

LES

SOIREES CANADIENNES,

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE.

QUÉBEC—BROUSSEAU & FRÈRES ÉDITEURS.

LES

SOIREES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE.

" Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

TROISIEME ANNEE.

QUÉBEC:
BROUSSEAU FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE BUADE, HAUTE VILLE.

1863.

LES

SOIREES CANADIENNES,

Recueil de Litterature Nationale.

STADACONA.

Dédié à l'Honorable Sir N. F. Belleau, ancien Maire de Québec.

Reine du Canada, fière Stadaconé,
Salut!..en te voyant, l'Algonquin étonné
Croyait que sur ta cîme habitait le tonnerre;
Il n'imaginait rien de plus grand sur la terre.
Pour moi, vieux voyageur, il n'est pas de cité
Qui m'offre plus de charme et tant de majesté.

Gibraltar, roc brûlant que la mer emprisonne,
N'a pas de ton beau cap la riante couronne :
Tunis, près du désert, sous un voile poudreux
Cache ses minarets plus tristes que pompeux :
De loin Constantinople est un palais de fée ;
De près c'est un cloaque où croupit étouffée
Cette tourbe sans nom qui, sous un joug brutal,
Perd jusqu'à la chaleur du sang oriental :
Sur Naples, qu'un flot bleu si mollement caresse,
Le spectre de la Mort semble planer sans cesse ;
Le Vésuve est sa voix ; aussitôt qu'on l'entend
Sur tous les fronts courbés l'épouvante descend.

Quel calme autour de toi ! quand la neige étincelle,
De tes dômes d'argent la lumière ruisselle,
Et toujours l'horizon, plein de sérénité,
Prête à tes longs hivers un aspect de gaieté.

Dans cette anse où Saint-Charles en t'arrosant s'écoule,
Un homme élu par Dieu dans les rangs de la foule,
Jacques Cartier, cherchant un passage inconnu,
Des bords Européens le premier est venu.
Voici le port charmant où ses deux caravelles,
Après un dur hiver, ont déployé leurs ailes :
Voici la côte abrupte où de nos anciens rois
Il suspendit les lys aux branches de la croix.

Un héritier lointain de sa vaste pensée,
Champlain voulut qu'aux flancs de tes rocs adossée

Une ville y couvât, dans une aire d'aiglon,
Ses futures cités de ton peuple colon.
Grâce à toi, comme on voit des essaims d'hirondelles
Bâtir, chaque printemps, des demeures nouvelles,
D'innombrables enfants, du même lait nourris,
Ont dirigé leurs pas vers de nouveaux pays ;
S'avançant par degrés des bords de l'Atlantique
Vers l'océan vermeil qui beigne le Mexique :
Hardis navigateurs, argonautes Français,
Qui dira vos dangers, qui dira vos succès ?
Triomphant du désert et de la barbarie,
Vous n'avez fui le seuil de la mère patrie
Que pour répandre au loin la paix et le bonheur,
Et faire aimer un Dieu qui rend l'homme meilleur.

Revenez voir ces lieux, oh ! revenez encore,
Vous qu'un fidèle amour de siècle en siècle honore ;
Courageux pionniers qui, la hache à la main,
Aux profondeurs des bois traciez votre chemin,
Marchant, marchant toujours sans penser au sauvage
Dont l'arc empoisonné guettait votre passage !
Revenez, voyageurs, et vous, martyrs sacrés,
Qu'aux pôteaux des bûchers la flamme a dévorés ;
Energiques esprits, âmes douces et pures,
En descendant du ciel oubliez vos tortures !
Officiers du Grand Roi, revenez tous aussi,
La Barre, Frontenac, Denonville, Tracy !
Alignez-vous, soldats, Carignan et Guienne,
Appuyez Languedoc et Béarn et la Reine !

Gens du Nord ou du Sud, au sein du Canada,
Sur tous les champs d'honneur la France vous guida.

Ecoutez!... Elle vient! c'est son canon qui tonne!
Aux cavités du cap l'écho tremble et résonne!
Les signaux de la tour, dans la brise flottants,
Ont annoncé déjà l'escadre du printemps;
Courons!

—Du vieux pays, amis, quelles nouvelles?
—Le Rhin est traversé; ses grandes citadelles
Sont en notre pouvoir, tout son cours est à nous:
On refusait la paix, on l'implore à genoux.
—Et que dit-on là bas de nos humbles batailles?
—On dit que vous avez des Bayards, des Xaintrailles....
—Oh! ne badine pas; Turenne est-il content?
—Turenne admire en vous ce courage constant
Que n'ébranleraient pas les lenteurs d'un siége,
Qui marche sous le feu, qui campe sur la neige.
—Et nos marins?

—Tourville aime à les célébrer;
Au seul nom d'Iberville on vit Jean Bart pleurer,
Et, fermant les deux poings, ébranler les murailles
D'un applaudissement hors d'usage à Versailles.
Mais vous, chers canadiens, avec vos avirons

Où conduisez-vous donc ces barques de Hurons ?
Allez-vous, en voguant sans compas ni mâtures,
Pour un collier de verre acheter cent fourrures ?
On dit que le voisin de vos castors jaloux
Veut à coups de mousquet partager avec vous.
—Respect à nos canots ! ils ne sont que d'écorce ;
Mais leur légèreté, voyez-vous, c'est leur force.
Nous allons guerroyer dans les pays d'en haut,
On verra tous les lacs ;

—Reviendrez-vous bientôt ?
—On ramera trois mois ou quatre...

—Quel délice !
Pour varier, du moins, ce charmant exercice,
Que ferez-vous de plus ?

—Nous ? ce que nous ferons ?
Etrange question, vraiment !... nous chanterons,
—France ! voilà tes fils ! avec eux sois bénie !
—C'est la diversité qui fait notre harmonie :
N'avons-nous pas toujours l'assortiment complet
Des instruments qu'exige un concerto parfait ?
Des Basques pour danser, des Bourguignons pour boire,
Des Gascons pour conter, des Champenois pour croire ?
—Joignez-y toutefois quelques bons violons !
Les chants les plus joyeux sont nos vieux rigaudons.
—Tous nos airs ne sont pas mesurés pour la danse ;
La rame et l'aviron en règlent la cadence :
C'est deux temps ou trois temps ; dans un petit canot
On gazouille gaîment, plus gaîment qu'un linot ;
Mais dans un grand il faut que de chaque refrain

Le retour solennel soit lent comme un lutrin.
Venez tous avec nous, vous saurez mieux en route.
—Si l'Amiral voulait, nous irions tous sans doute;
Mais il tient à ses loups. Saluts à l'Irequois!
En passant, s'il se peut, donnez-lui sur les doigts:
L'innocent Illinois également mérite
Ainsi que le Sauteux l'honneur d'une visite:
Rendez, par vos conseils, dans ces simples tribus,
L'homme un peu moins sauvage et la femme un peu plus.

On rit et du départ le cri qui se prolonge
En cessant tout à coup a dissipé mon songe:
Des mats je cherche en vain la mouvante forêt;
Voyageurs, matelots, barques, tout disparaît.

Quel abandon subit! seul sur le promontoire,
Un soldat est resté!... Ciel! qu'ai-je vu? que croire?
Un soldat rouge!... adieu! couleurs de nos Français!
Adieu, drapeaux sans tache! ici règne l'Anglais,
L'Anglais, cet ennemi perfide....Point d'outrage!
Son audace a ravi la victoire au courage,
Et le même granit, monument immortel,
Unit les fiers rivaux morts dans ce grand duel.

Aux pleines d'Abraham, rendez-vous des batailles,
Victimes, attendez l'heure des funérailles,

Un jour doit arriver où des bras généreux,
Arrachant aux fossés vos ossements poudreux,
Les porteront couverts du drapeau de la France
A l'asile béni, leur dernière espérance!

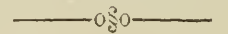
Et toi, Stadaconé, tu peux lever le front,
Ce qu'étaient tes aînés tous tes fils le seront:
Le cœur qui bat en eux, l'esprit qui les anime,
De leurs dominateurs sauront forcer l'estime:
De l'honneur sans broncher suivant l'étroit chemin,
Ils les obligeront à leur tendre la main.
Les arts, que le fer chasse et que la paix ramène,
Joindront à vos lauriers des couronnes de chêne.

Canadiens! déjà vos progrès éclatants
Ont vaincu la nature et l'espace et le temps;
Le Saint-Laurent surpris voit s'unir ses deux rives,
Et, malgré les hivers, cessant d'être captives,
Vos villes, dans l'essor d'un large épanchement,
Jusqu'aux glaces du Nord jettent le mouvement.
Source de tous les biens, votre active industrie
Par aucun joug fiscal ne peut être appauvrie:
Conquérants glorieux de votre liberté,
Veillez sur ce trésor; il vous a tant coûté!

Surtout de vos voisins évitez la rudesse;
N'étalez pas comme eux l'orgueil de la richesse:

Contents de votre sort, gardez votre gaîté,
Gardez ces douces mœurs et cette urbanité,
Signes originels des vrais Preux de la France ;
Que tout soit noble, enfin, dans votre indépendance !

ADOLPHE De PUIBUSQUE.



FORESTIERS ET VOYAGEURS.

ÉTUDE DE MŒURS.

Qu'il est doux d'écouter des histoires,
Des histoires du temps passé,
Quand les branches d'arbres sont noires,
Quand la neige est épaisse et charge un sol glacé.

ALFRED DE VIGNY.

AU LECTEUR.

Peu de populations présentent, dans leurs caractères typiques, plus d'intérêt que la population française des bords du Saint-Laurent. Elle tire ce fonds de poésie du tempérament de la race qui lui a donné origine, du genre et de la multiplicité des occupations auxquelles elle a dû se livrer dans un pays sauvage, des aventures de voyage, de chasse et de guerre qui lui sont arrivées, dans ses rapports avec des peuplades barbares aux mœurs et aux idées étranges. Notre population tire encore ce fonds de poësie de ses souvenirs de la poëtique Bretagne,

transportés au sein de cette vaste et grandiose nature de notre sol d'Amérique.

Parmi les types qui se sont ainsi développés, celui du *Forestier*, à cause même du caractère de nos grands bois canadiens, est nécessairement un des plus curieux à étudier ; mais il en est un autre plus curieux encore, parcequ'il semble résumer tous les autres, c'est celui du *Voyageur*. Pittoresque entre tous, ce type a plus contribué à faire connaître notre petit peuple que tous les évènements de notre histoire. Ce sont ces deux types, et surtout le dernier, que j'essaierai de tracer ici, avec leurs accessoires et dans les conditions où ils se produisent.

Voyageur, dans le sens canadien du mot, ne veut pas dire simplement un homme qui a voyagé ; il ne veut pas même dire toujours un homme qui a vu beaucoup de pays. Ce nom, dans notre vocabulaire, comporte une idée complexe.

Le voyageur canadien est un homme au tempérament aventureux, propre à tout, capable d'être, tantôt, successivement ou tout à la fois, découvreur, interprête, bucheron, colon, chasseur, pêcheur, marin, guerrier. Il possède toutes ces qualités, *en puissance*, alors même qu'il n'a pas encore eu l'occasion de les exercer toutes.

Selon les besoins et les exigences des temps et des lieux, il peut confectionner une barque et la conduire au milieu des orages du Golfe, faire un canot d'écorce

et le diriger à travers les rapides des rivières, *lacer* une paire de raquettes et parcourir dix lieues dans sa journée, porté par elles sur les neiges profondes. Il sait comment on prend chaque espèce de poisson dans chaque saison : il connait les habitudes de toutes les bêtes des bois qu'il sait ou poursuivre ou *trapper*. La forêt, les prairies, la mer, les lacs, les rivières, les éléments et lui se connaissent d'instinct.

Le voyageur canadien est l'homme aux expédients, par excellence ; aussi, est-il peu de situations qui le prennent au dépourvu. Les quatre points cardinaux lui sont égaux. Le clocher de sa paroisse est à ses courses, ce qu'est le grand pilier du portique de Notre Dame de Paris au système milliaire de France, le point central. Il partira aussi volontiers pour le fond de la Baie d'Hudson que pour le Golfe du Mexique, pour la chasse aux loups marins dans les glaces de l'Atlantique, que pour la chasse à la baleine dans les eaux du Pacifique. Rarement, cependant, il laissera sa paroisse avec l'intention de n'y pas revenir tôt ou tard ; quand il prend congé de ses proches et de ses amis, son dernier mot est toujours : " *A la* " *revue !* Que Dieu vous conserve jusqu'à ce que je " revienne ! "

Les voyageurs canadiens ont découvert ou parcouru tout le nord de l'Amérique, des bouches du Meschacébé à celles du Mackensie, de Terreneuve à Quadra et Vancouver : Ils ont battu leurs briquets et

allumé leurs feux sur tous les points de ce vaste continent, et traversé pendant plus de deux siècles les pays de chasse de toutes les tribus sauvages.

Le Père de Smedt, ce voyageur du Bon Dieu, raconte qu'il était un jour arrivé, d'aventure, dans un des endroits les plus écartés et les plus sauvages des montagnes rocheuses. A l'aspect des lieux, il se croyait bien le seul homme de race blanche qui eut foulé les rochers et les mousses de ce quartier désolé du nouveau monde, lorsque la fumée d'un campement, apparaissant à peu de distance devant lui, attira ses regards et ses pas. C'était le campement d'un voyageur canadien, qui reçut le missionnaire comme un vrai canadien reçoit toujours ceux qui sont chargés de porter la bonne nouvelle.

Le Père de Smedt, après avoir décrit cet incident de ses voyages, s'écrie : " Et dans quel endroit du " désert les canadiens n'ont-ils pas pénétré !"

Le voyageur canadien est catholique et français ; la légende est catholique et le conte est français ; c'est assez dire que le récit légendaire et le conte, avec le *sens moral* comme au bon vieux temps, sont le complément obligé de l'éducation du *voyageur* parfait.

Je suis, moi aussi, un peu voyageur et beaucoup canadien : j'ai campé sur les bords de nos lacs et de nos rivières ; j'ai vécu avec les hommes de la côte et

de la forêt; j'ai recueilli plusieurs de leurs récits et je les écris, pour tâcher de faire qu'on puisse les lire quand on ne pourra plus les entendre raconter.

Ces légendes et ces contes, dans lesquels les peuples ont versé leur âme, avec lesquels ils ont cherché à satisfaire, dans de certaines limites, ce besoin du merveilleux qui est le fond de notre nature; ces souvenirs réels ou fictifs, attachés à tel ou tel endroit de chaque pays habité, constituent une portion notable de toute littérature nationale.

Pourquoi cela ? Parceque, d'abord, l'homme a besoin de se souvenir de ce qui a été ou de ce qu'on a cru, et encore parceque l'esprit de l'homme, à le considérer comme intelligence exilée loin de l'essence du vrai du bon et du beau, ne peut pas plus vivre de réalisme que son âme des vérités naturelles qu'elle perçoit : il faut à l'un voyager dans l'inconnu, à l'autre se reposer dans la foi à des mystères.

De là vient, pour notre imagination, le besoin de se nourrir de conceptions enchantées. La légende et le conte tirent de là leur charme; l'homme qui n'a pas conservé en lui assez de naïve candeur pour gouter ce charme est, à mon avis, bien malheureux.

Le bon Lafontaine s'écriait, dans un de ces moments

de rêveries qui font miroiter devant soi les souvenirs des premières années :

Si Peau d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême !

Je n'ai malheureusement pas le talent admirable de Perrault, l'immortel auteur des *Contes de Fées* : aussi tâchai-je de mettre le moins possible de ce qui m'est propre dans ces histoires que je transcris : je voudrais pouvoir leur laisser ce ton de franche gaieté, de naïveté charmante, de philosophie primitive et d'allégorisme souvent profond que prennent, tour à tour, les récits populaires.

C'est, avec tout juste ce qu'il faut de poli à une œuvre du genre, l'homme du peuple que je voudrais peindre dans les lignes suivantes ; tel qu'il se montre dans la vie intime, laissé à lui même dans ses bons instincts, sa bonne humeur et sa poésie naturelle, tirant de ses erreurs mêmes des leçons de bien, gardant, au milieu de ses faiblesses, le souvenir de ce que la religion et la famille l'ont fait, avant de le laisser affronter les dangers du monde *à la grâce de Dieu*.

Dans la première partie de ce récit, *Les Chantiers*, j'ai tâché de retracer quelques scènes de notre grande et belle nature du Canada, avec les mœurs de la Forêt.

Dans l'*Histoire du Père Michel*, j'ai réuni sur la tête d'un seul acteur plusieurs aventures qui sont réellement advenues, à divers personnages que j'ai connus. J'ai encore pris occasion de mentionner quelques noms bénis de nos populations, de narrer quelques légendes et contes populaires, et de rappeler quelques souvenirs qui se rattachent aux endroits parcourus par mon héros.

Beaucoup de mes lecteurs, qui ont déjà entendu parler de ces histoires, qui ont visité les lieux témoins des scènes que je raconte, retrouveront dans ces récits des réminiscences qui, j'en suis bien certain, ne seront pas pour eux sans charmes..

I.

LES CHANTIERS.

LA FORÊT.

1

LA MONTÉE AUX CHANTIERS.

Il y a de cela déjà longtemps ; *les fêtes* étaient passées ; l'Eglise avait redit ses *Noëls* si beaux et si touchants ; les jeunes gens de la paroisse avaient, au jour de l'an, fait la quête des pauvres par les maisons, en chantant *La Ignolée*, (1) que j'entendis alors pro-

---

(1) Ce mot *La Ignolée* désigne à la fois une coutume et une chann : apportées de France par nos ancêtres, elles sont aujourd'hu esqu'entièrement tombées dans l'oubli.
Cette coutume consistait à faire par les maisons, la veille du jour

bablement pour la dernière fois ; les souhaits de bonne année étaient terminés ;.... la besogne ne m'accablait pas, je résolus d'aller visiter les chantiers à bois d'une de nos grandes rivières du bas du fleuve.

Je me joignis donc à des conducteurs de voitures, chargés d'aller porter des approvisionnements à l'un de ces établissements. Notre petite caravane se composait d'une vingtaine de traineaux, portant des balles de foin pressé, des barils de lard, de farine, de melasse, de poisson, des sacs d'avoine, du sucre, du thé et autres articles de consommation qu'on expédie,

---

de l'an, une quête pour les pauvres (dans quelques endroits on recueillait de la cire pour les cierges des autels), en chantant un refrain qui variait selon les localités, refrain dans lequel entrait le mot *La Ignolée*, *guillonée*, *la guillona*, *aguilcnleu*, suivant les dialectes des diverses provinces de France où cette coutume s'était conservée des anciennes mœurs gauloises.

M. Ampère, rapporteur du *Comité de la langue de l'histoire et des arts de la France*, &c., a dit, au sujet de cette chanson : " Un " refrain peut-être la seule trace de souvenirs qui remontent à " l'époque druidique."

Il ne peut y avoir de doute, sur le fait que cette coutume et ce refrain aient pour origine première la cueillette du gui, sur les chênes des forêts sacrées, et le cri de réjouissance que poussaient les prêtres de la Gaule Druidique *Au gui l'an neuf*, quand la plante bénie tombait sous la faucille d'or des druides.

Dans nos campagnes c'était toujours une quête pour les pauvres qu'on faisait, dans laquelle la pièce de choix était un morceau de l'échine du porc, avec la queue y tenant, qu'on appelait l'*échignée* ou *la chignée*. Les enfants criaient à l'avance en précédant le cortége : *La Ignolée qui vient!* On préparait alors sur une table une collation pour ceux qui voulaient en profiter et les dons pour les pauvres.

Les Ignoleux, arrivés à une maison, battaient devant la porte avec de longs bâtons la mesure en chantant : jamais ils ne pénétraient dans le logis avant que le maître et la maîtresse de la maison, ou leurs représentants, ne vinssent en grande cérémonie leur ouvrir la porte et les inviter à entrer. On prenait quelque chose, on recevait les dons, dans une poche qu'on allait vider ensuite dans une voiture qui suivait la troupe ; puis on s'acheminait vers une autre maison, escortés de tous les enfants et de tous les chiens du voisinage, tant la joie était grande......et générale !

pendant tout l'hiver, pour les hommes et les chevaux employés dans cette industrie.

Le départ avait lieu dans l'après-midi ; car nous allions coucher dans les dernières concessions de la

---

Voici la chanson de *La Ignolée*, telle qu'on la chantait encore en Canada, il y a quelques années, dans les paroisses du Bas du Fleuve :

Bonjour le maître et la maîtresse
Et tous les gens de la maison,
Nous avons fait une promesse
De v'nir nous voir une fois l'an.
Une fois l'an ce n'est pas grand'chose
Qu'un petit morceau de chignée.

Un petit morceau de chignée,
Si vous voulez.
Si vous veulez rien nous donner,
Dites nous lé.
Nous prendrons la fille aînée,
Nous y ferons chauffer les pieds !
La Ignolé ! La Ignoloche !
Pour mettre du lard dans ma poche !

Nous ne demandons pas grand'chose
Pour l'arrivée.
Vingt cinq ou trente pieds de chignée,
Si vous voulez.
Nous sommes cinq ou six bons drôles,
Et si notre chant n'vous plait pas
Nous ferons du feu dans les bois,
Etant à l'ombre,
On entendra chanter l'coucou
Et la Coulombe !

Le christianisme avait accepté la coutume druidique en la sanctifiant par la charité, comme il avait laissé subsister les *menhirs* en les couronnant d'une Croix. Il est probable que ces vers étranges,

Nous prendrons la fille aînée,
Nous y ferons chauffer les pieds !

sont un reste d'allusions aux sacrifices humains de l'ancien culte gaulois. Cela rappelle le chant de Velléda dans les Martyrs de Chateaubriant :—" Teutatès veut du sang...... au premier jour du " siècle...... il a parlé dans le chêne des druides !"

paroisse, sur les confins de la forêt, afin de pouvoir arriver, dans la journée du lendemain, au but de notre destination.

Plusieurs jeunes gens des chantiers, qui n'avaient pas voulu passer les fêtes dans les bois, devaient nous rejoindre de grand matin, pour faire route avec nous et charmer ainsi les heures et les fatigues du voyage.

Nous nous distribuâmes dans les maisons voisines de l'entrée du chemin des bois, nous arrangeant de notre mieux pour passer la nuit sans trop gêner nos hôtes, dont l'hospitalité était telle qu'on se fut volontiers privé de tout pour ajouter à notre bien être.

A l'heure convenue du lendemain, nous vîmes arriver nos jeunes compagnons de route. Ils venaient, *piquant au plus court*, à travers la neige des champs montés sur leurs raquettes. Ils chantaient, sur un air aussi dégagé que leur allure de voltige, le gai refrain des bucherons canadiens :

Voici l'hiver arrivé;
Les rivières sont gelées,
C'est le temps d'aller aux bois
Manger du lard et des pois !
Dans les chantiers nous hivernerons !
Dans les chantiers nous hivernerons !

Je serais bien empêché, ami lecteur, de vous donner les autres couplets de cette chanson, attendu que, sauf ce prélude obligé et le couplet de *fin finale*

que je vais incessamment vous faire connaître, tout le reste s'improvise pour répondre aux besoins des circonstances.

Il est cependant une stance qu'on chante presque toujours pour clôture de la saison des chantiers ; mais celle-ci sur un ton quelque peu ennuyé, avec une apparence affectée de fatigue, la voici :

Quand ça vient sur le printemps,
Chacun craint le mauvais temps ;
On est fatigué du pain,
Pour du lard on n'en a point.
Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !
Dans les chantiers, ah ! n'hivernons plus !

Le chemin dans lequel nous allions nous engager était bien battu, comme le sont forcément tous les chemins de chantiers (1) en activité. Il y avait, au départ, une longue suite de montées assez raides, que les chevaux chargés ne franchissaient qu'en tirant à plein collier et par reposades.

Il faisait beau : les jeunes gens et moi, qui n'avions pas de voitures à conduire, déposâmes nos capots et nos raquettes sur les charges des traineaux, et prîmes les devants.

(1) Le mot *chantier* a diverses acceptions : c'est ainsi qu'il signifie quelquefois l'ensemble d'un établissement, ou l'industrie de l'exploitation des bois elle-même ; quelquefois le logement des ouvriers. C'est de cette dernière acception que les anglais font usage dans le mot *shanty* (corruption de *chantie*), par lequel ils désignent une hutte de colon.

J'avais du plaisir à écouter les lazzis de mes compagnons de route, et à prendre ma part de leur bonne et franche gaieté. Je notais de plus, avec intérêt, toutes les empreintes laissées sur la neige, aux bords du chemin, par les habitants de ces bois giboyeux.

C'est quelque chose de vraiment curieux que d'étudier toutes ces *pistes*, et de suivre, par l'imagination, dans leurs courses, leurs chasses et leurs ébats, ces animaux petits et grands de la forêt.

Ici les lièvres peureux ont sauté toute la nuit : là une perdrix a dormi dans la neige ; il vous semble la voir s'y blottir, s'arranger dans sa couverture blanche, pour ne laisser sortir que sa tête de son lit mollet. Ailleurs se montre la piste régulière d'un coquin de renard, puis celle d'un vagabond de loup-cervier.

Et ainsi de suite, à mesure que vous avancez :—une *glissée* de loutre dans le voisinage d'un petit lac ; la trace profonde d'un orignal, ou l'empreinte plus large mais plus superficielle d'un caribou ; autour des arbres le trotte menu timide des souris des bois, ou la marque de la patte soyeuse mais perfide d'une marte.

Enfin toute une histoire, tantôt joyeuse, tantôt lugubre : des fêtes, des festins, des embuches, des luttes sanglantes : un drame réel est écrit sur les blanches pages qui se déroulent devant vous !

Ce lisant ainsi sur la neige, nous arrivâmes au haut des montées, où nous fîmes halte et d'où les voitures ne tardèrent pas longtemps à se faire voir, gravissant la dernière côte au bruit joyeux des nombreux grelots fixés aux attelages.

Comme les caravanes des déserts de l'Afrique, comme celles des prairies de l'Ouest de l'Amérique, ces conduites de voiture de chantiers ont leur physionomie pittoresque et leurs allures propres, quand elles glissent sur cette longue *traînée* que forme un chemin d'hiver à travers la forêt primitive.

Lorsque les charretiers nous rejoignirent, un grand feu, allumé par nos jeunes gens, brûlait au bord du chemin. On ne s'arrête guère dans les bois sans allumer du feu, et personne n'est plus ami du feu que le Canadien qui a pour proverbe : *Bon feu, bonne mine c'est la moitié de la vie !*

Pendant que les chevaux reprenaient haleine, les hommes babillaient et fumaient autour du brâsier.

Devant nous le terrain s'inclinait par une pente longue et douce, c'était la contre-partie des côtes que nous venions de gravir ; les cheveaux descendaient cette rampe au trot presque sans efforts et pouvaient, par conséquent, souffrir le poids des hommes en sus du poids de leur charge ; aussi, devions nous tous monter sur les traîneaux, ou, pour être dans le vrai, *embarquer sur les charges*, comme me dirent nos gens, dignes descendants des marins *embarqués* à Saint

Malo, LaRochelle ou Dieppe, pour venir en Canada.

Quand le chef de brigade donna le signal du départ, chacun endossa son capot, *pour ne pas refroidir*, et nous jetant en travers des balles de foin et des sacs d'avoine, deux par deux, tant qu'il y en eut, nous commençâmes à glisser sur le plan incliné de notre chemin.

Puis tantôt marchant, tantôt *traînant*, nous allions, qui chantant, qui songeant, qui conversant à tue-tête d'un bout à l'autre du convoi, et admirant comment est grande et belle la Forêt Canadienne!

Oh! vous qui ne l'avez pas vue! allez voir la forêt. Allez la voir surtout quand elle est drapée dans son manteau de neige. Allez voir s'élever, à travers les arbres séculaires, la fumée du campement et prendre, à la suite d'une journée de fatigues et de plaisir, votre part d'un bon lit de sapin!

Sur le midi nous arrivâmes à un *camp* (1) où nous devions nous arrêter, pour prendre un repas que la meilleure des sauces, l'appetit, allait assaisonner.

Je profiterai de cette halte pour faire, au profit des lecteurs qui n'ont point pratiqué la forêt, une courte description d'un chantier dans les bois. Tous se

---

(1) On appelle *camp* (le *p* se prononce ici), dans le langage des forestiers et des voyageurs canadiens, l'habitation, toujours plus ou moins temporaire, qu'on élève dans les bois. La signification s'étend aussi aux dépendances du logement s'il en existe et, par extension figurée, au personnel qui l'habite.

ressemblent et, à part quelques différences de détails, la description générale qui convient à l'un convient également à tous les autres.

2

LE CAMP D'UN CHANTIER.

Le site du *camp* occupe un petit plateau, pas assez élevé pour être trop exposé, mais assez pour n'être pas incommodé par l'eau dans les dégels : dans le voisinage immédiat coulent les eaux saines et abondantes d'une rivière ou d'un ruisseau.

L'emplacement nécessaire a été soigneusement *débarrassé* : sur le sol de cette petite trouée faite au milieu de la forêt, s'élèvent les édifices de l'établissement. C'est d'abord le *camp* proprement dit, maison, case ou cabane, destiné au logement du personnel, puis une écurie pour les chevaux et enfin des *abris*, faits pour recevoir et protéger des objets de consommation, des ustensiles &c., &c.

Autour de ces constructions sont épars des barils vides, des tas de bois ; auxquels s'ajoutent, quand les hommes sont entrés le soir et les jours de dimanches

et fêtes, des traineaux renversés sur le côté, des raquettes et autres instruments, plantés dans la neige ou disposés près de la porte d'entrée du *camp* et de l'écurie.

Les édifices d'un chantier sont construits de troncs d'arbres non écarris ; ces morceaux de bois ronds sont ajustés aux angles au moyen d'entailles, pratiquées aux faces supérieure et inférieure des deux extrémités de chaque pièce ; d'où vient à cette espèce de construction le nom de *charpente à têtes.* Les interstices entre les pièces sont calfeutrées avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est formé de planches fendues et dressées à la hache, lesquelles, dans le vocabulaire de nos forestiers, portent le nom d'*éclats.* Les planchers de haut et de bas sont faits de petites pièces grossièrements écarries.

L'intérieur du logement des hommes de chantiers se compose d'ordinaire d'une seule pièce. Tout autour de cette pièce règne une rangée de lits ou *couchettes*, dont les ais sont fixés aux lambris. Le plancher des couchettes est formé de petits barrotins, recouverts d'une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins bien arrangée de branches de sapin, selon le *sybarisme* de l'occupant : un oreiller, dont ni la matière ni la forme ne sont prescrites par le réglement, et des couvertures de laine complètent la literie des *hommes de chantier.*

Un poêle, dont le tuyau traverse le toit, occupe d'ordinaire le centre du logis, entouré le soir de *mitasses*, de chaussettes, de mitaines qu'on fait sécher pour le lendemain. Une table à tréteaux, quelques siéges rustiques, des ustensiles de cuisine et de table, quelques outils, une meule et des pierres à aiguiser, un miroir, quelques montres, un ou deux fusils et le modeste nécessaire de toilette de chacun complètent tout l'ameublement du *camp*.

J'ai parlé des siéges : il en est une espèce particulière aux chantiers, laquelle prête aux formes les plus variées et les plus pittoresques : je connais certains ébénistes forestiers qui possèdent un talent remarquable dans ce genre de travail. Ces siéges sont confectionnés sans tour, et sans avoir recours au système couteux et peu sûr des mortaises, clous, chevilles, vis et colle forte. Les branches d'un sapin en forment les pieds (quelquefois les bras et le dossier) ; partie du tronc de l'arbre, façonné selon le goût et la patience de l'ouvrier, en constitue le siége. La chronique rapporte que le premier siége, *style chantier*, qui fut produit avait quatre pieds ; il était ainsi fait que quelqu'un, entrant le soir dans le *camp*, le prit tout bonnement pour la chienne du contremaître : de là vient qu'on nomme ce siége une *chienne*, et qu'il est, par conséquent, fort comme il faut de dire dans les chantiers, à celui qui se trouve de service à l'arrivée

d'un étranger :— " Présente donc une chienne à monsieur " : — ou à l'étranger lui même : — " Monsieur, veuillez vous asseoir sur cette chienne. "

Disons un mot, maintenant, du personnel des chantiers et de l'organisation sociale et hiérarchique de cette société des bois. Naturellement, le chiffre de la population varie selon l'importance de l'exploitation et la richesse de la portion de forêt soumise à cette exploitation ; mais si la population d'un chantier, quelque fut son chiffre, défilait devant vous dans l'ordre des préséances, voici le rang relatif que chacune de ses diverses classes occuperait : 1° le Contremaître 2° les *bucheurs*, 3° les charretiers, 4° les *claireurs*, 5° le *Couque.*

Le contremaître et le *couque* sont des fonctionnaires uniques dans leurs attributions ; les autres sont des travailleurs, dont le nombre proportionel varie selon les circonstances de temps et de lieux.

Le *Contremaître* est le dépositaire absolu, par la volonté du *Bourgeois* propriétaire, de l'autorité sociale de la communauté : il pose et résout les questions, donne des ordres, tranche et agit selon son bon plaisir et ne doit compte de son administration qu'à celui qui l'a envoyé.

Le *Couque*, bien que venant en dernier lieu dans l'ordre hiérarchique, sert véritablement, sans préjudice

à ses fonctions de cuisinier, de ministre de l'intérieur au contremaître.

Les *bûcheurs* abattent les arbres propres à l'exploitation, et séparent du reste les parties qui ne conviennent pas comme bois de commerce. Dans les chantiers où l'on manufacture du *bois carré*, les *bûcheurs* se partagent en trois catégories; ceux qui abattent les arbres, ceux qui les dégrossissent qu'on appelle *piqueurs*, et ceux qui finissent l'écarrissage, lesquels reçoivent le nom de *doleurs* ou de *grand'hache*.

Les *charretiers* chargent les pièces de bois sur leurs traîneaux, de forme particulière, et les conduisent à la *jetée*, sur le bord de la rivière flottable la plus voisine. La *jetée* est ainsi appelée, parceque les pièces de bois, amassées dans cet endroit, sont précipitées toutes ensemble dans la rivière au printemps, quand la fonte des glaces et de la neige permettent de commencer *la descente* vers le moulin à scie, ou le lieu de départ pour le port d'embarquement.

Les *claireurs* débarrassent les endroits de *hâlage* des arbres et branches qui font obstacle; ils établissent les chemins, les *foulent* avec les pieds, les arrangent avec la pelle et les entretiennent ainsi, tout l'hiver, dans le plus parfait ordre.

Les devoirs et les attributions de ces divers états, les droits et les prérogatives qui en découlent sont réglés et définis par les *Us et coutumes* des chantiers, sans constitution écrite et toujours sous le bon plaisir législatif, administratif et judiciaire du Contremaître.

Tous les détails, que je viens de résumer en peu de mots, je les avais étudiés au *camp* où nous avions fait étape, avec l'aide de notre excellent hôte le contre-maître, pendant que le *couque* nous préparait un de ses meilleurs dîners, avec un zèle que je dois à la justice de reconnaître.

Je constate que nous dînâmes, que le dîner, fait en conscience et libéralement offert, fut accepté et mangé de même.

Ce dîner fut suivi d'un petit quart d'heure de récréation, après lequel notre caravane se remit en route.

Je ne cheminai pas longtemps dans la société de mes compagnons ; car notre destination n'était pas la même. Tout le convoi prit bientôt une *fourche de chemin* qui devait le conduire à un *camp*, où l'on devait arriver tard le soir ; et moi je continuai seul ma route, vers un établissement que j'avais de bonnes raisons de préférer aux autres.

3

FRANÇOIS-LE-VEUF.

J'arrivai au terme de ma course, bien avant l'heure ordinaire du retour de l'ouvrage et de la rentrée des

travailleurs au *camp*. En approchant du logis, mes oreilles furent frappées par un chant d'une mélancolie douce, que modulait une voix dont les accents avaient des larmes et allaient au cœur.

Je reconnus cette voix qui partait de l'intérieur de la cabane du chantier, pour l'avoir entendu dire le même air d'un lit de douleur, au milieu des enivrements délirants de la fièvre.

Après le prêtre, le médecin est celui de tous qui est le plus à même de comprendre les joies et les douleurs de la sensibilité. Il est peu des souffrances de la pauvre humanité qui ne s'étalent devant ses yeux et peu, par conséquent, auxquelles il ne participe, s'il est digne de l'espèce de sacerdoce qu'il exerce.

Si tout était peine dans cette communion de souffrances, l'homme sensible serait bientôt brisé à ce contact de tous les jours ; mais il y a, dans ce partage des angoisses de ceux qui souffrent, des consolations qui font plus de bien encore à celui qui donne sa sympathie qu'à celui qui la reçoit. Et, pour ce qui est des peines morales, notre nature est ainsi faite que toute douleur légitime porte en elle comme un baume qui en adoucit l'amertume. Le poëte a dit :

> La peine a ses plaisirs, la douleur a ses charmes !

Dans un ordre supérieur d'idées, en dehors de

cette sensibilité purement humaine qui a ses périls, il y a cette parole du sermon sur la Montagne : " Heureux ceux qui pleurent. " Tant il est vrai que si l'on descend au fond de soi-même, on ne tarde pas à découvrir qu'il n'est pas une seule corde de l'âme humaine qui ne résonne à l'unisson de la véritable doctrine, même dans le sens naturel des choses.

Celui, dont j'avais reconnu la voix au milieu des bois et que j'appellerai François, souffrait d'une douleur dont *le charme* menaçait de lui devenir funeste. C'était une de ces natures d'élite qui semblent comme dépaysées au milieu du monde tel qu'il se présente d'ordinaire : il y avait, dans son organisation, d'immenses ressources à côté de très grands dangers. Jeune encore il avait, pendant plusieurs années, vécu du bonheur d'une union parfaitement assortie : l'idée que ce bonheur pouvait ne pas durer ne lui était pas même encore venue à la pensée, lorsqu'une maladie soudaine lui enleva sa femme, le laissant seul chargé du soin de trois jeunes enfants.

La douleur que François ressentît fut aussi profonde qu'elle était sincère : le changement opéré dans son caractère fut tel, que ses parents et amis ne crurent rien voir de mieux à faire, une fois la première année de veuvage passée, que de lui conseiller de se

remarier. Cette proposition n'eut pour résultat que d'aggraver son mal et de l'irriter à peu près contre tout le monde. Il se ressouvint, alors, que sa femme lui parlait souvent de secondes noces assez malheureuses, arrivées dans leur voisinage, et qu'elle déplorait le sort de pauvres petits enfants traités, dans le nouveau ménage, comme des étrangers fort mal vus.

Il se ressouvint que sa jeune femme était tellement préoccupée du sort de ces pauvres petits, qu'elle avait adopté, pour chanson favorite, une mélodie populaire fort touchante, dont les paroles ont trait au sort de petits orphelins confiés aux soins d'une marâtre.

François avait entendu tant de fois chanter cette mélodie à sa femme, alors qu'elle faisait tourner son rouet ou berçait ses enfants, qu'il la savait par cœur. Du reste, il ne faisait pas grande attention au sujet au temps de son bonheur ; ces couplets étaient bien connus dans le pays, et ce à quoi François prenait alors le plus de plaisir dans une chanson, c'était à la voix de sa femme.

Mais l'air et les mots de cette mélodie lui revinrent en mémoire à la proposition d'un nouveau mariage, et avec eux les propos de sa femme et le sort des enfants qu'elle plaignait tant. Il voyait dans cette conduite de celle qu'il avait tant aimée quelque chose de prophétique. Tout cela fit un tel ravage dans le cœur et la tête du pauvre veuf, déjà fort fiévreux, qu'il

en contracta une maladie assez sérieuse, à laquelle, cependant, sa forte constitution l'arracha bientôt.

C'était donc ce chant de sa femme, ou plutôt cette *complainte*, comme le peuple a si bien nommé ces compositions naïves et mélancoliques, que François-le-veuf chantait, lorsque j'arrivai au chantier. Appuyé sur les pièces de la cabane à l'extérieur, près de l'une des petites fenêtres de ce rustique logement, dans le demi jour de la forêt, je l'écoutai jusqu'au bout, avec un intérêt plein du charme douloureux que savait rendre le chanteur.

La complainte des trois petits enfants a dû être composée par quelque jeune mère, allant s'éteindre dans la dernière période d'une douce consomption. Elle raconte que trois petits orphelins voyaient la maison de leur père régie par la verge de fer d'une marâtre ; qu'un jour, maltraités outre mesure, ils quittèrent le toit paternel pour aller à la recherche de leur mère absente. Ils n'avaient pas fait long de chemin qu'un messager céleste les accoste, au pied d'une croix plantée près de la route, et leur dit :

Où allez-vous mes anges,
Trois beaux anges du Ciel ?

Les enfants répondent ingénument qu'ils cherchent leur mère, et demandent au Chérubin s'il ne l'a pas vue.—Oui, répond celui qui est sans cesse au pied du

trône de l'agneau, et allez dire à votre père de venir ici avec votre belle mère pour la voir, elle veut vous parler à tous.

Les enfants obéirent, et il est dit qu'après l'entrevue du père, des deux mères et des enfants, au pied de la croix en présence des anges, les orphelins n'eurent plus à se plaindre.

Ce petit drame, si poétique, est rendu dans un langage tellement naïf que la musique seule peut en faire passer les mots ; ce qui est le cas, du reste, pour beaucoup de cantates autrement prétentieuses et moins belles de librettistes célèbres.

Dans le moment dont je parle, *la complainte des trois petits enfants* était chantée, loin du foyer domestique, en l'absence de toute femme et de tout enfant, par un hercule du travail qui se croyait seul à s'entendre, ou plutôt chantait pour les absents ; et ce chant, passant par cette forte poitrine, n'avait rien perdu de sa candeur et de sa tristesse.

Il était évident qu'il y avait là un grand service à rendre, ou du moins à tenter de rendre à cet infortuné jeune homme ; car les choses ne pouvaient pas aller longtemps ainsi sans affecter la santé ou la raison, peut-être les deux à la fois.

François avait une intelligence supérieure, un grand bon sens naturel et un profond sentiment du devoir; il était attaché à la religion et avait une honnête détermination d'en accomplir les préceptes. Avec cela tout est possible.

J'entrai dans la cabane du Chantier et, donnant la main au vigoureux garçon qui s'y trouvait seul, et que ma brusque apparition avait évidemment décontenancé, je lui dis :

—Mon pauvre François, toujours triste et pas encore raisonnable! Et pourquoi avoir abandonné la hache que tu manies si bien et qui te rapporte de gros gages, pour accepter le poste de cuisinier qui ne va pas à tes habitudes et pour lequel tu es moins payé?

—Docteur, vous m'avez découvert! Vous savez bien que je n'ai pas peur des gros travaux; mais j'aime à être seul et le *couque* est presque toujours seul au *camp*.

—Oui, le *couque* du *camp* des Deux-Rivières aime à rester seul, pour chanter sa tristesse et nourrir sa douleur; en attendant que cette douleur le tue, et que sa mort prive de père trois enfants qui ont déjà perdu leur mère.... Tu te rappelles ce que je t'ai dit pendant ta convalescence l'été dernier. Eh! bien, ne t'aperçois-tu pas que tu es pâle? ta santé ne résistera pas, et tes enfants ont besoin de toi, pourtant.... Voilà deux ans que ta femme est morte; il est temps que, sans l'oublier, tu songes surtout aux enfants qu'elle t'a laissés.

—Je comprends cela, me répondit François ; mais si j'ai l'air un peu moins triste, si je me mêle aux autres, ils sont tous là qui me guettent, me parlent de me remarier... Ils sont sans cesse à me dire : " les morts " avec les morts, les vivants avec les vivants "..... Et si j'aime mieux les morts, moi ; et si j'ai peur des belles-mères pour les petits enfants ?

—Ne sois pas injuste envers toutes les femmes, parcequ'il y en a de mauvaises, François, tu en as d'autant moins le droit que la tienne était excellente : d'ailleurs, tu n'es pas obligé de te remarier si cela ne te convient pas. Je serais indigne de te donner des conseils, si je ne comprenais pas tout ce que ta peine a de légitime et d'honorable pour toi ; mais il ne nous est pas permis de tout donner au sentiment, le devoir a ses droits et la raison les siens : tu n'as pas oublié ce que M. le Curé t'a dit à ce sujet.... Ah ! si ta femme pouvait te parler, du haut du Ciel où Dieu l'a reçue bien sûr, elle se joindrait à tous ceux qui s'intéressent à toi pour te donner les mêmes avis. Si tu ne te rendais pas enfin, tu serais coupable et ta douleur même n'aurait plus le même droit à l'intérêt de Dieu et des hommes. Il faut se soumettre aux decrets de la Providence.

Et puis, tu dois comprendre qu'il n'est pas juste d'imposer ainsi ta tristesse à tout le monde. Tes compagnons de labeur ont besoin de leur gaieté, pour les aider à supporter leurs durs travaux : tu n'as pas le droit de mettre ainsi ceux que le sort amène sur ton chemin dans l'alternative d'épouser une

douleur, qui dépasse les bornes prescrites, ou d'encourir ta mauvaise grâce..... Tu ne peux pas ainsi faire ton devoir.

Allons, sois sage, ajoutai-je, en tendant de nouveau la main à mon brave ami ; car on entendait le bruit de quelqu'un à la porte.

François s'arrêta, me regarda en face comme pour me lire au fond de l'âme, puis il dit :—Je serai sage, et cela avec un air de décision et de calme énergie qui me fit plaisir.

François a tenu parole ; mais jamais il ne voulut suivre l'avis de ses proches qui voulaient le faire remarier.

Au moment où François achevait de parler, on entendit *battre des raquettes* et un instant après la porte s'ouvrit, laissant pénétrer dans la cabane un vigoureux vieillard, chargé d'un loup-cervier et de quelques lièvres pris à la chasse.

——

4

LE PÈRE MICHEL.

Bonjour, Père Michel, m'écriai-je en reconnaissant le nouveau venu, je vois que vous faites ici la guerre au gibier et que vous ne réussissez pas mal, comme d'ordinaire.

Bonjour, docteur, bonjour! Mais je ne peux pas me plaindre depuis que je fais la gargotte avec François. Pourtant les loups-cerviers sont donc futés cet hiver!... Sapristi, si j'avais su que vous veniez nous voir, je vous aurais bien fait dire de m'apporter *de la drogue.* J'ai du *rognon de castor*, ah! pour ça je n'en manque jamais; mais j'aurais besoin de *Sartifida* et *d'Huile d'Aspic* (1). Tenez, j'en avais composé *une* il y a deux ans, que les loups-cerviers me suivaient à la piste; si bien, que je ne tendais presque plus au *parc*, je les prenais quasiment tous *à la passée* (2)!

---

(1) Mots consacrés par les chasseurs pour désigner l'Assa-foetida et la Lavande, qui entrent dans certaines *drogues* faites pour attirer le gibier.

(2) Ces termes canadiens de chasse expriment deux façons de tendre les collets pour la capture des bêtes sauvages. *Tendre au parc* c'est placer le collet à l'entrée d'un petit enclos soigneusement fait de branches et au fond duquel est déposé un appât. *Tendre à la passée* c'est tendre un collet sans enclos ni appât, sur un chemin que l'animal a coutume de suivre, ou qu'on lui fait prendre par quelqu'expédient de chasseur.

Le Père Michel était un beau vieillard d'une taille un peu audessus de la moyenne, chez qui la force de la constitution se révélait dans toute l'habitude du corps. Ses larges épaules et son cou nerveux portaient une tête magnifique, dont la chevelure, toute blanche, était encore aussi touffue que celle d'un jeune homme. L'ensemble de sa personne avait cet air de négligence, ce chiffonné qui plaisent tant aux artistes. La vivacité de son regard et de sa parole contrastait avec cette allure lente et mesurée, qu'acquièrent les hommes que n'ont point épargnés les fatigues et les aventures. Gai d'ordinaire, il tombait quelquefois dans des rêveries silencieuses, dont il n'était pas toujours facile de le faire sortir. C'était un grand conteur : comme il avait beaucoup vu, beaucoup entendu et un peu lu, son répertoire n'était jamais épuisé : il aimait, du reste, autant à conter qu'on aimait à l'entendre. Il savait, sur le bout du doigt, l'histoire de l'*Oiseau Figuelnousse*, *Le Conte du Merle Blanc*, beaucoup des histoires de la littérature populaire, des légendes, des récits de chevalerie et, surtout, son histoire à lui qui n'était pas le moins prisé de ses récits. Le vieux diseur avait une excellente éducation domestique, une assez bonne instruction élémentaire, une coupe heureuse d'esprit, aussi l'écoutait-on avec un intérêt plus qu'ordinaire.

Le Père Michel ne faisait pas partie du personnel du chantier, il se trouvait là en qualité de chasseur.

C'est assez l'habitude des anciens *trappeurs*, qui n'osent plus entreprendre de longues et pénibles chasses et qui redoutent la solitude, comme presque tous les vieux, de s'aller loger dans un chantier, autour duquel, à quelques lieues à la ronde, ils établissent leurs chemins de *plaques* et leurs *tentures*. Ils n'attrappent guère que des lièvres, des perdrix et des loups-cerviers, qui sont comme les reliefs de leurs anciens festins. Si, par hasard, un castor ou une loutre leur tombe entre les mains, il faut voir avec quelle joie ils s'en emparent et, avec quelles précautions oratoires d'apparente insouciance, ils en parlent à tous ceux qu'ils rencontrent, *quand ce ne serait qu'un castor errant* (1) !

Après avoir déposé en entrant son gibier dans un coin, le Père Michel était venu me donner la main et s'était assis près de moi, pour entamer, en avancement d'hoirie, un bout de conversation.

—Mais, dites donc, quelle bonne idée vous avez eu

---

(1) Les chasseurs appellent *castor errant* un castor qui, privé de son associé ou de ses compagnons par un accident quelconque, mène une vie complètement solitaire : sans *chaussée* et, par conséquent, sans *étang*, sans *cabane* et sans *amas*, il cherche, dans les berges des rivières, dans les tas de bois charroyés par les courants et arrêtés sur les îles ou en travers des ruisseaux, un abri où l'eau pénètre.

Ainsi placé seul en un coin, il est facile de voir que ses moyens de garde et de fuite sont réduits à peu de chose : d'ailleurs, comme l'habileté d'un chasseur de castor consiste à prendre les uns après les autres ces intéressants animaux, sans alarmer le reste de la troupe, on conçoit pourquoi la capture d'un *castor errant* n'est pas compté pour une très grande prouesse.

de venir nous voir. Si j'avais su ça, je vous aurais conservé une queue de castor pour vous régaler : avec ça qu'ils sont gras *les* castors cet hiver, *celui* que j'ai pris il y a quinze jours faisait envie à voir.

—Vous ne ferez donc jamais votre paix avec les castors, Père Michel.

—Que voulez-vous ? A dire le vrai je crois que je ne serais pas bien reçu si je me présentais dans le *paradis des castors*, comme disent les sauvages. Enfin, *dans la peau mourra le renard* comme dit le proverbe !.... Mais à propos, vous souvenez-vous de notre pêche aux *flétans* (1), de notre gros flétan de sept pieds.... et du mirage ?

Ici le Père Michel me rendait des points : mon flétan de sept pieds (il n'en avait réellement que six et demi) valait bien son castor, *si gras* qu'il fut. *Que voulez-vous ?* J'avais fait mes *premières lignes* de pêcheur de flétans avec le Père Michel : en rappelant la journée que nous avions passée ensemble sur *les fonds* (2), il touchait à un souvenir agréable pour tous deux.

---

(1) Ce poisson plat, qui atteint quelquefois une longueur de dix pieds et un poids de deux à trois cents livres, est abondant dans certains endroits du bas Saint Laurent. Sa pêche est une lutte pleine de sensations et d'intérêt.

(2) Les *fonds* sont les endroits du fleuve où l'on pêche. Il y a les *grands* et les *petits fonds*; sur les grands fonds on pêche *dans* les quinze à vingt brasses d'eau, sur les petits fonds dans les cinq où huit brasses.

5

UNE DIGRESSION.

Aussi, était-ce une belle et tiède journée du mois de Juillet que celle dont mon vieil ami venait de me parler. Au moment ou il en évoquait le ressouvenir, nous étions au mois de Janvier, au milieu de la forêt enveloppée de neiges ; l'hiver charroyait avec fracas d'énormes glaçons sur le fleuve, à l'endroit même où le jour dont il s'agit notre berge reposait mollement sur l'onde, retenue par son grapin.

Oui, c'était une belle journée et nous fîmes une bonne pêche ! J'ai tant de plaisir à me les remémorer, que je veux un instant oublier que je suis dans les chantiers, pour en parler un peu.

La pêche au flétan est bien une des pêches les plus intéressantes que je connaisse ; une véritable guerre qui demande une tactique particulière.

Les engins de cette pêche consistent en une ligne d'une quarantaine de brasses au moins, soigneusement roulée sur un cadre de bois qu'on nomme *carrette*, un harpon, une hache et une gaffe. La ligne, semblable à celles dont on se sert pour la pêche à la morue, porte une cale de plomb, dont le poids varie selon la force des courants au milieu desquels on pêche ; de

l'extrémité de cette cale partent deux avançons, armés chacun d'un gros haim ou croc.

Le flétan est difficile, il faut lui servir pour *bouete* du poisson très frais, autrement il ne donne pas. Il mord, d'ordinaire, fort doucement, en produisant sur la main du pêcheur la sensation d'un poids considérable ajouté à la ligne.

Dès qu'un flétan a mordu à l'une des lignes de ceux qui pêchent dans la même embarcation, l'heureux pêcheur donne avis aux autres, qui tous retirent promptement leurs lignes ; car autrement il y aurait danger de voir toutes ces lignes se mêler pendant la lutte avec l'animal. Ceci fait, on *accroche*, c'est-à-dire qu'un coup sec fait entrer le croc dans la gueule du flétan. Alors le poisson *part* et il faut, en ménageant cependant une certaine résistance, lui *donner de la ligne ;* autrement il briserait tout, ou vous seriez obligé de tout laisser aller comme cela arrive quelquefois ; puisque l'on prend des flétans qui ont des crocs attachés aux cartilages des mâchoires. Un pêcheur m'a même dit qu'il avait pris un flétan de neuf pieds, lequel avait sept crocs dans la gueule ; mais je ne garantis pas l'exactitude du fait.

On donne donc de la ligne, mais avec parcimonie, jusqu'à ce que la traction opérée par le flétan diminue ; alors, on *reprend la ligne,* sans secousses. Toute

cette opération se renouvelle autant de fois qu'il est nécessaire, pour fatiguer l'énorme poisson, *noyer le flétan*, en terme du métier.

Enfin, on attire doucement l'animal près de l'embarcation ; s'il résiste encore, à cinq ou six pieds dans l'eau on le harponne, sinon de suite *on le gaffe* par la tête. Au besoin, on lui sépare l'épine dorsale en deux, d'un coup de hache.

Une fois l'animal embarqué, il *se débat* et frappe l'intérieur de la chaloupe à coups redoublés de sa puissante queue : si, alors, le flétan menace de devenir trop incommode on l'assomme, d'un coup de tête de hache entre les deux yeux.

Voici, en peu de mots et en gros, ce que c'est que la pêche au flétan, pleine d'émotions, de fatigue et d'entrain, pour peu qu'on soit *chanceux*. Tout cela ayant lieu sur les grandes eaux salées du Saint Laurent, à une ou deux lieues au large, par un temps calme et dans la plus belle saison.

Notre pêche avait été heureuse *cette fois là* : à une heure de l'après midi nous avions pris cinq beaux flétans, tous vigoureux et que, par conséquent, nous avions eu le plaisir de *ligner* chacun plusieurs fois. Le dernier capturé venait de cesser de *se débattre* au fond de la berge ; le bruit des derniers coups frappés, sur le vaigrage par sa large queue, s'était éteint dans le silence qui régnait en ce moment.

Il faisait un calme parfait; *la mer* (1) *était comme de l'huile :* de petites vapeurs déliées et légères s'élevaient de la surface des eaux. A la douce tiédeur de l'air, au calme des ondes, tout autour de nous semblait enseveli dans un demi sommeil plein de douce langueur, vraie sieste de la nature au milieu d'un beau jour d'été.

A notre droite se déroulaient à l'horizon, comme un ruban bleu, les côtes du nord : à notre gauche étaient l'Ile Saint Bernabé et, plus loin, l'amphithéâtre que forment les contreforts des montagnes de la côte sud, en avant de nous l'Ile du Bic et le Biquet, en arrière les eaux à perte de vue, à distance autour de nous quelques berges de pêcheurs, des canots de chasseurs à la pourcie et quelques grands navires *encalmés* au large.

Le phénomène du Mirage est fréquent sur le fleuve Saint Laurent; mais quelquefois il se présente avec des splendeurs qui défient toute description : c'est un spectacle de ce genre qui commençait, en ce moment, à se dérouler devant nous.

Les Napolitains, à qui on voudrait enseigner à se vendre, à s'enivrer et à se déchirer dans les élections,

---

(1) Dans le bas du fleuve on dit toujours *la mer*, en parlant des eaux du fleuve qui, étant salées, soumises au flux et au reflux et formant une vaste nappe, affectent en effet tous les caractères des eaux océaniques.

ou bien à s'ensevelir dans les mines pour la plus grande gloire du régime constitutionnel, et qui ont le mauvais gout de trouver plus agréable de se chauffer au soleil, comme du temps du bon roi Ferdinand II, les Napolitains appellent poëtiquement le mirage *Les enchantements de la Fée Morgane.*

La Fée Morgane vint donc ce jour là étendre, avec une complaisance extraordinaire, sa baguette enchanteresse sur le grand fleuve qu'elle visite souvent. Alors tous les objets commencèrent à se mouvoir lentement, en changeant de forme et d'aspect. Les uns s'élevaient au-dessus de l'eau en prenant des contours fantastiques, les autres semblaient descendre dans des ondes d'une transparence extrême, où ils apparaissaient comme autant de fantaisies de dimensions colossales au fond d'un *aquarium* géant.

Les navires du large se montraient, tantôt avec une coque immense surmontée de toutes petites mâtures, tantôt avec d'énormes antennes portées sur une charpente à peine visible.

Quelquefois, dans ces changements incessants d'effets scéniques, l'image des objets apparaissait dans les airs et renversée ; quelquefois deux figures du même objet se montraient, juxtaposées l'une à l'autre, de telle façon que deux images d'un navire par exemple, se dessinaient, l'une portée sur la surface

de l'onde et droit sur sa quille, l'autre flottant dans l'air et la voilure en bas. Dans cet effet d'optique, deux embarcations se touchaient par l'extrémité des mâts, deux ilots couverts de verdure par le sommet des arbres.

Les îles voisines prenaient les contours les plus variés et les plus féeriques ; des clochers, des dômes, des minarets, des palais, des tours, des murailles s'élevaient graduellement dans un lointain vaporeux, pour de suite faire place aux dessins les plus bizarres.

Tout cela était baigné dans une atmosphère d'une douceur délicieuse, qui fondait les contours de tous les objets et leur prêtait une couleur particulière, dans des tons si chauds qu'il semble impossible de les voir jamais reproduits, par le pinceau des artistes.

Il y avait des instants ou tout disparaissait ; alors nous demeurions comme suspendus dans un milieu indéfinissable, espèce de vide apparent, à travers lequel nulle forme à nous étrangère ne se laissait voir. " *C'est comme une vision de rien !* " disait un de mes compagnons de pêche, dans son langage pittoresque. Il y eut un moment ou cet isolement de tout, fit soudainement place à une apparition réellement fantasmagorique.

Un petit canot de chasse, monté de deux hommes

nageant debout à l'aviron, s'était approché tout près de nous, sans nous voir et sans être vu. Le mirage nous le découvrit, tout à coup, arrivant sur notre embarcation ; mais dans des proportions telles que les chasseurs faisaient l'effet de deux géants, dominant notre esquif de leur taille et semblables à des ogres prêts à faire de nous leur proie. L'apparition fut si subite et si étrange que tous nous poussâmes une exclamation, ne nous rendant pas de suite compte de ce qui nous menaçait ainsi.

Ces effets de mirage, se produisant comme dans un kaléïdoscope, durèrent, avec une intensité qui variait d'un moment à l'autre, pendant environ une demi-heure. La science explique plus ou moins ce phénomène ; mais rien, de ce que peut faire ou imaginer l'homme, n'est capable de donner une idée de sa magnificence.

Jamais, pour ma part, je ne l'avais vu se manifester dans les conditions de splendeur qu'il affecta cette fois : le Père Michel était tellement de cet avis, lui aussi, que je ne l'ai presque pas rencontré de fois depuis qu'il ne m'en ait parlé.

6

LA CUISINE AU CHANTIER.

Un temps de calme, assez long pour se remettre en mémoire ce que je viens de décrire, avait suivi les derniers mots du Père Michel. Le silence était venu de ce que, comme moi sans doute, il aimait à faire passer en revue devant son imagination les visions de cette délicieuse journée.

Dis donc, François, exclama le Père Michel, en revenant de sa courte rêverie, je m'aperçois que tu t'es mis à faire quelque chose d'extra pour le souper. On ne mangera pas de *catalognes* (1) ce soir. M'est avis que ton civet ne sera pas trop chétif: du lièvre, de la perdrix et du lard bien mitonnés ensemble, ça n'est pas à jeter aux chiens ; mais il faudrait avec cela quelque chose de fine bouche, pour servir comme qui dirait de dessert. Tiens, ajouta le vieux en décochant de mon côté un coup d'œil narquois, je vais faire un *Rat-musqué.*

Or je dois d'apprendre à mon lecteur, comme je

---

(1) On connait ce gros tapis de manufacture domestique qu'on appelle *catalogne* : nos gens des chantiers ont donné ce nom de bonne humeur à des crêpes au lard qu'ils aiment assez à manger de temps en temps, mais qui ne font pas partie de leurs mets d'apparat.

J'appris alors moi même, ce que c'est qu'un *Rat-musqué à la Père Michel*, selon que dirait le menu de tous les restaurants de quelqu'importance, si les restaurateurs savaient préparer ce met succulent.

Le meilleur moyen, sans aucun doute, d'initier à ce secret culinaire ceux qui liront ces lignes, c'est de décrire le procédé, tel que je le vis pratiquer sous mes yeux par un grand maître, dans le *camp* du chantier des Deux-Rivières.

D'abord le Père Michel se lava consciencieusement les mains; ce qui n'était pas de luxe, après avoir toute la journée *manigancé la drogue* à loup-cervier, comme il nous le dit avec une franchise qui lui fait honneur.

Ceci fait, le Père Michel mit dans un grand plat de la farine dont, avec addition d'eau chaude, il fit une pâte solide; laquelle pâte, une fois à peu près confectionnée, fut étendue sur la table au moyen d'une bouteille vide. Je dois dire, pour être exact et pour être juste, que la table avait été, préalablement, recouverte d'un linge parfaitement net et saupoudré de fine fleur de farine.

L'habile artiste assaisonna de beurre cet appétissant feuillet de pâte, puis il roula le tout, avec le soin qu'un noble prend à plier ses parchemins, enveloppant dans les replis de la pâtisserie la copieuse

couche de beurre qu'il y avait déposée. La masse fut ensuite pétrie, incorporée et arrangée dans la forme voulue.

A cette phase du procédé, le Père Michel mit sur le feu un grand chaudron dans lequel il versa un peu d'eau, pour y déposer l'énorme gâteau de pâte qu'il arrosa incontinent d'un grand pot de mélasse.

Le tout n'avait point été longtemps sur le feu qu'une odeur de *tire* se répandit dans la cabane, en un fumet délicieux.

La cuisson terminée, le Père Michel leva le couvert et nous montra, s'élevant triomphalement audessus d'une mare de mélasse à demi candie, le dos brun marron de son *Rat musqué.*

Or le *Rat musqué* du Père Michel avait, je vous l'affirme, une apparence superbe et, je puis ajouter, un gout délicieux, comme j'eus l'occasion de le constater un peu plus tard.

7

LA RENTRÉE AU CAMP.

Les apprêts du repas n'étaient pas encore tout à fait terminés que le Contremaître arriva. Après avoir donné ses derniers ordres pour clore les travaux de la journée, il revenait au *camp*, afin de s'assurer

que tout était bien de ce côté, et présider à l'arrivée des travailleurs et des voitures.

Je n'ai pas besoin de dire que j'offris mes devoirs au maître du logis et que j'en fus reçu, avec cette politesse et cette hospitalité faciles qui distinguent l'homme *de bon sang*, faisant les honneurs de sa maison.

Bientôt arrivèrent, par petites escouades, les travailleurs fatigués, affamés, bruyants et joyeux. Ils déposaient les haches, les pelles et les raquettes en bon ordre autour du camp, dételaient les chevaux, et les menait à l'écurie pour leur donner les premiers soins; puis enlevant, avec leurs couteaux de poche, la neige attachée à leurs habits, ils entraient les uns après les autres dans le *camp*.

J'échangeai des poignées de main avec tous ces braves gens et, pendant que François aidé de quelques uns des plus jeunes achevaient de préparer la table, je répondais aux mille questions qui m'étaient faites. La conversation roulait sur les nouvelles de *la Paroisse*, sur les fêtes de Noël et du jour de l'an, les mariages et les morts.—" Y a-t-il longtemps que vous avez vu " mes gens" ? était une question que chacun me posait à son tour, aussitôt qu'il en trouvait la chance sans interrompre personne. Puis on *jâsait* d'affaire et d'autres.

Il y a vraiment du plaisir à prendre ainsi sa part de la vie intime de notre population des campagnes. Je ne veux pas d'autre preuve de l'amabilité du caractère de nos campagnards, en général, que l'affection qu'ils savent inspirer à tous les *étrangers bien élevés* qui ont vécu dans nos paroisses : il n'y a pas un gentilhomme de bon aloi, de quelque nation qu'il soit, qui, ayant fréquenté nos habitants, n'en ait conservé un bon souvenir.

Tâchons que ce cachet de distinction ne se perde pas.... Le canadien doit rester ce qu'il est, à peine de descendre au dernier rang ; car c'est la loi..... On tombe de sa hauteur !

Veut-on savoir ce qui arrive, quand on perd de vue cette vérité ? Comparons le vrai canadien qui se souvient de son catéchisme, avec cet extérieur honnête, cette politesse aisée, cette réserve de bon goût, ce savoir vivre qui devine ce qui est convenable, ce respect des hommes et des choses.... Comparons le avec cet être que je nomme à regret, un canadien *yankéfié*, qui affecte de ne parler qu'anglais, ne salue plus les prêtres, prend la grossièreté pour de l'indépendance, l'ânerie bruyante pour du savoir, le nasillement pour un parler aimable, la vulgaire audace pour de l'importance ; qui bavasse à tous et de tout avec un ton détestable de prétentieuse contention.... En un mot, un vrai Gros Jean qui veut en montrer à son curé, l'être le plus sot et le plus maussade !

Ah ! disons le souvent, et que Dieu garde notre peuple de cette contamination !

Quand le repas fut servi, le Contremaître s'alla mettre debout à la tête de la longue table et, s'adressant à ses deux hôtes le Père Michel et moi, il nous invita à prendre place à ses côtés ; puis jetant le dernier regard du maître sur les apprêts du repas, il dit à ses hommes : " approchez tous. " Se recueillant un peu, il ajouta : " nous allons dire le *Bénédicité.* "

L'appétit ne manquait à personne, les mets étaient excellents, la bonne humeur ne fit pas défaut, en sorte que tout alla pour le mieux. S'il resta quelque chose de ce qu'avait préparé le pauvre François, il n'en resta guère. Quand au *Rat-musqué* du Père Michel il y passa tout entier.

Le repas fut suivi de ce temps de demi repos que la nature exige, en faveur de l'estomac, pendant les premiers moments de la digestion.

Chacun savourait à loisir les délices d'une bonne pipe après le souper, et les rêveries de chacun, voltigeant comme les nuages de la fumée, étaient à peine troublées par les rares paroles d'une conversation, que personne n'avait l'air de vouloir entretenir pour le moment.

Au bout d'une demi-heure à peu près, le Contremaître se leva : " Allons mes enfants, dit-il, il faut aller soigner nos chevaux pour la nuit. "

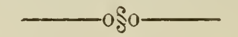
Il alla lui même présider à cette dernière opération, fit le tour du *camp*, regarda les étoiles et rentra, en nous prédisant du *temps sec* pour le lendemain.

De rechef réunis dans la cabane et le feu ayant été ranimé par une nouvelle *attisée*, quelqu'un de la compagnie qu'on avait chargé de cette mission se mit à dire :

—A cette heure, c'est le temps de conter des contes.

Alors tous, d'une voix unanime, s'écrièrent :

—Père Michel, Père Michel, contez-nous quelqu'histoire !



II.

HISTOIRE DU PERE MICHEL.

1

UN COMPÉRAGE.

Le Père Michel, qui n'avait dit mot depuis le repas et qui semblait absorbé dans ses pensées, prit alors un poste convenable et commença ainsi.

Il y a juste ce soir soixante cinq ans de cela, un seizième enfant venait de naître chez un des *gros habitants* (1) de la paroisse de Kamouraska, dans la concession de *l'Embarras.*

---

(1) Il est bon que les étrangers qui pourraient lire ces lignes sachent qu'en Canada ces mots, *un gros habitant*, veulent dire un cultivateur à l'aise.

C'était dans le temps des *bonnes années*, il y avait plus de blé alors qu'il n'y a d'avoine aujourd'hui ; les *habitants de huit cents minots* n'étaient pas rares. Mais un bon nombre abusaient de cette abondance, ne pensant qu'à manger, à boire et à s'amuser : ils croyaient que ça durerait toujours et n'avaient pas l'air à s'occuper d'autre chose. J'ai connu des habitants qui achetaient une tonne de rhum et un baril de vin, pour leur provision de l'année : la carafe et les verres avec les *croxignoles* étaient toujours sur la table, tout le monde était invité, on ne pouvait pas entrer dans une maison sans *prendre un coup.* On avait même fait un refrain que le maître de la maison chantait, dès que ses visiteurs faisaient mine de partir :

Les canadiens sont pas des fous :
Partiront pas sans prendre un coup !

C'est pour cela qu'on dit aujourd'hui d'un homme ivre et sans raison : " *il est soûl comme dans les bonnes* " *années.*"

Les fêtes étaient presque continuelles, il n'y avait, pour ainsi dire, que dans les saisons des semences et des récoltes qu'on travaillait. J'ai vu des habitants, pour n'avoir pas réparé les ponts des fossés de traverse dans la *morte-saison*, jeter dans le fossé la première charge de gerbes pour passer les autres pardessus.

Ça ne pouvait pas durer ; mais aussi plusieurs se

sont ruinés et, si les vieux de ce temps là revenaient, il y en a beaucoup qui trouveraient des faces étrangères dans leurs maisons.... C'est malheureux qu'on n'ait pas plutôt établi les sociétés de tempérance !

Les bonnes années sont rares depuis ce temps là : presque tous les ans depuis, il y a des vers qui mangent le blé et, surtout dans les paroïsses d'en haut, il n'y a quasiment plus moyen d'en cultiver. Des savants ont cherché à découvrir des *estèques* afin d'arrêter ce fléau : je leur souhaite bien de la chance ; mais il m'est avis que les mouches et les vers obéissent au bon Dieu, et qu'il les fait piquer ceux qui ont du mauvais sang, pour les guérir.

Tenez, prenez ma parole, c'est une punition et, tant qu'on n'aura pas fait pénitence, ça durera.

Je parlais de ça, l'autre jour, à un de ces canadiens que je ne peux pas souffrir, qui ont toujours des objections et ont l'air de ne croire au *Grand-Maître* que malgré eux ; il me répondit :—mais comment cela se fait-il que les américains et les gens du Haut Canada, qui ne sont pas de la religion, récoltent du blé ? —Cela se fait comme ça, que je lui dis, on corrige ses enfants, parcequ'on les aime, parcequ'on est leur père et on ne corrige pas les enfants d'un autre !....

Mais pour en revenir à mon histoire, dans ce temps-là il n'y avait pas de tempérance, et il y avait à *l'Embarras* trois habitants qui achevaient de manger

et de boire leurs biens ; comme je vous l'ai dit, chez l'un d'eux à pareil jour qu'aujourd'hui, il y a soixante cinq ans survenait un enfant, le seizième de la famille.

Il n'y avait pas six heures que l'enfant était au monde, que la maison était déjà pleine. La table était mise dans *la chambre de compagnie*, et on trinquait d'importance : on chantait force chansons, et surtout la chanson favorite des lurons de ce temps-là :

Les enfants de nos enfants
Auront de fichus grands pères :
A la vie que nous menons,
Nos enfants s'en sentiront !
Donne à boire à ton voisin ;
Car il aime, car il aime
Donne à boire à ton voisin ;
Car il aime le bon vin.
Ah ! qu'il est bon, ma commère,
Ah ! qu'il est bon, ce bon vin !

Si l'temps dur' nous mang'rons tout,
La braquette, la braquette :
Si l'temps dur' nous mang'rons tout,
La braquette et les grands clous !
Donne à boire à ton voisin,
Car il aime, car il aime
Donne à boire à ton voisin ;
Car il aime le bon vin.
Ah ! qu'il est bon, ma commère,
Ah ! qu'il est bon, ce bon vin !

Le diner commençait à durer un peu et la relevée était entamée, sans qu'on songeât à autre chose qu'à s'amuser, lorsque la malade fit venir son mari et lui dit :

—Il est temps d'aller faire baptiser l'enfant.

—Parbleu c'est bien vrai : allons, il faut aller mettre les chevaux sur les voitures, répondit le maître

de la maison. Puis ouvrant la porte de la chambre où l'on s'amusait : Ah ! ça, vous autres là, on va aller faire baptiser l'enfant .... Toi, Baptiste, tu seras compère et tu peux choisir Madeleine pour ta commère. Allons, vous autres les femmes préparez le petit pour le compérage. *Les jeunesses* allez atteler, vous prendrez la Bégonne. Tu n'as pas besoin de t'en mêler, Baptiste, les garçons mettront bien ton Papillon sur ta *cariole.* On finira le *snaque*, quand on sera de retour !

Chacun faisant sa part de besogne, tout fut bientôt prêt et les deux carioles partirent *grand train*, dans la direction de l'Eglise de la Paroisse. Le Père, seul dans sa voiture, battait la marche; par derrière venaient le compère et la commère portant l'enfant : Baptiste menait sa commère sur le devant, parceque Madeleine était pas mal large et que, de plus, les chemins étaient un peu *boulants.*

A part du petit nouveau, les autres étaient joliment *gris*, en quittant la maison ; mais arrivés à l'Eglise, heureusement, il n'y paraissait plus. Il est bien sûr même qu'ils firent des réflexions sur leur manière de vivre, et que leur conscience dût alors leur donner de bons avis : ces choses là font toujours du bien.

Après le baptême, M. le curé, qui était désolé de voir une partie de la paroisse ainsi livrée à l'ivrognerie, leur dit :—J'espère qu'en présence de ce nouveau

chrétien, de cette créature régénérée, vous ne commettrez pas de ces excès si fréquents aujourd'hui dans les fêtes de famille.

Nos gens firent une mine penaude qui ne dut pas trop rassurer le curé sur l'avenir, lui qui connaissait un peu le passé des trois paroissiens auxquels il parlait.

Au sortir de la Sacristie, le compère conduisit sa commère chez le marchand, pour acheter des rubans, des dragées et autres babioles.

De là on passa chez l'hôtellier, en compagnie d'un ami qui demeurait sur le chemin de l'Embarras. Les hommes prirent chacun une couple de coups, on fit avaler à la commère une *bonne ponce* et on partit; l'ami en tête et les autres à la suite. Pas besoin de dire que ça filait grande écoute.

Arrivés à *la montée* qui conduisait à la maison de l'ami, celui-ci arrêta sa voiture et ne voulut pas permettre aux autres de passer outre sans entrer chez lui.

—Les femmes aimeront à voir le petit nouveau, dit-il, puis vous prendrez une petite goutte pour vous réchauffer.

—Ce n'est pas possible, dit la commère qui, se sentant la tête déjà légère, avait peur d'une autre

ponce et se rappelait un peu les recommandations de M. le Curé.

—Tiens, je te dirai bien Marcel, dit le Père, j'ai peur de la *poudrerie*, voilà le vent qui s'élève....

—Ta, ta, ta, répond le maître de la maison, tout ça, ça ne veut rien dire ; on ne passe pas ainsi à la porte d'un ami sans entrer ; suivez-moi, ou bien je n'irai jamais chez vous. Marche, Pigeon !

Les trois voitures enfilent la montée à pleines jambes et.... *houo ! houo ! houo !* on arrive les uns sur les autres à la porte.

De la maison on avait vu venir les amis et on avait facilement reconnu que c'était *un compérage*. En un instant la commère est entourée, dans sa voiture, par les grandes filles du logis qui viennent prendre l'enfant.

—Est-ce une fille ?
—Non, c'est un garçon.
—A-t-il les yeux bleus ?
—Ma foi, j'en sais rien.
—La mère est bien ?
—Oui, elle est bien vigoureuse pour le temps.

—Entrez, entrez, criait Marcel ! Voulez-vous qu'on

fourre vos chevaux dedans un instant, les garçons sont ici, c'est l'affaire de rien ?

—Merci, merci, nous ne voulons être qu'une minute.

—Allons...... entrons, et les voilà dans la maison.

On secoue la neige des habits, la maîtresse aide la commère à enlever son grand châle de dessus. Déjà l'enfant est en partie développé et fait entendre ses cris, du fond du cabinet où les jeunes filles l'ont emporté pour en prendre soin.

—Ma femme, dit le maître, le poêle chauffe-t-il dans la chambre de compagnie ?

—Oui.

—Eh ! bien, fais entrer Madeleine et prépare lui un *bon sangris.* Allons, les hommes, venez prendre un coup avec une bouchée de *croxignoles.*

La commère se défend ; mais il n'y a pas à dire, il lui faut, bon gré malgré, prendre un grand bol de *sangris*, bien sucré, bien chaud et surtout diantrement fort. Les hommes prennent un coup, deux coups, trois coups, on jâse un peu, on s'oublie....

—Sapristi, dit le père au bout de quelque temps, voilà la brunante....Il faut s'en aller, allons, bonjour mes amis !

On se lève, et voilà bientôt nos gens prêts à partir.

En ouvrant la porte une raffale fait entrer la neige jusque dans la maison. En descendant le perron la commère glisse sur le croupion, mais les os sont loin, il n'y a rien de cassé, et *bonheurement* ce n'est pas elle qui porte l'enfant en ce moment.

Les voitures, et les chevaux qui tremblent à la bise, sont déjà couverts de neige par la poudrerie : le vent souffle dur.—Bigre de temps, dit Baptiste, mais heureusement qu'il n'y a pas loin !

Les deux hommes tournent leurs chevaux du côté du chemin, on installe la commère du mieux possible dans la voiture, l'on dépose le petit bien soigneusement enveloppé sur ses genoux, et....peti-petan, peti-petan, petit-petan..... voilà qu'on gagne le logis.

Il ne fait pas encore tout à fait noir ; mais le vent soulève la neige et la chasse devant lui, on distingue à peine les maisons et les granges à travers le brouillard épais. La poudrerie tourbillonne dans les champs et sur la route.

La neige s'amoncèle le long des clôtures, le chemin s'emplit. Il y a des instants ou l'on ne voit que les balises de chaque côté de la voie tracée, et d'autres instants où l'on ne voit rien du tout.

Les voitures ne touchent plus la neige battue et durcie que par intervalles ; le reste du temps, elles sont bercées sur l'élément floconneux et mobile amoncelé par petits monticules.

Le gresil, porté par le vent, se joue comme un lutin de tous les êtres exposés à ses tracasseries : il frappe les joues, pince le nez, s'introduit dans les yeux, dans les oreilles ; il siffle, bourdonne, s'éloigne, revient en pirouettant, fait les cent coups, sous lesquels les plus fiers sont obligés de courber la tête.

Et durant tout ce temps nos gens sont à peine capables de se rendre compte d'eux mêmes, pendant que, *le cou en roue*, Bégonne et Papillon affrontent bravement l'orage.

A la maison on commence à être inquiets et à se demander :—que font-ils? Mais les chevaux canadiens sont de fines bêtes et les voitures et attelages de nos habitants des meilleurs.

Enfin le Père arrive le premier.

—Mais qu'avez-vous fait, lui demande-t-on? La pauvre mère est inquiète ; où sont donc les autres avec l'enfant ?

—Ils viennent par derrière. Dame, la Bégonne ne se laisse pas piler sur les talons ; c'est qu'elle en débite du chemin cette jument là, quand on la laisse faire.

Quelques instants après quelqu'un crie :—les voilà, les voilà ! En effet, la voiture s'arrête devant la

maison : la commère a un peu, beaucoup même de peine à *débarquer*, elle entre cependant conduite par son compère.

—Mais comme te voilà équipée ; tu as de la neige partout !.... Et le petit, le petit, où est donc le petit ?

La commère, abasourdie et n'y étant plus, ne savait que répondre, lorsque Baptiste un peu plus à lui même expliqua :

—Tiens, je m'en étais pas aperçu : il faut que Madeleine l'ai laissé tomber, par mégarde, dans le *banc de neige*. Dame, Papillon avait le diable au corps et il n'y avait pas moyen d'en venir à bout. Mais ce n'est pas loin que nous avons *versé*, c'est à la barrière en prenant la montée.

Cinq ou six hommes partirent à l'instant et revinrent, je ne sais pas si je dois dire heureusement, avec l'enfant trouvé dans la neige qui dormait encore tranquillement, quand on l'apporta à la maison. Le petit ne s'était pas plus aperçu de sa chute que son parrain et sa marraine.

Il y a de cela soixante cinq ans ce soir, répéta encore le vieux conteur, et ce petit nouveau là.... C'était moi !

L'histoire de mon compérage, ajouta le Père Michel, a été l'histoire de ma vie. Ballotté de côté et d'autres, j'ai fait bien des plongeons et des culbutes pour arriver où j'en suis ce soir, pas plus riche que vous voyez !.... Mais après tout, qu'est-ce que cela fait ? " On n'en emporte ni plus ni moins dans l'autre " monde. "

Le Père Michel se tut et alluma sa pipe qu'il n'eut pas le loisir de fumer bien longtemps. Nous le priâmes bientôt de continuer son histoire, ce à quoi il consentit avec sa bonne humeur et sa complaisance ordinaires.

2

LE FOLLET DE LA MARE-AUX-BARS.

Les aventures de mon baptême, reprit le Père Michel, sont assez drôles à raconter ; mais c'est comme bien d'autres choses de ce genre là, c'est plus gai de loin que de près. Ma pauvre mère, qui était une bonne chrétienne, en avait été bien attristée : puis elle voyait, aussi avec chagrin, dissiper dans de

folles dépenses une honnête aisance, fruit de bien des travaux et des économies ; car il est bon de vous dire que le temps de ces fêtes-là n'avait commencé que depuis peu d'années. Mon Père, qui était bon au fond et qui aimait sa femme, la voyant se chagriner ainsi se mit à pleurer ; il finit par faire à ma mère des promesses que celle-ci s'empressa d'aller lui faire accomplir, à l'Eglise, dès qu'elle put sortir.

De ce moment, on tâcha de mettre ordre aux affaires de la maison ; mais il était trop tard ! Après quelques années d'efforts inutiles, mes parents aimèrent mieux vendre de suite le bien paternel et payer leurs dettes que de se mettre, en retardant plus longtemps, dans l'impossibilité de se libérer. Ils acceptèrent avec courage leur infortune et mon père tâcha de réparer, auprès des enfants, le tort des mauvais exemples qui leur avaient été précédemment donnés. J'espère bien que Dieu a pardonné à l'âme de mon père, comme je lui pardonne, ajouta le Père Michel avec émotion !

A mesure que mes frères et sœurs venaient d'âge à gagner leur vie, ils se mettaient en service chez les habitants, mais toujours dans la paroisse de Saint Louis.

C'est curieux comme on a de la peine à s'éloigner de sa paroisse ! C'est-à-dire, plutôt, que c'est bien

naturel. Avec cela que c'est beau le *Faubourg* (1) de Saint-Louis et toute la paroisse de Kamouraska. Il me semble voir en ce moment le Cap-Blanc, les côtes de Paincourt, l'Eglise, le Cimetière, le Presbytère, le Petit-cap, les anses ; puis ces cinq îles que j'ai tant de fois visitées !.... Tenez, j'ai bien voyagé et je n'ai rien vu qui soit plus beau que cet endroit là !

A mon tour je dus quitter mes parents ; mais au grand contentement de ma chère défunte mère, c'était pour aller m'engager chez M. le Curé. J'avais douze ans, c'était l'année de ma première communion. Ma besogne était de servir la messe, de faire les commissions et d'aider aux travaux de la maison, sous les ordres de la ménagère qui me montrait à lire et à écrire.

Je passai ainsi cinq ans, dont je me souviendrai jusqu'à la mort et que je bénirai toute ma vie ; mais je ne pouvais pas toujours rester au presbytère, parceque je n'étais pas le premier venu et qu'il n'y avait pas de l'ouvrage pour deux hommes.

M. le Curé avait un autre engagé, qui était

---

(1) Dans certaines parties du pays on nomme le village *faubourg ;* on se sert de l'expression *les villages*, pour désigner les concessions sises en arrière du *rang du bord de l'eau :* ainsi on dit : *le village du deuxième, du troisième* (en sousentendant le mot *rang*.)

avec lui depuis longtemps ; en sorte que lorsque j'eus atteint ma dix-septième année, le bon prêtre m'appela un jour et me dit :—Michel, tu es d'âge maintenant à gagner des gages plus élevés que ceux que je puis te donner : un enfant me suffit avec Ambroise et, toi, te voilà maintenant un homme. Je ne te chasse pas, mon pauvre Michel, ajouta-t-il, mais si tu trouves meilleur, profites-en et sois toujours un bon chrétien, partout où tu iras. Souviens toi qu'à part le Ciel, tout le reste ne vaut pas la peine qu'on se donne pour l'obtenir.

Il m'en coutait un peu de laisser le presbytère ; mais je comprenais bien les raisons de M. le curé, je pris donc de suite mon parti. Je me sentais du gout pour la mer et les bois, je m'engageai chez le seigneur de Kamouraska, pour tendre et soigner les pêches du domaine et des îles.

Nous étions deux à cette besogne et, la plupart du temps, nous demeurions sur l'*Ile-aux-patins* où nous avions une petite maison. Nous voyagions presque tous les jours de terre ferme à l'île, et de l'île à terre ferme, faisant la traverse, qui est d'une petite demi-lieue, tantôt en *flatte* (1) à haute marée, tantôt à pied ou en voiture à marée basse.

---

(1) Espèce de canot plat, quelquefois assez grand, que les pêcheurs français des Bancs et de Miquelon appellent *Ouari*, et qui a pris en Canada le nom employé ci-dessus de *Flatte*, qu'on a fait masculin.

Il y avait deux ans que j'étais engagé au domaine, occupé l'hiver à *aller au bois*, et toute la belle saison à la pêche comme je viens de le dire, lorsqu'arriva l'événement que je vais vous raconter.

Un *coup de temps* avait une nuit fort endommagé notre pêche de l'Ile-aux-patins ; la mer en se brisant avait emporté une partie des matériaux : pour réparer les avaries il fallait avoir du secours de terre ferme. Je traversai donc *de mon pied* à la marée du matin, avec l'intention de revenir à la marée du soir. Comme je ne pouvais me mettre en route qu'assez tard et qu'il ne devait pas y avoir de lune cette nuit là, je recommandai, à mon camarade qui restait sur l'Ile, de tenir le fanal allumé à la fenêtre de notre cabane, au temps de notre retour, pour nous servir de phare. Si vous vous êtes trouvés sur la mer à prendre un petit havre, ou bien sur une batture, par une nuit sombre, vous devez savoir si c'est difficile et embarrassant de s'orienter et, par conséquent, combien cette précaution d'avoir une lumière pour se guider était nécessaire.

Je passai la journée au domaine à préparer ce qu'il nous fallait emporter. L'engagé, qui devait venir nous aider avec un cheval, était un jeune homme du nom de Ouellet, que ses infortunes et son air habituel de tristesse avaient fait surnommer *Ouellon-le-malheureux.*

Comme la voiture que devait conduire Ouellon était chargée, il partit seul aussitôt que la marée le permit, me disant :—Tu me rejoindras toujours bien, ainsi je n'ai pas besoin de t'attendre.

Ouellon connaissait le chemin aussi bien que moi, il pouvait se guider sur la lumière de l'Ile ; il était du reste très prudent, très adroit et très courageux : cependant, comme il vaut mieux être deux dans ces circonstances et que quelque chose pouvait arriver à son cheval ou à sa voiture, je me hâtai de partir pour le rejoindre.

Quand je m'engageai sur la batture, Ouellon avait fait assez de chemin, pour que je ne pus rien entendre du bruit de sa marche. Je précipitai le pas...après avoir marché quelque temps, je prêtai l'oreille et ne tardai pas à distinguer, au milieu du silence qu'aucun bruit ne troublait, le *clapotement* des pas du cheval de Ouellon dans les flaques d'eau. Puis notre lumière de l'Ile-aux-patins était toujours là devant nous.

J'étais maintenant un peu rassuré, la voiture était encore loin ; mais au cas d'accident mon secours ne tarderait pas à arriver, et la distance diminuait toujours. Malgré cela, je ressentais un malaise secret : le serein de la nuit me faisait froid au cœur, et l'obscurité était telle qu'il me semblait qu'il n'y avait que Ouellon et moi dans le monde, tant me paraissait

immense le vide que les ténèbres faisaient autour de nous.

Je marchais depuis quelques instants tête baissée, absorbé dans mes idées qui roulaient des fantômes, lorsque relevant la tête je vis devant moi deux lumières à petite distance l'une de l'autre, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest.

J'écoutai attentivement pour savoir si j'entendrais encore le *clapotement* du cheval de Ouellon: effectivement je l'entendis dans la direction de la lumière de l'Ouest.

Tiens, me dis-je, j'allais trop à l'Est: la lumière de ce côté vient, sans doute, de quelqu'embarcation qui se sera arrêtée au bas des îles. Je pris donc un peu plus à l'Ouest, vers la lumière sur laquelle se dirigeait la voiture, et marchai sans nouvelles préoccupations.

Je marchais bon pas et je commençais à trouver que le chemin était plus long que de coutume, et la lumière bien lente à se rapprocher, quand je m'arrêtai tout à coup, en entendant à une petite distance devant moi un souffle comme celui d'un marsouin : au même instant je vis une grosse lumière dans la direction du large.—Est-ce qu'il y aurait un feu sur l'Ile-brûlée me demandai-je, et serai-je rendu au point d'entendre souffler le marsouin au large de l'Ile aux Corneilles ?

Quelle lumière est donc là devant moi ? Tournant alors la tête à droite, je vis à l'Est une faible lumière que je compris bien être celle de notre demeure.

La Mare-aux-bars, m'écriai-je avec effroi !

La Mare-aux-bars est une grande fosse très profonde, située au bout d'en bas de l'Ile-aux-Corneilles laquelle, naturellement, reste pleine d'eau a marée basse. Toutes les histoires que j'avais entendu raconter sur cet endroit dangereux me passèrent en un instant par la tête comme un tourbillon, lorsque je vis tout à coup disparaître, comme un feu de Saint-Elme, la lumière extraordinaire dont j'ai parlé.

Mais quel était ce bruit que j'avais entendu ? Je savais que les bords de la Mare-aux-bars sont trompeurs, aussi ne m'en approchai-je qu'avec précaution, en sondant devant moi avec le bâton que je portais à la main.

Je ne fus pas longtemps sans tout deviner ; car bientôt j'entendis renâcler distinctement le cheval de Ouellon-le-malheureux : l'animal se débattait dans la mare, dont il essayait en vain de gravir les bords raides et glissants.

Son conducteur était-il vivant ? Dans ce cas j'étais bien disposé à faire l'impossible pour le secourir, et je me mis de suite à dérouler une corde que je portais autour de moi.

J'appellai Ouellon, je mis l'oreille au guet, cherchant à me rendre compte de tous les bruits qui me venaient de la fatale mare ; mais Ouellon ne répondait pas, et bientôt le cheval lui même cessa de lutter avec le gouffre. Le silence règnait de nouveau sur la batture.

Le follet, car c'était lui qui venait de disparaître, le follet avait fait noyer *le malheureux.*

Je ne pouvais rien faire, puis la marée montante me forçait à quitter la batture. Je me jetai à genoux, remerciai Dieu de m'avoir préservé, dis un *De Profundis* pour l'âme du pauvre Ouellon, et pris en pleurant le chemin de l'Ile-aux-patins, où nous attendait mon compagnon. Je trouvai mon camarade jouant du violon, tant il était loin de s'attendre au malheur que j'allais lui annoncer.

Le lendemain nous allâmes à la Mare-aux-bars, pour tâcher de découvrir le corps de notre infortuné Ouellon ; mais nous ne pûmes y réussir. Le cheval et la voiture furent portés par les courants dans l'anse du Cap-blanc, où ils furent trouvés quelques jours après l'accident. Je ne sais pas si la mare a rendu le cadavre de sa victime ; mais je n'en ai jamais eu de nouvelles.

Ouellon-le-malheureux était un brave garçon, aimé de tous malgré son peu de gaieté : il avait toutes les

bonnes qualités : il n'y avait pas huit jours qu'il avait communié quand il se noya. C'était une vraie brebis du Bon Dieu, pour qui toutes les afflictions de ce monde semblaient faites, et il les acceptait toutes sans murmurer. Ouellon n'était pas si malheureux qu'il en avait l'air, après tout !

Le séjour de l'Ile-aux-patins était devenu pour moi presqu'insupportable, à la suite de cet accident. Chaque fois que je me trouvais seul sur la batture le soir, il me semblait voir se dresser devant moi le fantôme du *malheureux.* Je n'avais pas peur du pauvre garçon ; mais ça me rendait triste. Si bien que je ne voulus pas renouveler mon engagement à l'expiration de mon marché.

3

LE FEU DE LA BAIE.

Au printemps suivant, je partis pour la Baie-des-Chaleurs avec des gens de Paspébiac, dont la goëlette avait hiverné à Kamouraska.

C'est en descendant, cette fois là, que je fus témoin

d'une chose dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler ; un combat entre la baleine d'un côté, l'*espadron* et le *fleau* (1) de l'autre.

Notre goëlette était *encalmée* par le travers des Capucins. On voyait, devant nous à petite distance, deux baleines qui jouaient sur l'eau ; elles plongeaient en élevant droit en l'air leurs grandes queues fourchues ; on entendait leur souffle et on apercevait les jets d'eau qu'elles lançaient, en respirant.

Nous étions à les examiner tranquillement, lorsque tout d'un coup elles se mirent à bondir avec violence, en poussant des mugissements terribles : puis on vit autour d'une des baleines, l'autre avait disparu, un gros objet noir qui s'élevait et se rabattait, comme le fléau d'un batteur en grange.

La baleine, voyez-vous, a deux ennemis que je viens de vous nommer : ces deux ennemis s'associent ensemble pour attaquer le monstre. C'est que ce n'est pas une petite affaire que de déclarer la guerre à une bête comme celle-là. Mais c'est pour vous dire que

---

(1) Ces noms sont ceux que donnent nos marins du golfe à l'espadon et au dauphin-gladiateur. Ce dernier a, sur le dos et près de la tête, une énorme nageoire presque rigide qui fait équerre avec son corps. Ces dauphins attaquent la baleine par troupes : les culbutes qu'ils exécutent autour d'elle et la violence de leurs mouvements font l'effet décrit par les marins qui en ont été témoins.

chaque chose à son maître dans le monde ; car la baleine, malgré sa gueule immense, malgré ses nageoires puissantes et sa redoutable queue, la baleine meurt toujours dans ce combat.

L'espadron attaque le premier, il enfonce son dard dans le ventre de la baleine : le fléau vient ensuite et la mord et la frappe de tous les côtés. Cette fois là, on put voir à notre aise cette terrible bataille ; car elle se passait à peu de distance de la goëlette, et la baleine se dirigeait de notre côté, dans le moment où elle fut attaquée.

Il fallait entendre les *geins* déchirants de la pauvre baleine : il fallait voir les bonds prodigieux qu'elle faisait. L'eau jaillissait, comme des trombes, tout autour des combattants. Le fleau s'élançait contre la géante et tapait dessus en *se dédoublant.*

Ils vinrent passer assez près de nous, pour qu'on put voir, à travers le *volin*, les jets de sang que soufflait la baleine ; la mer en paraissait teinte à plusieurs arpents à la ronde. Enfin il arriva un moment que la baleine, se soulevant presque toute entière hors de l'eau par un effort désespéré, tourna presque sur elle-même : nous vîmes se dresser droit en l'air l'un de ses ailerons énormes ; nous pûmes apercevoir l'espadron attaché par son dard à son ventre blanchâtre. Le colosse retomba ensuite de toute sa masse rouge,

de sang, plongea *à pic* dans l'abîme, et tout disparut.

Le combat s'est sans doute continué au fond de la mer ; mais n'a pas pu durer bien longtemps. Toujours est-il que nous ne vîmes rien reparaître, malgré le soin que nous mettions à examiner la surface des eaux de tous les côtés.

C'est une singulière créature que la baleine. Il y a pourtant eu un temps où ces masses vivantes se promenaient dans l'endroit même où nous sommes : un temps où presque tous le pays était sous l'eau et faisait partie de la mer ; car j'ai vu des os de baleine sur le Mont-commis, en arrière de Sainte-Luce. C'est un crâne de baleine qui est là ; il est situé dans une petite coulée sur le flanc de la montagne, à environ mille pieds audessus du fleuve. Je l'ai vu de mes yeux, et je ne suis pas le seul qui l'ait vu et touché ; et puis tout le long de la côte, dans les champs, vous pouvez déterrer des charges de navires d'os de baleines.

Mais je reviens à mon histoire. Je demeurai trois ans dans *La Baie :* l'été je faisais la pêche à la morue et l'hiver j'allais à la chasse, avec les sauvages de Cascapédiac et de Ristigouche.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce que c'est que cette vie là ; mais je vais vour raconter une aventure qui m'a bien surpris quand elle m'est arrivée : aujourd'hui je n'en ferais presque pas de cas.

Nous revenions une nuit du Banc-de-Miscou, après une absence de deux jours ; nous étions trois dans une grande berge. Nous courions dans le moment Ouest sud Ouest, par une grande brise de vent d'Ouest, en pinçant les vents pour prendre Paspébiac du retour de notre bordée ; lorsque nous apperçumes, sous le vent, une clarté qui n'avait pas l'air de la lumière ordinaire d'un bâtiment.

Cette clarté n'était pas très loin de nous, elle s'avançait même de notre côté, comme pour passer à notre arrière gouvernant nord, et elle grandissait toujours. Il nous parut bientôt que c'était un navire en feu et nous distinguions même la mâture à la lueur des flammes ; puis le navire s'arrêta, n'offrant plus l'aspect que d'un vaste brasier.

C'est tout de même un navire qui brûle, nous dîmes nous, entre nous autres, en mettant notre berge tout à fait dans le vent pour mieux examiner. C'est drôle qu'ils aient continué de marcher pendant que l'incendie commençait à se déclarer ; mais enfin c'est clair qu'il y a là un malheur : Il faut y aller. Qui sait si ces gens là n'ont pas besoin de nous, leurs chaloupes sont peut-être mauvaises, trop petites pour tout le monde, peut-être ?

Nous changeames donc de route et, arrivant grande écoute, nous nous dirigeames vers le navire en feu qui pouvait être comme à une lieue de nous.

—Entends-tu comme *des cris en peine*, me dit un de mes camarades, après quelques minutes de marche.

—Non, lui répondis-je ; mais j'ai un curieux bourdonnement dans les oreilles.

—M'est avis, dit au bout de quelque temps mon second compagnon qui était au guet à l'avant de la berge, m'est avis que le navire en feu s'éloigne de nous à mesure que nous avançons.

Nous allions tout de même, cependant. J'étais à la barre ; je tenais toujours la même course, malgré que nous ayons parcouru plus d'espace que n'en comportait l'éloignement d'abord supposé du navire en feu.

Il y avait environ une heure que nous avions changé de route, et le navire paraissait aussi loin de nous qu'au premier moment.—Bordons, criai-je à mes camarades, c'est comme rien, il y a du sorcier là dedans, et mettant toute la barre à lofer j'envoyai auprès du vent.

Au même instant le feu, que nous regardions constamment, se dispersa en mille flammèches de toutes les couleurs et disparut.

Je ne pense pas qu'il se soit dit ensuite un seul mot dans la berge, avant d'arriver au banc de Pasbébiac.

Il me semblait qu'une haleine brûlante me soufflait dans la figure, et je crois vraiment que j'ai senti une odeur de soufre.

Enfin, vous me direz ce que vous voudrez ; mais cela n'est pas naturel !

Arrivés à terre et tous les jours suivants, rien de plus pressé que de raconter notre aventure. La chose n'était pas tout à fait si nouvelle pour les gens de l'endroit que pour moi et mes associés de ligne, qui n'étions pas nés dans la place.

" C'est *le Feu de la Baie* nous dit un vieillard acadien; mais il y avait longtemps qu'on ne l'avait pas vu, il était presqu'oublié : on n'en parlait plus de ce côté ci de la Baie. Les gens de l'autre côté, surtout à Caraquette, en parlent toujours, parceque c'est par là surtout qu'il se montrait, même pendant l'hiver au milieu des glaces.

" Ce feu a commencé à paraître pas longtemps après *le grand dérangement* de nos gens par les anglais, ajouta le vieillard. Je pense que c'est quelqu'étincelle de l'incendie de nos maisons qui a allumé ce feu là. Soyez sûrs qu'il y en a, dans ces flammes, qui sont tourmentés pour de gros péchés. Ah ! le Bon Dieu est juste, et on ne se moque pas de sa justice comme ça ! "

On pensera ce qu'on voudra de cette affaire ; mais moi je suis de l'avis du vieux *cayen* : il y a *du goddam* là dedans !

Les anglais ont fait le diable dans l'Acadie et sur les côtes de la Baie ; ils ont tué, pillé, brûlé et le diable leur rend ce qu'ils lui ont prêté. Le bâtiment qui brûle du feu de la Baie, car c'est un navire, j'ai

distingué sa mâture à la lueur des flammes, est un des bâtiments des anglais dont *Charlot* s'est emparé et qu'il grille à la régalade.

Puis ce n'est pas la seule chose qu'on voit dans ces endroits, de ce genre là. Croyez-vous que c'est la mer toute seule, par exemple, qui a monté la coque du *naufrage anglais* bien audessus des plus hautes marées, au Cap Désespoir. Et ces cris, ces lamentations que plusieurs ont entendues, par le travers du *banc vert* et du *banc des orphelins !* Non, tout cela n'est pas naturel, le vieux avait raison ; c'est un grand châtiment qui se poursuit dans ces parages ! Enfin vous en croirez ce que vous voudrez, ce n'est pas un article de foi ; mais pour le Feu de la Baie je l'ai vu comme je vous vois, et je m'en crois.

A propos d'anglais encore, je vais vous raconter l'histoire de *Coundo* (1) le sauvage. Vous allez voir que celui-ci n'avait malheureusement pas remis sa cause entre les mains de Dieu, comme les bons acadiens.

---

(1) Le mot *Coundo* veut dire pierre, en langue micmac : donné à un homme, il répond à nos noms de famille français, Lapierre, Laroche.

4

LE PASSEUR DE MITIS.

J'étais si bon ami avec les sauvages qu'il ne s'en est guère manqué que je me sois *mis sauvage* (1), comme mes amis Fitzbac et Lagorjendière que vous avez tous connus. Vous me croirez si vous voulez ; mais je vous dis qu'il n'y a pas d'homme plus heureux qu'un bon sauvage.

J'aimais tant cette vie là que j'abandonnai tout à fait la pêche à la morue, pour vivre entièrement avec les micmacs. Or, vous savez que les sauvages sont comme les caribous, ils ne s'arrêtent jamais, ils marchent continuellement : pendant quelques hivers et deux années entières j'ai fait la chasse avec eux, j'ai parcouru tous les bois et toutes les rivières, depuis la Baie-des-chaleurs jusqu'à la rivière Rimouski.

J'étais associé, à l'époque dont je parle, avec un sauvage du nom de Noël, et dans le moment nous étions à la rivière Mitis à darder le saumon. Une

(1) *Se mettre sauvage* est une expression consacrée, à l'occasion du petit nombre de canadiens et d'européens qui ont adopté la vie des bois et des côtes, en s'associant aux tribus aborigènes auxquelles leurs familles sont devenues incorporées.

fois, après avoir *flamboté* (1) une partie de la nuit, nous fumions notre pipe dans la cabane au bord de la rivière avant de nous coucher, lorsque Noël me dit :

—Sais-tu ce qui s'est passé ici, il y a plus que trente ans ?

—Non, lui répondis-je.

—Eh ! bien, je vais te le dire, reprit Noël.

Voici donc ce que Noël m'a conté en micmac et que je vais vous traduire en français.

A l'arrivée des anglais dans le pays, il y eut une bataille entre des navires français et des navires anglais, à l'embouchure de la Ristigouche. Les anglais étaient plus nombreux, ils eurent le dessus et firent une descente à terre après le combat.

La pointe de Ristigouche était habitée alors comme aujourd'hui : il y avait un village micmac et un petit village acadien. Comme les acadiens et les micmacs avaient pris part au combat, dans le service de quelques batteries érigées sur la pointe, les anglais mirent le feu aux maisons et aux cabanes des deux

---

(1) Le mot *Flamboter* veut dire faire la pêche de nuit, dans un canot qui porte un flambeau d'écorce ou de bois résineux à son avant. Un homme à l'arrière du léger canot dirige la course, un autre à l'avant, armé d'un harpon ou *nigogue*, cherche des yeux le poisson, à la lumière du flambeau, et le *darde* dès qu'il l'aperçoit en position favorable. Les micmacs sont les plus habiles *dardeurs* du Canada.

villages, et donnèrent la chasse à toute la population qui prit la fuite vers les bois, emportant le peu qu'ils avaient pu sauver des choses les plus nécessaires à la vie.

Un sauvage du nom de *Coundo* vit tomber morte à ses côtés, frappée par une balle anglaise, sa femme, qui menait par la main un petit garçon orphelin adopté par eux, en l'absence d'enfants leur appartenant.

Coundo avait un caractère fier et superbe, c'était un vrai guerrier sauvage que la religion n'avait pas tout à fait dompté. Dans l'accès de sa rage et de son ressentiment, il voua sa vie à la vengeance.

Il ne voyait pas dans un avenir bien prochain de chance probable de se venger à sa guise ; mais un sauvage sait attendre. Il attendit, et en attendant il élevait son fils adoptif dans les idées qu'il nourrissait, afin d'augmenter les moyens de satisfaire la haine qui le dévorait, guettant son heure avec cette patience qui caractérise sa race.

Il se passa plusieurs années sans que Coundo eut pu trouver une occasion favorable à l'exécution de ses projets. Elle se présenta enfin.

Les anglais avaient établi des relations commerciales avec la Baie-des-chaleurs, et ils commençaient à former des établissements dans la Gaspésie. Dans ce temps là il n'y avait pas de bateaux à vapeurs, et

le moyen le plus prompt et le plus sur de communiquer avec ces endroits était de passer par Mitis, en suivant le sentier des sauvages jusqu'au lac Matapédiac ; puis de là, par un autre sentier et à la raquette en hiver, par les lacs et les rivières et en canot l'été, jusqu'à Ristigouche. C'est encore aujourd'hui la route que suit la poste, avec cette différence que le chemin est un peu plus large que le sentier des *plaques*.

Coundo se dit à lui même : voilà mon heure arrivée! Son petit sauvage, qu'il appelait *Byette*, avait alors seize ans et c'était déjà un assez rude gaillard.

Prenant froidement ses mesures, Coundo alla s'établir en compagnie de Byette sur les bords de la rivière Mitis. Il fit savoir partout qu'il se chargeait de faire passer la rivière et le bois jusqu'à Matapédiac, où il y avait d'autres guides, à tous les voyageurs qui désiraient aller à Ristigouche.

Pendant un an, tous ceux qui se confièrent à Coundo n'eurent qu'à se louer de son zèle, de son habileté, de ses attentions et de sa diligence à les servir. Bref, sa réputation était faite ; on disait à tous ceux qui voulaient se rendre dans la Baie-des-chaleurs.—Allez trouver *Coundo le passeur de Mitis.*

Un jour se présente à la cabane du passeur un bourgeois anglais : il demande à Coundo si ce n'est pas lui qui a servi de guide à un de ses amis qu'il nomme, l'année précédente : sur la réponse affirmative

du sauvage, il l'engage pour le conduire à Matapédiac.

On partit et tout alla à merveille pendant quelques heures; mais une fois enfoncé dans le bois, Coundo dit à l'Anglais :

—Arrêtons ici.

—Pourquoi, dit l'anglais.

—Parceque je suis fatigué. Il y a longtemps que je suis fatigué. Tiens j'ai une douleur là! il mettait la main sur son cœur. Puis il s'assit en soupirant, sur un tronc d'arbre renversé.

L'anglais s'assit sur le même arbre, pendant que Byette avait l'air de mettre en ordre le bagage et les autres effets, déposés tout près de Coundo.

—Tu es anglais, toi, dit le sauvage à l'étranger ?

—Oui, je suis anglais.

—Ton père était anglais ?

—Oui, mon père était anglais.

—Ta mère était anglaise ?

—Oui, ma mère était anglaise.

—Ils sont morts tes parents ?

—Oui, ils sont morts.

—C'est dommage ! As-tu une femme ?

—Non, je ne suis pas marié.

—C'est dommage, répéta une seconde fois Coundo.

—Mais, dit l'anglais, pourquoi me tiens-tu cet étrange langage, et pourquoi me regardes-tu fixement ainsi.

—Je vas te le dire, répliqua Coundo parlant toujours tranquillement et mesurant chaque parole. Il y a neuf ans, Byette que voici avait sept ans, il a tout vu ; il y a neuf ans j'avais une femme, j'avais un vieux père et une vieille mère : jusque-là nous avions vécu heureux, allant partout où cela nous plaisait et retournant à Ristigouche, de temps à autre, pour revoir nos gens de la même nation ; tranquilles partout, bons amis avec les canadiens, les acadiens et les français. Il y a neuf ans ma femme a été tuée, ensuite mon père est mort de misère, ensuite ma mère est morte aussi de misère et de chagrin. J'ai tout vu ça, moi !.... Sais-tu qui a tué ma femme ? Sais-tu qui a fait mourir mon père et ma mère de misère et de chagrin ?

Sans attendre de réponse, Coundo s'étant levé se posait en face de l'étranger et, prenant des mains de Byette son fusil tout armé, il ajoutait :—C'étaient des anglais comme toi !.... Au même moment le malheureux voyageur tombait mort sous la balle de Coundo.

Le terrible micmac tua ainsi, avec la même froideur et la même férocité deux autres anglais ; puis il prit les bois pour n'être pas appréhendé ; toujours accompagné de Byette qui, sauf le respect dû à son baptême, était un véritable payen. Ils vécurent tous

les deux dans l'intérieur du pays, comme des ours, pendant quelques années.

Coundo avait un frère, plus jeune que lui qui, comme les autres micmacs, était venu de nouveau habiter le village de Ristigouche.

Un jour, c'était la veille de la fête de Sainte-Anne, on vit arriver un canot monté de trois hommes : il venait du haut pays, par la rivière Ristigouche, Dans ce canot étaient *Coundo*, malade au point de se traîner à peine, son frère et *Byette.*

Le lendemain le Missionnaire annonça aux micmacs que, grâce à l'intercession de Sainte-Anne la patronne des sauvages, un grand pécheur était devenu repentant. Il ajouta que le pénitent, consentant à imiter les premiers chrétiens, désirait faire une confession publique de ses crimes et en demander solennellement pardon à Dieu et aux hommes : il pria les sauvages de se rendre à la demeure du frère du coupable, parceque celui-ci était trop malade pour se transporter ailleurs.

Coundo fit ce que le missionnaire lui avait conseillé et qu'il avait promis de faire : il se réconcilia avec Dieu et mourut, quelques mois après, dans les sentiments d'un sincère repentir. Byette fut instruit des vérités de la religion et, l'année suivante, admis à la première communion.

C'est Noël le micmac qui m'a raconté cette histoire.

C'est encore ce même Noël qui m'a montré, sur les

bords du lac Mitis, la tombe d'un missionnaire. Vous avez dû entendre parler de cela ; car ceux qui ont fréquenté ces bois-ci *n'en sont pas ignorants.* Cette tombe, au milieu de la forêt, est couverte de fleurs et de fruits sauvages tout l'été ; elle est surmontée d'une croix de bois et entourée d'une petite palissade, lesquelles ont été déjà plusieurs fois renouvelées.

Ce sont les sauvages et les chasseurs qui entretiennent la clôture et la croix ; jamais ils ne passent dans ces endroits sans aller faire une prière sur ce tombeau, et voir si tout est en ordre.

On ne connait pas le nom de ce missionnaire ; on ne sait pas, non plus, s'il s'est noyé ou s'il est mort par quelqu'autre accident. On explique sa présence en ce lieu, en supposant qu'il voulait se rendre de Mitis à la Rivière-Saint-Jean, en suivant une route quelquefois suivie par les sauvages maléchites, qui viennent faire la chasse à la *pourcie* dans le fleuve Saint Laurent.

Mes amis, nous dit ici le Père Michel, si vous me le permettez, je vais suspendre mon récit pour un petit quart d'heure, afin de me reposer un peu et de fumer une petite *touche :* nous continuerons après, si cela vous fait plaisir.

—Mais oui, Père Michel, mais oui ! il faudra continuer, s'écria tout le monde, d'une commune voix.

5

L'ENTR'ACTE.

Chacun se leva ; on ouvrit la porte du camp afin de renouveler l'air et, moi pour un, je sortis afin de jouir du spectacle d'une nuit d'hiver dans la forêt.

Quelques étoiles brillaient au firmament ; la lune tantôt illuminait le ciel d'une vive clarté qui scintillait sur les cristaux de neige et de givre, tantôt, se cachant derrière un gros nuage, abandonnait la nature à l'obscurité. Une montagne voisine élevait ses puissants massifs audessus de nos têtes.

Au pied des grands arbres et dans l'ombre des sombres profondeurs des bois, se dessinaient les sapins couverts de neige, comme autant de spectres enveloppés de leurs suaires blancs.

Le temps était calme ; mais, de fois à autre, une brise froide passait comme un frisson à travers les arbres, faisant cliqueter comme des ossements le verglas des branches.

Le sourd et constant murmure d'un rapide, les détonations des écorces des grands bois fendues par le froid, le bruit des rameaux se déchargeant de la neige qui les tenait courbés sous son poids, et les

hou ! hou ! lugubres d'un hibou, perché dans le voisinage, formaient le concert de cette nuit.

Oh ! La forêt ! c'est bien là le domaine des esprits qu'ont évoqués les poëtes. Ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a placé, dans les mystérieux détours du dédale qu'elle forme, le séjour favori des fées, des lutins, des sylphes, des gobelins, des gnomes et de tous ces génies fantastiques, dont les histoires nous fascinent, nous épouvantent et nous charment tour à tour.

Laissons raisonner " les esprits forts qui ne sont que des fous " et, croyant ce qu'il faut croire de ces choses qui ont du vrai, jouissons en à tout cas comme de conceptions poëtiques qui touchent au côté mystérieux de notre être.

O Forêt ! patrie des génies, théâtre à grands décors des enchantements et des sortiléges ! Comme je t'admirais alors, et comme je me plaisais à te peupler des ces fantômes riants ou terribles, enfants de l'imagination des peuples !

Et, quand je me reporte vers ces moments de

délicieuses jouissances, je redis avec Gœthe, rêvant du Brocken :

....
Voici des arbres et des monts,
Voici des pics couverts de neige,
Le torrent qui roule et s'abrége
Les âpres chemins par ses bonds.
....
Dans les ombres de la nuit
Les grands arbres se confondent,
Le roc sur ses bases frémit,
Et ses longs nez de granit,
Comme ils soufflent ! Comme ils grondent !
....

Oh ! venez, approchez ; fort bien, chères images ;
Car tandis que du sein des humides nuages,
Je vous vois aujourd'hui vous élancer vers moi,
O merveille ! je sens mon cœur tout en émoi
Tressaillir de jeunesse à l'influence étrange
Du vent frais qui, vers moi, pousse votre phalange.

6

IKÈS LE JONGLEUR.

Il y avait un sauvage nommé *Ikès*, reprit le Père Michel en renouant le fil de son histoire à l'expiration du temps de repos qui lui avait été accordé, et ce sauvage était bon chasseur ; mais il était redouté des autres sauvages, parcequ'il passait pour sorcier. C'etait à qui ne ferait pas la chasse avec lui.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que les jongleurs

sauvages n'ont aucun pouvoir sur les blancs. La *jonglerie* ne prend que sur le sang des nations (*), et seulement sur les sauvages infidèles, ou sur les sauvages chrétiens qui sont en état de péché mortel.

Je savais cela et comme, au reste, je n'étais pas trop *farouche*, je m'associai avec Ikès pour la chasse d'hiver.

Il est bon de vous dire qu'il y a plusieurs espèces de jongleries chez les sauvages. Il y en a une, par exemple, qui s'appelle *médecine :* ceux qui la pratiquent prétendent guérir les malades, portent une espèce de sac qu'ils appellent *sac à médecine*, s'enferment dans des *cabanes à sueries*, avalent du poison et font mille et un tours, avec le secours du diable comme vous pensez bien.

Ikès n'appartenait point à cette classe de jongleurs : il était ce qu'on appelle *un adocté* ; c'est à dire qu'il avait un pacte secret avec un *Mahoumet* (†) *:* ils étaient unis tous deux par serment comme des francs-

(*) Le mot *les nations*, chez les canadiens, a la même valeur qu'a le mot *les gentils* relativement aux juifs ; il désigne d'une façon générale tous les peuples qui ne sont pas catholiques : ici, il se rapporte particulièrement aux aborigènes.

(†) Il me serait impossible de donner l'origine de ce nom de *mahoumet*, que les canadiens du bas du fleuve attribuent à ces génies familiers des anciens sauvages : à moins de dire que, le fondateur de l'islamisme étant considéré comme une des incarnations du mal, on a fait de son nom altéré le nom patronymique des lutins sauvages.

maçons. Il n'y a que le baptême, ou la confession et l'absolution qui sont capables de rompre ce charme et de faire cesser ce pacte.

Tout le monde sait que le *mahoumet* est une espèce de gobelin, un diablotin qui se donne à un sauvage, moyennant que celui-ci lui fasse des actes de soumission et des sacrifices, de temps en temps. Les chicanes ne sont pas rares entre les deux associés ; mais comme c'est l'*adocté* qui est l'esclave c'est lui qui porte les coups.

Le *mahoumet* se montre assez souvent à son *adocté ;* il lui parle, lui donne des nouvelles et des avis, il l'aide dans ses difficultés, quand il n'est pas contrecarré par une puissance supérieure. Avec ça, le pouvoir du *mahoumet* dépend, en grande partie, de la soumission de l'*adocté.*

Il y en a qui disent qu'il n'y a pas de sorciers et de sorcières, et qui ne veulent pas croire aux esprits. Eh ! bien, moi je vous dis qu'il y a des sorciers, et que nous sommes entourés d'esprits bons et mauvais. Je ne vous dis pas que ces esprits sont obligés de se rendre visibles à tous ceux qui voudraient en voir ; mais je vous dis qu'il y en a qui sont familiers avec certaines gens et que, souvent, plus souvent qu'on ne pense, ils apparaissent ou font sentir leur présence aux hommes.

Demandez aux voyageurs des *pays d'en haut* qui ont vécu longtemps avec les sauvages infidèles; demandez aux *bourgeois des postes ;* demandez aux missionnaires s'il y a des sorciers, ou jongleurs comme vous voudrez, et vous verrez ce qu'ils vous répondront. A preuve de tout cela, je vais vous raconter ce que j'ai vu et entendu, moi, sur les bords du lac Kidouamkizouik.

J'étais donc associé avec Ikès-le-jongleur. Nous avions commencé, de bonne heure l'automne, à *emménager* notre chemin de chasse. Ce chemin n'était pas tout à fait nouveau, il était déjà en partie établi, depuis la montagne des Bois-brûlées jusqu'au lac : Ikès et moi y ajoutâmes deux branches, à partir du lac, une courant au Nord-Est, l'autre au Sud-Ouest. Nous étions vigoureux, entendus et assez *chanceux* tous les deux ; de plus, nous étions bien approvisionnés, nous comptions faire une grosse chasse.

Le premier voyage que nous fîmes ensemble dans les bois dura presque trois mois, pendant lesquels nous avions travaillé comme des nègres. Une fois tout notre chemin *mis à prendre*, nous descendîmes en visitant nos *martrières*, nos autres *tentures* et nos piéges : si bien que, rendus à la mer, nous avions déjà un bon commencement de chasse ; des martes, de la

loutre et du castor. Nous arrivions gais comme pinson, quoique pas mal fatigués, pour passer les fêtes à Rimouski.

Ikès avait sa cabane sur la côte du *Brûlé*, où il laissait sa famille, moi je logeais chez les habitants.

—Eh ! bien, Michel, me demandait-on partout à mon retour, comment vous trouvez-vous de votre associé ?

—Mais pas mal, que je répondais ; c'est le meilleur garçon du monde et un fort travaillant : je ne crois pas qu'il y en ait beaucoup qui aient apporté plus de pelleteries que nous autres, pour le temps.

—Vous n'avez pas eu connaissance de son *mahoumet ?*

—Ma foi, non ; et s'il en eu connaissance lui, la chose a dû se faire bien à la cachette ; car on ne s'est pas laissé d'un instant.

—Vous ne perdez rien pour attendre.

—Tenez, je crois qu'on a tort de faire courir tous ces bruits là sur le compte d'Ikès.

—Ah ! le *satané bigre !* Ah ! c'est un *chétif* et vous verrez qu'il finira mal. Entre lui, l'Algonquin et la vieille *Mouine* (*), il y aura de la grabuge qui fera bien rire le diable avant longtemps.

(*) *Mouine* est un mot micmac (écrit à la française) qui veut dire *une ourse.*

Cette vieille Mouine était une jongleuse, elle aussi : autrefois mariée à un algonquin, elle était veuve alors, et *l'algonquin*, dont parlaient les gens de Rimouski, était son fils, ainsi nommé du nom de la nation de son père.

Il existait une rancune entre Ikès et l'Algonquin dont voici l'origine. Les deux sauvages revenaient un jour en canot de la chasse au loup-marin : avant d'arriver à l'Ile Saint Bernabé, ils rencontrèrent une goëlette, à bord de laquelle ils échangèrent un loup-marin qu'ils avaient tué, pour quelques effets et du rhum.

L'échange faite, nos deux gaillards font halte au bout d'en bas de l'Ile, pour *saigner le cochon*, c'est-à-dire pour tirer du rhum de leur petit baril. Après avoir bu copieusement, ils remettent leur canot à l'eau pour gagner terre ; mais la mer avait baissé et, aux deux tiers de la traverse, ils ne pouvaient plus avancer. Ils étaient si soûls tous les deux qu'Ikès, se croyant au rivage, débarqua sur la batture, et que L'algonquin, n'en pouvant plus, se coucha dans le canot. Le premier, en pateaugeant dans la vase, tombant et se relevant, finit par se rendre aux maisons et de là chez lui où il s'endormit en arrivant : le second, emporté dans son canot par un petit vent et le courant, se réveilla quelques heures après, à plus d'une lieue au large et vis-à-vis de la Pointe-aux-pères.

Or L'algonquin s'imagina que son camarade Ikès avait voulu le faire périr, et ne voulut jamais revenir

de cette impression. Ikès, de son côté, ne pouvant faire entendre raison à l'autre, finit par se fâcher : ce fut désormais entre eux une haine à mort, dans laquelle la vieille Mouine prenait part pour son fils.

Les jongleurs, par le pouvoir de leurs *mahoumets*, se jouent de vilains tours entre eux ; mais comme ils sont sur leurs gardes, les uns à l'égard des autres, la guerre dure souvent longtemps avant que l'un d'eux périsse ; mais cela finit toujours par arriver. Les sauvages n'ont pas mémoire d'un jongleur qui, n'ayant pas abandonné la jonglerie, soit mort de mort naturelle.

Enfin, malgré la mauvaise réputation de mon associé, je repartis bientôt avec lui pour le bois, emportant des provisions pour plusieurs semaines. Nous devions revenir, au bout de ce temps, avec nos pelleteries et remonter une troisième fois pour finir notre chasse au printemps.

Nous nous rendîmes de campement en campement sur notre chemin, enlevant le gibier des tentures et mettant les peaux *sur les moules*, jusqu'à notre principale cabane du lac Kidouamkizouik, sans aventure particulière. Ikès était toujours de bonne humeur.

Le soir de notre retour au lac, je venais de regarder au souper, que j'avais mis sur le feu, et mon compagnon achevait d'arranger une peau de marte sur son *moule*, lorsqu'un cri clair et perçant, traversant l'air, vint frapper mon oreille en me clouant à ma place : jamais je n'ai entendu, ni avant ni depuis, rien de pareil. Ikès bondit et s'élança hors de la cabane, en me faisant signe de la main de ne pas le suivre.

Je restai stupéfait.—C'est son *mahoumet*, me dis-je, et je fis un signe de croix !

Au bout de cinq minutes, mon sauvage rentra l'air triste et abattu.

—Il est fâché, me dit-il ; nous aurons bien de l'ouvrage à faire.

—C'est donc vrai que tu as un *mahoumet*, tu ne m'en a jamais parlé. Comment est-il fait et que t'a-t-il donc annoncé ?

Ikès me dit, sans détours, que son diablotin était un petit homme haut de deux pieds, ayant des jambes et des bras très grêles, la peau grise et luisante comme celle d'un lézard, une toute petite tête et deux petits yeux ardents comme des tisons. Il me raconta qu'après l'avoir appelé il s'était présenté à lui, debout sur une souche en arrière de la cabane, et lui avait reproché de le négliger et de ne lui avoir rien offert, depuis le commencement de sa chasse d'automne. Le mahou-

met avait les deux mains fermées et la conversation suivante avait eu lieu entre lui et son *adocté.*

—Devine ce que j'ai là dedans, avait dit le lutin en montrant sa main droite à Ikès.

—C'est de la graisse de castor, avait répondu Ikès, à tout hazard.

—Non. C'est de la graisse de loup-cervier : il y en a un qui venait de se prendre dans ton premier collet, ici tout près ; mais je l'ai fait échapper.

—Qu'ai-je dans la main gauche, maintenant ?

—De la graisse de loutre.

—Non, c'est du poil de marte : tes *martrières* du Sud-Ouest et du Nord-Est sont empestées, les martes n'en approchent pas. Je crois, avait ajouté le *mahoumet* en se moquant, que les *pécans* (*) ont visité ton chemin : tes tentures sont brisées et tes piéges à castor sont pendus aux branches des bouleaux, dans le voisinage des étangs.

Puis le diablotin avait disparu, en poussant un ricanement d'enfer que j'avais entendu dans la cabane, sans pouvoir m'expliquer ce que ce pouvait être.

—Ton diable de *mahoumet*, dis-je à Ikès quand il eut fini de me raconter cette entrevue, ton diable de

(*) Animal, appartenant à la famille dite des petits ours, qui fait le désespoir des chasseurs par sa finesse et ses espiègleries malicieuses.

mahoumet nous a fait là une belle affaire, si seulement la moitié de ce qu'il t'a dit est vrai.

—C'est tout vrai, répondit Ikès.

—N'importe, répliquai-je, comme je n'ai pas envie d'y aller ce soir et que j'ai terriblement faim, je vais retirer la chaudière du feu et nous allons manger.

Ikès ne m'aida pas à compléter les préparatifs du souper : il se tenait assis sur le sapin, les bras croisés sur les jambes et la tête dans les genoux. Quand je l'avertis que le repas était prêt, il me dit :

—Prends ta part dans le *cassot* d'écorce et donne moi la mienne dans la chaudière.

Sans m'enquérir des raisons qui le faisaient agir ainsi, je fis ce qu'il m'avait demandé. Il prit alors la chaudière et en répandit tout le contenu dans le feu ; puis, s'enveloppent de sa *couverte*, il se coucha sur le sapin et s'endormit.

Je compris qu'il venait de faire un sacrifice à son manitou. Mais, bien que sans crainte pour moi-même, j'étais tout de même embêté de tout cela, et je faisais des réflexions plus ou moins réjouissantes, en fumant ma pipe auprès de mon sauvage qui dormait comme un sourd.

Parbleu, me dis-je à la fin :—Ikès est plus proche voisin du diable que moi, puisqu'il dort, je puis bien

en faire autant ! J'attisai le feu, je me couchai et m'endormis auprès de mon compagnon.

J'étais tellement certain que ce manitou ne pouvait rien contre ma personne, que je n'en avais aucune peur et que, même, j'aurais aimé à le voir.

Dès le petit matin du lendemain, je sortis de la cabane, me disant :—je vas toujours aller voir si cet animal de *mahoumet* a dit vrai pour le loup-cervier. Montant sur mes raquettes, je me rendis à l'endroit où était tendu le collet qu'il avait indiqué.

Effectivement, je trouvai la perche piquée dans la neige à côté de la fourche, et le collet coupé comme avec un razoir.—Si tout le reste s'en suit, me dis-je, en reprenant la direction de notre campement, nous en avons pour quinze jours avant d'avoir rétabli nos deux branches de chemin.

Le gredin de *mahoumet* n'avait, hélas ! dit que trop vrai et nous mîmes douze jours à réparer les dégats. Pendant tout ce temps Ikès ne prit pas un seul souper et ne fuma pas une seule pipe : tous les soirs il jetait son souper dans le feu, et tous les matins il lançait la moitié d'une torquette de tabac dans le bois.

Enfin nous terminâmes notre besogne : mon malheureux sauvage avait travaillé comme deux.

Nous étions revenu à notre cabane du lac. C'était le matin, il faisait encore noir, nous déjeunions, en ce moment : tout à coup nous entendîmes un sifflement suivi de trois cris de joie :—hi ! —hi ! —hi ! Ikès s'élança, comme la première fois hors, de la cabane, en m'enjoignant de ne pas bouger de ma place....Il rentra peu de temps après tout joyeux.

—Déjeunons vite, dit-il, il y a deux orignaux, dans le pendant de la côte, là au Sud, à une demi-heure de marche.

—Ton *mahoumet* aura besoin de nous donner bonne chasse, lui répondis-je, s'il veut être juste et m'indemniser du tort qu'il m'a fait, à moi qui n'ai pas d'affaire à lui et ne lui dois rien, Dieu merci. Mais il se moque de toi, avec ses deux orignaux. Qui diable, va aller courir l'orignal, avec seulement dix-huit pouces de neige encore molle ?

—C'est à l'affut qu'on va les tuer : puis il y a une loutre dans le bord du lac, pas loin d'ici.

Nous tuâmes les orignaux et la loutre ; mais je crois que l'argent que j'ai fait avec cette chasse était de

l'argent du diable et qu'elle n'a pas porté bonheur à ma fortune, comme vous verrez plus tard Les anciens avaient bien raison de dire : *Farine de diable s'en retourne en son !*

Je vous assure que le soir Ikès fit un fameux souper et fuma d'importance. Avant de se coucher, il étendit sa *couverte* sur le sapin, puis, prenant un charbon, il traça sur la leine la figure d'un homme.

—Qu'est-ce que tu fais donc là, lui demandais-je ; ne finiras-tu pas avec tes diableries ?

—Tiens, tu vois ben, répondit Ikès, toute ma chicane avec mon petit homme vient de la vieille *Mouine*, et c'est L'algonquin qui est la cause de cela.

—Et qu'est-ce que ta couverte peut avoir à faire avec L'algonquin et la vieille sorcière ?

—La *Mouine* n'est pas avec l'Algonquin ; il est à la chasse et, en ce moment, dans un endroit qu'il n'a pas indiqué à sa mère en partant, ils se sont oubliés ; c'est le temps de lui donner *une pincée* !

En ce disant, Ikès avait en effet donné une terrible *pincée* dans sa *couverte*, à l'endroit de la figure humaine qu'il avait tracée. Il ajouta avec un sourire féroce.

—Il ne dormira pas beaucoup cette nuit, va !

Tiens l'entends-tu comme il se plaint, c'est la colique tu vois ben.

Ma parole, je ne sais pas si je me suis trompé, mais j'ai cru entendre des gémissements, comme ceux d'un homme qui souffre d'atroces douleurs : or, L'algonquin était, en ce moment, à dix lieues de nous. J'ai appris ensuite qu'il avait été fort malade d'une maladie d'entrailles.

—Ikès, dis-je à mon compagnon de chasse, tout cela finira mal. D'abord, et c'est l'essentiel, ton salut est en danger ; si tu meurs dans ce commerce, il est bien sûr que le diable t'empoignera pour l'éternité. Dans ce monde-ci même, tu n'as aucune chance contre la vieille Mouine, elle est plus sorcière que toi : tu sais bien que c'est elle qui a prédit l'arrivée des anglais (*), et il n'y avait pas longtemps alors qu'elle faisait de la jonglerie.

—C'est vrai, répondit Ikès : puis il s'enveloppa dans sa couverte, s'étendit sur le sapin et s'endormit.

L'été suivant je n'étais pas à Rimouski, mais j'ai

(*) Une tradition, qui n'est pas encore tout à fait perdue, rapporte qu'une sauvagesse à prédit, deux ou trois ans à l'avance, la prise du pays par les anglais.

appris que le malheureux est mort dans les circonstances suivantes. Il était toujours campé sur le *Brûlé*, la vieille *Mouine* et L'algonquin avaient leur cabane à la *Pointe-à-Gabriel.* Un soir Ikès *flambotait* dans la rivière, il allait darder un saumon, lorsqu'il fut pris d'une douleur de ventre qui lui fit tomber le *nigogue* des mains : transporté dans sa cabane, il languit quelque temps et mourut dans une stupide indifférence.

C'était une *dernière pincée* de la *Mouine*, et le *dernier coup* de son *Mahoumet !*

7

LE PASSAGE DES MURAILLES.

Ma chasse finie, le printemps, je résolus d'aller faire un voyage à Kamouraska avant que de m'établir à Rimouski, où j'avais concédé une terre. Je possédais quelques épargnes, je les laissai *à serrer* à un habitant et je partis, pour aller rendre visite à mes gens et à mes anciens amis dans ma paroisse natale.

Dans ce temps là, il n'y avait pas de *Chemin du Roi* entre les Trois Pistoles et Rimouski, on allait par eau ou bien à pied en suivant la grève. Le long des *Murailles* on était obligé de prendre l'appoint de la marée pour passer ; car vous savez qu'à marée haute la mer vient battre le pied des *Murailles*, en bien des endroits.

On mettait environ deux jours à faire le passage, ce n'était pas commode et pourtant c'était *plaisant*.

Tenez, je ne sais pourquoi, mais quand on voyage dans un grand *chemin passant*, en voiture, qu'on loge aux maisons, il semble que ce n'est rien ; on ne s'en souvient pas. C'est encore bien pire quand on va en bateau à vapeur ou en chemin de fer ; ah ! bien dame alors on ne voit rien du tout, et toute l'histoire véritable d'un voyage comme-ça, c'est qu'on est parti de telle place à telle heure et qu'on est arrivé à telle autre place à telle autre heure.

Mais quand on voyage en canot ou de *son pied*, qu'on saute les rapides dans les bouillons ou qu'on fait *portage*, qu'on marche sur les feuilles ou sur le sable et les galets, qu'on *chausse la raquette* pour la neige, qu'on campe sur la grève ou dans le bois, qu'on dort sur le sapin...oh ! c'est tout différent ; on n'oublie pas ça, et il nous paraît qu'on voit toujours

son tas de bois pour la nuit et la fumée qui monte de son *camp*.

Pourtant, il y a de la misère là dedans, et puis, ce n'est pas un établissement ; il faut rester seul pour mener cette vie là, à moins de se faire sauvage :.... aussi, je conseille toujours aux jeunes gens de s'établir sur des terres, ça vaut mieux, malgré tout : on peut aller à l'Eglise régulièrement, on a toujours le prêtre à son service si on tombe malade, sa femme et ses enfants pour *récomfort*, et on court plus de chances d'être bien préparé quand la mort vient ; car il faut que tout finisse par là, et on ne doit pas oublier qu'*on est plus longtemps couché que debout.*

Mais je reviens à mon voyage. Parti de la *Rivière-hâtée* le matin, je me rendis à la *Pointe-à-la-Cive*, pour camper le soir. Je faisais route avec un des *garçons* du seigneur Rioux des Trois-Pistoles : c'est lui qui m'a appris l'histoire que je vas raconter sur le Père Ambroise, un des missionnaires qui desservait la côte du Sud, avant l'établissement des paroisses en bas de Kamouraska.

Le Père Ambroise logeait toujours chez le seigneur Rioux à Trois Pistoles. La dernière fois qu'il est

venu faire sa mission, il passa là quelques jours pour exercer le saint ministère comme d'ordinaire. Pendant qu'il était là il arriva un *tireur de portraits*, qui allait ainsi par les campagnes comme vous avez vu.

Il prit envie au seigneur Rioux et aux autres gens des Trois Pistoles de faire prendre le portrait du Père Ambroise. Le Père ne s'en souciait pas trop ; comme on lui dit que ça ferait plaisir à tout le monde, il y consentit. Mais dans ce temps là ce n'étaient pas des petits portraits dans des petites boites comme aujourd'hui, c'étaient des portraits *faits en peinture* et grands comme on voulait.

Quand le portrait fut fini, on le mit dans la Chambre de Compagnie et les gens vinrent le voir. Chacun s'extasiait et on trouvait le portrait bien ressemblant : il y avait sa robe, son breviaire sous le bras ; en un mot tout y était et on ne pouvait pas s'y méprendre.

—Pour moi, dit le Père Ambroise, quand le peintre fut parti, je trouve que je ressemble à un noyé dans ce portrait !

Après la mission, le Père Ambroise, étant sur le point de partir pour Rimouski, dit au seigneur Rioux :

—Mon bon Monsieur Rioux, pourriez-vous me

donner un vieux gobelet de ferblanc pour mes voyages, j'ai eu le malheur de perdre celui que j'avais, je ne sais trop comment ?

—Mon Père, reprit le seigneur Rioux, en prenant sur la table un gobelet d'argent, faites moi le plaisir d'accepter celui-ci en souvenir de moi.

—Ah ! je ne puis pas faire cela ; donnez-moi je vous prie un gobelet de ferblanc.

—Mon père, vous ne me refuserez pas le bonheur de vous offrir un petit cadeau ; j'en serais peiné.

—Mon cher Monsieur Rioux, vous savez que je ne pourrais accepter ce gobelet qu'à la condition de vous le rendre, et si j'allais le perdre.

—Eh ! bien ; mon père, vous allez le prendre et il reviendra à moi ou à ma famille, après votre mort : si vous le perdez le Bon Dieu me le rendra.

—Ainsi-soit-il, reprit le Père Ambroise, et que le Bon Dieu vous récompense, avec votre famille, de toutes les bontés que vous avez eu pour son humble serviteur.

Le Père Ambroise partit dans un canot dirigé par deux hommes. La famille Rioux et les voisins le reconduisirent jusqu'au rivage : c'était comme un enterrement, tout le monde était triste.

Dans les environs de la Pointe-à-la-cive le canot, on ne sait par quel accident, chavira : le Père Ambroise et un des hommes qui conduisaient l'embar-

cation se noyèrent ; l'autre se cramponna au canot et réussit à se sauver (*).

Le lendemain matin, Madame Rioux, en faisant son ménage, trouva *le gobelet d'argent* sur la table de la Chambre de Compagnie, à la même place où il était, quand le seigneur Rioux l'avait pris pour le donner au bon Père.

On se dit, de suite, le Père Ambroise est mort ; il l'avait bien dit que son portrait était le portrait d'un noyé. Nous perdons gros ; mais il y a un saint de plus dans le Ciel !

Comme vous pensez bien, *Le Gobelet d'argent* est plus précieux que cent fois son pesant d'or, et on le conserve comme une relique.

(*) Amable Ambroise Rouillard, en religion Père Ambroise, Prêtre Récollet, exerça de temps à autres, le ministère dans les paroisses ou missions du bas du fleuve de 1727 à 1768.

La *Liste Chronologique* de M. Noiseux assigne l'année 1769 comme celle de la mort du Père Ambroise, sans mentionner le genre de mort qui l'enleva. Cette liste place au 19 juin 1731 l'époque de l'arrivée ou de l'ordination du Père, tandis qu'on trouve dans les anciens Régistres de Rimouski des actes écrits et signées par lui dès l'année 1727.

Quant à l'époque de la mort du Père Ambroise, j'ai toutes raisons de croire qu'elle arriva en 1768 et de la manière indiquée par la tradition. Il y a des actes signés du Père qui datent de 1767, puis il y a une lettre de M. Lepage de Saint Germain, du 27 octobre 1769 précieusement conservée à l'Archevêché, qui évidemment fait allusion à la mort du Père Ambroise comme à un événement remontant déjà à quelque temps.

8

LES CHALOUPIERS.

En revenant de mon voyage de Kamoraska, je logeai chez un nommé Levêque, à l'Ile Verte. Levêque était *chaloupier* : il passait toute la belle saison sur l'eau, à chasser, à mener des voyageurs, à faire des messages et à transporter des effets, allant de la côte sud à la côte nord, de Québec à Gaspé, partout où il y avait quelque chose à faire.

Dans ce temps là un bon chaloupier ne manquait pas de besogne, et comme Levêque, à part de cela, était un bon chasseur de marsouin, il vivait fort à son aise.

Quand je logeai chez lui il venait justement de perdre son associé. Dans la conversation il me proposa de prendre la place du défunt, me fit part de ses projets et me charma si bien que je consentis à sa proposition.

Je redescendis donc en hâte à Rimouski, pour retirer mon *argent* et remonter aussitôt à l'Ile Verte. Mon ami me remit le dépôt que je lui avais confié, je lui fis cession de la terre que j'avais concédée, et,

au lieu de m'établir, je me vis de nouveau lancé dans les aventures.

Revenu à l'Ile Verte, j'achetai, de la veuve de l'ancien compagnon de Levêque, sa part dans la chaloupe et tous les agrès, pour devenir associé avec moitié des risques et des travaux et moitié des profits.

Je n'ai pas besoin de vous dire toutes les courses que nous avons faites, à travers lesquelles nous trouvâmes le tour de tuer deux marsouins, dans le cours de la saison.

Ce serait une belle chasse que la chasse au marsoin, si on en tuait plus souvent. Ça se fait en chaloupe à la voile : un des associés gouverne la chaloupe, dans les eaux ou se trouve les *mouvées* de marsouins, l'autre se tient debout à l'arrière appuyé sur son harpon à longue tige de fer : aux pieds du harponneur est un petit baril servant de bouée, qui se fixe au harpon au moyen d'une longue amarre du meilleur fil. On tient de plus, tout prêts, une couple de fusils chargés à balle.

Les marsouins passent et repassent, à quinze, vingt, trente pieds dans l'eau, sous la chaloupe ; souvent ils croisent la course de l'embarcation, ou *prennent* le sillage. Vous savez comme l'eau salée est claire et

transparente ; avec de l'habitude on finit par se rendre compte de ce qui se passe ainsi à plusieurs brasses de profondeur.

Le harponneur suit les mouvements de son gibier et donne ses ordres au timonier en conséquence. Le marsouin, à la profondeur où il se tient d'ordinaire, apparait comme une tache jaune plus ou moins grande, selon l'épaisseur de la couche d'eau qui le sépare de la surface. Le chasseur guette le moment ou la tache jaune se montre en ligne droite avec le derrière de la chaloupe, et alors, prompt comme l'éclair, il lance son harpon droit à pic et jette la bouée à la mer.

Si le marsouin est frappé, il fait beau voir courir plonger et bondir la bouée, à la suite de l'animal. L'affaire des chasseurs alors est de suivre la bouée du mieux possible et, dans tous les cas, de ne pas la perdre de vue. Le marsouin finit bientôt par diminuer la rapidité de sa course, puis par s'arrêter, ou à peu près : alors, on s'empare de l'amarre, par le moyen de la bouée ; en tirant avec précaution sur le harpon, on cherche à s'approcher du marsouin, qui vient respirer de temps en temps à la surface. Dès qu'on *trouve sa belle*, on lui envoie une balle dans le voisinage du *soufflet* et le marsouin est à soi, il

ne s'agit plus que d'aller à terre, pour le *décapoter* et faire fondre l'huile (*).

Dès les premiers jours que j'étais avec Levêque, il me parla d'un projet qu'il avait formé depuis longtemps, celui d'aller faire la traite avec les sauvages sur la côte du Nord. Il y avait des risques à courir, mais de gros profits à faire. En mettant le reste de mes épargnes avec les siennes, il y avait moyen de partir ce commerce avec une bonne pacotille.

Ce projet ne me souriait pas ; cependant, je finis par céder, et il fut convenu que le printemps suivant nous irions tenter les chances de la traite avec les montagnais. En attendant, pour préparer les voies et se ménager des intelligences avec les sauvages, nous profitâmes d'une occasion qui se se présenta d'aller passer quelques jours à Tadoussac, durant la mission qui eut lieu au commencement de Juillet.

Voici comment cette occasion se présenta. Nous

(*) Cette manière de capturer le marsouin n'est pratiquée que par un petit nombre de chasseurs : presque tout le marsouin qui se prend dans le Saint-Laurent se prend dans des pêcheries tendues avec des perches sur les battures, qui découvrent ou à peu près à marée basse, ou bien à l'eau profonde avec des filets ; mais la description de ces méthodes n'entrent pas dans le plan de cet écrit.

avions fait hâvre dans un de nos voyages à la Pointe-aux-orignaux et, laissant notre chaloupe en soin *aux gens des pêches*, nous étions allé faire un tour chez les habitants des *coteaux de la Rivière-Ouelle.* Là nous rencontrâmes un habitant, M. Langlais, qui faisait des affaires avec la *Compagnie des Postes du Roi* et qui nous proposa de le mener à Tadoussac avec les provisions qu'il allait vendre au commis de la Compagnie. Ça faisait deux fois notre affaire, il va sans dire que le marché fut bientôt conclu.

Mais avant d'aller plus loin, écoutez bien cette histoire. Il y avait *dans les côteaux* un vieillard et sa femme, habitants à l'aise et sans enfants : un beau matin que le vieux était à se promener sur la grève de la *devanture* de sa terre, il vit une boite sur le rivage : en approchant de cette boite qui n'avait point de couvert, il y trouva un tout petit enfant bien portant en apparence. La boite était d'un bois étranger au pays et l'enfant était autrement attifé que les enfants du pays : comme en ce moment il y avait une chaloupe qui abordait un navire anglais arrêté à quelque distance au large, le vieux se dit : —Ce sont *les* anglais qui sont venus mettre ici cet enfant ; mais c'est égal, le pauvre petit n'y perdra pas : le bon Dieu me le donne et je l'accepte ; allons le porter à la *bonne-femme* et le faire baptiser.

Trois heures après le vieux et la vieille, endiman-

chés pour le compérage, partaient dans leur calèche pour aller à l'Eglise.

Rendu devant les fonds baptismaux, après avoir entendu raconter l'aventure et avant de commencer les cérémonies du baptême, M. le Curé demanda au parrain :

—Quel nom voulez-vous donner à cet enfant ?

—*J'en sais rien*, M. le Curé, répondit le vieux.

—Comment, vous n'en savez rien ?

—Eh ! bien non, j'en sais rien ; mais je suis quasiment sûr que c'est un anglais.

Le fait est que le vieux ne savait pas trop quel saint il fallait invoquer, pour obtenir la grâce de faire un bon chrétien d'un anglais.

—Dans ce cas, reprit le curé, nous allons le nommer *Jean Sérien dit l'anglais.* Et qui fut dit fut fait.

Or c'était ce même Jean Sérien dit Langlais, héritier de son vieux parrain et devenu un des plus respectables citoyens de la Rivière-Ouelle, que nous conduisions en ce moment au Saguenay, avec des produits de sa riche terre.

Nous arrivâmes à Tadoussac, la veille de l'ouverture de la mission : et je puis vous dire de suite que les deux jours suivants sont parmi les plus beaux jours que j'ai passés dans ma vie.

Tadoussac est placé comme un nid, au milieu des rochers de granit qui entourent l'embouchure du Saguenay. La chapelle et les maisons du poste occupent le rebord d'un joli plateau, au sommet d'une dune escarpée qui suit les contours d'une charmante petite baie. Ainsi perchés, ces édifices dominent l'étroit rivage de sable fin qui s'arrondit à leurs pieds. A droite, la vue plonge dans les eaux profondes du sombre Saguenay, en avant, elle se perd dans l'immense Saint-Laurent. Tout autour de soi des montagnes couvertes de bois de sapins et de bouleaux. Par l'ouverture que s'est frayée la puissante rivière a travers le roc, on voit les battures, les îles et les rives sud du Grand Feuve. C'est un endroit délicieux !

9

LES MISSIONNAIRES.

Le lendemain de notre arrivée était donc le jour de la venue du missionnaire. Les missions du Nord étaient alors desservies par M. Le Courtois (*), un

---

(1) Arrivé le 26 juin 1794, en Canada, mort le 18 Mai 1828 d'après *la Liste Chronologique* de M. Noiseux.

prêtre français échappé aux massacres de la Révolution française.

Dès le matin les sauvages étaient sur l'alerte, se préparant à recevoir leur bon Père. Leurs cabanes, au nombre d'une trentaine étaient dispersées sur le plateau, en arrière de la chapelle et des maisons rouges du poste, au milieu des petits bouquets de sapin.

Vers la mi-matinée, on vit le canot du Père Le Courtois dédoubler la pointe, accompagné de plusieurs autres canots de sauvages qui lui faisaient escorte. Alors sortit des cabanes toute la population montagnaise, les hommes en tête armés de leurs fusils, puis les femmes suivies des enfants.

Les hommes se mirent en rang devant la chapelle et commencèrent une fusillade, qui dura jusqu'à ce que le canot du missionnaire fut près de toucher le sable de la baie. Les femmes, coiffées de leurs jolis bonnets, étaient groupées, avec les enfants, tout autour du talus de la dune.

Quand le canot du missionnaire prit terre, tous les montagnais descendirent la côte, pour le recevoir au rivage et lui donner la main, les hommes les premiers et les femmes ensuite ; le Père Le Courtois allait de l'un à l'autre, à travers les groupes, donnant à chacun la main en répétant : *Koille !* *Koille !* Bonjour ! Bonjour !

Le Père se rendit ensuite, accompagné de tout son troupeau à la Chapelle, pour offrir une prière au Seigneur et remercier Marie de sa protection.

Dans l'après-midi eut lieu le baptême de tous les enfants nés depuis la dernière visite du missionnaire. C'était vraiment touchant de voir tous ces bons sauvages et ces bonnes sauvagesses, les pères, les parrains et les marraines debout en rang devant les balustres pendant la cérémonie. Il y eut ensuite salut : les sauvages chantèrent des cantiques dans leur langue ; les hommes tous placés du même côté, disent un verset, puis les femmes, rangées de l'autre côté, répondent par le verset suivant. Ils chantent à ravir, surtout les femmes.

Le soir tard, après la brunante, tous les sauvages, hommes femmes et enfants se rendirent, et ils font cela tous les soirs durant la mission qu'il fasse beau ou mauvais, se rendirent au cimetière et là, à genoux autour de la grande croix, ils chantèrent un *libera* pour les âmes de leurs parents et amis défunts...... Je n'ai jamais entendu rien de plus solennel et de plus touchant que ce chant, si magnifiquement triste, redit au sein du calme et des ténèbres de la nuit, au milieu des tombeaux. C'est encore plus beau quand le vent souffle et que la tempête gronde.

Le lendemain le Père Le Courtois chanta la messe

solennelle, après laquelle il fit l'enterrement d'un vieillard mort deux jours auparavant. En pareille circonstance tous les sauvages sans y manquer, hommes femmes et enfants, viennent religieusement jeter chacun à son tour, sur le cercueil descendu dans la fosse, trois poignées de terre.

Le pauvre missionnaire n'avait pas de repos ; du moment de son arrivée au moment de son départ, il fut constamment occupé à l'autel ou au confessionnal ; d'autant plus qu'il devait partir le surlendemain pour Chicoutimi.

Ce qu'il y a de bon et de beau chez les Montagnais, c'est que les enfants apprennent leurs prières, leur catéchisme et le chant même, sans que le missionnaire s'en mêle presque. Ils savent lire et écrire, et c'est dans la cabane que les premiers préceptes de la religion s'enseignent par le père et la mère.

Pendant les trois jours que j'ai passés à Tadoussac, cette fois là, les sauvages et les canadiens du poste n'ont cessé de me parler du Père Labrosse : ils m'ont montré le lieu où il a été enterré dans la chapelle.

Sur le plancher, vis à vis de la tombe, il y a une croix percée à jour dans les planches : les montagnais disent que ces ouvertures leur semblent comme un moyen de communiquer encore avec leur cher Père.

Il y avait alors vingt quatre ans que le Père Labrosse (*) était mort et son souvenir était aussi vivant que le premier jour.

Le Père Labrosse a été missionnaire partout, je crois bien, car on entend mentionner son nom des deux côtés de la Baie-des-Chaleurs, à Rimouski, dans la côte du Sud, à l'Ile d'Orléans, à Québec, dans les paroisses d'en haut ; il a baptisé et confessé des français, des canadiens, des acadiens, des irlandais, des anglais, des écossais, des abénaquis, des hurons, des maléchites, des micmacs et, surtout, des montagnais.

C'est encore le Père Labrosse qui a converti les

(*) Jean Baptiste Labrosse, prêtre de la Compagnie de Jésus, a exercé le saint ministère dans un très grand nombre de localités du Bas-Canada et du Nouveau-Brunswick pendant 35 ans ; mais il est surtout connu, comme missionnaire des Montagnais, parmi lesquels il a évangélisé pendant environ seize ans. Il existe dans les anciens régistres de Tadoussac, conservés à l'Archevêché, une notice biographique fort intérressante sur le P. Labrosse.

Le bon Père mourut à Tadoussac le 11 Avril 1782 à l'âge de 58 ans, dit l'acte de sépulture ; il fut enterré le lendemain, dans la chapelle de la mission. Son corps a été depuis transporté de Tadoussac à Chicoutimi, il y a quelques années seulement.

C'est le Père Labrosse qui a mis la dernière main à cette belle chrétienté montagnaise si pleine de foi et de piété. Il a écrit la plupart des livres religieux qui sont encore en usage chez les montagnais, a composé un dictionnaire de la langue de ce peuple, et traduit des passages considérables de la sainte écriture dans cette langue. Le Père Labrosse a encore répandu, chez ses bons et chers sauvages, l'usage de la lecture et de l'écriture, qui s'est transmis de génération en génération, dans toutes les familles de cette tribu, jusqu'à ce jour. On serait tenté de croire, à lire les régistres de Tadoussac, que la plupart des montagnais ne savent pas signer leur nom : tel n'est pas le cas, cependant ; mais le *refus tacite* qu'ils ne manquent jamais de faire à pareille demande vient chez eux d'une habitude dûe à l'extrême timidité naturelle aux sauvages.

premiers *naskapis* qui se soient faits chrétiens, et voici comment la chose est arrivée.

Le Père était au lac Saint-Jean et il y avait là plusieurs montagnais et quelques familles naskapis, venues de l'intérieur des terres par la rivière Mistassini. Tous ces naskapis étaient infidèles et le missionnaire aurait bien désiré leur faire connaître la vérité ; mais la chose n'était pas facile. Les naskapis avaient leurs superstitions et leurs usages payens qu'ils ne voulaient point abandonner. Bref, ils faisaient tous la sourde oreille à ce que leur disaient le Père et les montagnais. Quand un sauvage est décidé à ne rien entendre, il n'y a pas de sourd qui soit plus sourd que lui : or comme les montagnais connaissaient cela, ils voyaient bien qu'il était parfaitement inutile de parler à leurs *frères des terres.*

Un beau matin un montagnais, plein de foi et plein de zèle, vint trouver le Père Labrosse et voici, à peu près, la conversation qui eut lieu entre eux.

—Père, dit le sauvage; les Naskapis n'ont plus d'oreilles ; mais ils ont encore des yeux.

—Eh ! bien, répondit le Père, qu'est-ce qu'il faut leur montrer à ces pauvres gens ?

—Je n'en sais rien, moi ; mais si tu pouvais faire un miracle, devant eux, ils ouvriraient les yeux et ils verraient.

—Mais, je n'ai pas le pouvoir de faire des miracles ; ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu.

—Tu dis vrai ; mais le Bon Dieu donne quelquefois ce pouvoir : tu nous a parlé souvent des miracles des apôtres et des autres saints.

—Je suis apôtre, c'est vrai ; mais je ne suis qu'un pauvre pécheur. Au reste, tu sais ce que répondit Notre-Seigneur à ceux qui lui demandaient un miracle. Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent.

Le sauvage se recueillit un peu, puis il reprit :

—Dieu ne donne pas de miracles à ceux qui en demandent, c'est vrai ; mais il en donne *des fois* à ceux qui n'en demandent point. Les Naskapis n'ont point demandé, c'est moi qui ai demandé ; dans ce cas là, il faut que je m'en aille : eh ! bien, je pars de suite pour Tadoussac. Le Bon Dieu ne donnera pas de miracle à celui qui l'a demandé ; mais il en donnera un à ceux qui ne l'ont point demandé et qui en ont besoin.... C'est juste, c'est comme ça !

Et, sur ce, le brave sauvage s'en va de suite à sa cabane, il donne l'ordre à sa femme d'enlever les écorces et les peaux, il charge son canot sur ses épaules, le porte à la rivière, s'embarque avec sa famille et descend vers Tadoussac.

Il faisait alors une grande sécheresse et il y avait du feu dans les bois : l'air était *épais de fumée ;* c'était comme une apparence d'un grand désastre. Sur le midi, le feu, poussé par le vent, courant au milieu des feuilles et des branches sèches et s'élevant en

pétillant dans les sapins, menaçait les cabanes. Les montagnais et les naskapis commençaient à déménager, pour se transporter dans une clairière humide voisine du lac, lorsque le Père Labrosse qui était au milieu d'eux leur dit, avec un ton d'autorité qui les frappa :—Laissez-là vos cabanes et vos effets, ne touchez à rien ; mais suivez moi !

Les naskapis, sans se rendre compte de ce qu'ils faisaient et les montagnais animés d'une confiance sans bornes, s'avancèrent avec le Père Labrosse, audevant de l'élément destructeur.

Rendu à une certaine distance des cabanes, le Missionnaire prit un bâton et traça, sur le sol, une ligne de démarcation en ordonnant au feu de s'arrêter là. Puis il s'assit tranquillement à terre à la façon des sauvages.

Arrivées à l'endroit marqué, les flammes se tordirent, comme dans des convulsions, puis s'éteignirent, *là* et de chaque côté, en ligne du tracé qu'avait fait l'homme de Dieu.

Les naskapis, comme aurait dit le montagnais, avaient encore des yeux, ils les ouvrirent, virent et crurent à la parole qui leur était annoncée.

Les montagnais disent encore que, huit mois avant sa mort, au moment où ils allaient partir pour la chasse, le Père Labrosse fit venir les chefs et les principaux de la nation pour leur annoncer sa fin prochaine, leur faire ses adieux et leur donner ses derniers avis.

—Je ne suis pas sans quelqu'inquiétude sur le sort de vos enfants, leur avait dit le Père, quand je serai parti d'avec vous. Les prêtres sont rares dans ce pays, les ouvriers manquent à la vigne, les conditions peuvent empirer encore, il sera difficile peut-être de vous procurer les mêmes soins que je vous ai donnés. Il viendra peut-être parmi vous des faux-prophètes, des loups sous la peau de brebis, pour surprendre votre bonne foi et vous détacher de l'Eglise de Jésus-Christ ; mais écoutez ce que je vais vous dire et retenez bien mes paroles, redites les aux autres sauvages et répétez les souvent à vos enfants... S'il se présente à vous des hommes que vous ne connaissez pas, quand vous serez dispersés loin des chapelles et des cérémonies du culte, et que ces hommes vous disent qu'ils sont les ministres du Seigneur, répondez-leur : Eh ! bien, faites ce que font les ministres du Seigneur. Alors, quand ces hommes vous annonceraient le nom du Sauveur, quand ils prieraient et quand ils seraient pieux en apparence, s'ils ne font pas le signe de la croix, s'ils ne vénèrent pas la Sainte Vierge et les saints, s'il ne disent pas le chapelet, et s'ils ne vous parlent pas comme moi du Grand-Evêque qu'il y a à Rome successeur de Pierre, vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ne les écoutez point, ce sont des enfants de l'erreur !

Les montagnais ont retenu les paroles du Père Labrosse et les ont transmises à leurs enfants : il y a des familles qui ont été des années sans voir de prêtres

et dont les enfants étaient cependant parfaitement instruits des vérités de la Religion.

Quand le Père Labrosse mourut, les cloches de toutes les chapelles qu'il avait desservies, dans les missions de la Baie-des-chaleurs, de Rimouski, de la Côte-nord et d'ailleurs, ont sonné *ses glas* d'elles-mêmes: par une inspiration d'en haut, tous ceux qui les ont entendu se sont dit, de suite:—Notre bon Père Labrosse est mort; il nous avait bien dit, lorsque nous le vîmes pour la dernière fois, que c'était sa dernière visite dans notre mission !

Voilà ce que racontent *les anciens* sur *Le Bon Père Labrosse* (*).

---

* A ces récits du *Père Michel*, le lecteur me permettra bien d'ajouter une anecdote conservée traditionnellement dans ma famille. Nous la tenons de mon grand-père, qui a longtemps été *bourgeois* du Poste de Chicoutimi et qui a bien connu le Père Labrosse.

Durant un séjour du bon missionnaire à Chicoutimi, il se rencontra là quelques étrangers, venus comme touristes, dont la mine et les allures n'allaient guère à personne dans le poste. Abusant de la liberté presqu'illimitée qui règne dans ces établissements et qui fait que la demeure de chacun appartient à peu près à tous, ces messieurs s'introduisaient partout et à toutes les heures. Ils poussèrent l'indiscrétion jusqu'à rendre des visites interminables au missionaire, auquel ils faisaient subir le questionnaire le moins cérémonieux du monde.

Le Père Labrosse, fort occupé de ses études et de ses travaux, leur avait bien laissé voir, avec délicatesse, qu'il n'avait pas beaucoup de loisirs; mais ils n'en tenaient compte. Il imagina alors, contre ces fâcheux, un moyen qui montre que le bon Père avait autant de

10

LES POSTES DU ROI.

Notre *saison de châloupe* avait été assez bonne et nous étions Levêque et moi, comme je l'ai dit, décidés à faire un essai de traite sur la Côte-du-Nord. Je passai l'hiver en partie chez Levêque à faire des projets et en partie à me promener.

Au printemps, après avoir acheté *argent comptant* à Québec, une bonne pacotille, nous fîmes voiles pour *Les Postes-du-Roi*.

La Compagnie des Postes-du-Roi avait alors la possession *du domaine* du Nord et faisait bonne garde, pour empêcher les *traiteurs* de faire le *trafic* avec les sauvages : ses *gardes-côtes* visitaient toutes

---

fine satire dans l'esprit que de bonté dans le cœur : Il écrivit le quatrain suivant, qu'il afficha sur sa porte fermée pour l'occasion :

Pour un homme occupé, rien de plus ennuyeux
Que de gens désœuvrés la visite importune ;
J'aimerais presqu'autant qu'on me crevât les yeux
Que de venir ici, pour m'en procurer une !

Ces vers eurent leur effet sur les importuns visiteurs qui, assez mal venus partout, prirent bientôt le parti de délivrer Chicoutimi de leur désagréable et pernicieuse présence.

Le vent et la pluie ont emporté et détruit le feuillet ; mais mon grand-père, ses enfants et ses petits enfants ont retenu les vers affichés par le Père Labrosse, sur la porte du petit presbytère de l'ancien poste de Chicoutimi.

les chaloupes qui fréquentaient ces parages, et confisquaient toutes les fourrures qu'ils trouvaient en la possession de ceux qu'ils pouvaient arrêter.

Nous étions donc engagés dans une entreprise pas mal risquée ; mais qui pouvait donner de beaux profits, au cas de succès. Nous avions une bonne chaloupe, Levêque était un gaillard qui *n'avait pas froid aux yeux*, fort comme un ours et bon marin ; sans me vanter, j'ose dire que je pouvais aussi moi tirer mon épingle du jeu : nous partions donc pleins d'espoir et bien décidés à déjouer les gardes-côtes.

Nous nous rendîmes de suite à Mingan pour, de là, faire la traite en remontant le fleuve. Tout alla pour le mieux, pendant tout le temps de notre expédition jusqu'au moment dont je vais présentement vous parler : bien entendu que les alertes et les relâches ne nous manquèrent pas, c'était prévu. Il n'en pouvait pas être autrement. Par un gros temps, par exemple, il nous fallut une fois aller chercher réfuge à l'Ile d'Anticosti, une autre fois aux Capucins sur la côte du Sud ; on ne pouvait pas voyez-vous, s'enfermer dans une hâvre du nord, au risque d'être pris comme dans un piége. Mais je peux vous dire que notre commerce avait été bon et que les gardes-côtes n'avaient point eu l'occasion de nous molester.

Enfin, il ne nous restait qu'une très petite quantité d'effets à échanger, et nous avions donné rendez-vous à quelques sauvages, aux Bennavalles : l'endroit était assez propice et ce devait être notre dernier arrêt.

C'était un beau matin, au point du jour, notre chaloupe était cachée dans le *racroc* de la pointe du Sud-Ouest de la baie : nos échanges avec les montagnais allaient à merveille pour les deux parties, attendu que nous donnions aux sauvages des prix beaucoup plus élevés que ceux que donnaient alors *La compagnie*, lorsque deux jeunes sauvages, placés en sentinelles dans un canot, vinrent nous avertir qu'on appercevait une chaloupe de gardes-côtes, venant de notre côté.

L'embarcation signalée était une des chaloupes du poste de Portneuf descendant à la rame, elle doublait en ce moment la Patte-de-lièvre et longeait de près le rivage. Aussitôt, nous terminons à la hâte les affaires déjà commencées, les sauvages prennent le chemin de leurs cabanes et nous, nous sortons en ramant de la baie, nous dirigeant droit au Sud. Il faisait un calme plat; mauvais temps pour une pareille circonstance.

A peine avions-nous *débouté* les pointes que nous apperçumes la chaloupe du poste, par le travers de la Rivière du Sault-au-cochon. En nous appercevant, celui qui la commandait mit la barre au Nord, et la chaloupe se dirigea vers nous.

Il nous était impossible de fuir à la rame avec notre grosse chaloupe chargée. Nous ne fîmes d'abord semblant de rien, continuant à ramer tranquillement, mais avec force. Ils étaient à environ trois quarts de lieue de nous.

—Peut-être vont-ils s'en retourner, dis-je à Levêque, qui, malin comme il était, commençait à rougir dans les oreilles.

—Pour ça, t'as pas besoin d'y croire, dit Levêque. Mais je te demande un peu, de quel droit ces gens là veulent-ils nous empêcher de fréquenter la côte, et empêcher les sauvages de vendre à qui leur plaît le produit de leur propre chasse. Est-ce que nous sommes des voleurs, pour être ainsi poursuivis par ces commis des postes ?

La légère chaloupe nous gagnait promptement. Levêque, retirant tout à coup sa rame de l'eau, s'écria :

—Ils sont trois et nous ne sommes que deux ; mais si tu veux dire comme moi, ils n'auront pas un poil de notre pelleterie ; en même temps, il retirait son fusil de dessous les bancs de la chaloupe.

—Assurément, lui dis-je, tu n'iras pas tirer, comme ça sur des hommes, pour la valeur de quelques peaux de castor et de martes.

—Non, excepté qu'ils fassent mine de tirer sur nous ; alors, " *j'aime mieux tuer le diable que le diable me tue.* "

Lévêque, un peu radouci, mais pas trop maître de lui encore, se remit à ramer.

Quand l'embarcation fut à portée de la voix, celui qui tenait la barre et qui portait sur sa poitrine la médaille de la compagnie se mit à crier :

Chaloupe, ohé ;—arrêtez un peu.

—C'est comme rien, me dit Levêque, on peut pas se laisser tondre comme ça. Ote ta rame et prend ta gaffe, pour les repousser s'ils veulent nous accoster.

La chaloupe garde-côtes manœuvrait, en ce moment, pour nous aborder par derrière, le commis de la compagnie, qui la commandait, était en ce moment debout, tenant la barre de la main gauche et portant un pistolet dans la main droite. Elevant la voix vers nous, il dit :

—Q'avez-vous dans votre chaloupe ?

—Ce qu'on a dans la chaloupe, dit Lévêque, en sautant sur un des bancs son fusil à la main, c'est de l'huile de loup-marin, des peaux de castor et de marte et tout ça, ça s'appelle *touches y pas !*

—Nous allons voir cela, dit le commis avec calme ; prenez garde à ce que vous allez faire.

—Le premier d'entre vous autres qui lèvera une arme contre nous, je l'étends raide mort, répondit Levêque, je suis dans mon droit !

Personne ne fit de menace, et Lévêque ne tira pas ; mais à l'instant d'après la chaloupe de la compagnie voulant aborder, venait presque effleurer la nôtre qui tournait sur elle même au courant. Je dirigeai vers l'embarcation ennemie un vigoureux coup de gaffe pour l'éloigner ; mon instrument manqua le but et alla frapper, avec une violence terrible, le malheureux commis dans le bas-ventre : il poussa un gémissement

et s'affaissa sur lui-même : ses hommes s'élancèrent à son secours.

Nous nous éloignâmes de quelques coups de rames, puis nous nous arrêtâmes instinctivement, pour voir ce qui arriverait. Au bout d'un temps qui me parut bien long, le commis se releva avec l'aide des deux engagés et s'assit sur l'arrière de sa chaloupe, en appuyant sa tête et ses mains sur le carreau de l'embarcation : puis les deux rameurs reprirent leurs rames, dirigeant leur course vers Portneuf, sans nous dire un mot.

—Dieu merci, il n'est pas mort, dis-je à Lévêque ; mais il en mourra peut-être. Voilà une triste affaire, que je n'oublirai pas de sitôt.

—C'est bien triste, en effet, répliqua Lévêque, mais que veux-tu qu'on y fasse ; ce n'est pas notre faute à nous. Il n'a pas l'air méchant pourtant, ce commis là et, pour te dire le vrai, si tout ce que nous avons ici pouvait le sauver, ma foi, je le donnerais de bon cœur, malgré les peines que ça nous a couté. Que le bon Dieu soit béni, nous n'y pouvons rien !

Nous ramions en silence et la tristesse dans l'âme. La figure douce et calme de ce pauvre jeune homme, son air de bonté, la position qu'il avait lorsqu'il tomba sous le coup de gaffe étaient constamment comme une image devant moi !

11

UN VŒU.

Nous gagnâmes l'Ile du Bic à la rame, le calme continuant. Il avait fait très chaud toute la journée et nous étions épuisés de fatigue, nous fimes donc halte sur l'île pour prendre quelque nourriture et nous reposer.

Le soleil allait se coucher derrière les montagnes du nord, quand nous prîmes terre : il était minuit quand nous quittâmes l'Ile-du-Bic. La nuit était sombre et il y avait apparence de mauvais temps ; mais, comme nous n'étions pas sans crainte sur les suites de cette mauvaise affaire, nous voulions hâter autant que possible notre retour à l'Ile Verte.

J'étais triste au delà de tout ce que je puis dire : il me semblait que la nature se révoltait contre moi.

Les brises de vent qui venaient à passer me semblaient autant de soupirs arrivant des tombeaux ; les gros nuages noirs qui chassaient vers le sud me paraissaient des fantômes échappés des anses et des rochers de la côte du nord ; les gros grains de pluie qui tombaient, de temps en temps, me faisaient l'effet des larmes figurées sur le drap des morts.

Pour comble d'infortune, nous n'avions pas fait une lieue qu'une tempête épouvantable nous assaillait. Le vent était au nord-ouest et y il avait danger d'être

affalé le long des Murailles, où nous aurions infailliblement péri. Il vint un moment où notre chaloupe faisait tant d'eau que nous fûmes obligés de jeter à la mer une partie de notre chargement, pour ne pas engloutir.

Pendant tout ce temps, l'image du commis de Portneuf était toujours là devant moi !

Au plus fort de la tempête et de ma douleur, je fis un vœu :—" Mon Dieu ! m'écriai-je, si vous daignez " sauver ce jeune homme, je promets de faire, aussitôt " qu'il me sera possible après en avoir appris la " nouvelle, un pélérinage à la bonne Sainte-Anne- " du-Nord ! "

Ce vœu me soulagea, et je me sentis à l'instant délivré d'une partie du poids qui me pesait sur la poitrine : je restais triste, mais il me semblait recevoir de ma conscience le témoignage que je n'étais pas un criminel.

Enfin nous pûmes prendre hâvre à la Grosse Rassade, pour y attendre en sureté que la tourmente fut apaisée. Sur le soir du landemain de notre triste aventure, nous pûmes reprendre notre route, avec une bonne brise qui nous porta à l'Ile Verte en quelques heures.

Une fois rendu là, je dis à Levêque :—Tiens garde pour toi ce qui nous reste, et je te donne, de plus, ma

part dans la chaloupe et tous les agrès. Tu as femme et enfants et tu es obligé de rester ici : pour moi je m'en vas et Dieu sait quand je reviendrai. Ne desserre pas la bouche sur ce qui nous est arrivé.

Levêque essaya de me retenir, en me persuadant qu'il n'y avait aucun danger, que c'était un pur accident, et que les gens de la Compagnie, prenant toujours la justice dans leurs mains, n'avaient pas coutume de poursuivre ceux qui en usaient de même à leur égard.

Tout fut inutile, la terre me brûlait sous les pieds. Levêque me donna ce qu'il avait *d'argent* à la maison : je dis adieu à lui et à sa famille et je partis pour Québec, sans savoir de quel côte je dirigerais ensuite mes pas.

En arrivant à Québec, je rencontrai un guide des *Pays d'en Haut* qui me demanda si je voulais m'engager pour quelques années à la Compagnie-du-Nord-Ouest. Trois canots chargés devaient partir, dans quelques jours, pour faire le voyage, et on avait encore besoin de quelques *engagés* à long terme, pour compléter les équipages et le nombre des voyageurs requis là haut.

Cette proposition me convenait fort ; mais je pensai à mon vœu, et je craignis que les obligations qu'il m'imposait ne fissent obstacle à ce projet. J'allai trouver un prêtre, pour lui soumettre mes scrupules. —Mon ami, me dit le prêtre, votre vœu n'est point une objection à votre départ. Vous pouvez vous engager

pour tout le temps qu'il vous plaira et demeurer même autant d'années qu'il vous conviendra dans ces endroits. Il suffit que vous vous entreteniez dans la ferme détermination d'accomplir votre promesse, s'il y a lieu, dès que la chose vous sera possible sans vous exposer à des dangers ou vous soumettre à de graves inconvénients : dans le cas de mort dans ces sentiments, votre vœu non accompli ne pourrait pas être un obstacle à votre salut.

Parfaitement rassuré de ce côté, et consolé par la conversation que j'eus avec le bon prêtre, je m'engageai pour cinq ans.

La principale partie de la flotte des canots de la Compagnie partait de Lachine ; ces canots et les nôtres, partant de Québec, devaient se réunir à un jour dit au Lac des deux Montagnes, pour faire route tous ensemble.

A peine étais-je embarqué, moi dixième, dans le canot qui m'était destiné, que je me mis à réfléchir à une chose qui ne m'avait pas frappé d'abord.... Je me trouvais en ce moment engagé à l'une de ces compagnies de traite, moi qui leur faisais la guerre il n'y avait pas plus de neuf jours, et j'étais sous les ordres d'un de ces commis dont j'avais peut-être tué le camarade, la semaine précédente. Ce que c'est que la vie de l'homme sur la terre....Nos amis d'hier sont nos ennemis d'aujourd'hui, et nos ennemis d'hier sont nos amis d'aujourd'hui.

Mais il me fallait, de toute nécessité, chasser ces tristes idées, pour faire mon devoir. Un *voyageur* ne peut pas porter son sac et le chagrin tout à la fois. Je me mis donc à faire *chorus* avec mes compagnons ; car vous savez que les voyageurs chantent presque toujours.

Notre départ, au reste, avait l'air d'un triomphe : les gens, attirés par nos chants, venaient sur les quais et le rivage pour nous voir passer et nous crier—bon voyage ! tandis que nos canots, entraînés par le courant de la marée montante et poussés par les avirons, glissaient rapidement sur les eaux qui baignent le pied du roc de Québec.

12

AJOURNEMENT.

Il commençait à se faire tard, le vieux conteur paraissait fatigué, je pris donc sur moi de lui dire :
—Père Michel, il ne faut pas abuser de votre bonté : ainsi, avec la permission du contremaître, je propose un ajournement à demain soir ; mais à la condition expresse que vous nous donnerez le reste de votre histoire.

—Oui! oui! il nous faut le reste de l'histoire du Père Michel, crièrent en chœur tous les gens du chantier. La séance fut levée, sur la promesse du Père Michel de reprendre le fil de son récit le lendemain.

Chacun prit alors possession de sa couchette, en s'enveloppant de sa couverture. Il me serait bien impossible de vous rendre compte de ce qui se passa dans le monde jusqu'au lendemain matin ; car si jamais je dormis une nuit, ce fut cette nuit là : comme on dort après une journée de marche, suivie d'une soirée de douces rêveries.

Le bien-être qu'on éprouve, le matin qui suit un sommeil réparateur après la fatigue, ne me fit pas oublier à mon reveil, qu'il y avait, dans la cabane du chantier, quelqu'un pour qui la nuit pouvait bien ne pas avoir été aussi douce que pour moi ; je me hâtai donc de constater l'état de François-le-veuf, dès que j'eus ouvert les yeux.

Les livres de l'Orient nous disent que, dans ces contrées baignées de chaleur et de lumière, on considérait les contes comme un des meilleurs remèdes contre les douleurs de l'esprit et du cœur. Le voluptueux sultan tourmenté par l'ennui et le dégoût, la vaporeuse princesse, le nabab vindicatif et féroce recouvraient l'empire sur eux-mêmes et le repos, à la suite des excursions que les conteurs leur faisaient faire dans le pays des songes et des enchantements. Dans cette oubli d'un moment, dans cette interrup-

tion que fait un rêve entre l'instant qui a précédé et celui qui va suivre, le charme cruel se rompt : un chainon fait heureusement défaut à la chaine qui attachait l'existence à un malheur trop vivement senti.

Cette idée qui remplit les fictions de la Perse, de l'Inde et de l'Arabie, est au fond une idée juste, et la vérité qu'elle proclame est encore plus applicable au peuple travailleur, qu'aux classes riches. Rien ne repose et ne console l'homme de peine, dans ses travaux et ses misères, comme les récits mêlés de merveilleux. J'en eus un exemple, au temps dont il est ici question, au *camp* des Deux-rivières, dans la personne de notre ami François que l'histoire du Père Michel avait, pour ainsi dire, transformé en quelques heures : je fus heureux de retrouver le pauvre veuf parfaitement calme et presque gai.

Pour moi, je retenais fidèlement dans ma mémoire tous ces récits, soit qu'exposés véritables de faits réels ils fassent partie du tableau de nos mœurs nationales, soit que pieuses légendes ou pures fictions ils forment ce fonds de poësie innée, qui n'est qu'une des expressions des aspirations de l'homme vers sa fin.

D'où viennent, en effet, les conceptions magnifiques des poëtes dignes de ce nom? D'ou viennent les chants admirables du grand rapsode grec et les chants, non moins beaux, du grand rêveur toscan ?

Si ce n'est de ces sources vives du sens humain, de cette intuition populaire du merveilleux chez les peuples qui croient à quelque chose.

Dans cet ordre d'idées, je remarquais la ressemblance frappante, entre ces deux personnalités du *Mahoumet* et d'*Ikès* et les personnages de la légende allemande de *Méphistophélès* et de *Faust* : les deux derniers ont passé par le génie et le crayon d'un grand poëte, les premiers sont encore ce qu'étaient les deux autres, dans les traditions populaires de l'Allemagne, avant Gœthe.

Mais on se tromperait sérieusement si on croyait que tout cela n'est que fable. Non, ces figures typiques, qu'on retrouve chez tous les peuples, ont leurs correspondants dans la réalité. Hier, aujourd'hui, toujours, comme aux premiers jours de l'humanité, comme au temps de Job, " satan fait le tour de la " terre et la parcourt en tous sens. " Il y a, entre lui et sa race et la femme et sa race, une inimitié qui durera jusqu'à la fin du temps. Les malheureux qui nient cela sont ceux qui veulent cacher la honte de leur défaite, dans la lutte entre l'homme et son antique ennemi.

J'avais, en me levant à l'heure matinale des travailleurs, formé le projet, comme bien on pense, de mettre à profit ma journée sous le couvert de la forêt. Je convins, avec le Père Michel, d'employer la matinée à visiter avec lui un de ses chemins de chasse et de revenir diner au camp, afin de consacrer l'après-midi à suivre les travaux du chantier.

Immédiatement après le déjeuner, fait *à la chandelle*, chacun prit son parti contremaître, bucheurs, charretiers et claireurs. Le Père Michel et moi, chaussant nos raquettes, partîmes d'un autre côté. Allant d'abord à travers bois, sans autres marques que quelques branches rompues de ci de là, nous arrivâmes bientôt au *chemin de plaques.* De chaque côté de cette espèce de sentier, marqué par les entailles faites sur l'écorce et l'aubier des arbres, étaient distribué les collets à lièvre et à loup-cervier et quelques *martrières.*

Il me semble encore voir les appats à lièvres, faits de jeunes pousses de mérisier amoncelées de chaque côté de *la passe*, puis les branches de sapin plantées dans la neige en forme de petite haie, puis *la porte* et le collet, avec *la fourche*, *la perche* et *la détente.* Il me semble encore voir *les parcs* à loup cervier, espèces de petits enclos au fond desquels est placé la peau d'un lièvre écorché pour servir de leurre. Il me semble encore voir les trous creusés dans les arbres comme de petites armoires, entourés et munis des *languettes*, de *l'étranglage*, de *l'assommoir* et de *la charge*, qui constituent l'appareil d'une *attrape à marte.* Mon vieil ami m'expliquait les mœurs des animaux sauvages et m'initiait aux secrets de la chasse *à trapper*, en me faisant connaître les ruses du gibier et les expédients du chasseur. Dans sa manière pittoresque de s'exprimer, il prenait souvent la forme du dialogue, faisant parler les animaux comme le bon Lafontaine et avec un naturel aussi charmant.

Le Père Michel connaissait son monde du bois sur

le bout de son doigt, aussi riait-il aux larmes, quand je lui racontais ce que la plupart des livres d'Histoire Naturelle disent du Castor et de ses constructions. —" Oui, oui, saperlote, disait-il, c'est ben sûr ! une " digue faîte de charpente ; des maisons à deux étages " avec cave et grenier, chambre de compagnie et " cabinets. Je gage que ces gens là ont vu les castors " faire *de la tire* le jour de la Sainte-Catherine "... Et le vieux conteur riait, riait, et répétait de temps en temps, d'une petite voix coguenarde : " Oui, oui, " saperlote, c'est ben sûr ! "

Après avoir visité en conscience plusieurs collets et martrières, la conversation devenant de plus en plus intéressante, le Père Michel remit à un autre jour d'achever l'inspection de son chemin, et, nous mettant à l'abri d'un petit appenti de branches fait par le Père Michel pour se reposer, nous allumâmes du feu. Alors *mettant le charbon sur la pipe*, nous abordâmes, assis sur le sapin, la discussion de toutes ces questions si intéressantes et si aimées des chasseurs, sur la physiologie et la psychologie des animaux. Je vous répond, amis lecteurs, que le Père Michel, avec la science du Petit Catéchisme pour base et sa longue et honnête expérience des choses de la création, avait des solutions admirables pour bien des questions philosophiques qui ont tourné la tête à beaucoup de malheureux soit disant penseurs.

De nos jours surtout qu'une fausse instruction déclasse les intelligences et fournit, à une foule de niais, prétexte à prétentions, une conversation comme

celle que j'eus alors avec le vieux chasseur est quelque chose de charmant. Ce n'était pas le premier et ce n'a pas été le dernier entretien du genre que j'ai eu avec ces hommes du peuple, chez qui une foi sincère, une grande honnêteté de but et le contact continuel avec la nature, servis par beaucoup d'intelligence, ont fait fleurir et fructifier cette précieuse semence des vérités naturelles restée dans l'homme après sa chute, comme souvenir de sa splendeur perdue et motif de poursuivre sa réhabilitation. L'erreur, enfant de révolte et d'orgueil, étouffe ce précieux germe chez des gens qui se croient savants quand ils parlent des vérités les plus évidentes comme de *préjugés vulgaires, de superstitions d'un autre âge.* La bonne foi et un cœur pur révèlent souvent aux humbles des secrets, dont la connaissance est refusée à la folle présomption de beaucoup que la sottise commune place au nombre des érudits.

Ces réflexions qui me passaient par l'esprit, pendant que je jouissais de la conversation de mon intéressant interlocuteur, j'ai eu bien souvent l'occasion de les renouveler depuis.

La matinée avait été délicieuse pour moi, aussi ne fut-ce qu'à regret que je me vis forcé d'interrompre notre dissertation philosophique, pour regagner le camp, où nous arrivâmes un peu après midi, apportant

avec nous deux lièvres, détachés des collets du Père Michel, et une perdrix tuée par moi sur la route.

Je consacrai l'après midi à suivre, sous les grands pins, les travaux de l'exploitation forestière.

Je m'attachai d'abord au Contremaître qui, monté sur ses raquettes et armé d'une hache légère, parcourait *la talle*, pour *marquer* les pins qu'il fallait abattre. —Tout les hommes ne sont pas bons dans une paroisse, me disait-il, en m'expliquant les secrets de sa profession de maître-forestier : eh ! bien, c'est la même chose ici, tous les pins ne sont pas bons dans une *pinière*.

Il me disait comment il distinguait les pins blancs des pins jaunes par l'écorce, les pins sains des pins gâtés par l'apparence générale de l'arbre et les signes particuliers.

—Tenez regardez ce bel arbre, c'est un pin jaune et du bois de premier choix ; mais il y a de la perte. Voyez-vous cette toute petite branche sèche à environ trente pieds de terre, c'est la marque d'une *tondrière* ; le pourri descend environ sept pieds en bas de la branche et remonte environ cinq pieds plus haut. Malgré cela, c'est encore un pin qui vaut la peine d'être mené au moulin, je vous en répond.

Il riait, de temps en temps, de me voir lui signaler des pins, en apparence magnifiques, qui rendaient un

son caverneux, quand il les frappait de la tête de sa hache pour toute réponse à mon officieuseté.

Je me rendis ensuite auprès des bucherons se disposant à attaquer un des plus grands pins que j'ai jamais vus. Ce colosse avait plus de quinze pieds de circonférence *sur la souche;* il s'élançait droit comme une flèche dans les airs.—Il a pas loin de deux cents pieds de haut, me dit un des *bucherons* après en avoir mesuré le tour ; car vous savez qu'un pin sans fourches diminue de diamètre d'environ un pouce par trois pieds.

Les deux bucherons commencèrent par couper, autour de l'arbre, les *ferdoches* (branchages) qui auraient pu nuire à leurs mouvements, puis, après avoir examiné de quel côté il convenait *d'adresser* le pin dans sa chute et visé à gagner un lieu sûr, pour éviter le danger qui résulte de la rupture des branches quand le pin tombe, ils se mirent à enfoncer leurs haches dans les flancs du bel arbre, chacun de son côté.

La forêt retentit, les larges copeaux jonchent la neige, *les coupes* béantes aux deux côtés opposés de l'arbre s'élargissent ; les *bucherons* se prennent à surveiller avec un soin inquiet les mouvements de l'arbre qui commence à frémir sur pied :—Eloignez vous, me dit bientôt l'un d'eux, il n'ira pas loin sans tomber.

Un instant après l'arbre commençait à vaciller, puis un craquement se fit entendre, les *bucheurs* se refugièrent à l'endroit où je m'étais rendu avant eux : un déchirement des fibres du bois laissées intactes succéda bientôt et le pin tomba, avec fracas, de toute sa masse sur le sol qui l'avait produit.

C'est un géant que le pin de nos forêts canadiennes ! C'est un géant, quand, dominant de sa taille tous les autres arbres, il élève fièrement sa tête chargée d'une immense chevelure au milieu des airs, bravant les pluie, la neige et les autans. C'est encore un géant quand il tombe : les profondeurs des bois retentissent de sa chute, il écrâse et broie sous son poids tout ce qu'il rencontre, les arbres qu'il touche volent en éclat. Son règne est fini, maintenant, mais on a vu les bucherons qui l'ont attaqué fuïr aux premiers bruits de la disjonction de sa puissante structure ; il a en tombant écarté violemment tous les obstacles, et son tronc s'est *rendu à la terre* enveloppé dans un tourbillon, formé de branches brisées et des couches de neige soulevées et dispersées par son passage.

Une fois l'arbre abattu on mesure le nombre des billots qu'il peut fournir, les *bucherons* le récepent au bout, puis deux hommes le partagent en billots avec le *godendard*.

Je me joignis ensuite aux *claireurs* occupés à *fouler*

avec les pieds, à *débarrasser* avec la hache, à *finir* avec la pelle un *chemin de sortie* capable de permettre aux charretiers de gagner le *maitre chemin* avec les billots. Le maître-chemin, toujours entretenu dans un état parfait, conduit aux bord de la rivière où se trouve *la jetée.*

Arrive ensuite le tour des charretiers de venir avec leurs excellents chevaux canadiens prendre les billots *mis en trime* pour être chargés. Ce fut avec un plaisir, mêlé de quelque tristesse, que je vis ces braves gens, dans le procédé du chargement des traîneaux à billots, employer un déploiement de force physique tel qu'on eut cru par instant que les vaisseaux de leurs poitrines allaient se rompre, sous l'effet de pareils efforts. Et, pendant tout ce temps le forestier canadien trouve, cependant, le tour de dire un bon mot, de répéter un brocard facétieux, voire même de chanter un bout de refrain.

Les poids énormes sont chargés ; le charretier a soulevé le collier pour donner de l'air aux épaules de son cheval, il a sondé toutes les parties de son attelage, il a fait le tour de son traîneau, pour voir s'il ne se rencontre pas quelqu'obstacle, il a regardé aux *menoires* pour s'assurer que tout est en ordre, il a placé un ou deux hommes avec des leviers pour aider à *décoller* la charge ; il se tient, maintenant, les guides à la main gauche près de sa bête, qui commence à frissonner et qu'il carresse de petites tapes sur la

croupe. A notre excellent cheval du pays maintenant à faire sa besogne.

Aux mots prononcés par son conducteur—" Allons, marche ! " voyez la fine bête comme elle emplit son collier *pour sonder la charge* : elle est lourde, bien lourde cette charge : le cheval renâcle, il recule un peu, s'affermit sur ses jarrets, s'élance et *frappe un coup* qui *enlève* le traineau et le poids qu'il porte ; puis il continue à *traîner* d'un pas rapide et nerveux l'énorme pièce de bois, au fond de cette rigole que forme au milieu des neiges un chemin de sortie dans les chantiers.

J'accompagnai les voitures jusqu'à la *jetée* où des centaines de billots étaient empilées sur la berge de la rivière, prêts à y être précipités au printemps aussitôt après la débâcle des glaces. Je visitai, à quelque distance de cet endroit, un rapide célèbre par la mort d'un forestier, emporté par les eaux au milieu des billots et noyé sous les yeux de ses camarades impuissants à le secourir.

La descente des billots dans les rivières est la partie la plus pénible et la plus dangereuse des occupations de nos forestiers. Cette besogne requiert toute la force, toute l'adresse, tout le courage, toute la patience et toute la santé dont l'homme est capable. Passer un mois au flottage du bois, tout le jour trempé jusqu'aux os de l'eau froide de la fonte des

neiges, coucher la nuit sans abri tout ce temps sur la terre humide et glacée, manger des aliments à peine préparés, quelquefois endommagés par l'eau ; c'est, on l'avouera, soumettre la constitution humaine à une terrible épreuve. Néanmoins, je connais des hommes qui ont fait ce métier tous les printemps de leur vie, depuis l'âge de dix sept ans jusqu'à l'âge de cinquante ans, et qui se portent encore à merveille.

Pour compléter cette petite étude de la vie des forestiers, le lecteur me permettra bien de lui faire une courte description de la *descente des billots*, avant que de remettre la parole, dans le chapitre suivant, à notre ami le Père Michel.

Les billots sont donc, dès que les eaux deviennent libres, précipités dans la rivière, des diverses *jetées* où les forestiers les ont réunis pendant l'hiver. Les courants grossis et devenus torrentiels s'en emparent et les emportent jusqu'à *l'étang du moulin*, où ils sont retenus par une estacade.

Mais la chose ne se réduit pas de suite en un procédé si simple ; car beaucoup de billots, le plus grand nombre même, presque tous quelquefois resteraient dans le bois, si on se contentait de compter sur les courants pour les flotter jusqu'au moulin.

Un grand nombre de billots s'arrêtent sur les bords des rivières, engagés dans des halliers à demi submergés, ou lancés à sec par les forces auxquelles ils sont livrés. Souvent le train des billots s'arrête, en se prenant tout d'une masse, à l'effet de quelques pièces de bois fixées en travers du courant par les rochers et les cailloux qui bordent ou parsèment les abords d'une chute ou d'un rapide. S'il se présente sur le trajet à parcourir un lac de grandes dimensions, alors il faut mettre les billots en *cageux* et s'aider du temps, du vent et des rames pour franchir cet espace sans courant. Bref, tout cela nécessite l'intervention de la main de l'homme, aussi faut-il qu'un nombre toujours assez grand de travailleurs accompagne et suive un train de bois durant toute la descente.

Armés de gaffes, de leviers et de haches les uns accompagnent le gros des billots, pour faire partir *la digue* quand elle se forme ; d'autres suivent les bords embarrassés et accidentés des rivières, pour remettre à flot les billots arrêtés sur les rives, souvent ceux-ci, leur longue gaffe à la main, naviguent debout sur un billot, pour s'éviter la peine de percer leur route à travers les aulnaies et les saulaies du rivage : d'autres enfin, formant l'arrière garde, suivent en canot *la queue* du train des billots, pour remettre dans le courant les billots arrêtés sur les îles ou qui auraient pu échapper à la surveillance de leurs compagnons ; ces canotiers sautent les plus gros rapides, sans

sourciller, et ne font portage, avec leurs canots de bois, qu'en face d'une chute.

Faire partir la digue est, de toutes les opérations de la descente des billots, la plus dangereuse. Figurez-vous plusieurs milliers d'énormes pièces de bois arrêtées et enchevêtrées ensemble au milieu des rochers, dans le voisinage immédiat d'une chute où s'engouffrent des torrents d'eau. Il s'agit d'aller, quelquefois au milieu du courant, entouré du brouillard qui s'élève des eaux agitées, couper à coups de hache la pièce qui sert de *clef* à la digue. Le forestier chargé de cette dangereuse mission n'a qu'un seul moyen d'éviter d'être entraîné dans l'abîme, par les billots qu'il met ainsi en mouvement sous ses pieds, c'est, après avoir bien jugé du temps propice, marqué par ce court intervalle qui sépare le moment ou la pièce entamée par la hache commence à céder à la pression, et le moment ou elle se brise avec fracas, c'est de courir sur les billots à rebours du courant et de gagner ainsi obliquement le rivage, où l'attendent ses compagnons prêts à le recevoir et à lui porter secours au besoin.

L'habitude donne à ces hommes une telle habileté et leur fait acquérir un tel sang froid qu'ils exécutent, sur les billots emportés par les courants, des tours de force qui font dresser les cheveux de ceux qui les

voient faire. Rarement, malgré les dangers qui environnent les forestiers dans *la descente du bois*, rarement il arrive des accidents.

J'avais donc terminé ma journée par une visite à la rivière ; je revins le soir au camp avec *les gens du chantier*, aussi fatigué qu'eux mais d'aussi bonne humeur, autant désireux d'entendre le Père Michel continuer de nous dérouler le drame de sa vie aventureuse, et aussi impatient de jouir du récit des légendes qu'il avait recueillies dans le cours de ses nombreux voyages.

Notre ami François ayant tout préparé, nous nous hâtames de prendre le souper, puis après quelques moments de repos, notre vieux conteur renoua le fil de son histoire.

13

LE NOYEUX ET L'HOTE A VALIQUET.

Nous avions donc quitté Québec pour *les pays d'en haut*, comme je vous l'ai dit, reprit le Père Michel.

Dans ce temps là, il n'y avait sur le fleuve que des goëlettes, des bateaux plats et des canots qui voyageaient entre Québec et Montréal : souvent les bâtiments à voiles mettaient deux semaines, quelquefois trois, à monter à Montréal : le voyage le plus prompt était celui qu'on faisait en canot d'écorce lége. Je crois vous avoir dit que nos canots à nous, cette fois là, étaient chargés : or avec un *maître-canot* chargé et bien monté on fait, *l'un portant l'autre*, six lieues par jour en remontant les rivières et environ le double en descendant, les portages compris.

Je vais tâcher, dans ce récit de mon voyage, de vous faire connaître comment on raccourcit le temps de ces longs parcours. Et tout d'abord, au départ, c'était la coutume des voyageurs, avant d'atteindre le point de la grande rivière des Outaouais où cessaient les établissements, de profiter de leur reste pour aller tous les soirs, à tour de rôle, aux maisons d'habitants voisines de l'endroit ou l'on s'arrètait : on y buvait

du lait, on y chantait des chansons, on y dansait quelquefois et, quand il commençait à se faire un peu tard, on allait rejoindre les compagnons laissés à la garde des canots et des marchandises. Alors on s'étendait sur le rivage, à la belle étoile autour d'un bon feu quand il faisait beau temps, du mieux possible à l'abri des canots mis sur le côté quand il faisait mauvais temps, pour dormir ainsi jusqu'à deux heures du matin, temps du réveil et des préparatifs du départ chaque jour du voyage. Et figurez-vous que ce voyage de canots chargés durait environ trois mois, sans autres interruptions de repos que celles que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux Ecores, sur la Rivière-des-Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant ; remarquez bien que nous étions alors, nous autres, assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux *Ecores* il y a un rapide qu'on appelle *le Sault au Récollet ;* ce nom lui a été donné parceque, dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans *les commencements du pays,* parce qu'un

récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide (*).

Le missionnaire descendait des Hurons avec les sauvages ; parmi lesquels il y avait un vilain *gas* qui s'opposait à la prédication de l'Evangile au sein de sa nation ; mais il avait eu le soin de cacher ses projets. Choisissant un moment favorable à l'accomplissement de ses desseins, le satané monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste de quelle manière il s'y est pris ; mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot, monté par des voyageurs, descendait la Rivière-des-Prairies ; on était campé le soir au pied du rapide ; Il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du *campement*, les hommes virent la lumière d'un feu sur la pointe voisine, à quelques arpents seulement de leur canot.—Tiens, se dirent-ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici, il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bientôt, guidés par la lumière du feu.

(*) Le Père Nicolas Viel, noyé en 1625, avec un jeune néophyte. D'après les rapports des sauvages trois hurons auraient pris part au double assassinat du père et de son jeune compagnon ; mais jamais on n'a pu savoir exactement ce qui s'est passé dans cette circonstance.

Il n'y avait là ni canot, ni voyageurs ; mais il y avait réellement un feu et, auprès du feu, un sauvage en *brayet*, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée : nos gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégouttaient d'eau.

Etonnés de l'étrange impassibilité de cet homme dans cette situation, au moment ou quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpellant ; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

Examinant alors avec plus d'attention et à toucher presque, à la lueur du feu, ils virent, avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégouttait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaillards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent *souleur ;* ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient, mais sans ôser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait

point de chaleur : ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres.—Si nous racontons ce que nous avons vu à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur. Or, passer pour *peureux* parmi les voyageurs, c'est *le dernier des métiers.*

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leurs camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous pouvez vous imaginer de la surprise des voyageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de *chasse-galerie* et un *Sacakoua* (*) épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit, d'une course furibonde, poussant des miaulements effroyables, deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs ; puis, sautant sur leur canot renversé sur ses *pinces*, il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

(*) *Sacakoua* est un mot sauvage qui veut dire *grand tapage, orgie infernale.*

—Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jette lui son tison !

Le tison fut lancé au loin ; le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda des regards de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage, qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté tantôt de l'autre du *Sault-au-Récollet* quelquefois sur les îles voisines, c'est *Le Noyeux* du Père Récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier, au moment où il se faisait sécher, après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en *loups-garous.*

La seconde histoire que j'ai apprise au campement des Ecores n'est pas si vieille que la première, puisqu'elle ne date que des premières années des anglais dans le pays.

Dans ce temps là donc et dans cette même paroisse des Ecores, un pendu avait été mis dans une cage de fer et accroché à un poteau sur le chemin-du-Roi. Il paraît que c'était la façon des anglais, dans ce temps là, de mettre les pendus en cage, et vous n'êtes

pas sans avoir entendu parler de la cage de la Pointe-Lévis (*).

Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait *fait baptiser* un bon matin, et il donnait le soir un repas à ses amis : en revenant de faire ses invitations, il avait à passer devant la cage du pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa *cariole*, un de ses voisins qui lui dit, en apercevant de loin la cage :

—Sais-tu que j'ai toujours souleur quand je passe devant cet objet ; on devrait bien ne pas nous mettre des choses comme ça sur les chemins passants.

—Moi, répondit Valiquet, je m'en moque pas mal, et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette.

Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux *premières neiges*, pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture.

Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet, en lui disant :

—" Je t'invite à venir souper avec moi ce soir ! "

—Ce n'est pas bien ce que tu as fait là, Valiquet, lui dit son voisin. Ces restes ont appartenu à un grand scélérat, c'est vrai ; mais il a subi son châtiment devant les hommes, et si son repentir a été sincère, c'est peut-être un saint dans le Ciel aujourd'hui !

(*) Voir le volume de 1862 des *Soirées Canadiennes.*

Ces réflexions touchèrent Valiquet ; mais la chose était faite et le mieux pour lui, pensa-t-il probablement, était de tâcher de l'oublier.

Tout le monde était à table chez Valiquet le soir et la compagnie était en train de s'amuser : on en était même rendu à chanter des chansons après le gros du repas courru, lorsqu'on entendit frapper trois coups à la porte, laquelle s'ouvrit d'elle même au troisième coup pour laisser entrer le pendu. Il tenait sous son bras gauche sa cage de fer, qu'il alla déposer dans un coin de la chambre ; puis, s'avançant un peu, il dit au maître de la maison :

—Je te prie de m'excuser si je suis venu un peu tard ; mais les morts n'ont point grand appétit, ils ont plus besoin de respect que de nourriture, et il est toujours temps d'en profiter ?

Vous pouvez penser si la compagnie en eut une venette : les femmes se trouvaient mal, les enfants se sauvaient et les plus hardis n'osaient pas regarder devant eux. Aux chansons et aux rires avait succédé un silence de mort. Enfin Valiquet, qui au fond était *brave comme l'épée du Roi*, comprit que s'il y avait quelque chose à faire c'était à lui à l'entreprendre : il se leva donc, malgré la faiblesse de ses jambes, et dit à son invité :

—Je vous ai insulté bien mal à propos, je le confesse et vous en demande pardon. Si un service, un libéra ou d'autres prières peuvent vous être utiles, je m'offre à vous les faire dire ; mais, je vous en prie, retirez-vous !

—Il ne m'est pas permis, répondit le cadavre de te laisser savoir si j'ai besoin des secours que tu m'offres. Quand à me retirer, je ne le ferai qu'à une condition, pour ne pas rester en dette de politesse avec toi qui m'as invité à souper ce soir, la condition de me promettre de venir demain soir, au *coup du minuit* danser au pied de mon poteau.

—Je le promets, dit Valiquet.

Le pendu reprit alors sa cage de fer sous son bras, passa la porte, qui s'ouvrit d'elle même devant lui, et disparut.

La réjouissance était finie ! On alla donner quelques explications à la nouvelle accouchée qui, de sa chambre, n'avait rien vu, mais qui avait entendu les cris d'effroi et ne pouvaient en comprendre la cause, non plus que la raison du morne silence qui avait suivi ; puis on se mit à réciter le Rosaire qu'on fit suivre du *De Profundis*.

Mais, pour Valiquet, le pire n'était pas fait. On tint conseil une partie de la nuit. Bien des avis furent ouverts et rejetés ; parceque tous ces avis

allaient à empêcher la visite du coup de minuit, et que Valiquet, fier de sa parole, répondait toujours :

—J'ai promis, j'irai !

Enfin, la femme de Valiquet, qui n'avait point donné de conseils jusque-là, dit à son mari.

—Je ne sais pas ce que je sens ; mais il me semble que je n'ai pas peur du mort moi, et qu'il ne nous arrivera rien de mal dans cette affaire ; n'avons-nous pas ici un cher innocent, un ange pour nous protéger ? Valiquet, tu as fait une mauvaise action, ainsi tu iras rendre ta visite au pendu pour ta punition ; mais tu iras avec le petit dans les bras. Du reste, demain matin il faut que tu ailles consulter M. le Curé, et puis faire plus que cela encore, tu me comprends !... Avec ça, ajouta la bonne chrétienne de femme, on peut dormir en paix.

Valiquet suivit de point en point les sages avis de son excellente femme et, le soir à minuit, il alla au rendez-vous, portant le nouveau baptisé dans ses bras et accompagné de ses voisins qui récitaient le chapelet.

—Tu n'es pas généreux, lui dit le pendu dès que son insulteur fut en face de lui, tu n'es pas généreux ! Hier soir, je me suis débarrassé de ma cage afin de pouvoir m'asseoir à ta table, et toi, cette nuit, tu viens chargé d'un fardeau afin de ne pas danser avec moi ; j'avais pourtant une belle ronde à te proposer, la mesure se bat à coups de fouet. C'est égal, tu auras

toujours appris à *respecter les morts :* tu peux t'en retourner.

Personne, comme on le pense bien, ne se fit prier pour quitter l'endroit : Valiquet prit congé de son *Hote* en se promettant bien de ne pas lui faire de nouvelle invitation (*).

(*) Feu M. Jacques Viger a parlé de cette tradition, à propos du fait historique qui lui a donné lieu. M. Viger, dans ses notes sur l'*Archeologie religieuse*, dit, à l'article consacré à la Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, : " Le 9 mars 1761, un français du nom de Saint-" Paul commit un crime horrible dans la maison de Charles Bellanger, " de la côte Saint-François. Après avoir enlevé tout l'argent, il " donna la mort à Bellanger, à sa femme et à ses deux enfants. " Puis, pour mieux couvrir son crime et ensevelir sous les ruines " jusqu'à sa dernière trace, il mit le feu à la maison.

" La Providence se chargea de révéler son forfait. Le grenier, qui " était rempli de blé, s'affaissa de bonne heure sous l'action des " flammes, et les cadavres, recouverts par le blé, échappèrent à la " destruction. Ils servirent à constater le crime : les soupçons " tombèrent sur Saint-Paul, qu'on avait vu dans ces parages. Saisi " par la justice, il finit bientôt par tout avouer, et il raconta lui-" même les horribles détails de ce drame sanglant.

" Condamné à la potence, il fut exécuté dans la ville de Montréal ; " mais la sentence portait que son cadavre serait encerclé et " suspendu jusqu'à sa totale destruction sur les lieux mêmes, " théâtre de son forfait. Ce ne fut qu'un an après qu'un habitant, " fatigué de ce hideux spectacle, détacha ces restes décharnés et les " ensevelit, près de là, sous un monceau de pierres.

" C'est ce fait mémorable, dont le souvenir est encore vivant " dans le pays, que l'on raconte aujourd'hui avec des circonstances " qui tiennent du merveilleux et qui reposent sur la tradition " populaire."

14

LA RONDE DES VOYAGEURS.

Le lendemain soir du jour où nous étions campés aux Ecores ; nous devions être à l'entrée du Lac-des-Deux-Montagnes, pour y rencontrer les autres canots qui partaient de Lachine le même jour. La distance était à peu près la même ; mais ils avaient l'avantage, parceque nous avions à monter les rapides qui correspondent au courant Sainte-Marie et au Sault Saint-Louis qu'ils laissaient derrière eux.

Nous fîmes de notre mieux et arrivâmes au lac de bonne heure. Nos gens, rendus avant nous, avaient allumé des feux, mis a cuire à manger pour tout le monde et nous accueillirent avec des cris de joie.

Beaucoup des voyageurs des deux partis se connaissaient, on se donnait la main, on introduisait les nouveaux, enfin toute l'histoire de ces cas là !

Après le souper et la pipe, il fallut danser La Ronde des Voyageurs, avant que la *noirceur* vint à prendre. Or voici comment ça se dansait, de mon temps, la Ronde des Voyageurs.

On apportait deux sacs qu'on mettait à environ dix pieds l'un de l'autre ; sur ces deux sacs s'asseyaient

deux chanteurs, un jeune et un vieux, ayant chacun une chaudière vide sous le bras gauche et se faisant face : tous les autres voyageurs se rangeaient en cercle autour d'eux.

Le jeune voyageur, en manches de chemise, une plume de coq sur son bonnet, tenant la tête haute et se cabrant en fanfaron, chantait un couplet, sur un air *faraud.* Quand il avait terminé, le vieux voyageur vêtu de son grand capot bleu, portant sa *ceinture fléchée* et son *sac-à-feu* (*), branlant la tête avec expérience, chantait, sur un air posé, un couplet de conseils aux jeunes gens qui partent pour les-pays-d'en-haut. Puis tous les voyageurs se tenant par la main commençaient à tourner en dansant, chantant un refrain de danse-ronde, et les deux chanteurs battaient la mesure, sur leurs chaudières en guise de tambourins. On faisait trois fois le tour en répétant la ronde ; puis on recommençait ensuite dans le même ordre, jusquà ce que toutes les rondes y eussent passé.

Voici la chanson avec ses couplets et ses refrains.

(*) Le *sac-à-feu*, destiné à contenir la pipe, le tabac, la pierre et le briquet, ou *batte-feu*, est fait d'une peau de rat-musqué, de jeune castor ou de tout autre petit animal, ornée de rubans et de broderies ou de rassades : il se porte au côté, passé dans la ceinture, a côté du couteau à gaine.

1ère RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs
Qui sont sur leur départ ;
Voyez-vous les bonn's gens
Venir sur les remparts ?
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Met d'la racine de patience
Dans ton gousset ;
Car tu verras venir ton corps
Joliment sec,
A force de nager toujours
Et de porter :
Car on n'a pas souvent l'crédit
D'se sentir reposer !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légèrement !

2ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Au revoir père et mère,
Sœur, frère et toi Fanchon ;
Vous reverrez bientôt
Votre cher Siméon !
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Embarque moi dans ton canot,
Prend ton paquet ;
Car tu vas laisser ton pays
Et tes parents,
C'est pour monter dans les rivières
Et dans les lacs,
Toujours att'lé sur l'aviron,
Ainsi que sur les sacs !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère :
Lève ton pied, légèrement !

3ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Ce sont les voyageurs
Qui sont de bons enfants ;
Ah ! qui ne mangent guère,
Mais qui boivent souvent !
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Si les maringouins t'piq' la tête,
D'leur aiguillon,
Et t'étourdissent les oreilles,
De leurs chansons,
Endure les, et prend patience
Afin d'apprendre
Qu'ainsi le diable te tourmente,
Pour avoir ta pauvre âme !

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légèrement !

4ème RONDE.

LE JEUNE VOYAGEUR.

Quand on est en voyage,
Le sac*que* sur le dos,
On s'écrie, camarade,
Camarade il fait chaud !
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra, lal-déra :
Sur l'air du tra-déri-déra,
Lal-déra !

LE VIEUX VOYAGEUR.

Quand tu seras dans ces rapides
Très dangereux,
Prend la vierge pour ton bon guide
Fais lui des vœux !
Et tu verras couler cette onde,
Avec vitesse,
Et prie bien du fond de ton cœur,
Qu'elle coule sans cesse.

LE CHŒUR DE RONDE.

Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légère !
Lève ton pied, ma jolie bergère !
Lève ton pied, légèrement !

C'était près du village sauvage du Lac-des-Deux-Montagnes que nous avions dansé la Ronde des Voyageurs. Dans ce village sont réunis des Algonquins et des Iroquois, qui aujourd'hui vivent en paix comme des frères : chaque nation occupe un côté du grand espace qui sépare le village en deux parties : l'église et l'ancienne résidence, qui montre encore ses embrâsures du temps des guerres d'autrefois, sont au milieu. Les missionnaires y prêchent en algonquin et en Iroquois et la jolie église retentit des chants des cantiques chantés dans ces deux langues.

C'est la religion seule qui a pu réunir ainsi dans la paix et la charité deux fières peuplades, engagées l'une contre l'autre dans une guerre d'extermination ; car vous savez comment les algonquins et les iroquois se faisaient la guerre. Je faisais ces réflexions en passant devant le village sauvage, le lendemain matin du jour ou nous avions dansé la ronde du grand départ

Nous étions donc engagés tout de bon dans la Grande Rivière, et c'est un peu audessus de la Petite-Nation que commençait alors, pour ainsi dire, le voyage à travers les solitudes. Si je voulais vous dire tous les rapides qu'on remonte ou *qu'on portage*, toutes les rivières et tous les lacs qu'on passe, je n'en finirais pas.... Les rapides du Long-Sault, des Chaudières, des Chats, du Calumet, de la Culbute, des Allumettes.... Les rivières Outaouais, Mataouanne, des Français, Kaministikouya, Ouinipeg....

Les lacs Nipissingue, Huron, Supérieur, la Pluie, des Bois, Ouinipeg, et le reste !

Pendant tout ce temps, on *nage à l'environ*, depuis *la petite barre du jour* jusqu'au soir, ou bien on porte les canots et les sacs sur le dos dans les portages ; on campe la nuit à la belle étoile, on reçoit tous les orages, on endure tous les temps et on ne s'arrête que lorqu'on est rendu au bout de son voyage ; à moins qu'une tempête ne nous prenne sur un lac, dans ce cas on met à terre, on dort, on fume, on danse et on conte des histoires.

15

CADIEUX.

Je vous parlais, il y a un instant, des guerres des sauvages ; je vais vous raconter maintenant l'histoire d'un brave *canadien* qui a joué un grand rôle dans une de ces guerres.

En remontant la grande rivière des Outaouais, on ne manque pas de s'arrêter au *Petit rocher de la haute montagne* qui est au milieu du portage des *Sept-chutes*, en bas de l'Ile du *Grand calumet :* c'est

là qu'est la fosse de Cadieux dont tout le monde a entendu parler.

Chaque fois que les canots de la compagnie passent au *Petit rocher*, un vieux voyageur raconte aux jeunes gens l'histoire de Cadieux ; les anciens voyageurs qui l'ont déjà entendu raconter aiment toujours à l'entendre, quand ils ne la redisent pas eux-mêmes. Cette fois là, ce fut le vieux Morache, un ancien guide, qui nous déroula le récit des aventures de Cadieux.

Cadieux était un voyageur-interprète marié à une algonquine : il passait d'ordinaire l'hiver à la chasse et l'été il traitait avec les sauvages, pour le compte des marchands. C'était au temps des dernières expéditions des Iroquois : Cadieux avait passé la saison de chasse au portage des Sept-chutes où il était *cabané* avec quelques autres familles : on était alors au mois de Mai et Cadieux attendait des sauvages de l'Ile et des *Courte-Oreille* (*), qui devaient descendre en même temps que lui jusqu'à Montréal avec des pelleteries.

La plus grande tranquillité régnait dans les cabanes du Petit-rocher, lorsqu'un bon jour un jeune sauvage, qui était allé rôder autour des rapides et en bas du portage, arriva tout essoufflé au milieu des familles

(*) Outaouais.

dispersées autour des cabanes, en criant : *Nattaoué ! Nattaoué !* Les Iroquois ! Les Iroquois !

En effet un parti de guerre iroquois était, en ce moment, à environ une lieue en bas du portage des Sept-chutes : ils savaient que c'étaient le temps où les canots descendaient la Grande-rivière venant des pays de chasse et ils voulaient *faire coup.*

Il n'y avait qu'un seul moyen d'échapper, c'était de tenter de *sauter* les rapides, chose à peu près inouïe ; car, comme le disait le vieux Morache, *ils ne sont pas drus les canots qui sautent les Sept-chutes !*

Mais ce n'était pas tout cependant, il fallait encore que quelqu'un restât sur place pour opérer une diversion, attirer les Iroquois dans le bois et les empêcher ainsi, une fois engagés dans le portage, de porter leur attention sur les rapides et de connaître ce qui était arrivé. Pour qui sait ce que c'était que les Iroquois dans ce temps là, il sera facile de comprendre que, sans pareil stratagême, l'examen des traces toutes fraîches laissées par les familles les eut fait de suite partager en deux bandes, dont l'une eut remonté et l'autre descendu la rivière, à la poursuite des fugitifs.

Cadieux, comme le plus capable et le plus entendu de tous, se chargea de la périlleuse mais généreuse mission, prenant avec lui un jeune algonquin dans le courage et la fidélité duquel il avait une parfaite confiance. Leur but atteint, Cadieux et son compagnon se proposaient de prendre le chemin le plus sûr

pour rejoindre leurs gens, qui devaient envoyer à leur rencontre en cas d'un trop long retard.

On leva les cabanes: une fois les préparatifs faits, Cadieux et son jeune compagnon armés de leurs fusils, haches et couteaux, munis de quelques provisions, partirent pour aller au-devant des Iroquois. Il était convenu que les canots laisseraient le couvert de la rive et se lanceraient dans les rapides, dès qu'on aurait entendu le rapport d'un ou plusieurs coups de fusils dans la direction du portage.

Une heure ne s'était pas écoulée qu'un coup de fusil retentit, suivi bientôt d'un autre, puis de plusieurs. Pendant cette lutte, au bruit des détonations, les canots, engagés dans les terribles courants, bondissaient, au milieu des *bouillons* et de l'écume, plongeaint et se relevaient sur la crête des vagues qui les emportaient dans leur course. Les habiles canotiers, femmes et hommes, aux deux *bouts* de chaque canot, régularisaient leurs mouvements, évitaient les pointes acérées des rochers, et tenaient, avec leurs avirons, ces frêles *cassots d'écorce* dans les *filets d'eau* propices, indiqués par l'état de la surface des ondes et *la forme des courants.*

On s'était, en partant, recommandé à la bonne Sainte-Anne et on priait de cœur tout le temps.

—Je n'ai rien vu dans les Sept-chutes, disait

dans la suite la femme de Cadieux qui était une pieuse femme, je n'ai rien vu qu'une *Grande Dame blanche* qui voltigeait devant les canots et nous montrait la route !

Les canots furent sauvés, et rendus en peu de jours hors de l'atteinte des ennemis au Lac-des-Deux-Montagnes. Mais que faisaient Cadieux et son sauvage pendant tout ce temps, et que devinrent-ils ? Voici, ce qui s'était passé, comme on l'a su plus tard de quelques Iroquois et des gens envoyés audevant du brave interprête.

Cadieux avait d'abord laissé les Iroquois s'engager dans le portage. Après avoir choisi l'endroit le plus favorable pour les tenir hors de la vue de la rivière, il s'était placé en embuscade à petite portée du sentier, bien caché dans d'épaisses broussailles : il avait de même embusqué son sauvage à quelques arpents plus haut, pour faire croire à la présence de plusieurs partis une fois l'affaire en train.

Cadieux laissa passer les éclaireurs iroquois, qui furetaient de l'œil les bords du sentier, et les premiers guerriers porteurs des canots, jusqu'à ce que, les ennemis ayant atteint l'endroit occupé par le jeune algonquin, il entendit le coup de feu de celui-ci et le cri d'un ennemi atteint.

Les Iroquois ainsi subitement attaqués bondirent de surprise et firent halte à l'instant ; mais avant même que les porteurs ne se fussent délivrés de leurs charges, un second coup de fusil, tiré par Cadieux au milieu du convoi, abattit un second guerrier.

Il est probable que Cadieux avait donné rendez-vous à son sauvage dans une espèce de petite savanne peu éloigné du portage ; car c'est vers cet endroit que tous deux se dirigèrent, en faisant avec succès le coup de feu à l'abri des taillis.

Les avantages avec lesquels les deux braves faisaient la guerre à leurs nombreux ennemis n'empêchèrent pas, cependant, le jeune algonquin de tomber sous leurs coups : Il ne rejoignit pas Cadieux au lieu du rendez-vous ; mais il vendit chèrement sa vie.

Pendant trois jours les Iroquois battirent la forêt pour retrouver les traces des familles, ne s'imaginant pas même qu'ils eussent pu entreprendre la descente des rapides ; pendant trois jours aussi, ils traquèrent le brave voyageur dans les bois. Trois jours et trois nuits qui furent sans sommeil et sans repos pour le malheureux Cadieux ! Au bout de ce temps les envahisseurs, désespérant de rejoindre les familles et de se rendre maître de leur imprenable adversaire, convaincus du reste qu'ils étaient frustrés du fruit de leur expédition, remirent leurs canots à l'eau pour redescendre la Grande-rivière.

Plusieurs jours s'étaient écoulés depuis le départ des familles du Petit-rocher, on avait eu connaissance du retour des Iroquois, et Cadieux n'était pas encore arrivé : trois hommes partirent donc, pour aller à la rencontre de l'interprête et de son compagnon. Ces trois voyageurs remontèrent l'Outaouais jusqu'au Portage-du-fort sans trouver de traces de quoique ce fut ; là ils commencèrent à observer les marques du passage des iroquois et plus haut des signes qu'ils reconnurent comme indiquant que leur ami avait séjourné dans le voisinage.

Quand, arrivés au portage des Sept-Chutes, ils trouvèrent un petit abri construit de branches qui paraissait avoir été abandonné, ils résolurent de pousser un peu plus loin leurs recherches, pensant que Cadieux et son camarade avaient peut-être été obligés de remonter la rivière, pour prendre refuge chez les sauvages-de-l'Ile.

Deux jours plus tard, c'était le treizième depuis la séparation de Cadieux et des familles, ils revinrent sur leurs pas après avoir consulté des sauvages qu'ils rencontrèrent, certains que leurs deux amis étaient rendus au Lac-des-Deux-Montagnes ou morts.

En repassant de nouveau près du Petit-rocher, ils aperçurent de loin, sur le bord du sentier du portage, à côté de la petite *loge* qu'ils avaient cru abandonnée quelques jours auparavant, une croix de bois dont ils s'approchèrent avec un respect mêlé d'un étonnement étrange.

La croix était plantée à la tête d'une fosse, à peine creusée dans le sol, et dans cette fosse gisait le corps encore frais de Cadieux, à demi enseveli dans des branches vertes. Les mains du mort étaient jointes sur sa poitrine, sur laquelle reposait un large feuillet d'écorce de bouleau couvert d'écriture.

Les voyageurs prirent cette écorce qui devait leur révéler le mystère de la mort de leur ami et leur en expliquer les circonstances extraordinaires ; celui d'entre eux qui savait lire lut les écritures confiées à ce papier des bois et les relut plusieurs fois, en face du cadavre à peine refroidi du brave Cadieux.

De tout ce qu'ils voyaient et de ce qui était écrit sur cette écorce, les voyageurs conclurent que le pauvre Cadieux, le cerveau épuisé par la fatigue, les veilles, l'inquiétude et les privations, avait fini, comme c'est presque toujours le cas dans ces circonstances, par errer à l'aventure jusqu'à ce qu'il fut revenu à l'endroit même d'où il était parti : qu'une fois là il avait vécu *sans dessein* (*), selon l'expression du vieux Morache, pendant quelques jours, se nourrissant de fruits et d'un peu de chasse, sans faire de feu dans sa petite loge de crainte des iroquois, allant

---

(*) *Sans dessein* est la traduction d'une expression sauvage qui veut dire, sans plan arrêté, sans souci, sans soin, sans but particulier, sans signification connue.

s'affaiblissant de jour en jour : que lors de leur passage dans ce lieu, deux jours auparavant, il les avait reconnus, après examen ; mais que l'émotion de la joie avait produit sur lui un choc tel qu'il resta sans parole et sans mouvement : qu'après leur départ, enfin, ayant perdu tout espoir, se sentant près de mourir et retrouvant un peu de forces dans ces moments solennels, il avait, après avoir écrit ses derniers adieux au monde des vivants, fait les préparatifs de sa sépulture, mis sa croix sur sa tombe, s'était placé dans sa fosse et avait amoncelé, de son mieux sur lui, ces branches dont son corps était recouvert, pour attendre ainsi dans la prière la mort, qu'il comprenait ne pas devoir tarder à venir.

Cadieux était voyageur, poète et guerrier ; ce qu'il avait écrit, sur l'écorce dont il est parlé, était son *chant de mort.* Avant de se coucher dans cette froide tombe du portage des Sept-chutes, l'imagination de celui qui avait tant vécu avec la nature s'était exaltée et, comme il avait coutume de composer des *chansons de voyageur*, il avait écrit sur ce feuillet des bois son dernier chant.

Il s'adresse d'abord, dans cette complainte de la mort, aux êtres qui l'entourent pour leur annoncer sa fin prochaine et ses regrets de quitter la vie ; puis il parle de ses souffrances, des inquiétudes qu'il éprouve

pour les familles qu'il réunit ensemble, dans sa sollicitude, sous le nom collectif d'amis. Il parle de ses terribles appréhensions à la vue de la fumée d'un campement près de sa loge, de son trop grand contentement de reconnaître des visages français, de son impuissance à les appeler et à s'élancer vers eux, de leur départ sans s'être aperçu de sa présence, et de sa désolation.

Cadieux voit un loup et un corbeau venir flairer son corps malade ; par un retour de gaieté de chasseur et d'orgueil de guerrier des forêts, il menace, l'un de son fusil et dit à l'autre d'aller se repaître des corps des iroquois qu'il a tués.

Il charge ensuite le Rossignol, compagnon de ses nuits sans sommeil, d'aller porter ses adieux à sa femme et à ses enfants qu'il a tant aimés ; enfin, comme un bon chrétien qu'il est, il se remet entre les mains de son créateur et se recommande à la protection de Marie.

Des voyageurs ont prétendu que Cadieux ne savait pas écrire, et que le fait de ce chant écrit sur de l'écorce ne pouvait être, par conséquent, que le résultat d'un miracle ; mais Cadieux, sans être instruit, savait écrire comme tous les interprêtes de ce temps là. Toujours est-il que la chose *a été vue* comme elle est racontée.

Voici cette *Complainte de Cadieux*, écrite par lui-même sur de l'écorce (*) au Petit-Rocher des Sept-chutes, avant de se placer dans la fosse creusée de ses propres mains.

Petit Rocher de la Haute Montagne,
Je viens finir ici cette campagne !
Ah ! doux échos entendez mes soupirs,
En languissant je vais bientôt mourir !

Petits oiseaux, vos douces harmonies,
Quand vous chantez, me rattache' à la vie :
Ah ! si j'avais des ailes comme vous,
Je s'rais heureux avant qu'il fut deux jours !

Seul en cesbois que j'ai eu de soucis,
Pensant toujours à mes si chers amis ;
Je demandais : hélas ! sont-ils noyés ?
Les Iroquois les auraient-ils tués ?

Un de ces jours que m'étant éloigné,
En revenant je vis une fumée ;
Je me suis dit : Ah ! Grand Dieu qu'est ceci ?
Les Iroquois m'ont-ils pris mon logis ?

Je me suis mis un peu à l'embassade,
Afin de voir si c'était embuscade ;
Alors je vis trois visages français,
M'ont mis le cœur d'une trop grande joie !

Mes genoux plient, ma faible voix s'arrête
Je tombe...... Hélas ! à partir ils s'apprêtent :
Je reste seul...... Pas un qui me console,
Quand la mort vient par un si grand désole !

(*) On écrit sur l'écorce de bouleau, après avoir enlevé quelques feuillets intérieurs, au moyen d'une *pointe* ou stylet quelconque d'os ou de métal.

Un loup hurlant vint près de ma cabane
Voir si mon feu n'avait plus de boucane ;
Je lui ai dit : Retire toi d'ici ;
Car, par ma foi, je perc'rai ton habit !

Un noir corbeau, volant à l'aventure,
Vient se percher tout près de ma toiture :
Je lui ai dit : Mangeur de chaire humaine,
Va t'en chercher autre viande que mienne.

Va t'en là bas, dans ces bois et marais,
Tu trouveras plusieurs corps iroquois :
Tu trouveras des chair's aussi des os ;
Va t'en plus loin laisse moi en repos !

Rossignolet va dire à ma maitresse, (*)
A mes enfants qu'un adieu je leur laisse,
Que j'ai gardé mon amour et ma foi,
Et désormais faut renoncer à moi !

C'est donc ici que le mond' m'abandonne,
Mais j'ai secours en vous Sauveur des hommes !
Très Sainte Vierge, ah ! m'abandonnez pas,
Permettez moi d'mourir entre vos bras !

Les trois canadiens pleurèrent, en lisant sur l'écorce, ce *chant de mort* du brave Cadieux. Ils consolidèrent la croix de bois, remplirent la fosse qui contenait les restes de cet homme fort, élevèrent un tertre sur cette tombe solitaire et prièrent pour le repos de l'âme de leur ami.

L'écorce sur laquelle était écrite *la complainte de*

(*) Ce mot, dans nos honnêtes chansons, veut toujours dire épouse ou fiancée.

Cadieux fut apportée au poste du Lac : les voyageurs adaptèrent un air approprié à ce chant, si caractéristique de la rude vie de chasseur et de guerrier des bois, si étonnant par les idées et si digne de remarque à cause des circonstances de sa composition.

On prit la coutume d'entretenir une copie de cette complainte, aussi écrite sur de l'écorce, attachée à un arbre voisin de la tombe de Cadieux, au portage des Sept-chutes. La chose se faisait encore de mon temps, et c'est dans cet endroit même que j'ai appris l'histoire de Cadieux (*), dont les voyageurs sont si fiers.

16

UN ÉCHANGE.

Nous montions toujours, toujours, dans cette longue rivière des Outaouais, poussant nos canots avec l'aviron à travers les eaux tranquilles ou les courants, *traînant à la cordelle* dans les rapides peu violents, *portant à dos* dans les portages, et nous étions arrivés

(*) Je connais un des descendants du héros de cette histoire, le Père André Cadieux, vieillard de 71 ans qui réside sur les bords du lac Huron. " Cadieux, m'a-t-il dit, était le grand-père de mon grand-" père ! "

à la *Pointe-au-Baptême*, un peu plus haut que *Les Joachims.*

En cet endroit de la rivière, il était d'usage de faire subir à quelqu'un des *nouveaux voyageurs* la cérémonie du baptême-des-pays-d'en-haut. D'ordinaire on faisait tirer au sort tous les engagés qui n'avaient pas encore passé par cet endroit, et celui que le sort désignait subissait, pour tous les autres, les cérémonies pratiquées dans l'occasion ; lesquelles variaient à l'infini, selon que celui qui en était la victime avait su se faire plus ou moins aimer ou plus ou moins détester. Dans tous les cas, ces cérémonies pouvaient toujours servir au patient d'un bon lavage, parceque l'eau étant sous la main on ne la ménageait pas.

Vous pensez bien que le tirage au sort dans ces occasions n'était pas toujours la chose la plus juste du monde ; c'était toujours un farceur qui se chargeait de cette besogne et, si quelque nouveau s'était rendu désagréable pendant la partie écoulée du voyage, le sort avait toujours le soin de le choisir, entre tous les autres, pour subir les exhortations, les risées, les coups de plat d'aviron et les *chaudièrées* d'eau.

Nous avions, cette fois là, avec nous un grand et gros escogriffe, qui était bien un des êtres les plus maussades que j'ai jamais rencontrés. C'était un vrai bêta ; mais bêta au point qu'il se croyait *fin comme l'ombre.* Un pauvre simple sans prétention,

ça s'endure aisément, on le plaint et on le ménage; mais un *gas* qui est stupide et qui se croit plein d'esprit, je vous dit que c'est une chose pesante à porter, surtout en voyage. *Benn*, c'était un nom anglais qu'avait pris notre homme, était insupportable, avec cela qu'il avait demeuré chez les américains, où il avait appris assez de baragouin et de vilaines façons pour le rendre encore pire qu'il n'était naturellement: il contredisait sur tout, raisonnait sur tout, et il fallait l'entendre discourir....

C'est que notre *Benn* avait tout pour lui, bête et prétentieux, brutal et paresseux, poltron et ventard: il n'y avait pas même moyen d'avoir pitié de lui, il était fort comme un ours, mangeait comme un ogre, dormait comme une buche et avait l'air toujours content de lui-même. Hors des moments de danger, il paraissait même toujours assez joyeux, mais d'une bonne humeur si détestable qu'il n'y avait presque pas moyen de l'endurer.

L'original était engagé pour six ans et n'avait pas l'air disposé à nous laisser. On avait beau lui charger les épaules, il trouvait toujours moyen de se soulager: il souffrait un peu de la peur dans les rapides, qu'on lui disait toujours plus périlleux qu'ils n'étaient encore, mais il ne s'en inquiétait pas d'avance et l'instant d'après il avait tout oublié. C'était un animal satisfait de soi, fait pour être heureux aux dépens de tout le monde.... il s'en rencontre comme ça sur cette terre!

Vous comprenez facilement, d'après ce que je viens de vous dire, que le sort eut bien le soin de désigner Benn, comme devant endurer le baptême-des-pays-d'en-haut pour nous tous ; je dis nous, car j'étais du nombre des cinquante nouveaux voyageurs qui faisaient partie de cette expédition. Benn prétendit qu'on l'avait triché ; mais on lui prouva, clair comme le jour en plein minuit, qu'il se trompait.

On choisit pour parrain Dominique Lacerte, le voyageur le plus espiègle que j'ai connu, et pour marraine Cadet Blondin. Ça en faisait une marraine que Cadet Blondin, avec son grand corps et ses pattes d'ours ; car il est bon de vous dire que Cadet, qui commençait les voyages en ce temps là, était l'homme le plus fort du Nord-Ouest, il ne peinait pas, lui, pour porter trois cents livres dans les portages. On fit une jupe à Cadet avec un des prélarts dont on couvrait les marchandises, un châle avec une des *couvertes* et la cérémonie commença.

Benn fut obligé de renoncer à manger du lard (*) et de se prêter à mille avanies, pendant que sa marraine l'enlaçait de ses grands et gros bras et le serrait à le faire crier lorsqu'il faisait mine de se fâcher ou de vouloir se soustraire à ses persécuteurs : son parrain

(*) On appelait *mangeurs de lards* les nouveaux voyageurs qui, n'étant pas encore accoutumés à la *sagamité* de blé d'inde et au *pémican* de bison, regrettaient souvent les bons repas de la table paternelle, et surtout le pain et le lard

Dominique lui faisait des exhortations à la patience capables de faire enrager je ne sais qui.

Tout cela dura tant qu'il resta quelqu'un qui eut quelque chose à faire expier au patient. Enfin la cérémonie se termina par l'aspersion, et je vous réponds que Benn en reçut une averse : il fut obligé de passer une partie de la nuit à se faire sécher au feu du campement.

Ces misères et tant d'autres que les méchants de la troupe faisaient souffrir à Benn nous consolaient bien un peu de ce que nous avions à endurer de sa sottise et de sa brutalité ; mais cela ne suffisait pas, l'essentiel était de le dégouter du voyage et de l'engager à nous abandonner et à s'en retourner chez lui.

—Mais, me direz-vous, ce ne doit pas être une chose facile que de s'en retourner chez soi, quand on est une fois ainsi rendu au milieu de ces forêts éloignées ? La chose, voyez-vous, se faisait au moyen de ce qu'on appelle *un échange*, et rien n'était plus aisé.

Les canots qui montaient vers les pays d'en haut rencontraient toujours, dans ces temps là où les voyages étaient fréquents, des canots qui descendaient : or il se trouvait d'ordinaire, dans ces *canots de retour*, des voyageurs disposés à prendre un nouvel engagement et à remonter, comme il se trouvait aussi d'ordinaire dans les *canots de montée* de nouveaux engagés qui ne demandaient pas mieux que de s'en

retourner ; on échangeait donc un de ceux-ci pour un de ceux là. La compagnie favorisait ces *échanges*, parcequ'elle y gagnait à substituer un homme *propice* et accoutumé à quelqu'un qui, pour une raison ou pour une autre, ne lui convenait pas.

Car, vous le devinez bien, parmi les jeunes gens qui s'engagent chaque année, il y en a presque toujours quelques uns qui ne sont pas propres au métier de voyageur ; les uns sont trop faibles, les autres trop craintifs, d'autres trop bêtes, d'autres enfin ne peuvent pas s'accorder avec leurs camarades. Vous comprenez, d'après cela, que tous les voyageurs sont intéressés à provoquer ces échanges ; il y va de l'avantage, du bonheur et quelquefois de la vie de chacun : il faut, dans ces voyages périlleux, pouvoir se reposer avec confiance dans la force, la vigueur, l'intelligence et la bonne volonté de ses compagnons, autrement c'est à qui ne prendra pas de poste dangereux, alors, tout va mal et on finit par rencontrer quelqu'accident.

On commence à préparer les voies à l'échange, dès les premières semaines du voyage ; mais les moyens employés diffèrent selon le caractère, l'esprit et le défaut de l'engagé qu'on veut *échanger*. C'est drôle que la plupart ne reçoivent pas avec plaisir la première proposition de ce genre : on se croit toujours plus capable ou plus aimable qu'on est et, alors même qu'on s'apperçoit du contraire, on n'aime pas à l'avouer.

Quand on a affaire à un bon garçon, courageux, mais trop faible, on l'aide chacun son tour, on s'empresse de le secourir s'il trébuche dans un portage, enfin on le dorlotte pour lui faire sentir sa faiblesse. Il n'est pas longtemps à s'apercevoir qu'il est le seul qu'on traite ainsi ; comme il a du cœur et qu'il n'aime pas à être à charge aux autres, il ne demande pas mieux que de profiter de la première occasion de débarrasser ses camarades d'un surcroit de fatigue et de faire cesser cette comparaison de tous les jours, entre sa faiblesse et la force des autres. Si au contraire il s'agit d'un homme fort, mais lourd et parresseux, tout le monde s'entend pour le pousser sous les gros fardeaux, toutes les mauvaises sauces sont pour lui ; de cette sorte on finit bientôt par le dégouter : ainsi de suite selon les gens.

Avec notre Benn tous les moyens nous semblaient bons, parcequ'il avait tous les défauts et que, de plus, l'original voulait absolument faire son voyage, auquel il tenait avec entêtement. Les cérémonies de son baptême qu'on lui avait dites devoir se renouveler au lac La Pluie, les cent cruautés dont il était tous les jours l'objet et une chicane qu'il avait eu avec le commis, à l'occasion d'un sac qu'il avait laissé tomber à l'eau, l'avaient un peu découragé ; mais on était déjà rendu *pas mal loin* et notre Benn était toujours décidé à faire le voyage.

Depuis les Chaudières jusqu'à la Pointe-au-Baptême,

c'était un farceur du nom de Jean Lavergne, qu'on appelait *Jean-le-long*, qui s'était chargé spécialement de *dégouter* Benn du métier de voyageur ; mais à partir de ce dernier point, comme Jean-le-long n'avait pas réussi dans sa mission, ce fut le parrain Dominique Lacerte qui entreprit la besogne. Dominique avait juré *d'échanger* son exécrable filleul contre n'importe qui, ou d'y perdre son nom. Il le suivait partout et s'était placé près de lui dans le canot. Il connaissait le point faible de Benn, la poltronnerie, et c'était là qu'il dirigeait continuellement ses attaques. Il fallait mourir de rire de le voir et de l'entendre.

—Il faut que t'aies perdu la tête, Benn, lui disait-il, pour avoir pris un métier de chien comme celui de voyageur, toi qui pouvais te marier avec une fille riche et vivre à ton aise chez toi.

—Je me propose bien de prendre une fille riche quand je serai revenu dans six ans, répondait Benn. l'un n'empêche pas l'autre, ça donne même plus de chance, c'est si faraud de pouvoir dire qu'on a fait un voyage dans les *Pays d'en Haut !*

—Quand on en revient ; mais c'est le petit nombre qui en revient.

—Tu en es bien revenu toi, Dominique.

—Pas tout rond ! Tiens vois ce doigt là ; les sauvages m'ont fumé ce qui en manque dans leurs calumets maudits. Et Dominique lui montrait un des doigts

de sa main gauche, en partie coupé par accident quand il était enfant chez son père.

—Saccajé chien ! répondait Benn en frissonnant, ça doit terriblement faire mal !

—Faire mal ! je t'en crois, et puis le morceau de cuisse qu'ils ont enlevé à Siméon, dans le même coup : on s'est sauvé comme par miracle lui et moi ; mais Brisebois, Latreille et quatre autres, dont je ne me rappelle pas les noms, ont été mangés presque tout vivants.

—Saccajé chien !

—Mais mon Dieu, c'était pourtant en temps de paix ; quand il y a guerre c'est bien pire. Et puis si c'était tout ; mais les rapides de la Kaministikoya ! on voit de chaque côté des croix qui indiquent les tombes des voyageurs noyés ! Et les loups, les ours, les tigres et les lions !

—Est-ce qu'il y a des lions dans les pays d'en haut ?

—Vas pas faire une question comme ça, tu ferais rire de toi. T'as donc pas entendu parler des prairies ?

—J'ai entendu parler des prairies ; mais je ne savais pas qu'il y avait des lions.

—Est-il drôle ! Les prairies et les lions c'est la même chose : où il y a des prairies il y a des lions, et où il y a des lions il y a des prairies. Tu t'imaginais, je suppose, que les prairies d'en haut c'est comme la prairie de la commune par chez vous. Eh ! bien oui, des tigres, des lions ; mais c'est pas le pire encore.... les serpents à sonnettes !.... C'est comme les doigts

de la main, et si un nous pique, on enfle comme une vessie, on vient tout noir et on crève que les entrailles nous sortent du corps.

—Saccajé-Chien ! J'ai entendu parler de ça. As-tu été piqué toi Dominique ?

—C'est drôle comme un garçon d'esprit comme toi peut être bête. Ah ! mon cher, t'as fait un vilain coup de laisser ta paroisse....Si j'ai été piqué par un serpent à sonnette !.... mais quand on a été piqué par un serpent à sonnette on en meurt au bout de vingt minutes au plus. Je ne suis pas mort, pas vrai ? eh ! bien, ça veut dire que je l'ai échappé jusqu'à aujourd'hui ; mais j'en ai vu mourir plusieurs, par exemple. Tiens, deux d'un coup, à la Rivière-des-Français, où on va aller coucher dans quelques jours, les deux frères Chevalier, Baptiste y était. On dormait tous tranquillement, comme tu dormais la nuit dernière ; tout d'un coup on est réveillé par deux cris de mort : un serpent était venu dans notre campement et, *vline ! vline !* il s'était élancé sur un des Chevalier, puis sur l'autre....dix minutes après, ils étaient crevés tous les deux.

—Saccajé Chien ! mais si on faisait la garde, quelqu'un pendant la nuit, ces accidents là n'arriveraient pas.

—D'abord on est mordu des serpents à sonnettes le jour comme la nuit, réveillés comme endormis. Puis c'est bien aisé de faire le quart, quand on a nagé depuis deux heures du matin jusqu'à sept heures du soir.

Telles étaient les conversations que Dominique entretenait avec Benn. Benn venait ensuite nous questionner sur tout cela, et vous comprenez bien que personne ne démentait Dominique.

Toutes les fois que Dominique se réveillait la nuit, il bousculait Benn jusqu'à ce qu'il eut réussi à le faire mettre sur son séant : alors il lui tenait des discours comme celui-ci :

—Entends-tu du bruit ? Je ne sais pas ce qui fait ce son là. Quelle vie, que d'être toujours ainsi exposé ; quand on s'endort on ne sait pas si on se reveillera vivant !

Un bon soir que nous venions de rencontrer quelques canots de *Pous* (*). Dominique fit passer presque toute la nuit blanche à Benn. Il est vrai que lui et nous en avions souffert un peu aussi ; mais Dominique disait :

—C'est égal, si on peut s'en débarrasser !

Benn était devenu si agité qu'un jour il faillit nous faire chavirer en descendant un rapide dans la Rivière-des-français, mais Dominique disait toujours :

—C'est égal, on finira par s'en débarrasser.

Dominique Lacerte, tout en continuant à raconter des histoires de noyades, de scalpades et de crevades à

(*) Non que les *Bois-brûlés* et les *voyageurs* donnent à la nation des Poutoatomis.

Benn, à lui donner les noms de plus de deux cents voyageurs morts sous la griffe des ours ou le venin des serpents à sonnettes, Dominique avait préparé son grand coup, pour le moment de la rencontre avec les canots qui descendaient, ce qui eut lieu sur le lac Huron.

Dès qu'on aperçut venir la flottille des canots de retour, on commença à chanter à tue-tête et Dominique se mit à faire des embarras avec les sacs placés près de lui et de Benn : il se levait, empêchait son voisin de nager, puis il mettait son aviron à *rembarrer* et cela assez souvent et assez longtemps pour que leur canot se laissât distancer par les autres, sans donner de soupçons à Benn.

Tout était convenu d'avance, afin de pouvoir mettre à exécution le complot préparé pour s'assurer de l'échange de notre homme. Au moyen de ce manége tous les canots des deux partis étaient rendus au rivage déjà depuis quelque temps, lorsque le canot dans lequel étaient Dominique et Benn arriva, et toute l'affaire était montée, lorsque ceux-ci mirent pied à terre.

—Comme vous avez l'air tristes, tous vous autres, exclama Dominique en arrivant !

—Mon pauvre Dominique, dit un des voyageurs en s'avançant piteusement pour donner la main à son ancienne connaissance, ce n'est pas sans raison que

nous sommes tristes ! Les Sioux, les Pieds-noirs, les Cœur-d'alène, les Nez-percé, les Tête-plate, les Sauteux, les Cris, les Maskégons et toutes les nations sauvages sont en guerre ; ils massacrent tout et on ne sait pas combien de nos compagnons ont péri, dans les différents postes. Vous ferez bien d'être sur vos gardes : on disait que ces brigands se proposaient d'attaquer le Fort William :... s'ils le prennent vous courrez de grands risques.

—Saccajé-Chien ! Mais comment faut-il s'y prendre, s'écria Benn ? Ils sont donc sans raison ces sauvages ?

—Sans raison ! répondit Dominique les larmes aux yeux, ils peuvent te manger tout vivant....Pour ma part, ajouta-t-il en parlant à l'oreille de Benn en confidence, je vas tâcher de faire *un échange.*

—Ecoute, dit alors Benn en tirant Dominique à l'écart, si tu veux *m'échanger* aussi, tu n'en auras pas de regrets, je t'assure.

—Entends bien, répliqua Dominique, ne dis mot à personne : je connais les voyageurs qui descendent, je vais aller arranger ça.

Il y avait un jeune sauvage abénaquis, élevé parmi les canadiens à Bécancourt, du nom de Metsalabaulet, qui désirait prendre un nouvel engagement ; Dominique se mit en rapport avec lui, et quand tout fut arrangé, il alla pousser l'épaule de Benn qui le suivit mystérieusement.

Les choses étant convenues entre les parties, ils se rendirent près du Commis de la Compagnie, qui riait dans sa barbe comme un bossu de toute cette manigance, et là l'*échange* des engagements eut lieu.

La chose une fois réglée, Dominique se mit à chanter *vole, mon cœur, vole !* et la gaieté revint sur tous les visages, à la grande surprise de Benn qui ne pouvait, d'abord, s'expliquer ce changement subit : il finit cependant par comprendre qu'on s'était moqué de lui.

Quelques heures après on se séparait *en se tournant le dos,* comme on disait alors.

En partant, Metsalabaulet, que Dominique avait instruit de tout ce qui s'était dit et fait auparavant, cria à Benn :

—Tu n'as qu'à te marier avec une fille riche, à présent !

—Et toi, répondit Benn, que les ours déchirent ta maudite couenne noire !

Vous me croirez si vous voulez, mais la chose est arrivée comme Metsalabaulet et Benn se l'étaient dite. Un ours a entamé la peau de l'abénaquis, et comme je l'ai appris depuis, notre gros bêta de Benn a marié une fille riche.

Quant à ce qui est de Benn, je n'ai pas assisté à son mariage ; mais pour ce qui est de Metsalabaulet je l'ai vu en sortant des griffes de l'ours. C'était un beau garçon avant cette rencontre, depuis il n'est pas

joli, je vous assure; puisque nous en sommes sur le sujet, il faut autant que je vous raconte comment la chose est arrivée.

Nous étions en traite six hommes dans un canot avec un commis, et nous venions de camper sur le bord d'une rivière où nous devions demeurer quelques jours en attendant des sauvages. Au moment de notre arrivée un peu avant la brunante, Metsalabaulet avait remarqué les pistes d'un ours sur le sable : il prit un fusil et, emmenant avec lui un jeune sauvage de seize à dix-sept ans qui faisait partie de notre équipage, il se mit à suivre les traces de la bête.

Il commençait à faire brun, lorsqu'il surprit l'ours, au détour d'un petit rocher. L'animal se dirigeait vers un bouquet d'aulnages voisin d'un ruisseau: Metsalabaulet tira son coup de fusil ; ce qui n'empêcha pas l'ours de continuer son chemin vers les broussailles.

Le chasseur crut cependant distinguer du sang sur la piste ; mais comme il n'était pas prudent de s'aventurer dans les branches avec un ours au moment où la noirceur prenait, Metsalabaulet s'en revint au campement avec son compagnon.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, nos deux sauvages n'eurent rien de plus pressé que d'aller voir à leur ours. Il y avait en effet du sang sur la piste. Ils allaient entrer dans l'aulnaie, lorsque l'ours, blessé et

furieux, s'élança dans la clairière, se précipita sur Metsalabaulet qui s'avançait le premier et le terrassa sous lui.

Le jeune sauvage, compagnon de Metsalabaulet prompt comme l'éclair, en voyant son ami écrasé sous l'animal presqu'à ses pieds, dégaine son couteau, s'élance sur l'ours et joue si vite et si bien de sa lame dans le ventre et les côtés de la bête, qu'elle tombe morte en un instant.

Metsalabaulet était sauvé ; mais pas intact. L'ours lui avait labouré la figure avec ses griffes, lui traçant deux profonds sillons dans le front et la joue et lui crevant l'œil gauche. Quand il revint au campement il était horrible à voir. Il guérit facilement et promptement, comme c'est toujours le cas avec les sauvages ; mais les cicatrices restées de ses plaies et son œil crevé lui font un défigurement qui l'ont rendu célèbre parmi tous les voyageurs.

Je ne vous ferai pas au long l'histoire de tous mes voyages dans le les Pays-d'en-haut que j'ai parcouru presque dans tous les sens ; car pendant tout le temps de mon engagement, je n'ai pas plus arrêté que l'eau qui coule, je vais me contenter de vous parler des principales choses dont j'ai été témoin.

———

17.

LE GRAND-LIÈVRE ET LA GRANDE-TORTUE.

Il est donc bon de vous dire que je me suis trouvé à une grande *fête de Médecine*, parmi les Sauteux (*), dans les environs du lac Ouinipeg. Il s'agissait d'essayer le pouvoir de deux fameux jongleurs : ils étaient tous deux *forts de Médecine*, savaient *agiter la loge* et *parlaient* l'un au Grand-Lièvre, l'autre à la Grande-Tortue.

Mais commençons par dire ce que c'est que le Grand-Lièvre et ce que c'est que la Grande-Tortue ; car l'importance des jongleurs est en raison de l'importance de leur manitou.

Kitchéouab, le Grand-Lièvre, avait créé le monde. Dans le monde il y avait en ce temps-là *Kitchémijibiji* le Grand-Tigre, qui dévorait les bêtes, et *Midjibichiki* le Grand-Bison, dont on trouve encore des os (†), qui mangeait toutes les plantes.

(*) Les *Sauteux* ont reçu ce nom des voyageurs, parce qu'une partie de la nation sauvage ainsi nommée habitait et habite encore les environs du *Sault* Sainte Marie. Cette partie de la tribu qui habite les bords des lacs Huron et Supérieur porte le nom sauvage d'*Odjiboué*.

(†) Mastodontes.

Kitchéouab, voyant que tout allait être mangé par ces deux ogres, lâcha les eaux des nuages, des lacs et des savannes.

Il y eut donc une grande inondation et tout fut délayé pêle mêle dans les eaux : le Grand-Tigre et le Grand-Bison périrent. Le Grand-Lièvre, lui, s'était retiré audessus des nuages et il ne s'occupait plus de son œuvre.

Midjikine, la Grande-Tortue, vint alors et, après s'être promené dans le grand lac et en avoir fait trois fois le tour, elle alla chercher le castor et se l'associa pour reconstruire le monde.

Quand tout fut remis en ordre, Le Grand-Lièvre vint visiter la terre qui s'était de nouveau couverte d'arbres, de plantes et d'animaux utiles. Il trouva cela beau. Pour montrer que tout cela lui appartenait, il prit une branche de *mascouabina* et une branche de *pinbina* et il se mit l'une dans l'oreille droite et l'autre dans l'oreille gauche : c'est pour cela qu'il est toujours représenté avec deux branches à la place des oreilles (*).

Depuis ce temps là, il y a toujours eu une grande froideur entre *Kitchéouab* et *Midjikine*. Les jongleurs qui parlent au Grand-Lièvre ne sont pas écoutés de la Grande-Tortue, et ceux qui parlent à la

---

(*) Cette figure d'un lièvre ayant deux branches d'arbre pour oreilles se voit souvent découpée ou peinte sur les ustensiles des sauvages.

Grande-Tortue ne sont pas entendus du Grand-Lièvre.

Dans la *Fête de Médécine* dont je vais vous parler, il devait y avoir lutte de puissance entre le jongleur *Ouabouss*, Le Lièvre, qui parlait à son patron, et *Miskouadèz*, La Tortue, qui parlait au sien.

Les deux jongleurs étaient assis par terre l'un devant l'autre, et les sauteux étaient assis en rond autour d'eux. Pour commencer la cérémonie, un des sauvages chanta la *chanson de la médecine* en battant la mesure avec son *Chichikois* (*) et les autres firent leur chorus : *oh !. hi ! ha ! ha !*

Quand la médécine fut prête, un des jongleurs fit un signe de la main, pour faire cesser le chant. Il se fit un grand silence et tous les sauvages se penchèrent en avant, le coude sur le genou et le menton dans la main droite.

—La corde de Bois-Blanc est forte, dit d'abord Ouabouss, et on ne peut pas la casser !

(*) *Chichigouane* est le vrai mot sauvage, il désigne un instrument de musique qui sert à battre la mesure. Cet instrument, fait de bois, de peau desséchée ou de corne, se compose d'un manche et d'une portion renflée creuse remplie de petits osselets, de petits cailloux ou de plomb à tirer. Soit qu'il ait été imaginé à l'imitation des grelots de la queue du serpent à sonnette, soit qu'après son invention les sauvages aient remarqué sa ressemblance avec cet objet, on a donné à l'instrument de musique le nom du serpent à sonnette, *Chichigoué*, en y faisant entrer la terminaison *gane* qui, dans les langues algonquines, caractérise presque toujours un nom d'ustensile.

—La peau du Bison est épaisse et solide, repliqua Miskouadèz, il est impossible de la déchirer.

Les anciens, assis ensemble avec les chefs, se regardèrent les uns les autres puis, faisant un signe de tête, ils dirent tous :

—C'est juste ?

Tout le monde se leva. On apporta des perches et des peaux de chevreuil, pour construire deux *loges*. Les deux loges faites, ayant chacune environ dix pieds dans tous les sens, on apporta une longue corde d'écorce de bois-blanc et une longue lanière de peau de bison passée.

Les deux jongleurs se placèrent debout, les jambes serrées l'une contre l'autre et les deux bras allongés et rapprochés du corps. On les garotta alors depuis le col jusqu'aux pieds, avec force tours et force nœuds, puis on les déposa, couchés sur le dos, un dans chaque loge, et la *couverte* qui servait de porte à chaque loge fut soigneusement rabattue.

Il y avait un silence parfait. Au bout de quelques minutes on entendit de sourds gémissements dans chaque loge, puis les deux loges se mirent à *frémir*, puis à *s'agiter*. Enfin à l'expiration d'environ dix minutes, les deux jongleurs sortirent tout couverts de sueurs et visiblement fort fatigués.

On enleva les peaux et les perches des deux loges, et on examina la *corde* et la *lanière* qui occupaient la

place des jongleurs : elles avaient conservé exactement la forme qu'elles affectaient sur le corps des deux hommes, et les tours et les nœuds qu'on avait faits étaient intacts.

Chacun reprit, alors, la position qu'il occupait d'abord dans le cercle. Les anciens se regardèrent, comme la première fois, et le chef principal dit :

—*Kitchéouab* a fait le monde, et *Midjikine* l'a refait. Ceux qui leur parlent sont forts !

Et tous les sauteux répondirent avec gravité :

—C'est vrai !

Ce fut ensuite de nouveau le tour des jongleurs de parler :

—Le Serpent à sonnette tue, dit Ouabouss, on ne revient pas de sa morsure !

—Le Petit-castor (*) est poison, reprit Miskouadèz, on meurt quand on l'avale !

Les anciens, après s'être regardés, dirent :

—C'est juste !

On apporta alors un grand cassot d'écorce recouvert

(*) Les Bois-brûlés appellent *petit-castor* un insecte qui vit principalement sur l'eau, dans les mares et les flaques. Les gens s'accordent à dire que c'est un poison violent, et que ceux qui ont le malheur d'en avaler deux ou trois en meurent. Aussi quand les bois-brûlés prennent de l'eau dans les petites mares stagnantes à l'obscurité ont-ils le soin de la couler avant de boire.

d'un morceau de peau, et une tasse à moitié pleine d'eau.

Ouabouss prit le cassot et enleva le couvert; un serpent à sonnette laissa voir sa tête : le jongleur le saisit aussitôt de la main gauche et, se levant, il alla le montrer aux sauvages assis en rond, en répétant de temps en temps :

—C'est un serpent à sonnettes !

—Oui ! c'est un serpent à sonnettes, répondaient les uns après les autres les sauvages.

Ouabouss retourna au milieu du cercle et presenta sa main droite au serpent qui la mordit, en s'y attachant. Le jongleur montra à l'assemblée le serpent suspendu à sa main par ses crochets enfoncés dans les chairs, puis il secoua sa main ; le serpent tomba mort, et Ouabouss s'assit de nouveau tranquillement sur la terre.

Miskouadèz se leva, à son tour, fit le tour du cercle, montrant aux sauvages sa tasse contenant douze petites bêtes qui courraient sur l'eau : le jongleur répétait de temps en temps.

—Ce sont des petits-castors !

—Oui ! Des petits-castors, repondaient les sauvages.

Il retourna à sa place, avala l'eau et les insectes, montra le dedans de la tasse vide à tout le monde et s'assit.

Il se fit un grand et assez long silence, à la suite

duquel les chefs et les anciens se regardèrent un instant, puis le chef qui présidait dit :

—*Kitchéouab* et *Midjikine* sont puissants ! Il ne fait pas bon de les irriter.

Le chef regarda encore les anciens, puis il ajouta :

—Le poison ne tue pas tout de suite : Il faut attendre !

Les sauteux se retirèrent alors dans leurs cabanes. Pendant toute la journée et une partie de la nuit, ils surveillèrent les deux jongleurs ; mais ceux-ci ne ressentaient aucun effet de leur audacieuse action.

Le lendemain matin tous les sauvages étaient décampés (*), à l'exception des deux sorciers qui laissèrent la place, de fort mauvaise humeur, dans l'après-midi, allant chacun de son côté.

Je suis bien sûr que l'un des deux n'aura pas manqué de *ficher la torquette* (†) à l'autre ; mais pour ma part je n'en ai plus entendu parler.

(*) Un brusque départ de cette sorte, dans les assemblées délibérantes des sauvages, équivaut à la *question préalable* résolue dans la négative dans les parlements constitutionnels.

(†) *Ficher la torquette*, en langage de voyageur appliqué à la cabale sauvage, veut dire jouer un vilain tour, donner un sort, une maladie ou la mort même.

18

LA CONTESTE.

Je vous ai dit que j'étais engagé pour cinq ans à la Compagnie du Nord-Ouest et que pendant ces cinq années là j'ai parcouru bien du pays! Oui, bien du pays depuis la Baie d'Hudson jusqu'aux Montagnes Rocheuses à l'Ouest, et depuis la Rivière-Rouge jusqu'au grand lac d'Esclave au nord.

A l'expiration de mon engagement, la Compagnie me proposa un second marché pour quatre ans avec des gages presque doubles de ceux que j'avais auparavant. Comme je voulais emporter un peu d'argent pour m'établir, j'acceptai.

C'était justement au commencement des difficultés entre la *Compagnie du Nord-Ouest* et la *Compagnie de la Baie d'Hudson*. C'étaient à qui des deux compagnies aurait les hommes les plus capables et les plus entendus, et les canadiens étaient portés sur la main. La Compagnie du Nord-Ouest qui les avaient déjà, les garda presque tous. On s'attendait qu'il y aurait du tapage et les canadiens n'aimaient pas à se diviser: au reste le *Nord-Ouest* payait bien son monde.

Cette chicane entre ces deux compagnies de traite s'appelle *La Conteste ;* tous les vieux voyageurs connaissent ça. La Conteste a fini par un grand

procès, puis les deux compagnies se sont réunies et n'en ont plus fait qu'une.

La Conteste a commencé à peu près dans le même temps que *la dernière guerre avec l'Amérique ;* mais elle a duré plus longtemps : à preuve c'est que des vieux officiers et soldats de Bonaparte, qui ont servi pendant la guerre contre les américains, ont été engagés par *Le Milord* (*) pour venir s'emparer des forts du Nord-Ouest : on les appelait *les Meurons.*

Je vous assure que nous avons eu de rudes temps à passer durant *la conteste ;* ça serait trop long de vous raconter tout ce que j'ai vu ; mais je vais tâcher de vous en donner une petite idée.

Toute la chicane venait de ce que la Compagnie-de-la-Baie-d'Hudson voulait faire dans les pays d'en haut, ce que la Compagnie-des-Postes-du-Roi faisait sur les côtes du Nord, elle voulait empêcher tout le monde, excepté elle, de traiter avec les sauvages.

Avant l'arrivée de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans les pays d'en haut, il n'y avait jamais eu d'*habitants* dans ces endroits : la population se composait des différentes nations *sauvages*, des *hommes libres* et des *engagés.* Les *hommes libres* étaient

(*) *Le Milord* est le nom par lequel tous les vieux voyageurs de ce temps là désignent Lord Selkirk, acquéreur d'une partie des droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson et fondateur de la colonie d'Assiniboïa sur la Rivière Rouge.

des vieux voyageurs mariés à des sauvagesses : ils vivaient de leur chasse et du prix de l'ouvrage qu'ils faisaient de temps en temps pour *Le Nord-Ouest.* Ce sont les descendants de ces *hommes libres,* qu'on nommait et qu'on nomme encore aujourd'hui *mitis* ou *bois-brûlés.* Les *engagés,* comme le nom le dit, étaient les voyageurs employés par la Compagnie pour un temps fixe. Puis il y avait encore parmi les blancs les *bourgeois* des postes, les *interprètes* et les *commis ;* mais eux aussi étaient des engagés. Le plus grand nombre des bourgeois et des commis étaient écossais ou anglais ; mais presque tous les interprètes et voyageurs étaient canadiens.

La Compagnie de la Baie d'Hudson, elle, employait des gens de toutes sortes de nations, mais surtout des écossais, des irlandais, des anglais et des bostonnais : elle comptait aussi, parmi ses employés quelques canadiens qui avaient bien de la misère avec ces voyageurs de nouvelle espèce qu'on appelait *les pigeons.* C'en était des voyageurs que ces *nouveaux déballés ;* ça ne connaissait ni les bois ni les rivières ; le moindre petit rapide leur faisait peur, ils faisaient *portage en descendant comme en montant....* une vrai compagnie pour notre Benn dont je vous ai parlé.

Voyez-vous, il n'y a que cela qui a soutenu la Compagnie du Nord-Ouest et a forcé l'autre compagnie à la prendre en société ; si le Nord-Ouest n'avait pas eu les canadiens pour elle, elle n'aurait

pas pu lutter seulement pendant six mois; parceque *Le Milord* était bien plus riche et bien plus puissant, que les associés du Nord-Ouest.

Les canadiens et les brûlés étaient donc pour le *Nord-Ouest* et les sauvages aussi; mais on ne pouvait guère compter sur ceux-ci. Ils s'apercevaient bien que ni l'une ni l'autre des compagnies ne s'occupait de leurs intérêts, que toutes les deux cherchaient à faire le plus de profit possible avec eux. Tous seraient même restés parfaitement neutres s'ils n'avaient pas vu les gens de la *Baie d'Hudson* commencer à faire des arpentages et à cultiver la terre, ce qui leur fit appréhender qu'on voulait s'emparer de leur pays.

La Compagnie de la Baie d'Hudson ne pouvaient pas soutenir la concurrence, pour la traite, avec notre compagnie qui avait les meilleurs hommes et les plus habiles interprètes; aussi son plan était-il d'avoir des soldats et de s'emparer des forts et des canots chargés, attendu qu'elle se prétendait le seul maître.

La Baie d'Hudson avait bâti un fort sur la Rivière-Rouge: là elle avait des canons et des soldats; elle avait, de plus, fondé une colonie dans cet endroit qu'elle nommait la colonie d'Assiniboya. Il y avait là au bout de deux ans une quarantaine de familles écossaises et irlandaises. C'est au fort en question que résidait le gouverneur du territoire de la Baie d'Hudson.

Les bois-brûlés et les sauvages n'aimaient pas ces colons qu'ils appelaient *les jardiniers* :—Ce pays-ci, disaient-ils, est fait pour les chasseurs ; on n'a pas besoin de *jardiniers* dans les prairies et les bois des pays d'en haut.

Il n'y avait pas deux ans que le Gouverneur de la Baie d'Hudson était à la Rivière Rouge qu'il s'était déjà emparé de plusieurs canots du Nord-Ouest : il avait même réussi à gagner, par son argent, quelques commis du Nord-Ouest ; mais pas des canadiens, Dieu merci. Voici ce que fit l'un de ces traîtres.

Notre compagnie avait un poste sur la Rivière à la Souris ; ce poste contenait dans ce moment là des provisions pour un parti de canotiers qui devait passer par là dans le cours de la saison. Le poste était gardé par des canadiens sous les ordres d'un nommé Pritchard. Le gouverneur de la Rivière Rouge, ayant gagné ce Pritchard, envoya une troupe de ses gens pour s'emparer du fort ; les canadiens étaient bien disposés à se défendre ; mais avant l'attaque, Pritchard avait caché les munitions et ils ne purent tirer un seul coup de fusil. Quand donc les canots du Nord-Ouest arrivèrent en ce lieu, ils trouvèrent que le poste était occupé par leurs ennemis ; mais, comme il fallait livrer leurs armes et leurs pelleteries mourir de faim ou bien s'emparer du fort, ils déclarèrent qu'ils étaient déterminés à mourir en combattant,

si on ne leur livrait pas les provisions qui leur étaient destinées : alors le commis de la Baie d'Hudson leur remit les provisions.

Enfin c'est ainsi que les choses allaient, mais le sang n'avait pas encore coulé : on faisait la guerre aux provisions et aux ballots de pelleteries ; il était clair, cependant, que ça ne pouvait pas durer longtemps ainsi : les oreilles commençaient à chauffer aux canadiens et aux brûlés ; on était exposé à mourir de faim ; puisque les voyageurs du Nord-Ouest comptaient entièrement sur les approvisionnements des forts, pour vivre durant les longs voyages qu'ils faisaient.

La première rencontre ou il y eut du sang de répandu eut lieu à la Rivière-aux-Anglais. Je ne pourrais pas vous dire combien il y avait d'hommes de chaque côté, parce que je n'y étais pas et que chacun racontait les choses à sa façon. Toujours est-il, qu'un parti de nos voyageurs canadiens, se trouva, je ne sais comment, à camper tout près d'un parti de la Baie d'Hudson. Les gens du Milord, faisant mine de bonne humeur, vinrent se mêler aux canadiens, puis finirent par leur engendrer chicane et les attaquer avec des bâtons et des pierres ; mais il n'y firent pas leur affaire ; car nos gens, s'armant à la hâte comme ils purent, ne mirent pas grand temps à les repousser. Il y avait des yeux pochés et des

égratignures des deux côtés dans cette première échauffourée : mais ce n'aurait pas été grand'chose, si le commis de la Baie d'Hudson n'avait ramené ses gens, armés cette fois de fusils, pour s'emparer des effets du Nord-Ouest.

Les gens de la Baie d'Hudson, pressés comme des voleurs, tirèrent toutes leurs armes de loin, sans faire d'autre mal à nos gens que quelques blessures, dont un homme mourut cependant. Là dessus, les canadiens se mirent à courir sur leurs ennemis pour ne pas leur donner le temps de recharger leurs fusils et tirer à petite distance : arrivés à moyenne portée, ils firent une décharge générale qui tua le commis de la Baie d'Hudson, deux autres hommes et en blessa plusieurs : tous les autres prirent la fuite et les gens du Nord-Ouest ne furent plus inquiétés de ce côté là.

Enfin les choses en étaient venues aux extrémités, chacun sentait qu'il allait se passer des événements sérieux et on se préparait à ce qu'on voyait venir. C'était justement la dernière année que j'ai passé dans les pays d'en haut.

La Compagnie du Nord-Ouest avait un poste à la Rivière-Qu'appelle, à l'entrée du pays de *grosse chasse* et c'était là qu'on amassait la plus grande partie des provisions de *pémican* que les canots emportaient dans les voyages. On eut vent que le gouverneur de

la Baie d'Hudson faisait des préparatifs pour s'emparer de tout le pémican et de toutes les pelleteries du fort Qu'appelle. Imaginez alors quelle aurait été la situation des deux ou trois cents voyageurs qui comptaient sur cet approvisionnement pour vivre.

Les employés du Nord-Ouest, alarmés de ce qui se passait, demandèrent au *bourgeois* de ce district, M. Alexandre MacDonell, de prendre des mesures pour prévenir les malheurs qui menaçaient.

Le bourgeois, pour répondre à cette sommation des voyageurs, fit venir pendant l'hiver autant d'hommes qu'il put des postes les plus voisins et les moins exposés ; puis au printemps il partagea tout son monde en deux partis, l'un devait garder le poste de la Rivière Qu'appelle et l'autre maintenir les communications entre ce poste et le lac Ouinipeg.

Au mois de Juin je faisais partie d'une expédition de cinquante hommes composée de canadiens, de brûlés et de sauvages, commandée par un commis écossais M. Grant et un interprète canadien M. Boucher.

On avait ordre d'éviter *la colonie* de la Baie d'Hudson, de rallier en route les convois du Nord-Ouest et de leur prêter main forte au besoin. Au lieu de faire tout le trajet par eau, comme c'était l'usage auparavant, on devait en faire une partie par terre, pour éviter *la colonie* et le fort qui commandait la rivière.

Pour ne pas nous rapprocher de trop près de l'établissement du Milord, nous avions fait un détour, bien avant d'arriver vis-à-vis de la colonie. M. Boucher marchait le premier avec vingt-cinq hommes : M. Grant venait à environ un quart de lieue en arrière avec les vingt-cinq autres.

Les gens de la Compagnie de la Baie-d'Hudson avaient eu connaissance de notre marche et en avaient informé leur gouverneur, M. Semple.

Arrivés à la hauteur du fort à feu près, nous vîmes venir à notre rencontre une troupe armée. Nous marchions presque sans ordre et dispersés ; mais à cette vue tous les hommes furent rappelés auprès de notre chef M. Boucher, qui dépêcha de suite un messager vers M. Grant et nous dit à nous :—Je vais aller voir ce que nous veulent ces gens là ; restez tranquils ici jusqu'à ce que je revienne pour vous donner des ordres, à moins qu'on ne tire sur moi ; dans ce cas vous viendrez à mon secours.

M. Boucher s'avança seul avec un sauvage sauteux qui avait mis sa couverte en manteau sur son dos, pour montrer qu'il ne s'avançait pas pour combattre : Quand ils furent à peu près à mi-chemin entre les deux troupes, M. Boucher fit signe à celui qui commandait les gens de la Baie d'Hudson de venir comme lui sans ses hommes. Il fut compris ; car nous le vîmes venir, accompagné de deux hommes à la rencontre de notre capitaine.

Je ne sais pas ce qu'ils se dirent ; mais au bout de quelques minutes, nous vîmes un des trois mettre la main sur M. Boucher, comme pour s'emparer de lui. M. Boucher, qui était un maître-homme, n'eut pas de peine à se dégager et aussitôt il tourna le dos à ses adversaires pour revenir vers nous.

Nous remarquâmes, en ce moment, que les trois hommes de la Baie d'Hudson gesticulaient avec violence en parlant ensemble et que le reste de leur troupe marchait vers eux. Puis nous vîmes deux d'entre eux mettre en joue, les amorces brulèrent et nous entendîmes les deux coups de fusils. M. Boucher fut blessé légèrement à l'oreille et l'autre balle perça la couverte du sauteux, comme nous l'apprîmes plus tard.

Au bruit de cette détonation, nous nous élançâmes au secours de M. Boucher qui s'était retourné vers ses agresseurs, en nous faisant signe d'accourir. Le sauteux, lui, s'était débarassé de suite de sa couverture et prenant son temps, pour bien viser, il avait tiré son coup de fusil, qui renversa blessé le chef des gens de la Baie d'Hudson et rien moins que leur gouverneur M. Semple. La chute de M. Semple avait été saluée par un cri de joie féroce poussé par le sauvage ; mais presqu'au même instant, nous recevions une décharge qui nous tua un bois-brûlé et blessa quelques uns de nos gens. Après nous être avancés encore un peu, nous fîmes hâlte et ripostâmes par une volée générale,

sous laquelle nous pûmes voir tomber plusieurs de nos ennemis.

—Les couteaux ! cria alors M. Boucher, et nous mîmes nos couteaux dans les canons de nos fusils (*), en reprenant notre course vers les hommes de M. Semple.

Nos sauvages hurlaient comme des loups, et nous entendions les cris de nos gens de la bande de M. Grant qui venaient à notre aide : c'était une scène que je n'oublierai jamais.

Nous n'eûmes pas la peine de faire usage des couteaux ; la troupe de la Baie d'Hudson, affaiblie par notre décharge et entendant les cris de nos camarades, se retira promptement en arrière et déposa ses armes.

Au moment où nous arrivions au milieu des tués et des blessés, le sauteux dont j'ai parlé, lequel avait pris le temps de recharger son fusil, vint au gouverneur Semple, qui se soutenait à moitié assis avec sa main droite, et lui tira à bout portant une balle dans la tête en disant : "—Tiens, chien, c'est toi qui es la cause de tout cela !" Puis, allant ramasser sa couverte, il

(*) Les voyageurs et les autres hommes de l'Ouest, n'ayant pas de bayonnettes, faisaient usage pour les combats corps à corps, à l'instar de nos anciennes milices, d'un couteau dont le manche de bois s'adaptait au fusil en s'introduisant dans le canon.

s'enfonça dans la prairie, nous laissant glacés d'horreur à la vue d'un pareil acte de vengeance.

Il y avait cinq morts, en comptant le gouverneur Semple, et neuf blessés du côté de nos adversaires, sur environ trente hommes qu'ils étaient. Nous avions tiré à petite portée en visant : c'est qu'il n'y avait pas de badinage, il fallait donner ou recevoir la mort. Nous avions, nous, un tué et six blessés, mais parmi ceux-ci un seul hors de combat.

Nous nous laissâmes de suite, profondément tristes des deux côtés. Après avoir enterré notre camarade, marqué d'une petite croix le lieu de sa sépulture et prié pour le repos de son âme, notre troupe continua son voyage vers le fort Qu'appelle.

Ce fut ma dernière expédition dans le Nord-Ouest ; car je repartis de suite pour revenir au lac Ouinipeg et de là descendre en Canada avec les canots de retour de cette saison. Le bruit de notre victoire d'Assiniboïa s'était répandu dans tout le pays d'en haut et avait jeté les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans la terreur : ils s'écartaient des lieux où nous devions passer et nous n'entendions presque plus parler d'eux dans le *Grand-Ouest ;* mais il n'en fut pas ainsi lorsque nous arrivâmes au Fort William.

Je faisais donc partie d'un convoi de vingt canots qui emportaient au fort de la Kaministikoïa le reste des pelleteries de l'année : ce n'étaient pas des grands canots comme les *maîtres-canots*, avec lesquels on va du Fort William à Lachine, des canots de six brasses qui portent jusqu'à quatre tonneaux de charge (marchandises et provisions) et douze hommes d'équipage ; mais c'étaient des canots bien plus petits, ce qu'on appelle des *canots-du-nord*, faits pour *hanter* les petites rivières et pour passer partout. Voici comment les voyages étaient organisés : on partait du Canada avec les maîtres-canots qu'on laissait au Fort pour prendre les canots du nord et, en descendant, on reprenait les grands canots pour traverser les grands lacs et les grandes rivières.

Ainsi que je vous l'ai dit, notre voyage jusqu'au Fort William ne présenta rien d'extraordinaire ; mais à notre arrivée, nous ne fûmes pas peu surpris de voir en face du Fort, sur l'autre côté de la rivière, un immense campement, surmonté du pavillon anglais, avec des canons braqués sur les constructions de la Compagnie du Nord-Ouest.

C'était le 12 Août 1816, et le Milord venait d'arriver, un petit moment avant nous, avec plusieurs canots et douze bateaux, montés par un certain nombre de guides et voyageurs, des soldats anglais et cent vingt soldats français du régiment des *Meurons*,

armés jusqu'aux dents et munis de canons, comme je viens de vous l'indiquer. Ils étaient venus par les lacs, en passant par Katarakoui, Niagara, le Détroit et Makinâ ; car voyez-vous, le Haut Canada commençait déjà à être pas mal établi, dans ce temps là, et on abandonnait petit à petit les canots et les vieux chemins de portage, pour se servir *des voiliers* sur les grands lacs.... Par exemple, on ne parlait pas encore de bateaux à vapeur, et celui qui nous aurait dit alors qu'il y aurait bientôt des bâtiments allant sans rames ni avirons, contre vents et courants, aurait passé pour un drôle de corps, à moins de parler du navire enchanté navigué par *la-main-blanche* (*).

Pour en revenir au Milord, il avait bien avec lui deux cents hommes, décidés à tout confisquer ce qui appartenait au Nord-Ouest, au profit de la Baie-d'Hudson. Le Milord avait pour commandants deux anciens officiers de Bonaparte, le Capitaine d'Orsonnens et le lieutenant Fauché ; je ne les connaissais pas avant d'arriver au Fort William, mais je les ai bien connus après. Il n'y avait pas longtemps qu'ils avaient pris terre sur les bords de la Kaministikoïa que, traversant de notre côté, ils vinrent dans le fort faire prisonniers les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest et s'emparer, *au nom du Roi*, de tout ce qui se trouvait dans l'endroit. Or, imaginez qu'il y

(*) Conte de fée intitulé "Le fils du pêcheur" ou "*La main blanche.*"

avait là environ six cents ballots de pelleteries, prêts à être expédiés en Canada, et presque toutes les marchandises pour la traite de l'année, sur le point de partir pour l'Ouest. Notre convoi était le dernier attendu et nous nous trouvions là réunis près de cent canots, tant du Nord que du Canada, et environ cinq cents engagés, bourgeois, commis, interprêtes, guides et voyageurs.

Mais, me direz-vous, comment se fait-il, qu'étant presque trois contre un, vous vous êtes laissé tondre ainsi comme des moutons sans vous défendre ?—Attendez un peu ; d'abord, ce n'était pas notre affaire, mais celle des bourgeois... Je vous prie de croire que si on nous eut mis les armes à la main, il y avait là des gens capables de s'en servir, les canadiens n'ont pas peur de la poudre ; mais il paraît que le Milord, qui parlait *au nom du Roi*, avait *des papiers !*... Pour *piquer au plus court*, je n'ai jamais bien compris cette affaire là ; le fait est que nos bourgeois ne firent aucune résistance. Au reste, l'ennemi avait des canons et des bayonnettes, et il ne faudrait pas vous imaginer que le Fort William était comme la citadelle de Québec ! C'était tout simplement un amas de maisons, de cuisines et de magasins entourés d'une palissade en pieux debout.

Quand donc Le Milord se fut emparé de tout, nous nous trouvions, nous autres, quasiment comme prison-

niers : on ne voulait pas permettre de faire partir les pelleteries pour le Canada, ni les marchandises pour l'Ouest ; mais on expédia sur Montréal, quelques jours après la prise du Fort, quatre canots, conduits par des Iroquois, emmenant douze bourgeois et employés du Nord-Ouest prisonniers avec une escorte de soldats sous les ordres du lieutenant Fauché. Ces canots portaient vingt personnes et plus chacun avec les provisions du voyage et un gros *drigail* (*) : à voir cet équipement là, tous les voyageurs étaient bien contents de ce qu'on n'avait pas voulu prendre de canadiens pour former les équipages. Aussi, comme je l'ai appris depuis, ces canots ne purent se rendre sans accidents, l'un d'eux chavira et M. Kenneth Mackensie, un de nos anciens bourgeois, se noya avec huit autres personnes.

Pour nous, commis, guides, interprêtes et voyageurs, nous étions à rien faire et sans savoir ce qui allait advenir de tout cela. Il y avait, de temps en temps, des rencontres entre les voyageurs et les soldats désarmés, dans les promenades que les uns et les autres faisaient dans les environs du Fort : je vous réponds que les soldats s'en faisaient donner des *ramasses* ; c'était la seule consolation qu'on pouvait se procurer de s'être ainsi laissé dépouiller sans tirer coup ; au surplus, c'étaient presque toujours les soldats qui commençaient.

(*) Mot populaire qui signifie un amas de meubles, ustensiles, armes, bagages, formant un tout fort embarrassant.

Dans une de ces bagarres un meuron, qui avait été battu par un voyageur, en conserva un tel dépit et une telle haine qu'il tua cet homme. On *étouffa* l'affaire, afin d'éviter le bruit, et Le Milord, comprenant alors qu'il ne pouvait ainsi garder, ensemble dans le même lieu, des centaines d'hommes oisifs et appartenant à deux partis, sans qu'il en résultat de graves désordres, concerta, avec les commis du Nord-Ouest restant, le départ des marchandises pour le haut et des pelleteries pour le bas. Je faisais partie du convoi de retour, qui suivit l'ancienne route.

Je n'ai pas besoin de vous dire si j'étais *fier* d'abandonner un pays si tourmenté : il vous serait, en effet, difficile de comprendre l'acharnement avec lequel ces deux compagnies se faisaient la guerre. J'ai appris depuis, dans le temps, qu'il y avait eu encore des meurtres, puis des procès qui ont duré plusieurs années dans le Haut-Canada, à Montréal et à Québec : j'ai même assisté, deux ans après mon retour, à Québec, au procès d'un meuron du nom de Reinhard, qui fut condamné pour meurtre d'un des officiers du Milord (*).

(*) Toutes les aventures, les péripéties, les suites et le dénouement de cette lutte, entre la Compagnie du Nord-Ouest et la Compagnie de la Baie d'Hudson, sont consignés dans un grand nombre de brochures, publiées dans le temps. Ces brochures sont des récits, des plaidoyers, des apologies et des compte-rendus de procès criminels, qui renferment des contradictions à désespérer la critique la plus habile et la plus patiente.

Nous laissâmes le Fort William aux derniers jours d'Août et, dans les premiers jours d'Octobre, nous arrivions à Montréal, sans autre rencontre que celle d'un canot à la chute du Grand Calumet, tout près de l'endroit de la tombe de Cadieux, dont je vous ai parlé. Ce canot était monté par des explorateurs qui étaient allés examiner les chutes et les rapides de l'Outaouais, pour voir si ces chutes étaient praticables pour la descente du bois. Car il est bon de vous dire qu'à cette époque là on n'avait pas encore fait de bois au-dessus des *Chaudières:* puis, c'était pas comme à présent, les cages n'étaient pas si grandes et n'étaient pas gréées comme aujourd'hui; au cas de retard, on les attachait au rivage avec des cordes de bois blanc ou d'écorce de cèdre, et il fallait attendre le bon vent sur les lacs. Aujourd'hui il paraît qu'il y a des remorqueurs partout, que les *cages* portent des chaînes et des ancres comme les navires, et qu'on en voit qui sont grandes comme de *moyennes îles.*

Ici notre vieux conteur le Père Michel interrompit le fil de son histoire, pour entamer un bout de conversation et se reposer un peu.

—Dame, dit-il, je vous parle de ces choses-ci, pour en avoir comme ça entendu dire un mot, par ci par là; car vous seriez peut être surpris si je vous disais que, depuis ce temps là, je ne suis jamais allé plus haut que Québec. Mais, dites donc, docteur, est-ce vrai

qu'on amène du *bois carré* à Québec du fond du Lac Huron ?

—Oui, Père Michel, répondis-je, du fond du Lac Huron. Vous n'auriez pas cru cela, quand vous campiez sur ces bords éloignés et solitaires ?

—Mais, racontez-moi donc ça un peu ? Comment s'y prennent-ils ; allons, donnez-nous une idée de ces travaux qui chargent, tous les ans à Québec, ces centaines de navires qui passent et repassent ici devant nos yeux ? De mon temps, il y avait bien quelque chose ; mais ce n'est plus comparable à ce qui se fait à présent.

J'expliquai, au Père Michel et à son auditoire du chantier, les merveilles de cette immense exploitation forestière des vallées des Grands lacs et de l'Outaouais. Le lecteur de ces articles ne sera pas fâché, sans doute, si je change un peu la forme de mes descriptions d'alors, pour en faire le chapitre suivant de cette esquisse Après ce chapitre, qui tient lieu de la conversation du chantier, je redonnerai la parole au Père Michel, qui finira le récit de ses aventures.

19

LES HOMMES-DE-CAGES.

Jusqu'ici j'ai surtout parlé, dans cette étude, des forestiers cultivateurs, de ces jeunes gens qui travaillent, dans les chantiers voisins des établissements agricoles, une partie de l'année, et qui, le reste du temps, sont occupés sur les terres de leurs parents ou sur leurs propres terres ; mais il est une classe d'hommes qui consacrent tout leur temps à l'exploitation forestière qui se fait loin des centres de population. Ces travailleurs, que le peuple a appelé *hommes-de-cages*, du nom donné aux immenses trains de bois particuliers aux grandes rivières de notre pays, ces travailleurs passent toute l'année à préparer et à convoyer le bois d'exportation. De bonne heure l'automne, ils *montent aux bois* et là, jusqu'à la saison du printemps, ils abattent les grands arbres, les écarrissent, et les amènent aux rivières : à la fonte des glaces, ils confient les pièces de bois aux courants, les réunissent en *cribes*, *drames* et *cages*, s'établissent dessus et, conduisant leurs demeures mobiles, à travers les mille et mille difficultés de la route, ils flottent ainsi sur les eaux du Saint-Laurent et de ses grands tributaires, pendant des semaines et des mois, jusqu'à ce qu'ils atteignent les *foulons*, ou dépots de bois, de la vaste rade de Québec.

Déjà j'ai décrit les *camps* des chantiers au milieu des grands bois ; cette description convient à tous, à cette exception près, que le poële des *camps* dont j'ai surtout parlé est remplacé, dans les chantiers des l'Outaouais et des grands lacs, par la *cambuse*, cadre de charpente grossière, élevé de quelques pouces au milieu du logis, et rempli de terre. C'est sur cet âtre qu'on allume le vaste brasier dont la fumée s'échappe par une ouverture menagée dans le toit et qui sert à la cuisine et au chauffage. La vie et les allures des bois sont les mêmes partout ; mais il me reste à donner une idée de la besogne des forestiers *cageurs* et *flotteurs*.

Cette vie des hommes-de-cages prête bien à des descriptions, elle ne manque certainement pas de pittoresque ; mais c'est, en fin de compte, une assez triste existence, pleines de dangers de toutes sortes, et surtout de dangers de l'ordre moral. Sous ce dernier rapport, cependant, le sort de ces malheureux travailleurs a été amélioré, depuis que de bons religieux, les Pères-oblats, se sont fait une mission de les aller visiter dans leurs chantiers, de les accompagner dans leurs voyages, et de les surveiller aux endroits où les occasions de mal leur font courir les plus grands périls.

Ces hommes de Dieu parcourent les bois, en suivant

les divers chemins de chantiers. Voyez les, au soir d'une journée de pénible voyage à travers les neiges, descendre de voiture et franchir en se courbant la porte d'un camp de chantier ! entendez les s'enquérir de l'état des travailleurs, sonder leur dispositions, leur distribuer le pain de la parole divine, les inviter à s'approcher du tribunal où les péchés sont remis !

Après l'instruction et la prière en commun, les pères disent leur breviaire, tandis que les travailleurs examinent leur conscience ; puis on dresse le confessional, et le temps propice du repentir et du pardon commence.

Savez-vous comment s'établit le confessional dans le camp d'un chantier ? Voyez : deux alênes ou deux fourchettes ont fixé aux deux parois du camp, dans un coin, une *couverte* qui, tombant comme un rideau, fait de ce coin une petite pièce à part, au fond de laquelle s'établit, dans l'angle étroit, sur un siége de chantier, le ministre de Dieu : chaque pénitent vient à son tour *soulever la couverte* et s'installer à genoux près du prêtre : la couverte, en retombant, dérobe aux regards ces deux hommes, autour desquels toutes les idées du monde font silence, pour ne les laisser occupés que de la présence d'un Dieu offensé mais plein de miséricorde.

Puis le matin, un quart de lard ou de farine, mis sur ses jables, reçoit l'autel portatif qui suit partout le missionnaire : l'homme de la prière y attache le crucifix qu'il porte à sa ceinture. De l'armoire

qui constitue le tombeau de cet autel, le prêtre retire les vases sacrés, les ornements, les espèces saintes du sacrement : le divin sacrifice commence et, bientôt, fait monter jusqu'au ciel, du sein de la vaste forêt, de l'humble et rude demeure des chantiers, l'encens de la grande propitiation, et les forestiers reçoivent, dans la sainte communion, leur Sauveur et leur Dieu.

Ah ! toi surtout, peuple travailleur, qui peux tant mériter, n'oublie jamais ce que font pour toi Dieu ton maître et l'Eglise ta bonne et sainte mère ; car, autrement, ton travail ne serait qu'un sceau de réprobation !

Ce sont donc ces hommes-de-cages qui amènent, au port de l'ancienne capitale du Canada, ces immenses trains de bois que vous voyez défiler sur le fleuve, les uns à la suite des autres et sans interruption, depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre ; caravannes flottantes qui donnent au Saint-Laurent une animation si singulière.

Tout le monde a vu ces *cages*, avec leurs mats de sapin couronnés d'une petite touffe de feuillage, leurs banderolles de couleurs variées, leurs nombreuses voiles, et leurs cabanes faisant de chacunes d'elles un petit village qui marche sur l'onde. Tout le monde les a vu voguer à la voile, quand le vent et les courants sont favorables, dirigées par les longues

rames disposées sur chacun des côtés de leur carré long : ou traînées, contre le vent et le courant, par un vapeur remorqueur, qui fume et pouffe à ce travail pénible.

Qui n'a pas passé des heures à voir ces trains de bois la nuit, alors que le brasier de leur vaste *cambuse* les illumine d'une étrange lumière qui se reflète dans l'eau ; alors que les hommes-de-cages, qui marchent, rament, ou dansent au son de la voix ou du violon, apparaissent, dans le clair-obscur, comme autant d'être fantastiques faisant sorcellerie sur l'eau.

Mais étudions un peu la composition de ces trains de bois, et suivons un peu les procédés du laborieux travail de leur descente accidentée, à travers les rapides et les lacs.

Les pièces de bois carré du commerce, *plançons*, une fois amenés, au moyen des travaux déjà décrits, à une grande rivière, l'Outaouais par exemple, sont réunies en radeaux plus ou moins considérables, lesquels, à leur tour, s'articulent ensemble pour former une *cage*.

Les radeaux qui constituent la *cage*, sont de deux espèces, les *cribes* et les *drames*. Les premiers, plus petits et moins solides, sont faits pour les descentes comparativement moins rudes et moins périlleuses, les *drames* pour les circonstances plus difficiles. C'est ainsi que le bois, qui a dû traverser les grands lacs et les énormes rapides du Saint-Laurent, arrive à Québec

en *drames :* les mesureurs de bois ou *colleurs* et les débardeurs, qui les reçoivent au port de Québec, disent que c'est du bois *de la Rivière du Sud.* Les cages de l'Outaouais au contraire arrivent composées de *cribes ;* les colleurs et débardeurs disent alors que ce bois est venu *par la Rivière du Nord.*

Au reste, si les *cribes* et les *drames* diffèrent par leurs dimensions et le plus et le moins de solidité qu'on leur donne, la disposition des matériaux est la même, et voici comment on les confectionne. Les pièces de bois sont amenées, à flot, les unes près des autres à se presser du mieux possible, puis de chaque côté de cette assemblage de plançons on ajoute deux pièces de bois rond, qu'on nomme *flottes*, lesquelles sont liées ensemble par d'autres pièces de bois de rebut écarries sur deux faces, qu'on appelle *traverses*, au moyen de grosses chevilles qui les transpercent. Sur ces *traverses* on dispose un second rang de plançons dont le nombre varie ; ces pièces du second rang se maintiennent en place par leur propre poids ; quelquefois on arrête celles des bords par des harts. S'agit-il de la confection d'une *drame* on ajoute à ces moyens de liaison, des pièces de bois rond, placés comme les traverses, qui prennent le nom de *bandages*, auxquelles on attache chaque plançon, un par un ou deux par deux selon leur grosseur, avec d'énormes harts à liens qu'on noue, par un procédé fort ingénieux qu'il serait difficile de faire comprendre à la simple lecture. Les *drames* portent en outre

une beaucoup plus grosse charge de plançons de second rang que les *cribes.*

Les *cribes* sont faits pour passer dans les *glissoires*, construites par l'Etat sur les rivières de grande exploitation, comme moyen de détourner les chutes et les rapides trop violents ; c'est pour cela que leur largeur ne dépasse pas vingt six pieds, les glissoires ayant environ trente pieds de largeur : la longueur des cribes n'a de limite que celle des plançons qui les composent ; car les *cribes* n'ont jamais plus qu'un plançon de longueur.

Les *drames* n'ont point à passer de glissoires, mais quelquefois elles peuvent avoir à passer par les canaux du Saint-Laurent, d'autres même par le canal Welland, elles ont alors des dimensions réglées par les nécessités de la route qu'elles suivent. Les grandes drames ont quelquefois cent et quelques pieds de long, sur quarante et quelques pieds de largeur.

Les *drames* et les *cribes* sont amenées côte à côte et les uns à la suite des autres, pour former la *cage ;* on les lie ensemble, avec de longs bâtons et de fortes harts, dont chaque train de bois est amplement pourvue pour cet objet, et encore pour être toujours en mesure de réparer les avaries qui, assez souvent, arrivent dans les rapides ou par l'action du vent et des flots.

Le cribe ainsi fait (prenons le pour type commun) est l'élément de la cage, qu'on doit pouvoir diminuer de surface selon les exigences des endroits que l'on

traverse. Sur les cribes sont distribués les objets nécessaires au voyage, cables, chaînes, ancres, canots d'écorces ou de bois, pirogues, provisions, cabanes. Ordinairement les cabanes sont faites pour deux hommes ; longues de sept à huit pieds, hautes de quelques pieds seulement, elles sont construites d'écorces disposées sur des cerceaux, ou de planches minces fixées à une légère charpente.

Un cribe se distingue entre tous les autres dans chaque cage, c'est celui qui porte la cambuse : on le bâtit avec plus de soin, puis on construit, sur des traverses exprès placées, une plateforme de planches à joints serrés, sur laquelle on dispose environ dix huit pouces de terre retenue par un câdre de bois, pour servir de foyer ; un vaste abris de planches recouvre cet âtre géant et le met à l'abri des orages. Des crémaillères de bois pendent au-dessus de ce foyer ; de grands chaudrons et de grandes poëles sont rangés autour, ils servent à confectionner les soupes au lard et les amas de crêpes, que digèrent sans peine les vigoureux estomacs des hommes-de-cages.

Une cage contient souvent cent cribes et plus, c'est-à-dire quelquefois jusqu'à 2,500 plançons, et couvre plusieurs arpents de superficie. Ces cages sont conduites par un nombre d'hommes proportionné à leur grandeur, souvent trente hommes et plus.

Avant la construction des *glissoires* sur les chutes et les points ou les rapides ne permettent pas de descendre les cribes, il fallait envoyer les plançons en

liberté et les recueillir pour refaire les cribes au pied des rapides ; mais, aujourd'hui, les cribes auxquels il n'arrive pas d'accident se confectionnent au départ pour tout le voyage.

Supposons une cage, une fois faite, engagée dans un bon courant, elle ira ainsi, guidée par les rames, jusqu'à ce que se présente un lac sans courant, une chute ou un gros rapide, ou que souffle un vent assez fort pour empêcher les hommes de la diriger. Si c'est le vent qui empêche la cage d'avancer, on l'accoste au rivage où elle reste alors attachée, et son équipage dort ou s'amuse jusqu'à ce qu'il plaise à messire vent, comme dirait le bon Lafontaine, de ne plus souffler si fort. Si c'est un lac sans courant, alors il faut à la cage un vent favorable ou la remorque. Dans les cas ci-dessus décrits la cage est laissée en son entier ; mais s'il s'agit d'une chute détournée par une glissoire, ou d'un rapide trop considérable pour y engager le train tout entier : oh ! alors il faut désarticuler la cage et la passer en détail.

Dans ce dernier cas la cage est amarrée à la rive, aussi près que possible de la glissoire ou du rapide : on détache les cribes les uns après les autres ; deux hommes ou plus montent chaque cribe qu'ils engagent dans le courant ou dans la glissoire, en le dirigeant avec leurs rames, et.... là, là, là, les voilà qui descendent, doucement d'abord, puis comme un trait,

à travers les bouillons ou les replis de l'onde, à la grâce de Dieu. Le cribe est tantôt soulevé et on dirait qu'il va être éparpillé dans l'espace, tantôt il s'enfonce et, à l'eau qu'on voit sourdre à travers les interstrices de sa charpente, on croirait que tout va être englouti, hommes et choses. Sauf de très rares exceptions, cependant, tout arrive en bon ordre au pied du rapide : on arrête le *cribe* au rivage, et les hommes remontent, en *portageant*, pour aller *descendre* d'autres cribes, jusqu'à ce que toute la cage, ayant été ainsi descendue cribe par cribe, se trouve reconstituée pour continuer sa route.

Et ainsi l'on va, pendant des semaines et des semaines, portés par les courants, poussés par les vents, ou traînés par la vapeur, jusqu'à ce qu'on arrive à cette rade que Jacques Cartier trouvait " belle en toute perfection. "

Quand il s'agit du bois qui vient par les lacs Huron, Erié, Ontario, ce sont encore les mêmes procédés ; seulement qu'au lieu de glissoires pour passer la chute de Niagara, on a le canal Welland. D'ailleurs tout le bois carré qui se fait au-dessus de Niagara ne passe pas, à beaucoup près, par le canal ; une grande partie fait portage, du Lac Huron au lac Ontario, par le Chemin de fer du Nord, et une partie vient en bâtiments jusqu'à la décharge de l'Ontario. Là, en face de Kingston, qu'on devrait bien appeler

de son nom sauvage Katarakoui, se trouve une petite île qui se nomme l'Ile-au-jardin ; c'est là que ces bâtiments viennent décharger leurs bois. Si vous avez jamais occasion de visiter cette île pendant la belle saison, vous y verrez des centaines d'hommes-de-cages occupés à *cager* ce même bois pour la descente, et, de temps à autre, vous verrez partir pour Québec, d'immenses trains de bois, de près de deux arpents de large sur plusieurs arpents de long quelquefois, montés d'une quarantaine d'hommes, qui vont sauter les rapides du Saint-Laurent et notamment le Saut-Saint-Louis, le plus terrible qu'il soit possible à une *drame* de traverser (*).

Les *drames* sont préparées pour cet effet et on élève au milieu une espèce de petite estrade, sur laquelle montent les hommes une fois lancés dans les terribles courants, afin d'éviter le danger d'être emportés par l'eau qui balaye la surface des radeaux. C'est quelque chose de terrifiant que de voir s'engager ces hommes dans ce passage dangereux : ils sont là, d'abord qui rament avec force, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, sur l'ordre du guide iroquois qui leur sert de pilote ; puis, lorsque le radeau est engagé dans le chenal, les efforts de l'homme devenant impuissants, on retire les rames et, s'abandonnant à la merci des grandes eaux, les hommes-de-cage montent à l'estrade et s'y crampon-

(*) Les trains de bois venant de l'Outaouais descendent par la Rivière-des-prairies et, par conséquent, évitent le Saut-Saint-Louis.

nent, pendant que tout est précipité dans le gouffre tourmenté qui mugit et bouillonne sous leurs pieds.

On amène aussi à Québec des trains de *billots* de sciage et des cages de madriers ; mais comme cet espèce de flottage n'a qu'une importance comparativement médiocre et qu'il est, du reste, facile d'imaginer les modifications que subit ici le *cageage*, il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus longs détails à ce sujet.

Tous ces grands trains de bois, ces îles flottantes, avec ces troupes d'hommes qui s'agitent à leur surface, qui descendent, descendent, poussés par toutes ces forces qui les emportent, vents, courants et vapeurs,.... qui s'éparpillent, quelquefois, laissant aux rivages qu'ils parcourent leurs débris d'hommes et de choses, et finissent, après leur long voyage, par aller se perdre au sein du vieux monde !... tout cela ne vous semble-t-il pas une image des vents et des courants qui emportent, sur le fleuve du temps, les peuples, les générations et les individus vers les régions du tombeau ?

20

LA CHAPELLE DE PORTNEUF.

Le Père Michel, reprenant le fil de sa narration, continua son histoire, à dater du moment de son retour en Canada.

Tout ce dont je puis vous assurer, dit-il, c'est que j'étais un homme content, quand je me vis de retour à Lachine après neuf ans d'absence. On a bien du plaisir à raconter ces voyages là ; mais le métier en est dur. Cela me rappelle le mot d'un voyageur à un missionnaire.

— " Mais comment pouvez-vous, disait le prêtre, " pour un autre service que celui du Bon Dieu, " entreprendre de pareils travaux ? "

— " Ah ! monsieur le curé, répondit le voyageur, " on est si heureux quand on est de retour d'un de " ces voyages ! "

Voyez-vous, c'est la nature de l'homme ! Plus on a évité de dangers, plus on a supporté de misères, plus on aime à se rappeler les années passées. Il en sera de même dans l'autre vie : plus on aura enduré de traverses, de misères et de privations sur la terre pour l'amour de Dieu, plus on aura de joie et de bonheur dans le ciel, quand le grand voyage sera fini.

Je ne mis pas plus de temps qu'il en fallut pour descendre à Québec, et mon premier soin, en arrivant dans la Côte du Sud, fut de m'informer de Lévêque mon ancien compagnon chaloupier ; mais Lévêque était allé s'établir à Gaspé, il y avait déjà plusieurs années. Je tâchai d'avoir, par d'autres, des nouvelles de mon pauvre commis des Postes-du-Roi, que j'avais blessé d'un coup de gaffe, mais personne ne put m'en donner... C'est que ça mène une drôle de vie, ces gens des postes : ils ne s'occupent presque pas du reste du monde et le reste du monde s'occupe encore moins d'eux.

J'allai donc moi-même à Portneuf et, sans trop *m'aventurer*, je reçus, de la femme du vieux gardien de la maison du poste, tous les renseignements que je voulais avoir. La chose était d'autant plus facile que l'histoire qu'elle me conta, elle la racontait à tous les étrangers qui visitaient sa maison ; car cette histoire il lui semblait que c'était l'histoire de sa vie, elle avait oublié, à cause d'elle, presque tout ce qui s'était passé avant l'époque dont il y était mention et, depuis, le souvenir des événements qui en faisaient le sujet absorbait toute son existence. Aussi pouvait elle les aimer ces moments de sa vie, la digne femme, tant elle leur devait de mérite et de bonheur !

Je n'avais pas été cinq minutes dans la maison du poste que la bonne vieille me dit :

—Etes-vous déjà venu sur la Côte du Nord?

—J'y suis venu quelquefois, Madame, lui répondis-je avec embarras.

—Avez-vous eu occasion de rencontrer M. John, qui a été commis du poste ici, pendant quelques années?

—Je ne sais pas, à dire le vrai; mais je crois que je l'ai vu.

—Ah! le bon garçon! tenez, je l'aimais comme mon enfant, et je me disais toujours: quel malheur qu'un si bon jeune homme soit protestant! c'était un anglais, voyez-vous.

Et sans plus d'entrée en matière, l'excellente femme commença son histoire, que je vais tâcher de vous rapporter comme elle me la conta.

" Il y aura dix ans au mois de Juin prochain; imaginez-vous que M. John était parti, avec mon *garçon* et un autre engagé, pour aller visiter des montagnais *cabanés* aux Bennavalles. Sur leur chemin ils eurent connaissance d'une chaloupe de traîteurs; or vous n'êtes pas sans savoir que *La Compagnie* ne permet pas à ces gens là de trafiquer avec les sauvages, et, si vous saviez ce qui se passe, vous verriez bien qu'elle a raison. M. John s'en alla les trouver avec sa chaloupe; tenez, celle que vous avez vu au bout de la maison; on n'a pas voulu s'en servir depuis, on l'a montée là, elle y est restée et je veux pas qu'on y touche tant qu'il

en restera un morceau. En abordant la chaloupe des traiteurs, l'un deux lui donna un coup de gaffe dans le ventre, mais M. John a toujours dit qu'il ne l'avait pas fait exprès ; toujours est-il que mon garçon et l'autre engagé nous l'apportèrent mourant.

" Quand je le vis arriver, j'eus comme un pressentiment de sa mort : ça ne m'a pas empêché de le soigner de mon mieux, allez, et de prier pour lui.

" M. John fut d'abord bien mal, puis un peu mieux, puis enfin, il tomba en langueur. Un médecin qu'on était allé chercher au Sud nous dit qu'il pourrait bien traîner encore assez longtemps, mais qu'il ne croyait pas qu'il put jamais en revenir.

" On était à la fin de Juin, et c'était dans le mois de Juillet suivant que devait avoir lieu la mission du poste, à la chapelle de Portneuf (*).

" Un bon jour, M. John me dit :

—La mère, il y a longtemps que vous me soignez avec tant de bonté que je ne sais pas ce que je pourrais faire pour vous, avant de mourir, afin de vous prouver ma reconnaissance ; car vous savez que je ne suis pas riche.

(*) Portneuf est un très bel endroit, situé à environ quatorze lieues plus bas sur le fleuve que l'embouchure du Saguenay : la chapelle, dont il est question ici, est pittoresquement placée sur la côte qui domine l'entrée de la rivière Portneuf et le cours du Saint-Laurent, cette chapelle est une relique des anciennes missions montagnaises.

—Mais je vous en prie, M. John, que je lui dis, ne parlez donc pas de cela, le Bon Dieu me récompensera ; puis je me mis à pleurer, mais à pleurer à chaudes larmes.

—Qu'avez-vous donc, me dit-il, avec son air doux et triste.

—Est-il possible, M. John, lui dis-je, en lui prenant la main dans les deux miennes, comme s'il eut été mon propre enfant, est il possible que vous allez mourir sans vous faire catholique? Il y a assez longtemps que vous êtes au milieu de nous pour connaître notre sainte religion. Voilà qu'on va avoir la visite d'un prêtre, pensez-y donc : si vous voulez sincèrement vous convertir, le Bon Dieu vous conservera bien jusque là.

—Vous êtes bonne, la mère, qu'il me dit en manière de politesse, mais tous les catholiques ne sont pas bons comme vous... Cependant, je ne dis pas, ajouta-t-il, que c'est la faute de votre religion, je respecte toutes les religions.

—Pourtant, M. John, il n'y a qu'une seule bonne religion. Notre Seigneur n'est pas venu sur la terre pour établir quinze ou vingt religions, mais une seule ; les autres sont faites par les hommes, et si vous aviez la bonne, vous ne diriez pas qu'elles sont toutes bonnes, comme je vous l'ai entendu répéter quelquefois.

Il n'y a qu'un Bon Dieu, qu'un Sauveur et qu'une Religion, soyez en sûr ! Mais tenez je vous fatigue, que

j'ajoutai ; je ne vous dis plus rien, je remets tout entre les mains de la Sainte-Vierge.

" Depuis ce moment là, je ne sais pas ; mais j'étais plus joyeuse et, pourtant, lui, il était plus triste.

" Le temps de la mission arriva : c'était M. Le Courtois qui était notre missionnaire dans ce temps là, je lui fis mention de mon cher malade et je lui demandai de venir le voir et de lui parler de son salut. M. Le Courtois me dit comme ça :—J'irai voir votre malade, la mère, j'ai toujours coutume d'aller lui rendre visite, d'ailleurs ; mais il vaut mieux que ce soit vous qui lui parliez de religion, à moins que lui-même ne m'en parle. Continuez à le bien soigner, à l'entretenir de la grande affaire de l'éternité ; mais, surtout, priez pour lui : je vais prier moi aussi et, durant la mission, je vais recommander aux prières une personne qui a besoin de grâces toutes particulières, ce sera lui. Voyez-vous, la mère, ajouta-t il, le salut vient de Dieu et c'est par la prière qu'on obtient tout.

" M. Le Courtois vint voir M. John qui lui demanda s'il n'avait pas quelques livres sur la religion à lui prêter. Notre missionnaire lui dit qu'il n'avait avec lui que son breviaire ; mais que s'il désirait connaître la religion catholique il ne pouvait pas avoir de meilleur livre que mon Petit Catéchisme. Il lui offrit

alors les soins de son ministère, en lui disant qu'il ne devait demeurer que le jour du lendemain à Portneuf pour sa mission, mais qu'il prolongerait son séjour s'il était disposé à se faire catholique et s'il se croyait en danger de mort prochaine.

" Jugez de la peine que je ressentis, quand j'entendis M. John dire au prêtre qu'il croyait toutes les religions bonnes et n'avait pas l'intention d'abandonner la sienne, ajoutant qu'il ne demandait des livres que pour s'amuser et s'édifier.

M. Le Courtois me fit venir avant de partir et me dit de ne pas me décourager, d'aller tous les jours à la chapelle dire un chapelet pour le pauvre jeune homme, il ajouta :—Je m'en vais de suite à Chicoutimi, dans quelques jours je serai de retour à Tadoussac, s'il y a besoin, vous m'enverrez chercher.

" Tous les jours j'allais dire mon chapelet à la Chapelle, dans l'après-midi. Un bon jour, il y avait un navire de mouillé tout près du *banc* à cause du calme : des hommes du bord, des anglais, étaient venus à terre avec leur chaloupe. Ils entrèrent dans la chapelle, puis après avoir visité le poste ils se disposaient à se rembarquer, lorsqu'au moment de partir un d'entre eux prit de sa poche un pistolet, et tira un coup, dans une des fenêtres de l'église qui donnait sur l'autel, puis rejoignit ses compagnons, en riant avec eux de sa belle action.

“ J'étais dans l'église, à genoux près des balustres, dans le moment ; j'entendis le coup de feu et un bruit comme d'une vitre que l'on frappe : ne pouvant m'expliquer cela, je sortis pour en connaître la cause : en mettant le pied hors de l'église, je me trouvai face à face avec mon mari et un sauvage qui avaient été témoins de l'action du scélérat.

“ On se mit, tout de suite, à visiter la chapelle pour voir s'il n'y avait pas quelque dommage de causé. Eh ! bien, monsieur....ah ? tenez c'est encore visible, vous pouvez aller le voir !... la balle, une balle joliment grosse et tirée à quelques pas seulement, n'avait pas traversé le double chassis ; elle avait fait son trou rond dans la première vitre et n'avait seulement pas fêlé la vitre de la seconde fenêtre, elle était tombée amortie entre deux, on la retrouva sur la tablette du chassis.

“ Ah ! c'était un miracle ; dame, il ne faut pas en douter. Rien de plus pressé pour moi, arrivée à la maison, que de dire cela à M. John. D'abord il s'écria, en parlant de l'anglais qui avait tiré le pistolet :—Le misérable !—puis il ajouta :

—Est-ce bien certain, la mère, ce que vous dites là ?

—Mais, Monsieur John, que je lui dis, croyez-vous que je voudrais vous mentir, moi qui ai fait mes dévotions il n'y a pas huit jours, dans le temps de la mission.

—Il faut que je vois cela, tout de suite, la mère !

" D'abord j'eus frayeur de sa proposition, lui qui n'avait pas vu l'air depuis plus d'un mois ; mais je me *rafinai* bien vite et je me dis en moi-même :—Vaut mieux sauver son âme que son corps !

—C'est bien, Monsieur John, que je lui dis alors, je vais envoyer mon garçon chercher des hommes : on va vous préparer votre fauteuil avec des couvertures, et ils vous porteront : le temps est beau, ça ne vous fera peut-être pas de mal.

" Et qui fut dit fut fait. M. John alla voir cela lui-même, il se fit élever sur sa chaise, il questionna mon mari, examina tout, regarda la balle : puis il se fit porter dans la chapelle, où il resta quelque temps à regarder le tableau et l'autel sur lequel était le crucifix.

" Quand nous fûmes revenus à la maison ; car vous comprenez bien que j'étais avec lui et que, lorsqu'il était dans la chapelle en face de l'autel, je priais derrière lui ; quand nous fûmes revenus, il nous remercia presqu'en pleurant, puis il me dit :

—La mère, ayez la bonté de ne laisser entrer personne ; je suis un peu fatigué, je voudrais rester seul pendant que vous aller faire votre ouvrage, je sonnerai la clochette si j'ai besoin.

" Je le laissai, voyant bien qu'il voulait rester seul

pour réfléchir. Quand il eut été assez longtemps tout seul, je me décidai à aller lui porter son bouillon, sans attendre qu'il sonnât. Il prit ce que je lui apportais, puis il me dit de m'asseoir près de lui.

—Croyez-vous bien fermement à tous les enseignements de votre religion, la mère, me dit-il ?

—Sans doute, lui dis-je, et s'il fallait souffrir toutes les misères, toutes les privations, la mort même pour la religion je le ferais de grand cœur.

—Mais, il y a pourtant bien des points difficiles, et comment pouvez-vous éclaircir tout cela, vous, dont l'éducation se borne à savoir lire.

—Mais pensez-vous donc, que le Ciel n'est fait que pour les savants. Je n'ai pas besoin de rien éclaircir, ni vous non plus, M. John ; l'Eglise enseigne et moi je crois ; elle me dit ce qu'il faut faire et je fais de mon mieux pour suivre ses ordonnances.

—Vous êtes bien heureuse, la mère, qu'il me dit.

—Oui, M. John, je suis bien heureuse, en effet, et il ne tient qu'à vous de l'être autant.

“ Il resta pendant quelque temps sans dire un mot, la tête basse, tandis que moi je le regardais, en même temps que je priais Notre bonne Sainte Mère pour lui.

—Je n'en ai pas pour longtemps dans ce monde, reprit mon pauvre malade, et je voudrais bien être heureux dans cet autre monde où je vais bientôt aller. La mère, il faut que vous acheviez de m'enseigner

votre catéchisme, je l'ai déjà lu plusieurs fois, puis nous verrons ce qu'il faudra faire.

" En entendant cela le cœur me vola de joie ! Puis j'eus un moment de tristesse, en pensant que je n'étais pas beaucoup capable, moi, pauvre ignorante, d'instruire un homme d'éducation comme M. John ; mais je me rappelai les paroles de notre missionnaire : " Le salut vient de Dieu et on obtient tout par la " prière : " je me sentis reconfortée.

" Pendant dix jours j'enseignai le catéchisme et les prières à mon pauvre malade. Au bout de ce temps il commença à décliner vite, enfin un jour il me dit :

—La mère, il faut envoyer chercher un prêtre, je veux mourir catholique !

" En un moment tout le poste était sur pied pour gréer la grande chaloupe. Il fallait aller à Tadoussac, et, si M. Le Courtois n'y était pas, traverser au Sud. L'apparence du temps était terrible, il se préparait une tempête de Nord-Est !—C'est égal ! que nous nous dîmes tous ; on s'expose pour gagner de l'argent, on peut bien s'exposer pour sauver une âme !

" Quand la chaloupe sortit de la rivière, je la regardais, puis je regardais le temps !.. Ça touche tout de

même, allez, quand c'est son mari et son enfant qui partent ainsi pour aller affronter la mer et les vents.

" Il y avait dans le moment une goëlette qui tournait les bancs pour entrer : elle venait se mettre en hâvre à Portneuf. Je vis la chaloupe passer à râser la goëlette, puis en faire le tour, puis s'en revenir avec elle.

" Je ne comprenais pas ce que cela voulait dire ; mais voici ce qu'il y avait. En passant près de la goëlette, mon mari avait vu sur le pont la soutane et les rabats d'un prêtre. Il s'était informé si c'était bien un prêtre et si la goëlette faisait hâvre à Portneuf : comme ont lui dit que oui, il était revenu bien content, comme vous pouvez imaginer, de cette bonne rencontre de la Providence du Bon Dieu.

" C'était un missionnaire qui s'en allait au Cap Breton il avait avec lui tout ce qu'il fallait pour officier. Il demeura trois jours avec nous et, pendant ces trois jours, mon cher monsieur, mon pauvre malade fut baptisé, reçut le Saint Viatique, l'extrême-onction, il mourut comme un saint et fut enterré en terre sainte !

" On a tous pleuré cette fois là, mais on a pleuré de joie, je vous assure, et de bien bonne raison ; car tous les royaumes de la terre ne pèsent pas un grain de sable, à côté d'une mort comme celle qu'a faite monsieur John ! "

21

LA-BONNE-SAINTE-ANNE-DU-NORD.

Quand le Père Michel eut terminé le récit de la sainte femme du poste de Portneuf, il essuya de grosses larmes et garda quelques temps le silence, pour se remettre de son émotion, puis il reprit :

J'allai prier sur la tombe de monsieur John et je me dis à moi-même :—J'ai fait vœu d'aller à la Bonne-Sainte-Anne si le bon Dieu daignait sauver celui que j'avais blessé. Je ne pensais alors qu'à son existence terrestre ; mais Dieu m'ayant accordé plus que je ne lui avais demandé, en sauvant son âme, je n'en suis que plus obligé d'accomplir mon vœu.

Je me rendis en chaloupe jusqu'à la Malbaie, et de là, à pied, jusqu'à Sainte-Anne où j'eus le bonheur de remplir un devoir qui, depuis neuf ans, occupait ma pensée !

Je m'arrête ici, ajouta le vieux conteur, je vous ai raconté à peu près tout ce qui s'est passé de remarquable durant ma vie : depuis ce temps là j'ai vécu tranquillement et sans aventures comme vous savez.

Voici ce que nous conta le Père Michel dans la cabane du Chantier.

Pour moi, ses derniers mots m'avaient transporté dans la paroisse de Sainte-Anne, et je voyais se dérouler devant moi tout ce qui s'est passé dans cet endroit, depuis le temps de nos ancêtres.

Comme c'est touchant de voir, dans cette église placée si paisiblement à l'ombre de cette belle Côte de Beaupré, ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière !

Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements du cœur sont venus, dans cet endroit, trouver un remède ou des consolations. Quels souvenirs des maux de la terre et quelles suaves pensées du Ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire !

Ne vous semble-t il pas voir défiler devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi, depuis deux siècles, le seuil de cette demeure de la *Bonne-Sainte-Anne ?* Ils sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieues !

Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein son enfant malade ! Voyez cette fille qui conduit par

la main sa mère aveugle ! Ce père qui soutient son enfant infirme ! Ce fils qui porte dans ses bras son père paralytique !

Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un époux absent ! Ce mari qui vient supplier la guérison d'une épouse depuis longtemps malade.

Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus ! Voyez cet autre qui vient, de même, remercier Dieu d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés : cette personne qui demande la paix pour sa maison ; cette autre la fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé !

Voyez ce voyageur échappé d'un péril imminent, ce matelot sauvé du naufrage, ce milicien qui revient des combats : ne vous semble-t-il pas remarquer, sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre, la trace des orages, de l'eau de mer et de la poudre ?

Ils viennent de tous les points ; les uns soutenus ou portés sur des mains aimées, les autres seuls s'aidant de leurs jambes de bois, d'autres enfin courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

Les uns demandent, supplient ; les autres remercient ; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée ; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

Ils passent sans cesse, leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de

clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats ! Ils sont par milliers, mais ils seraient par millions que la paix de cet asile n'en serait point troublée ; car les seuls bruits qu'on entende dans le silence de ces lieux, sont les chants de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

—Mais quels sont donc ceux là, qui tranchent sur les autres par leurs traits et leurs costumes ?

—Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus sauvages converties à la foi !

Remarquez-vous, au milieu d'eux, ces deux nobles vieillards ? C'est le Chef des micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls daus leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés et, cependant, ils sont partis sans se munir de provisions ! De Ristigouche ici, ils ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours, durant ce long voyage, et prié continuellement.

Savez-vous ce qu'ils viennent demander à Sainte-Anne ?

Ils viennent la prier de leur permettre d'établir, à Ristigouche, un pélérinage à la bonne Sainte-Anne, et de vouloir bien aider leur tribu, du secours de son intercession, dans l'exécution de ce projet.

Ils représentent que les micmacs viennent bien,

de temps en temps, à la bonne Sainte-Anne-du-Nord, mais que tous ne peuvent pas venir ; ils demeurent si loin, si loin : tous cependant voudraient invoquer leur bonne patronne dans une église portant son nom. Eux sont venus cette fois, pour et au nom de la nation entière, demander cette faveur !

Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme elle en a exaucé bien d'autres !

Au reste, si elle n'obtient pas toujours tout ce qu'on demande, parcequ'on ne demande pas toujours ce qui nous convient le mieux, elle console toujours !

Heureux ceux qui croient !

J. C. TACHE.

LA CHARLIBOYADE

POEME HÉROI-COMIQUE

EN TROIS CHANTS.

NOTE

DE LA

COLLABORATION.

Le poème suivant, bien qu'écrit depuis plus d'un quart de siècle, n'a jamais été publié. L'auteur, M. Martin, laissait se perdre dans ses cartons cette œuvre de sa jeunesse, lorsque, se rendant aux sollicitations d'amis des lettres et des souvenirs nationaux, il a bien voulu revoir ces pages, pour en doter *Les Soirées Canadiennes.*

Le sujet de ce poème héroï-comique est une lutte regrettable qui eut lieu, dans la paroisse de Saint Louis de Kamouraska, à propos de la célèbre question du prétendu droit des *notables* à prendre part aux élections des marguilliers.

Le héros choisi par le poëte est un ancien aide-bedeau, fort brave homme, aussi besoigneux qu'irrita-

ble et d'un excentricité pour le moins aussi étonnante que la multiplicité de ses aptitudes. Les enfants de chœur de Kamouraska, toujours en veine d'espiègleries à son endroit, l'avaient rendu célèbre sous le nom de *Charlibois mangeur de pain béni*; parceque, ayant pour mission principale de distribuer le pain bénit, il passait, à tort ou à raison, pour en être friand.

Charlibois était, partant, un personnage remarquable qui rendait effectivement des services. On ne pourrait faire mieux, pour donner une idée exacte de ses fonctio s et de son caractère, que de le comparer au célèbre sonneur de la paroisse de Beauséjour, l'illustre Michel Morin, l'*Omnis homo* de la Picardie. Les seules différences, toutes à l'avantage du héros Kamouraskois, sont qu'au lieu de dénicher des pies, Charlibois dénicha des notables, et qu'au lieu de se casser les reins dans l'exécution de son entreprise, il en sortit sain et sauf et triomphant. La France honore, dans le dénicheur de pies, le courage malheureux, et Charlibois vainqueur n'est pas moins célèbre, dans *La Côte du Sud*, que Michel dans *Le pays picard.*

Des fragments de *La Charliboyade*, arrachés à l'auteur à force de mémoire par les écoliers et les clercs en vacances, ont longtemps fait les délices de nos collèges : certains vers du poëme canadien se sont même conservés dans les souvenirs, à côté des poësies

françaises et latines consacrées à perpétuer la mémoire du funeste trépas et du testament de Michel Morin.

La célébrité ainsi faite à d'humbles individualités, par la fantaisie et la bonne humeur des poètes, suggère à un écrivain français une réflexion, qui n'est pas sans porter en elle-même un très grand enseignement. Après avoir dit que l'*Omnis homo* est tout aussi connu que le vainqueur d'Ilion, il ajoute : " Et maintenant " vainqueurs de la terre agitez-vous, bouleversez le " monde et changez en la face, puis mourez dans vos " triomphes, ou victimes des caprices ou des vengean- " ces de la fortune, vous n'occuperez jamais dans la " mémoire des peuples une place plus grande qu'un " sonneur de cloches et un dénicheur de pies ! "

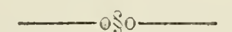
On a dit combien le héros de la " Charliboyade " ressemble, par sa position, son caractère et ses aventures, à Michel Morin ; mais le poëme de M. Martin diffère considérablement des trois ou quatre poëmes, dont le sonneur de Beauséjour est le héros. Le lecteur trouvera, dans l'œuvre que nous livrons aujourd'hui à la publicité, une meilleure facture et un genre beaucoup plus élevé que dans les productions, impérissables pourtant, dont on vient de parler.

La Charliboyade est dans le genre et la manière du " Lutrin ; " elle passera aussi à la postérité, nous n'en avons pas de doute.

Dans le temps ou ce poëme drolatique fut composé, la lecture qui en fut faite, en séance demi publique, eut l'excellent effet de prévenir les suites funestes d'une querelle de paroisse, qui menaçait de produire des

divisions de longue durée. On rit, et tout s'arrangea avec un peu de temps. Tel est le caractère français si heureusement formé sous le régime de *la monarchie absolue tempérée par des chansons.*

Il faut remercier M. Martin d'avoir permis qu'on sauvât de l'oubli ce qui est, à la fois, une œuvre littéraire, une fine critique, et une tradition.



LA CHARLIBOYADE.

POEME HÉROÏ-COMIQUE,

En trois chants.

1

Illustre Charlibois, aux fastes de notre âge
Inscrivons ta valeur et ton rare courage !
Le mérite toujours a ses admirateurs
Et la gloire partout couronne les grands cœurs !

Jadis un grand prélat, décoré de la mître,
Fit placer dans un chœur un énorme pupître,
En dépit des efforts d'un chantre dangereux,
Aidé de bataillons et vaillants et nombreux.

Ses exploits près des tiens sont des jeux de l'enfance ;
Ton bras vient de prouver ce que ma plume avance.
Toi qui fis établir les droits des marguilliers,
Défis une cabale et sauvas tes paniers.
La déesse aux cent voix te nomme et te proclame.
Au bruit de tes hauts faits je me sens tout de flamme !

Muse des grands combats, du céleste séjour
Descends, dis moi comment se passa ce beau jour :
Qu'échauffé de tes feux, ravi de ton délire,
Tout s'émeuve et frémisse aux accents de ma lyre !

Naguères le pouvoir et tous les citoyens
Laissaient aux Marguilliers, autant *nouveaux qu'anciens*,
Le droit d'administrer l'œuvre de la fabrique,
Sans que ce vieil usage eut causé de réplique ;
Mais voici qu'en ces temps où l'on veut tout changer
Une si sage chose on tenta d'abroger :
Pour élire chaque an les officiers comptables,
Avecque les *anciens* on voulut les *notables.*
Le peuple en tout cela se serait démenti
Si ce nouveau projet n'eût trouvé son parti.

On parcourt les maisons pour amasser des forces,
On promet mer et monde, et l'on tend mille amorces !

Après plus de six mois de préparation,
A l'assemblée on va sans invitation.
Les Marguilliers craignant qu'on défonce la porte
Dedans la sacristie admettent la cohorte.

Le *notable* escadron s'avance avec fierté,
Exigeant qu'on le traite avec égalité.
L'un offre ses raisons et l'autre sa supplique,
On argue, on riposte, on rétorque, on réplique ;
Chacun pousse son mot, chacun fait de son mieux,
Et de mille arguments on se bouche les yeux.

La Discorde à ce bruit vient mêler ses alarmes ;
Partout aux champions elle montre des armes :
Dans sa rage de mal, elle veut qu'un combat
De l'objet discuté termine le débat.
A ce nouvel aspect, presque tous ont frémi ;
Les *notables*, pourtant, ont un air affermi,
Tandis que les *anciens*, ennemis du désordre,
Veulent sans coup férir maintenir l'ancien ordre,
Et que les plus peureux, appuyés sur le mur,
Visent à se ranger du côté le plus sûr.
O notabilités ! vous comptiez sur le nombre ;
Vous n'aviez donc pas vu de Charlis la grande ombre,
Qui, ferme devant vous, narguant vos bataillons,
Se moquait tout le temps de vos cris furibonds !

Charlis, depuis trente ans, selon l'antique usage,
Coupe le pain bénit, puis en fait le partage :
C'est de lui qu'on reçoit les *morceaux*, les *cousins* ;
A la part qu'il s'en fait il a des droits certains.

On ne peut du héros parler sans qu'on mentionne
Le beau lot de paniers que sa charge lui donne ;
Car Charlis sans paniers, c'est la Parque sans rouet,
Cupidon sans son arc, Automédon sans fouet !
Les paniers de Charlis sont donc inséparables !
Ils sont là, voyez-les, arrangés sous les tables :
Paniers pour les cousins, paniers pour les morçeaux,
Paniers des grands galas, paniers un peu moins beaux :
Chacun a sa journée et chacun a sa place ;
Le maître seul y voit....Qui donc aurait l'audace,
Du plus petit des doigts, d'y toucher seulement ?
Tant Charlis, sur leur sort, veille jalousement.
Toujours, depuis trente ans, on le trouve à son poste,
A tout contradicteur prêt à donner riposte.
Fidèle à ses amis comme à ses fonctions
Il vit pour son devoir et nos traditions.
Il verrait sans broncher crouler toute la terre !
Quel *notable* opposer à pareil adversaire ?

II

Le sacristin tremblant, sur l'avis du curé,
Met sous clef toute chose et s'enfuit effaré.
Aux gens inoffensifs le bedeau fait cortége,
Il leur ouvre les rangs, les guide et les protége :
Son bras droit est armé du bâton de Jacob,
Il tient en sa main gauche un chapelet de Job.

A peine est-il sorti que s'engage la lutte :
De ce paisible lieu s'empare la dispute.
La bataille rugit, on voit, de toutes parts,
Flotter casques de poil en guise d'étendards.
Une blague avec clou, lancée à l'aventure,
A l'un des marguilliers inflige une blessure :
Tandis que Charlibois, d'un choc épouvantable,
Renverse sur le dos un énorme *notable* !
Un chef des conjurés, en lançant un réchaud,
Au lieu d'un marguillier, culbute le tuyau.

Aussitôt dans l'enceinte une épaisse fumée
Vient augmenter encor l'horreur de la mêlée.
Au milieu de ces flots dont l'air est obscurci,
Chacun se précipite et cherche un ennemi.
Le héros se distingue au sein de sa cohorte,
A plus d'un adversaire il fait baiser la porte.

Les défenseurs du *banc*, malgré que moins nombreux,
Guidés par Charlibois, sont les plus valeureux :
L'un saisit un tiroir et l'autre une banquette,
Celui-ci prend un plat, cet autre une clochette.
Déjà plus d'un *notable* a mordu le pavé,
Risquant en ce conflit de mourir réprouvé.
Charlis de ses soldats, pour redoubler le zèle,
S'écrie :—
" Exterminons cette troupe rebelle,
" Qui vient contre l'usage, en dépit du bon droit,
" Apporter la discorde en ce paisible endroit,
" Se comporter ici comme en une caserne !
" Je déclare ces gens dignes de la lanterne ! "

Il dit, et, saisissant l'huile d'un lampion,
Il asperge les gens sans bénédiction :
Pendant que de Pierr' (*) Sale il fait voler la tuque
Et le frappe à revers d'une tape à la nuque.

(*) Grand chasseur, personnage célèbre dont le nom est ici donné comme le peuple l'écrit et le prononce dans ses chansons.

On voit le malheureux sur le coup chanceler,
Puis finir, en tombant, par marquer le plancher.
Achille ainsi jadis dépêchait au Cocyte,
D'un affreux coup de poing, l'infortuné Thersite.

Le connétable accourt, muni du *bâton-bleu*,
Tirer, dans ce fracas, son épingle du jeu.
On voit, à ses longs bras, à sa forte encolure,
Que du grand chef il est une digne doublure.
Dès l'enfance il était compagnon de Charlis ;
Euryale et Nisus n'étaient pas plus amis !
Au plus fort du combat déployant son courage,
Frappant de tous côtés, il se fait un passage :
Il renverse, il terrasse, il se bat comme un sourd,
Tout cède sur le champ aux coups d'un bras si lourd.
—“ Combattons, disait-il, cette gente perfide.
“ La justice et l'honneur nous serviront d'égide ! ”
Ce disant, le héros qui redresse les torts
A jonché le plancher de vivants demi morts !

A l'accent de sa voix, semblable à la trompette,
On voit prendre à plusieurs la poudre d'escampette :
Entre les combattants le sort n'est plus douteux,
Rien ne peut résister à l'effort de tels preux.
Bientôt des ennemis le courage s'émousse :
Charlibois, des deux mains, les presse etles repousse.

Tel on vit autrefois le grand Adamastor
De l'Orient sacré défendre le trésor !
Comme aux flots furieux une digue géante,
Tel au torrent *notable* il s'offre et se présente :
On voit de son front noir le menaçant sommet,
Un trépied dans sa main brille comme un armet !

On tremble on se retire et la troube rebelle
Demande en pourparler à vider la querelle.
On proclame une trève, on semble être d'accord.
La paix paraît enfin renaître sur ce bord !
On s'aborde, on se parle, on rit, on fraternise
On se serre la main, sur le cas on devise.
Le Chevalier (*) Martin près la porte tapi,
Le crayon à la main, esquisse tout ceci.
L'aspect de ce crayon notre héros anime :
" Chevalier, lui dit-il, l'aventure est sublime !
" De grâce écrivez-tout, il faut n'oublier rien ;
" Soyez, par vos écrits, du bon droit le soutien ! "

(*) Nom de camaraderie qu'on donnait à l'auteur dans sa jeunesse.

III

Cependant dans les airs la jalouse Discorde
Voyait avec dépit revenir la concorde.
De nouveaux arguments sont par elle ajustés,
Puis offerts par les uns, des autres rejetés.
Cet amas de raisons, ce conflit de paroles
D'un conflit plus sanglant sont les tristes symboles.

Pour comble de malheur, son gros mouchoir tirant,
Charlis de son gilet, par un pur accident,
Fait au loin dans les rangs voler sa tabatière :
A l'effet de la poudre arrivant en visière,
Au lieu de discourir on se prend à tousser,
A se frotter les yeux, encore éternuer :
De tous ces bruits fâcheux la Discorde profite,
A de nouveaux combats tout le monde elle invite.
De la boîte à priser saisissant le carton,

Vous le jette un *notable* à Ristobul' Simon : (*)
Ristobul', jusque là tranquille comme un ange,
Lui lance un chandelier, pour lui rendre son change :
Le bois sur le bras droit porte un coup dangereux,
Et la cire et la mèche atteignent les deux yeux.
C'est ainsi que souvent des moindres circonstances
Surgit un résultat d'énormes conséquences !
Le fracas recommence, on s'arme de nouveau :
Charlibois tout d'abord décoche un escabeau !
D'une noble sueur sa peau devient luisante,
Il a les yeux hagards, la poitrine haletante :
Cette main, qui tantôt nous offrait des cousins,
Décoche maintenant la bûche et les rondins !
Mais voilà qu'on avait, au temps de l'armistice,
D'un perfide protêt préparé l'artifice.
L'homme de loi vient donc, au nom des opposants,
Blâmer les procédés des maîtres de céans :
Chacun, chef et soldat, s'arrête à son approche,
Charlibois, par respect, met les mains dans la poche,
La lecture commence, on prête attention !
Pour savoir ce que dit la *protestation*....
" Les détenteurs du Banc sont avertis en forme,
" De plus admonestés que, rien n'étant conforme
" Aux vœux des protestants, tout est nul *de facto*
" Et qu'on se pourvoiera par un *quo warranto*,
" Si l'issue est fatale aux droits de la paroisse
" Que depuis trop longtemps le marguillage froisse !"
La lecture finie,... "

—" Eh ! bien, fera-t-on droit,

(*) Un homme fort paisible de son naturel ; mais que le hazard et la *malchance* poussaient dans toutes les bagarres.

" Demande le lecteur, au but de cet exploit ? "
Charlibois aussitôt, s'adjugeant la réplique,
Répond :
—" Tout ce fatras ne vaut pas une chique !
" Emportez-vos papiers, de grâce laissez-nous ;
" Pour régler tout cela, point n'est besoin de vous ? "

A ces mots, dans la foule, on voit, tout grande ouverte,
La bouche de quelqu'un qui violemment disserte :
Charlibois, le toisant, dit :
—" C'est Pierrot Morvia " (*) !
Lui lance un éteignoir et le met à quia.
Et, prenant un rondin, il vous vise un notable,
Qui, pour parer le coup, se fourre sous la table.
Charlis, dans cet endroit craignant pour un panier,
Lui cingle au lieu du bois son gros briquet d'acier.
Le fer brille, l'air siffle, un coup sec retentit,
Et du susdit notable il vous fait le biscuit.
Un autre se présente, il bâcle son affaire,
Puis provoque au combat Jean Dessin dit Saint-pierre :
Ce dernier plein de feu veut en venir aux mains ;
Il arrive à Charlis par des bonds surhumains !
Il le prend au collet, déchire sa chemise,
Arrache les boutons de sa bougrine grise !
Mais le héros sans peur se saisit d'un fanal
Et couche mon Dessin dans un confessionnal !

(*) Sobriquet d'un célèbre plaideur et discoureur public.

Ce coup des marguilliers redouble le courage,
Qui, de leurs assaillants, continuent le carnage.
Ristobul' de Charlis, secondant les exploits,
A plus d'un gros notable allonge ses cinq doigts.

Enfin de s'évader le cohorte s'empresse,
Sans soucis des blessés, des mourants en faiblesse :
Ceux qui se portent mieux, étonnés, étourdis,
S'enfuient par le tambour, endorent les chassis.
Charlibois, qui comprend que la peur les transporte,
Leur crie à plein gosier :
—" Le diable vous emporte ! "
Et tous de se hâter d'enfiler le venelle,
A leurs amis absents de porter la nouvelle.

Charlibois, resté maître, arrange ses paniers,
Reçoit les compliments de tous les marguilliers.
Tous au libérateur rendent un juste hommage,
On reconnait en lui l'appui du marguillage.
L'élection se fait, tout le monde applaudit :
Au temple de mémoire un nouveau nom s'inscrit !

J.-Bte. MARTIN.

LA CHASSE AUX ALOUETTES.

Par une tiède matinée de la fin d'août, en l'année 184.... mon sommeil fut interrompu par un jet lumineux s'enfiltrant à travers ma fenêtre qui avait vue sur l'orient, c'était un vermeil rayon de l'aurore. Il pouvait être au plus quatre heures et demie du matin : déjà le murmure cadencé de la marée rentrante, roulant sur les galets, m'annonçait que je n'avais pas un moment à perdre, si je voulais tirer partie de la grande marée d'août, cette haute marée que l'on a nommée, si à propos, *grande mer des alouettes.*

Il est vrai : j'avais peu loin à aller pour me rendre au théâtre de mes futurs exploits : besoin n'était que de descendre la pente de la petite éminence dont le pied est baigné par les hautes eaux du fleuve et dont

le sommet, coiffé de peupliers de Lombardie, laisse appercevoir une longue maison blanche à persiennes vertes.—C'était le manoir du seigneur, mon vieil oncle qui, depuis un quart de siècle, entouré de sa famille, y coulait des jours dorés. Mes vacances de séminariste étaient déjà fort entamées, sans que j'eusse eu le temps de m'en apercevoir, tant avait d'attraits pour moi, le séjour de l'île giboyeuse où mon respecté parent dispensait l'hospitalité avec le laisser aller des honnêtes gens qui vivaient aux temps homériques. Homme spirituel autant qu'excellent tireur, aimable conteur il se plaisait surtout à distraire les jeunes amis que la belle saison ou les vacances amenaient sous son toit, par le récit de ses aventures de chasse ou de ses voyages sur mer : c'est ainsi que s'écoulait douce et bien remplie la vie du propriétaire de l'île enchanteresse que deux siècles (*) auparavant, le Chevalier de Montmagny s'était fait concéder par la Compagnie de la Nouvelle France, comme terre de chasse où le Nemrod français venait, en pourchassant les bécassines, oublier les soucis de la vie publique. Certes il n'avait pas mauvais goût notre ancien gouverneur !

O vous tous disciples du grand Saint-Hubert et vous amants de la belle et grandiose nature du Canada, si

(*) Le titre de concession porte la date du 5 mai 1646.

vous voulez apprécier le charme de cet endroit, veuillez m'accompagner dans ma course matinale.

D'abord, avant d'endosser fusil et carnassière, descendons à la salle à manger nous fortifier contre les humides vapeurs du matin ; un vaste bol de lait fumant nous attend sur le buffet : nous y ajouterons deux œufs frais, du sucre *ad libitum* et quelques cueillerées d'une eau-de-vie pâle et vieille : cette prescription remplie, en avant mes braves !

—" Hola ! *Mossieur*, s'écrie le garçon de ferme, vous alliez oublier que c'est aujourd'hui la *grand'mer des alouettes :* emportez donc avec vous des paniers !"

C'est en effet que le mois d'Août est le mois des alouettes, le premier gibier de grève de la saison de chasse. Vers le milieu de ce mois leurs bandes commencent à arriver des pays du nord, saluées par les quelques familles de la tribu établies au printemps sur nos îles et nos rivages, pour y faire leurs petits.

Leurs volées sont peu nombreuses d'abord, puis elles deviennent plus considérables, puis on les compte par miriades. Vous entendez leurs cris dans les airs qui, cependant, à peine arrivent jusqu'à vous, tant leur vol est élevé ; elles tournent, tournent à cette hauteur, pour explorer leur cher pays de passage et, dans les cercles qu'elles décrivent, elles se rapprochent de plus en plus de la terre ; enfin leurs joyeux cris sont distincts et vous voyez leurs escadrons ailés faire leur

mille et mille évolutions dans l'élément diaphane, au sein duquel ils flottent avec tant de légéreté et de grâce.

Le moment de prendre terre arrivé, les alouettes longent les arbres de la forêt ou les falaises de la côte, descendent comme des tourbillons vers les plages et les eaux du fleuve qu'elles rasent à les toucher, s'élèvent de nouveau, redescendent encore et finissent par s'abattre sur les bancs de sable qu'elles couvrent de leurs flocons mouvants. Il faut ainsi les voir tomber, comme une bordée de neige grise, sur les *Battures aux alouettes* à l'entrée du Saguenay, sur les *Bancs de Portneuf* vis-à-vis de Rimouski, sur la *Batture de Manikouagan*, et aux autres endroits où leurs essaims sans nombre semblent se donner rendez-vous, à la fin d'Aout de chaque année.

C'est de ces lieux principaux de réunion que les alouettes se répandent par bandes moins considérables, bien que nombreuses encore, sur tous les rivages de notre grand fleuve.

Le soleil est déjà visible à l'horizon, l'air est frais: le temps calme et nous voici qui arpentons la grêve de la pointe nord-est de l'île aux Grues.

—Mais avant d'aller plus loin, d'où vient ce nom, demande un des interlocuteurs?

—C'est tout simple....

Du temps que la Reine Berthe filait..........
pas précisément ; mais vers l'époque où M. De Montmagny chassait, longtemps après et même de nos jours, les oiseaux voyageurs chantés par Horace, les grues y faisaient étape et, pourtant, ces mélancoliques rêveurs ne sont pas de nos endroits : les vastes prairies du sud-ouest les reclamant pendant l'hiver, et l'été, ils vont confier leurs pudiques amours, aux savannes, aux îles solitaires et aux paisibles lacs *des pays du Nord.*

—Si c'était des grands hérons bleus au lieu de grues.... les amis de Wilson, au lieu des vengeurs d'Ibycus ....Que diriez-vous ?

—Je dirais, sur ce *point comme sur bien d'autres : Fiat lux !*

Qu'avez-vous donc, chasseurs mes amis ; d'où vient votre ébahissement ? est-ce que par hasard vous étiez sous l'impression qu'il n'y avait que Québec, le Saguenay ou les Mille Isles qui présentassent des points de vue imposants ? Je vous entends vous écrier : Quel spectacle !

Voyez, en effet, les belles campagnes, les massifs de verdure, et ces vastes toitures et ces flèches luisantes tout au sud d'où nous sommes. Ce sont les toits et les flèches des églises de Saint-Thomas et des paroisses voisines... Suivez en descendant le cordon de blanches maisonnettes, coupé çà et là par des clairières ou

des bocages d'arbres fruitiers ou forestiers, et vous arriverez au pittoresque promontoire ou rocher appelé le *petit cap*, presqu'en ligne avec l'église dite du Cap St. Ignace : cette langue de terre pour peu qu'elle continue de se dégrader sera bientôt un îlôt. Voyez, deux ou trois lieues plus bas, la spacieuse Eglise de l'Islet, avec ses deux tours. Dans le lointain, au-dessus des ondes qui selon l'expression de Byron semblent " danser de joie " vous distinguez, bien imparfaitement il est vrai, le clocher de l'Eglise au milieu du village de Saint Jean Port-Joly voisinage obligé dans nos pieuses campagnes : un amas de maisons dominé par l'Eglise paroissiale, *les petits autour de la mère* !

Tout en admirant ce riant tableau nous prîmes la direction de la grève, en parlant de chasse et de gibier.

—Au fait. N'avez-vous pas écrit quelque part qu'un superbe cygne avait été tué ces années dernières, sur cette même plage, et que le Seigneur de céans en fit hommage à Lord Gosford ?

—*Concedo.*

—N'avez-vous pas donné ce fait comme fort remarquable, rare comme.... le merle blanc, une corneille blanche, que dirai-je enfin quelque chose qui se voit aussi peu souvent dans le Bas-Canada, que le grand serpent de mer, le Kraken ?

—*Distinguo.* Pas tout à fait aussi rare, mais guère s'en faut.

—Eh bien ! Monsieur le naturaliste, sachez que depuis cinq minutes que je scrute l'horizon, j'ai

compté non seulement un, mais beaucoup de cygnes, plongeant dans le fleuve à qui mieux mieux : tenez en voilà un qui tournoie, prêt à aller chercher son déjeuner sous la vague ?

—De grâce, Monsieur, ces blancs plongeurs que vous prenez pour des cygnes, ne sont que des goélands argentés : les voraces, voyez comme ils avalent les éperlans. Mais baissez-vous ! à terre ! bien bas ! ! silence ! ! !

—Saints du paradis ! quelle nuée de volatiles !

Chacun alors, de se précipiter à terre et la mouvante colonne, après avoir rasé l'eau en tournoyant, se forme en une vaste spirale, se replie sur elle-même, chaque individu faisant reluire au soleil sa blanche poitrine, s'élève quelques pieds au-dessus du rivage, et se rue sur le sable comme un tourbillon.

Mes camarades, comme abasourdis de cette avalanche de gibier, se préparaient à faire feu, lorsqu'un signal de ma part les arrêta. Je me mets de suite tête baissée à faire l'approche, conduisant le gibier devant moi vers le fleuve, où le rapport de la marée était prêt à se fixer et où se trouvaient quelques petits ilots que l'eau n'avait pas encore recouverts. Chacun sait combien sont peu farouches les alouettes du mois d'août.

Pour peu qu'on y aille avec mesure, il est facile de conduire devant soi le vol entier qui s'occupe industrieusement, en courant, à chercher des graines de

plantes dans le *rapport*, au moment où il attérit. Les alouettes alors s'embarquent par centaines sur des morceaux de bois, sur des joncs flottants ou sur les petits ilots formés au rivage, pour y attendre le départ des eaux : la décharge d'un arme à feu produit en ces occasions des effets surprenants : c'est une tuerie colossale, qui se double si l'on tire un second coup, à l'instant où les bandes, se reformant, se posent de nouveau parmi les blessés qui se lamentent et s'agitent en tout sens.

Ayant réussi cette fois à faire attrouper les alouettes sur un petit banc de rochers entouré d'eau à quelques pieds de la rive, je lâchai, sans remuer, mon coup de fusil sur leurs bataillons serrés, les prenant à la file, le rocher resta jonché de morts et de mourants ; les survivants prirent leur essor en tournoyant.

Deux minutes plus tard et au moment où elles revenaient en tournoyant au lieu du sinistre, mes camarades firent feu ensemble. Le résultat de nos trois décharges fut deux cents pièces de gibier, sans compter les blessés qui se sauvaient à la nage !

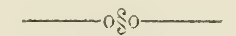
Et les bandes se succédaient, sans interruption presque, et le plomb meurtrier les moissonnait par centaines : c'était bien la *grande mer des alouettes* ; après tout, le garçon de ferme n'avait pas tort, *les paniers n'étaient pas de trop.*

Moissonner d'avantage et sans fatigue de si faciles

et de si nombreuses victimes, n'était-ce pas déroger aux canons de la vénerie ?

Nous le pensâmes, et, envoyant au manoir nos paniers *gonflés*, nous nous dirigeâmes à la fraîcheur du matin vers la vaste batture de l'Isle-aux-Oies, espérant découvrir le long du *chenal* quelques sarcelles et des pleuviers ; mes amis et moi savions, désormais, ce que c'est qu'une *chasse aux alouettes* à la grande marée de la fin d'Août.

J. M. LEMOINE.



LETTRE DE M. L'ABBE MAILLARD

SUR LES MISSIONS DE L'ACADIE ET PARTICULIÈREMENT SUR

LES MISSIONS MICMAQUES.

NOTE

DE LA

COLLABORATION.

M. Pierre Maillard, prêtre du séminaire des Missions Etrangères de Paris, missionnaire à l'île du Cap Breton, est surtout connu comme *apôtre des Micmacs.*

On reproduit ici, pour la première fois, d'après l'original écrit de la main même de l'illustre missionnaire, le document suivant, dont l'importance frappe tout le monde et sera surtout comprise de ceux qui s'occupent de recherches historiques.

LETTRE

DE

M L'ABBE MAILLARD

SUR LES MISSIONS DE L'ACADIE ET PARTICULIÈREMENT SUR LES MISSIONS MICMAQUES.

A MADAME DE DRUCOURT.

Madame,

Il y a quelques jours que, nous entretenant chez vous des sauvages de ces contrées-cy, de leur religion, de leurs mœurs et coutumes avant qu'ils professassent le christianisme, il me parut que vous auriez souhaité que je vous eusse un peu plus détaillé ce qui les concerne. Je vous parlai alors, Madame, d'une lettre assez honnêtement longue que j'écrivis à ce sujet il y a deux ans à M. de Lalane, notre supérieur à Paris, qui souhaitoit fort de recueillir de moy ce que je

pouvois en sçavoir. J'en ay la copie de cette lettre, que je croy, si je ne me trompe, vous avoir promis de vous envoyer. Si des occupations plus sérieuses vous en font négliger la lecture, mettez-là pour quelque temps à l'écart dans votre cabinet ; mais j'oserois exiger de vous, Madame, qu'au bout de ce peu de temps, dont je laisse, si vous voulez, la durée indéterminée, vous vous souvinssiez que vous avez un sacrifice à faire, qui est de vous astreindre à parcourir au moins des yeux cette lettre d'un bout jusqu'à l'autre. En l'écrivant je n'ay écrit que ce que j'ay entendu et vû. J'ay entendu de la plupart de nos vieillards tant mikmaques que marichites, ce que je rapporte ; et je suis sûr de le rapporter fidèlement ; et j'ay vu, et vois tous les jours, que nos mikmaques ont été tels que je les dépeins dans ma lettre. Mon style ne vous enchantera pas, Madame, il est des plus simples, pour ne pas dire rampant ; mais le vray l'accompagne dans le peu que je rapporte, je dis tout uniment ce qui a été ; voilà ce qui me plaît, et m'a toujours plû. Cependant j'avoue que j'aurois dû m'exprimer autrement que je n'ay fait dans deux ou trois endroits de cette lettre, je ne l'ai pas fait ; pardonnez-le moy, Madame ; parceque mon intention est toujours pure partout. Néanmoins si vous trouvez que j'aye employé quelques termes qui choquent, et qui sonnent mal, je vous supplie d'avance de vouloir bien m'en avertir ; alors j'en substituerai d'autres. Je souhaiterois que quand il vous est bien permis, à vous, Madame, et à M. le Gouverneur, d'être

tous deux à vous seuls, vous lussiez conjointement cette lettre, non que jaye eu idée de vous en représenter la lecture comme intéressante, mais seulement pour vous donner occasion à réfléchir sur ce que c'est que l'homme ou laissé à lui-même, ou vivant plutôt dans une société que dans une autre. Vous ne mettrez pas plus d'un quart d'heure à en faire la lecture. Vous verrez qu'elle n'est pas achevée ; aussitôt que le temps me le permettra, j'y ajoûterai le reste de mes remarques. Voyci donc comme j'écris à M. de Lalane.

A monsieur de Lalane, grand vicaire de Langres et supérieur du séminaire des Missions Etrangères, à Paris.

Monsieur,

Il y a très-longtemps que je vous aurois satisfait touchant ce que vous exigez de moy depuis plus d'un an, si j'avois eû du loisir. Il est vray à la lettre que je suis continuellement distrait, et que je n'ay pour bon temps que le soir, tant icy qu'à Louisbourg. Je ne doute pas qu'il paroisse surprenant que je sois icy jouissant d'aussi peu de tranquillité qu'à la ville ; si vous m'aviez fait l'honneur, Monsieur, de passer seulement icy avec moy trois jours, vous auriez bien vite connu ce que c'est que la nation avec qui j'ay affaire. Il convient que je parlemente avec eux, et souvent que je les comble presqu'à tout propos des promesses.

les plus belles et les plus flatteuses, promesses qui ne s'effectuent jamais ; parceque je sçay par mes absences de la mission leur faire prendre le change. Il faut que je les excite sans cesse à la pratique des actes de religion ; que je les rende, autant que faire se peut, traitables, sociables, fidèles au Roy notre Prince, de qui ils ont constamment une haute et sublime idée, gens de probité, et surtout que je m'applique à les faire vivre en bonne intelligence avec les François. J'affecte avec tout cela un air sérieux et grave qui leur en impose ; je parle avec poids et mesure, et je fais en sorte par le choix de mes expressions que tout ce que je dis ne tombe pas. Mes harangues n'ont pas tout le fruit que je devrois en attendre ; il n'importe, elles ne sont pas sans succès. Rien n'enchante plus ces gens-là que mes métaphores et mes allégories ; ils sont fort dans ce goût là quand ils parlent entr'eux : c'est pourquoy je leur plais, quand je donne à mon langage cette tournure, et je leur plais d'autant plus que je leur donne des images plus vivantes des objets, et que je suis beaucoup mieux arrangé qu'eux dans mes phrases. J'affecte surtout de rimer comme eux à chaque membre de période. Je vais vous en donner deux exemples. S'il m'arrive de leur dire : "Mes enfans, mettons toute notre application à devenir gens de probité. Si nous avons sincèrement envie de devenir tels, aimons Dieu pardessus tout et notre prochain comme nous-mêmes ; c'est-à-dire, ne veuillons jamais faire à autruy ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit." Voyci ces mêmes phrases rendues en bon

langage mikmaque, avec une espèce de rime à la fin de chaque membre de période : " Atkignedemenèch, nigmatout, ménaкach (*) k'SleumtSnénS. Ndoкo echk nān kedSi déléīkS kalabich kijSlk pegigi k'chaladekchnS. Kigmenaк l'nSk ichteкèch kinS déli mS jajSltīkS̆, pa n'kSdéi déli mS jagiadekchnS. Ichteкèch hèmkel : matteau paSèdemenèch Sen pilSei k'téléiSanénS tān kinS mS paSèdemS̄kS̆ k'téléiagSnénS.

Autre exemple ; je suppose que j'aye à leur dire que : " Avant-hier au soir, Pierre notre frère est mort ; c'est ce Pierre que vous avez si bien connu vous autres, qui avoit la physionomie vrayment martiale. Avant de mourir, il a demandé tous les enfants ; lorsqu'ils furent arrangez en sa présence, il les regarda tous les uns après les autres, et leur fit cette remontrance etc." Voyci ces mêmes phrases en Mikmaque avec la rime à la fin de chaque membre de période, non pas en *nou*, mais en *a* ou en *a*к. " Kéguet kédSi SlāgSck k'tégui SlagS nepkaк, Pièl oк kig menSaк, Pièl oк èta tana kilau Sèli k'chigioк chebena aunchema kinabéSamSkchichenaк. EchkSmenak nèbSgSek Sniginnka m'chet SigSmachinika. S̆fplaкanek kichkagi bSgSiètidek yalamkSitichena, ndoкo déli n'ché dSimkS̄itichena, etc."

Si je vous lisois tout cecy moy-même, vous ne pourriez vous empêcher de sentir le génie rimeur de cette nation. Comme je suis assez versé dans ce style

(*) Dans ce mot et dans quelques autres, nous rendons par un к minuscule, un k surmonté dans le manuscrit, d'un signe particulier, $\frac{1}{к}$

de rimer comme eux, voilà ce qui leur donne une espèce d'idée de moy toute singulière : car selon eux j'ay plus reçu par infusion, que par méditation et travail, ce don de parler aussi purement et aussi facilement micmaque que leurs femmes les plus habiles dans ce genre. Qu'il en coûte, Monsieur, de travail, de peines et de veilles, pour par soy-même apprendre ces sortes d'idiômes, et venir à bout d'en prononcer les mots ! Je n'ose dire le nombre d'années que j'ay employé à ce travail ; huit ans à ne faire presque que cela ne m'ont pas suffi. La raison en est qu'il faut regarder comme chose impossible, peu s'en faut, de pouvoir jamais conjuguer un verbe en entier par rapport aux circonstances de lieu, de temps et de personnes, choses qu'il ne faut pas manquer de faire sentir par différentes terminaisons, par rapport à ce qu'on veut exprimer d'animé ou d'inanimé, ce qui demande encore différentes terminaisons ; par rapport aux pronoms démonstratifs *moy*, *toy*, *luy*, *nous*, *vous*, *eux*, qu'on n'exprime jamais avec le verbe mais qui se font encore sentir et connoître par autant de différentes manières de terminer les personnes tant au singulier qu'au pluriel, soit pour le passé, le présent et l'avenir, etc.

Une autre de mes occupations est de les engager à faire bonne chasse, quand le temps en est venu, afin que leurs dettes se payent, que leurs enfants et leurs femmes soient vêtus, et qu'enfin ils puissent trouver crédit. Il suffit chez eux d'être bon chasseur, et de bien payer ses dettes, pour mériter de

porter le nom de *virtuosus ;* ce nom chez les Allemands signifie beaucoup. Quelque vicieux que soit un sauvage marichite ou mikmaque, quelque crime qu'il ait commis plutôt grand que petit ; qu'il soit le plus mauvais priant de tous, s'il est bon chasseur et bon payeur, il obtient, malgré tout ce qui le peut ternir d'ailleurs, la qualité de *virtuosus ;* qu'il persévère, si vous voulez le supposer, de mener jusqu'à sa mort la vie la plus déréglée et la plus dérangée dont on puisse entendre parler, tant qu'il sera bon chasseur et bon payeur, il demeurera toujours en possession de l'attribut et de la qualité de *virtuosus*, rendu en leur langue par Tochechk8èg. J'ai vû, et vois encore, grâces à Dieu, des personnes tant hommes que femmes parmi eux d'une probité admirable, d'une piété éminente, et dont la vie serviroit fort bien de modèle à beaucoup de gens qui parmi nous se sont engagez par vœu à mener une vie plus pieuse et plus austère à l'écart des autres ; ces sauvages, qui sont véritablement vertueux, ne passent pourtant pas dans l'esprit des autres pour aller de pair en mérite avec celuy qui a parmi eux la renommée d'être bon chasseur et bon payeur. Ce n'est pas à dire pour cela qu'un bon Priant chez eux n'ait son mérite ; mais de sçavoir faire bonne chasse, et s'appliquer à faire honneur à ses dettes, est tout ce qu'il y a de grand, de beau, de parfait et d'accompli, selon leur façon de penser. Je leur ay souvent dit et en conversation et dans mes prônes : " Mais croyez-vous qu'il faille absolument soumettre tout mérite à celuy-là ? croyez-vous de bonne foy que toute vertu

soit inférieure à celle que vous reconnoissez dans celuy d'entre vous qui chasse bien et qui paye bien ? —Oui, me répondent-ils ; parceque c'est parmi nous ce qu'il y a de mieux ; c'est, par rapport à ce que nous sommes sur la terre, ce qu'un sauvage doit nécessairement être. Qu'est-il sans cela ? indigne du nom sauvage, indigne d'être né ce qu'il est, et plus méprisable que la plus vile de nos femmes. Si nous étions tous à cet égard tels qu'étoient nos pères, voy, mon Père, combien seroit heureuse et tranquille la vie de tous les sauvages. Rien ne nous manqueroit du côté de la nourriture et du vêtement ; et par nos pelleteries nous saurions satisfaire à tous les emprunts que nous faisons tous les automnes tant en vivres qu'en étoffes, etc., et nous serions de plus en état d'assister ceux d'entre nous qui ne peuvent plus courir les bois et cannotter, soit par leur trop grand âge, soit par quelqu'accident qui les en empêche. Prens garde, mon Père, que ce qui nous procure réellement notre bien-être icy bas, est par-dessus tout digne de nos attentions. Nous disons avec toy que toutes les vertus qui découlent de la Prière sont par elles-mêmes très-recommandables, et doivent avoir la préférence sur celle-cy ; mais tu remarqueras que ce n'est qu'en tant qu'elles font l'ornement principal de l'âme du Priant, et qu'elles concourent à luy procurer son bien-être dans l'autre païs. Elles sont d'un autre ordre ces vertus ; ne les mettons donc point en compromis avec celle-cy."

Voilà comme raisonne le sauvage sur cet article.

Vous serez peut-être tenté de dire, Monsieur, que je leur prête ce raisonnement. Il faut que vous sachiez qu'ils sont hommes comme nous; qu'intrinsèquement ils pensent comme tout homme doit penser ; qu'ils ne diffèrent que dans la manière de rendre leurs pensées, et que si quelque chose nous paroît étrange dans leur façon de penser, et de dire ce qu'ils pensent, c'est que nous n'avons pas été éduqués comme eux, nous ne sommes pas réduits à vivre comme eux, et nous ne nous trouvons pas en situation semblable à la leur, pour former de pareils raisonnements. C'est tristement raisonner des vertus, je l'avoue, que d'en raisonner ainsi ; néanmoins la raison s'y trouve relativement à la position où se voit cette petite et très-petite portion du genre humain.

Il y a quinze ans qu'étant à l'Isle Saint-Jean, distante d'environ soixante lieues (*) de l'Isle-Royalle, pour y instruire les sauvages qui s'y trouvoient alors en assez grand nombre. J'y fis connoissance avec un nommé Arguimaut, vieux jongleur mikmaque qui y étoit alors avec toute sa famille, et plusieurs autres vieillards qui avoient depuis peu reçu le baptême, mais qui n'avoient pas encore été reçus à la communion ; je luy fis, à luy et aux autres, cette question : " Que faisiez-vous, mes enfans, avant l'arrivée des Europeans dans ce païs-cy ? quelles étoient vos

---

(*) L'auteur, sans effacer le texte, met en marge : *distante environ de* 18 *lieues de l'Isle Rile.* Il aura voulu sans doute exprimer par ce dernier chiffre la distance en ligne droite.

occupations ? à quoy employiez-vous particulièrement votre temps ?" Il me répondit au nom de tous : "Mon Père, avant votre arrivée dans ces contrées-cy qui sont cette terre où le Grand Dieu nous a fait naître, et où nous sommes crus comme les herbes et les arbres que tu vois, notre grande occupation étoit de chasser à toute sorte de bêtes, de nous nourrir de leur chair, et de nous couvrir de leurs peaux ; de chasser au gibier soit petit soit grand, de choisir entre tous ces gibiers les plus beaux, et les mieux garnis en plumage pour nous en faire des ornemens de tête. Nous ne tuions de bêtes et de gibiers qu'autant qu'il nous en falloit pour manger en un jour, le lendemain nous recommençions. Mais ne pense pas que nos chasses fussent comme aujourd'hui pénibles et laborieuses ; il ne s'agissoit alors que de sortir de nos cabannes quelquefois avec nos flêches et nos dards, quelquefois sans flêches et sans dards, et à une très petite distance de notre village nous trouvions nos besoins. S'il ne nous plaisoit pas dans certains jours de manger de la viande, nous allions aux lacs et aux rivières qui se trouvoient le plus à proximité du lieu où étoient nos cabanes, ou bien à la côte la plus voisine, et là nous y attrapions du poisson de toute espèce dont nous nous nourrissions. C'était particulièrement l'anguille que nous aimions le plus, comme encore aujourd'hui nous l'aimons davantage. Il nous étoit indifférent de manger toutes ces sortes de viande cuites ou crues ; nous les mangions plus souvent crues que cuites, et pour tirer party des plus coriaces,

quand nous n'en avions que de cette espèce, nous les coupions, déchirions par lambeaux, et les pilions sur de grandes pierres larges et plattes ; par ce moyen nous les mâchions et les avalions plus facilement ; quant au poisson à chair dure, tel qu'est l'esturgeon et le flétan, nous la laissions un peu se corrompre, après quoy nous la mangions comme les autres viandes. Dans nos assemblées du soir, nous nous régalions de viandes rôties au feu, et ce feu nous le faisions en froissant fortement et longtemps dans nos mains du bois de sapin pourri extrêmement desséché par le soleil. Si quelquefois nous ne pouvions nous en procurer aussi vîte que nous l'aurions souhaité, nous allions à la côte prendre de ces cailloux blancs qui s'y trouvent en quantité ; chacun de nous en prenoit deux, qu'il frottoit rudement l'un contre l'autre sur le sapin pourri pulvérisé ; alors nous avions immanquablement du feu, et notre manière de conserver ce feu surtout dans l'hyver, étoit de donner le soin aux femmes de notre chef de guerre de l'entretenir tour à tour sous la cendre par le moyen de troncs de sapin à moitié pourri, couverts de cendre ; quelquefois ce feu alloit jusqu'à trois lunes. Ce feu qui avait duré jusqu'à trois lunes révolues, nous devenoit un feu sacré et mystérieux. Celle d'entre les femmes de notre chef qui en étoit gardienne précisément dans ce terme des dernières nuits de la troisième lune mourante, et qui nous le faisoit voir vivant, en recevait de nous mille complimens et mille éloges. Nous nous assemblions alors tous, et pour que personne d'autant de familles que nous nous

trouvions alors dans l'endroit, où dès la fin de l'automne précédent nous avions fixé le lieu de notre hyvernement, ne manquât à s'y trouver, nous envoyons nos jeunes gens chercher tous ceux des nôtres que nous sçavions qui nous manquoient, de sorte que notre nombre étant completté, nous prenions tous sans distinction de rang et d'âge nos calumets, et nous les allumions à ce feu ; ensuite nous en pompions la fumée que nous réservions tous chacun dans nos bouches, et les uns après les autres nous allions la rendre en l'exhalant au visage de cette femme qui nous avoit remis ce feu ardent, nous luy disions qu'elle étoit digne plus que qui que ce soit d'avoir part aux bénignes influences du Père de la lumière qui est le soleil, puisqu'elle avoit si bien sçu en conserver les émanations, nous dansions alors autour de ce feu, et voyci ce que nous proférions en chantant : Allume, ô feu, nos callumets, et fais qu'en pompant ta vertu sous l'enveloppe de la fumée qui te cache à nos yeux, nous soyons par là rendus vigoureux, forts, toujours en état de connaître nos servantes et nos compagnes de couche, vis et conserve-toy pour toujours dans nos cœurs, afin que par là nous ne connoissions jamais ce que c'est de fléchir vis-à-vis de ceux qui en veulent à nos jours ; fais nous rire, chanter et danser, quand des bourreaux étrangers voudront nous disséquer tout vivants ; que la faim, la soif et la maladie ne nous abattent pas au point de ne plus être insensibles comme nous devons l'être dans ces occasions. Toy, femme, par ton soin, par ta vigilance, par ton appli-

cation des plus grandes à la conservation de ce feu, tu deviens par là femme principale de notre chef, si tu ne l'es pas déjà ; et dès ce moment nous le faisons venir et paroître icy ce chef, qui a déjà brisé nombre de têtes tant d'hommes, que d'animaux, et devant nous, il étendra sa grande peau sous laquelle toy la première te foureras, et luy ensuite : mais si tu n'es que concubine, sors tout à l'heure d'avec ton maître, et regarde dans l'assemblée celuy des garçons que tu veux pour époux : voilà ton privilége et ta récompense. Si la femme se trouvoit être principale épouse du chef, toute l'assemblée luy donnoit le privilége de faire un festin aux hommes, d'y assister elle-même avec autant de femmes qu'elle en vouloit pour l'accompagner ; de parler la première après le festin fait ; de présenter le calumet à son mary seigneur et maître, de se lever la première et pour danser, et pour chanter à sa façon en dansant. C'est ainsi, mon Père, que s'exécutait et se faisait tout ce que je te raconte maintenant. On allumoit avec ce feu un gros tas de bois que l'on avoit exprès ramassé et amoncelé ; on en tirait le plus de brasier que l'on pouvoit, sur lequel on mettait rôtir toute sorte de viande, on arrosoit la sèche avec de l'huile de loup-marin, ou de vache marine, ou bien avec des morceaux de graisse de baleine saisis dans des morceaux de bois fendus en deux, on mettait le même gibier sans le plumer, ni le vuider, sur les charbons ardents ; aussitôt que par l'ardeur du feu la plume avoit disparu, ou plutôt qu'elle avait fait sur ce même gibier

comme une espèce de croute mince et bruslée, chacun de nous en prenoit ce qu'il vouloit, le frottoit avec précipitation entre ses mains, souffloit dessus, le déchiquetoit, et le mangeoit de cette sorte. Pour ce qui est du gros gibier, comme outardes, beccis, cacaouis, moyacs, canards, cravans, cormorans, aigles, goèlands, &c., nous en ôtions seulement la plus grosse plume, nous l'éventrions pour en tirer les tripes, précisément ; nous les mettions sur le charbon ardent, d'où nous ne tardions pas longtemps à les tirer, cuits ou non, pour les manger à belles dents. Il est à remarquer que dans ces festins faits comme à l'improviste, ainsi que dans tous les autres, nous ne laissions jamais les os des viandes sur la place, ni ne les donnions à nos chiens ; un acte de religion parmi nous étoit de les ramasser tous fort exactement, et de les jetter dans le feu quand nous en avions, ou dans quelques rivières à castor. De te dire la raison de cecy, mon Père, je ne la sçais pas ; je sçais seulement que nos grands pères nous disoient qu'il falloit jetter tous les os des castors que nous mangions, dans des rivières où on y en voyoit des cabannes, afin qu'il y en eût toujours de ces cabannes ; que tous les os de gibier de mer devoient être jettez dans la mer, afin qu'on y en vît toujours de l'espèce ; qu'il ne falloit pas que nos animaux domestiques les rongeassent pour les digérer, vû que cela ne pouvoit manquer de faire diminuer l'espèce dont la chair nous avoit servi de nourriture. Les seigneurs jongleurs et moy le premier, qui ay été jongleur en titre d'office avant d'avoir été saintement

lavé, n'avions pas d'autres raisons à rendre de ces pratiques à notre jeunesse qui quelquefois nous faisoit là dessus des questions."—" Mais, luy disois-je en l'interrompant, vous serviez-vous de vases pour faire cuire vos viandes ? aviez-vous des instrumens propres à couper ? vos cannots, qui vous a appris à les travailler comme vous faites ?"—" Nous avions, mon Père, me répondoit-il, des espèces de pots, ou si tu veux, de chaudières faites de pierre de grès tendre, que nous creusions avec des os gros et petits tant d'orignal que de castor, mais plus souvent avec des os de castor, dont nous avions rendu pour cela une des extrémitez presque toute semblable au taillant de vos ciseaux. Ce n'étoit pas sans peine que nous parvenions à les rendre de même pour notre utilité ; c'étoit en les frottant extrêmement longtemps contre ou sur quelque pierre bien dure choisie exprès. Nous en faisions de petits, de grands, de médiocres de ces ciseaux, pour travailler le bois qui entre dans la structure de nos canots, pour faire des flèches de toute sorte de grandeur, au bout desquelles nous sçavions appliquer des fragmens d'os très-durs, auxquels nous donnions une figure à peu près semblable au fer dont vous armez au bout les vôtres. Nous travaillions nos arcs moins en coupant qu'en rattissant fortement à contre-sens le bois que nous jugions propre à cela, avec des lames des plus gros os extrêmement desséchez au soleil, et dont nous nous servions à cette fin en les fendant à propos, c'est-à-dire, en les fendant de long, et non en les cassant par le travers. Pour revenir à ces pierres que nous avions

creusées et vuidées en dedans, et dégagées en dehors de ce qui les rendoit maussades, irrégulières et trop pesantes, nous mettions sans façon nos viandes toutes saignantes dans ces pots, lesquels mis sur un bon brasier, acquéroient en peu de temps une chaleur suffisante et capable de faire sortir tout le jus de la viande, que nous buvions. Nous mangions aussi cette viande ; mais quand elle était trop sèche, nous la donnions à nos chiens, excepté les os s'il s'y en trouvoit. Observe cependant, mon Père, que nous la mangions fort bien cette viande, quand nous avions faim. Quelquefois nos pots se trouvant faits d'une nature de pierre qui se fend et se calcine aussitôt qu'elle a senti une chaleur un peu forte, nous les remplissions d'eau, nous y mettions ensuite notre viande ; après quoy nous tirions du feu de grosses pierres que nous y avions mises rougir, lesquelles nous posions sur cette viande qui étoit avec l'eau dans le pot ; ces pierres toutes rouges faisoient bouillir l'eau, et par là ôtoient à notre viande sa trop grande crudité, et nous la rendoient mangeable, ce qui nous suffisoit. Nos cannots, mon Père, nous les avons de temps immémorial ; ils ont toujours été les mêmes que tu les vois ; dès les premiers temps, nos pères au lieu d'écorce de bouleau, dont nous nous servons maintenant, prenoient des peaux d'orignal dont ils ôtoient le poil, les ratissoient, et les grattoient de telle sorte qu'ils les rendoient semblables des deux côtez à vos peaux passées, ils les trempoient à plusieurs reprises dans l'huile ; ensuite ils les appliquoient comme on fait aujourd'huy

l'écorce de bouleau, sur le bois du cannot, les y ajustoient, les y tendoient, les y attachoient, en les y cousant quelquefois avec du fil de nerf de bête quelquefois avec du toubi, racine de prusse, et par ce moyen ils navigeoient d'une grande terre à une isle voisine sans jamais beaucoup s'écarter de la côte. Mais ces peaux se pourrissoient trop vite. Le machkSi qui est l'écorce de bouleau, dure beaucoup plus de temps, et on est beaucoup plus en sûreté dans un cannot fait de cette écorce que dans des cannots faits de peau."

Je dis à mon vieillard que j'avais vû de ces cannots faits de peau, et que je croyois comme luy qu'ils n'étoient pas aussi surs que des cannots de machkSi. Il reprit sur le champ le fil de son discours, et me dit qu'il sçavoit par de plus anciens que luy que ce qui les avoit obligez à bientôt être au fait de construire des cannots, étoient les fréquentes alarmes que leur causoient d'autres nations qu'ils avoient pour ennemies, que pour n'en être pas surpris comme ils l'avoient souvent été dans les premiers temps, ils s'étoient fortement appliqués à avoir toujours avec eux un nombre suffisant de voitures pour les transporter par eau d'une pointe, ou d'un cap à un autre, de leur village à un autre de leur nation, de la côte où ils se trouvoient à quelque autre terre voisine, mais à pas plus de distance du lieu qu'ils quittoient que de sept à huit lieues. " Ces trajets, continuoit-il, sont considérables pour nous. Nous avons beau les faire de calme, ou de beau temps, les mauvais poissons dont ces mers-

cy sont souvent infestées, ne nous permettent pas de les faire sans inquiétude et sans peur. Il arrive, et il n'arrive que trop de fois que cette maligne engeance vient attaquer si subitement nos cannots par leur derrière, qu'elle les fait caler tout à coup avec ceux qui sont dedans. C'est en bien nageant que quelques-uns échappent au péril ; mais il y en a toujours qui deviennent la proye de ces poissons carnaciers et extrêmement voraces. Quand nous avons le temps de les voir venir à nous, nous cessons tout à coup de nager, nous prenons en main un bois armé au bout d'un os très-dur et très-pointu, et nous en dardons, si nous pouvons, l'animal, qui aussitôt qu'il se sent blessé, cesse de poursuivre pour un peu de temps. Nous profitons de ce peu de répit en nageant de toutes nos forces ; si l'animal revient, nous faisons la même manœuvre jusqu'à ce que nous ayons gagné terre. Il n'y a guère à se débarrasser de deux qui s'attachent à un cannot. Quand il nous arrive d'être sans nos dards, nous jettons, non sans beaucoup trembler de frayeur, de momens à autres, des morceaux de viande ou de poisson si nous en avons, pour amuser l'animal qui nous poursuit, tandis que celuy qui est devant nage tout doucement sans discontinuer. S'il arrive que nous n'ayons plus rien à jetter, nous nous dépouillons de la pelleterie qui nous couvre ; nous jettons souvent à cet animal jusqu'à nos bonnets de peaux de gibier. Enfin voyant que nous n'avons plus rien à jetter, nous attachons et faisons tenir comme nous pouvons au bout du manche de nos avirons

quelqu'os des plus pointus, et des plus longs de tous ceux que nous portons toujours avec nous dans nos cannots, ou bien nous lions plusieurs flèches ensemble, dont nous raprochons de fort près les pointes les unes des autres ; nous saisissons cette petite botte de traits avec l'extrémité du haut de la pagaie ou de l'aviron avec quelqu'une de nos ceintures ; alors nous attendons l'animal pour le darder, ce qu'il ne nous est pas aisé de si bien faire qu'avec le dard, vû que la pagaie ne se trouve jamais assez longue ; cependant il nous a été souvent avantageux de nous servir de cet expédient. Enfin quand nous avons quelque trajet à faire, il est rare, à cause de ces animaux qui nous sont redoutables, que nous ne garnissions le derrière de notre cannot de plusieurs branches d'arbres bien garnies de feuilles, et qui s'élèvent à deux pieds de hauteur au-dessus des bords du cannot ; nous connaissons par expérience que quand ces poissons voyent et sentent ces feuillages, ils se retirent et n'approchent pas ; apparamment qu'ils croyent que c'est une terre sur laquelle ils pourroient s'échouer. "

Voyci comme le vieux jongleur Arguimaut poursuivit encore, aidé des autres vieillards qui s'étoient exprès rendus dans sa cabanne pour me voir, parce que je leur étois nouveau, et pour répondre aux questions que j'avois à leur faire, parcequ'ils aiment qu'on leur en fasse. Il commença ainsi : " Mais, mon Père, la Prière de ton Roy qui est la tienne, et qui devient aujourd'huy la nôtre, qu'exige-t-elle de nous ? à quoy penses-tu dans ton cœur qu'elle puisse nous engager ?

vient-elle vrayment d'en haut ta prière ? Je m'imagine que le Roy notre Père n'est pas homme, qu'il est plus qu'homme, qu'il a beaucoup au-dessus de vous et de nous ; de la façon que nous en parlent tous les gens envoyez de sa part dans ces païs-cy, nous sommes induits à penser de même." Je l'arrêtai là, et luy dis : " Ecoute, mon fils, il est tard, le soleil est couché, je remets à demain à répondre aux questions que tu me fais ; assemble le plus de vieillards de ta connoissance que tu pourras, qu'ils se trouvent icy avant midy immédiatement après la messe, alors nous raisonnerons tous ensemble. Mais avant de raisonner, il conviendra que nous mangions aussi tous ensemble ; c'est pour cela que j'ay dis à l'interprète Barthélemi Petit Pas que tu vois icy, qu'il dise dès ce soir aux jeunes gens de votre village de venir prendre au Port La Joye trois minots de bled d'inde, un quintal de farine, quarante livres de lard avec dix pots de melasse." " Tu fais bien les choses, mon Père, me dit-il, en m'interrompant ; mais couronne l'œuvre en nous donnant au moins à chacun de tout ce que nous serons icy d'hommes deux petits coups d'eau de vie ; tu ne sçaurois croire combien tu nous obligeras." Ma réponse fut qu'ils n'en auroient point du tout, mais que je leur ferois bien volontiers donner à chacun un bon coup de vin, pas davantage.

Il faut dire en passant, Monsieur, que de toutes les liqueurs enyvrantes l'eau de vie de France, ou la guildive des Isles de l'Amérique méridionale sont tout ce que les sauvages ont de plus cher au monde

quand ils peuvent en avoir; ils n'en parlent pas de fois que l'eau ne leur en vienne à la bouche. Quand je dirai que j'en ay connu, et que j'en connois encore qui ont fait trafic de leurs propres épouses pour de la guildive, afin qu'ils en pussent boire à leur aise, et qu'ils eussent le charmant plaisir de noyer si peu qu'ils avoient de raison dans cette liqueur autant de temps qu'elle leur duroit, je ne mentirai pas. Je ne dis pas cela de tous, mais d'une bonne partie. En général ils aiment tous extrêmement l'eau de vie, et si les défenses qui sont faites aux François de ne leur en pas donner, n'étoient des plus rigoureuses, il ne seroit pas possible de venir à bout de cette nation. Il faut extrêmement prendre garde à ce qu'il ne s'en trouve pas dans nos assemblées, qui sont quelquefois nombreuses; autrement on n'y verra que désordre, que tumulte, que batteries, que couteaux tirez les uns contre les autres pour se poignarder réciproquement; c'est alors qu'on voit toutes les femmes et les filles sauvages avec les petits enfants fuir dans le fond des bois, et ne pas reparoître qu'elles ne sachent que l'yvresse des hommes est dissipée. Il n'y a pas plus de sûreté pour le missionnaire, qui est obligé de se retirer comme les autres. Voyci le péril des femmes et des filles si elles restoient spectatrices des actions de ces animaux rendus irraisonnables par l'yvresse: elles seroient forcées à se prostituer à tous ces vilains et laids objets, à mettre bas toutes leurs hardes, à paroître dans une nudité qui seroit capable d'effrayer les yeux les plus hardis; que dis-je, à souffrir de la

part de ces brutaux des indignitez que je ne puis exprimer. Ce n'est pas tout ; dans ces malheureuses circonstances, il arrive, et je l'assure, qu'un père se saisira aussi bien de sa fille, un frère de sa sœur, un oncle de sa niepce, un beau-père de sa bru, comme de toute autre fille ou femme ; c'est une nécessité à ces misérables créatures de se rendre victimes de l'incontinence de ces brutaux, autrement elles seroient poignardées, ou du moins si maltraitées qu'elles ne pourroient n'en pas mourir que par miracle. Aussi que ne faisons-nous pas pour aller au devant de tous ces désordres ? Voicy les risques que courent tous missionnaires qui veulent être témoins de ce qui se passe parmi ce troupeau d'yvrognes, et qui s'ingèrent alors par un zèle impétueux, indiscret, immodéré, de faire des semonces à des gens sourds à toute remontrance : c'est que d'abord ils sont bafouez, narguez, turlupinez et tournez en ridicule, jusqu'à ce qu'ils ayent ou cessé de parler, ou pris un autre langage. Alors quelques-uns de cette troupe d'élite qui peuvent encore articuler, et qui font les beaux parleurs (car il s'en trouve toujours parmi eux, surtout dans ces occasions) viennent trouver le Patriarche et luy disent : " Toy tu es du ciel, et nous, nous sommes de la terre. Toy tu es un ange, et nous, nous sommes des hommes. Toy tu es Patriarche, fait pour nous instruire, et nous, nous sommes faits pour t'écouter. Tu es du ciel, néanmoins tu es homme comme nous, ne le sçavons-nous pas ? mais tu es du ciel, parce que celuy qui t'a fait Patriarche en est vrayment ; le ciel est sa demeu-

re, et la terre est la nôtre. Mais tu y es aussi toy sur la terre, et tu ne la quitteras que comme nous, par la mort. Tu es pourtant du ciel, on le voit bien par l'horreur et par le dégoût que tu as de nos divertissemens; c'est tout dire, tu n'es pas fait pour agir et penser comme nous. En effet vit-on au ciel comme icy-bas? Non. Tu es ange, comment t'accommoderois-tu de notre façon de vivre? comment pourrois-tu vivre en commerce avec des femmes? comment t'y prendrois-tu pour te reproduire par leur moyen, et pour laisser après toy du vivant et de l'animé, en qui toy même tu vivrois? mais où sont tes facultez pour cela? ne dis-tu pas que les anges n'ont point de corps? ne dis-tu pas que parmi ce peuple d'anges personne ne s'y trouve marqué d'un côté comme mâle, et de l'autre comme femelle? ils ne peuvent donc en venir à se reproduire : mais en récompense ils ne connoissent point la mort; qu'ont-ils besoin d'organes pour engendrer? ô que le Grand Dieu est sage! nous autres nous mourrons sans mourir par des êtres vivans qui sortent de nous, et en qui nous vivons, après avoir paru disparoître. Or tu es ange, tu n'as donc point de corps, tu n'es donc pas organisé comme nous hommes pour pouvoir bien jouer ton rôle avec celle de toutes nos servantes que tu vois icy qui te plairoit le mieux. Tu es Patriarche, tu baptises, tu dis la messe, tu sçais nettoyer celuy qui te déclare qu'il est dans les ordures du péché : que ne sçais-tu pas faire! tu connois ce qui a été, ce qui est, ce qui sera; mille sortes d'écrits te l'apprennent : que tu nous es dissem-

blable ! Eh ! comment avoir de la peine à s'imaginer que tu n'es pas plus qu'homme ? tu es fait pour nous instruire, et tu nous instruits en effet, tu nous prêches, tu nous reprens de nos défauts, tu nous montres de quelle façon nous devons nous conduire icy bas pour mériter de voir un jour l'invisible. Mais ce n'est pas icy que tu t'employes à cette œuvre, ce n'est pas actuellement qu'il te convient de le faire, tu es trop avisé pour ne pas sçavoir distinguer les temps et les momens où il faut que tu ouvres la bouche pour nous instruire, et surtout pour reprendre en nous ce que tu y vois de répréhensible. Mais que vois-tu en nous maintenant de répréhensible ? Est-ce à cause que nous buvons de l'eau de vie ? Elle est pour nous comme pour tous les autres hommes. Qui nous l'apporte cette eau de vie ? ne sont-ce pas des hommes de ta nation ? tu nous as souvent dit qu'elle étoit un poison pour nos âmes ; nous n'en sommes pas bien persuadés. L'est-elle pour celles de ta nation ? crois-tu que si cette liqueur nous étoit aussi funeste que tu l'assures, que les François tes compatriotes nous en apporteroient ? ils nous sont trop amis pour vouloir par ce moyen nous faire du mal. D'ailleurs où vois-tu que nous en buvions avec excès ? Regarde, mon Père, nous n'en buvons jamais qu'un coup à la fois, et souvent un seul coup nous suffit ; non pas comme vous autres, qui non contents d'un coup, en buvez en outre dix, vingt, trente après le premier. " Le sauvage raisonneur et harangueur se fait apporter par une des femmes qui se trouve la plus proche de

lui une gamelle de bois, ou un casseau d'écorce qui sera de grandeur à contenir au moins chopine et demie ; il se fait emplir ce vase d'eau de vie qu'il présente au Patriarche en luy disant : " Veux-tu, mon Père, faire comme moy ? ce coup est pour toy, j'en prendrai un autre ; tu vas voir que je ne boirai que ce coup, et que je sçaurai m'en contenter sans plus penser à redoubler. " Il porte le casseau à sa bouche, et avale ce qui est dedans presque tout d'un trait ; après quoy il veut reprendre le fil de ses raisonnemens, mais bientôt il ne sçait plus ce qu'il veut dire, il rougit, il pâlit, il bave, il écume, il se lève pour chanter et danser à sa mode, il tire son poignard, et le tenant à la main dans l'attitude d'un furieux qui veut éventrer celuy sur qui il porte ses yeux, il menace un ennemi qu'il ne voit point ; c'est surtout l'anglois qu'il nomme souvent, de qui il veut manger le cœur et boire le sang ; les autres yvres comme luy, luy applaudissent, se lèvent de même, et s'arment de leurs poignards. Les attitudes dans lesquelles ils se tiennent vis-à-vis les uns des autres sont effroyables et glacent le sang de ceux qui les regardent. Alors, s'ils ont parmi eux des prisonniers anglois, soit hommes, soit femmes, soit filles, soit garçons petits ou grands, ils se les font amener les mains seulement liées et saisies sur la poitrine, et tout de suite ils leurs fendent la tête en deux avec une hache, où bien ils les éventrent avec le poignard, ou bien ils les font attacher à des arbres pour être tirez à balle par les jeunes garçons sauvages qui s'en servent comme de blanc. Si le missionnaire

est sage, il prendra bien garde pour lors de ne pas dire le moindre mot contre toutes ces horreurs, car il ne le feroit pas seulement gratuitement, mais il courroit en même temps grand risque d'être traité de même, ou pour le moins d'être outrageusement insulté de la part de ces barbares yvres, qui sont alors plus bêtes féroces qu'hommes. Pour peu seulement qu'il leur donnât à connoître soit de vive voix, soit par signe, qu'il improuve ce qu'ils font sur ces malheureux prisonniers, ç'en seroit assez pour qu'ils le regardassent luy même comme anglois, par conséquent comme leur ennemi juré, et qu'ils luy fissent en même temps subir le même sort. Il faut donc plutôt penser à s'esquiver dès qu'on voit que cette scène tragique va commencer, et on le peut facilement faire, si les autres s'en apperçoivent, en promettant qu'aussitôt qu'on aura satisfait à certains besoins, on reviendra.

Il n'y a pas plus de vingt ans que les sauvages ne donnent plus si fréquemment de ces sortes de scènes ; cependant il en est arrivé trois de mon temps, une à l'Isle Saint-Jean il y a dix-huit ans, une autre fois dans un endroit qu'ils appellent Maligaouèche, petite péninsule dans l'Isle Royalle à l'Est de Louisbourg et qui en est distante de vingt et deux lieues. Là il y a onze ans, que les sauvages de ma mission firent tuer de la même manière par leurs jeunes gens cinq anglois tous petits qu'ils avoient déjà depuis longtemps avec eux, et dont j'espérois faire par la suite de bons catholiques ; voilà ce que leur fit faire l'eau de vie que des françois hyvernans aux environs de cette mission leur

vendirent pour de la pelleterie. Une 3e fois la même chose arriva il y a dix ans actuellement révolus au portage de Miré, à onze lieues de Louisbourg. Un habitant de Louisbourg que je ne veux pas nommer, étant venu de ces côtez-là à la chasse aux perdrix trafiqua avec eux un petit baril d'eau de vie d'environ quatre à cinq pots pour de la pelleterie. Ils s'en enyvrèrent, après quoy ils firent souffrir mille tourmens à un pauvre jeune garçon anglois âgé tout au plus de dix-huit ans, qu'ils avoient depuis trois jours fait prisonnier de guerre. Malheureusement pour luy je ne me trouvai point alors au portage de Miré, car si j'y avois été, je luy aurois infailliblement sauvé la vie, comme il m'est arrivé de la sauver à beaucoup d'autres, en semblable cas. Les femmes particulièrement se signalèrent du côté de la barbarie et de la cruauté qu'ils exercèrent sur cet infortuné, parcequ'elles se trouvèrent alors pour la plupart yvres comme les hommes. Un domestique sauvage que j'avois à moy, qui ne m'avoit pas suivi où j'étois allé, parce qu'il falloit qu'il gardât notre petite chapelle faite d'écorce, et notre cabanne qui étoit tout auprès, me dit qu'il avoit fait entendre comme il avoit pû à ce jeune anglois qu'aussitôt qu'on luy auroit délié les bras il fît le signe de la croix en prononçant en même temps les SS. noms de Jésus, Marie, Joseph, et qu'il nommât souvent Patriarche M. Maillard, Patriarche M. Maillard, comme voulant leur faire entendre qu'il me connoissoit et qu'il auroit bien voulu me voir ; que par ce moyen il pourroit se soustraire à une mort qui

paroissoit certaine ; qu'il devoit au moins être bien assûré qu'il ne mourroit pas si tôt. Ce jeune homme se conforma assez exactement à tout ce que le sauvage luy avoit assez bien fait entendre ; mais une chose à laquelle le sauvage ne fit pas attention, qui étoit de dire à ce jeune homme de faire le signe de la croix plûtôt de la main droite que de la main gauche, et de prendre bien garde de se servir plûtôt de cette main que de l'autre, fut ce qui perdit le pauvre anglois. Aussitôt qu'il eut les mains libres, il se signa du signe de la croix, se servant malheureusement de sa main gauche. Les sauvages, qui avoient la hache levée sur luy, quoi qu'ils fussent yvres, ne purent ne point faire attention à ces marques de christianisme et de catholicité que donnoit dans ce moment le jeune anglois ; ils suspendirent pour quelque temps leur sanglante exécution, se regardant les uns les autres, et ne sachant plus ce qu'ils devoient faire ; car ils le croyoient Priant. Ce fut une de leur vieilles Canidies, qui, les voyant comme immobiles, leur dit : " Qui vous a donc fait impression de la part de cet esclave ? qu'il faut peu de chose pour vous faire changer de sentiment ! Si vous vouliez tant soit peu réfléchir sur ce qui est maintenant capable de vous en faire changer, vous verriez qu'au lieu d'être portés à luy laisser la vie, il vous convient de la luy arracher sur le champ : car il vous trompe. Il n'est pas Priant. Faites luy faire une 2de. fois le signe de la croix ; si je vous convainc que c'est par là qu'il vous duppe, vous me le livrerez, et je sçaurai qu'en faire." Ils luy dirent : " Soit,

notre grande mère." Allors cette vieille jongleuse s'approchant de l'anglois, lui dit : Ecoute, ma bête, tchiktoui, n'touèm ; fais encore le signe de la croix, apch k'louchioktōgi. Ce que mon garçon qui étoit là luy fit assez bien comprendre, oubliant néanmoins de luy dire de se servir plûtôt de la main droite que de la gauche. L'anglois fit donc le signe de la croix toûjours avec la gauche, et croyant bien faire il le fit plus d'une douzaine de fois de suite. La vieille sauvage dit aux autres, qui regardoient cela avec étonnement et admiration : " Avez-vous remarqué, vous autres, de quelle main il se sert pour faire le signe de la croix ? on m'a appris aussi bien qu'à vous, et le Patriarche m'a toûjours dit qu'il falloit faire avec la main droite, et non avec la gauche, le signe de la croix : or de quelle main se sert-il en votre présence pour le faire ? je vous le demande, vous le voyez : il n'est donc pas Priant, il est anglois, aglachièS Slà." Ils luy répondirent : " Nous n'y prenions pas garde, tu dis vray, notre grande mère, prends le, il t'appartient." Ce misérable fut donc dès ce moment livré aux femmes, qui comme des furies se saisirent aussitôt de luy, l'attachèrent à un tronc d'arbre, luy saisirent les deux jambes l'une contre l'autre, firent un feu très-ardent devant luy et fort près de luy ; ensuite elles approchèrent un brasier extrêmement vif des plantes de ses pieds, qu'elles luy faisoient tenir présentées à ce feu. Vous eussiez vû alors cette troupe de Tysiphones, de Mégères et d'Alecto excitées à répondre aux pitoyables hurlemens du patient par des huées insultantes, à prendre des

tisons ardens, et à les luy appliquer sur les endroits du corps les plus sensibles à la douleur, à sauter et danser autour de luy comme de véritables insensées, à prendre leurs coûteaux pour luy faire sur le dos et sur les épaules des incisions profondes et par conséquent très douloureuses, enfin à le retirer un peu plus à l'écart du feu quand on voit que le cœur luy manque, à attendre qu'il ait un peu repris ses sens pour luy faire plonger les jambes et les pieds qu'il a tout grillez dans une chaudière pleine d'eau bouillante, à luy lever la chevelure, c'est-à-dire, la peau de dessus la tête avec les cheveux qui y tiennent. Elles ne purent pas luy en faire souffrir davantage, parcequ'il expira après avoir subi ce dernier supplice ; cependant elle luy arrachèrent la langue, quoiqu'il fût mort, dans le dessein de la faire manger à un autre pauvre vieillard anglois, prisonnier comme celuy-ci, et destiné à subir le même sort. J'arrivai le lendemain de cette expédition. Lorsqu'on m'eut raconté toute cette histoire, je demandai s'il n'y avoit plus parmi eux d'eau de vie, et s'il n'y avoit plus personne d'yvre ; mon garçon et plusieurs autres sauvages tant hommes que femmes en qui j'avois beaucoup de confiance, me dirent que tout étoit tranquille, mais qu'il seroit bon que j'attendisse encore jusqu'au lendemain pour que ce que je me proposois de leur dire à ce sujet, ne fût pas sans fruit. Je profitai de l'avis, et je fis fort bien, cependant il me fut impossible de dormir de toute la nuit, tant cet acte de cruauté commis de leur part, me révoltoit, et me faisoit de la peine. Le lendemain

de grand matin je fis hisser la flamme de la chapelle pour donner signe d'assemblée chez le second chef. Je fis en même temps aller deux jeunes sauvages avec mon garçon dans toutes les cabannes pour donner avis que la flamme hissée n'étoit pas pour la messe, mais pour leur faire connoître qu'il falloit que nous nous assemblassions tous au plutôt chez le second chef; tous les hommes ne tardèrent pas à s'y ranger, et moy aussi. Ils me dirent : " Sans doute, mon Père, que tu as quelque nouvelle d'importance à nous apprendre, ou quelque sérieux avis à nous donner, puisque tu prends toy-même la peine de nous faire assembler de si grand matin."—" C'est l'un ou l'autre, leur dis-je, mes enfants." Un chacun prit sa place et se tut. Comme nous étions dans ce temps-là à la veille de perdre Louisbourg, je m'abstins bien de leur dire alors tout ce que je leur aurois dit dans une autre conjoncture : j'avois grande envie qu'à la faveur de quelque nuit fort obscure, ils pussent se rendre à la ville ; qu'au moins ils pussent se joindre à un détachement de françois qui les attendoit dans les bois de Miré, commandé par M. Beaubassin de La Vallière. Je ne voulus donc d'abord que leur proposer la lecture des règlemens faits par leurs chefs mêmes, et par les autres vieillards de leur nation depuis cinq ans, en présence de M. de Bourville, lieutenant de Roy, et commandant alors en l'absence de M. de Saint-Ovide de Brouillan, et en présence de plusieurs autres officiers, au Port Toulouze, lors de la distribution des présens que le Roy a la bonté de leur envoyer tous

les ans ; règlemens que je demandai alors qui fussent faits, par rapport au dérangement de conduite que je voyois dans presque tous les jeunes gens de la nation ; dérangement, j'ose dire, qui n'auroit pas manqué de nous devenir funeste aussi bien qu'à eux, si je n'avois pas pris, de concert avec M. de Villejoins, qui pour lors commandoit au Port Toulouze, ces précautions ; c'est de quoy je vais bientôt vous parler. Je leur dis donc avec autant de tranquilité qu'il me fut possible d'en affecter les airs dans mon geste, dans mes paroles et sur mon visage : " Mes enfans, nous nous trouvons aujourd'huy dans des circonstances plus tristes et plus fâcheuses que je ne puis vous l'exprimer. Si Louisbourg est pris, toute l'Isle Royalle, vous n'en doutez pas, est dévolue aux Anglois : or il y a grande apparence que Louisbourg va tomber en leur pouvoir ; s'ils ne l'ont pas par la force de leurs armes, ils l'auront par famine. Ce n'est pas que tous les officiers, tous les soldats et tous les autres françois qui y sont ne fassent de généreux efforts pour repousser l'anglois, et ne mettent tout en œuvre jour et nuit pour ruiner les travaux du dehors, pour ne le pas laisser approcher trop près des murailles de la ville, enfin pour ne s'en pas laisser surprendre. Vous venez d'apprendre de quelle façon cinq cents hommes de l'armée angloise conduits par Brastrie à l'Islot à la faveur d'une brume épaisse qui rendoit la nuit très-obscure, pour en surprendre la garnison, et la passer tout au fil de l'épée ; vous venez d'apprendre, dis-je, de quelle façon elle y a été reçue : une grande partie de cette troupe y a fort

misérablement péri. C'est ainsi qu'il faut se défaire de son ennemi, et non autrement. Le françois a employé contre eux le fer et le feu, et n'a cessé d'en faire carnage, que quand il a vû qu'on luy demandoit quartier. Alors il a fait bon quartier à tous ceux des mains de qui il a vû tomber les armes Il les a faits prisonniers ; il les garde pour en faire échange. Voilà, mes enfans, comme se fait légitimement, raisonnablement et noblement la guerre. On doit en ce cas être toujours bien disposé à se défendre contre tout ennemi qui attaque, à repousser la force par la force, la finesse et la ruse de l'ennemi par d'autres finesses et d'autres ruses dont on peut très-légitimement se servir dans ces occasions ; on peut également prévenir l'ennemi, et l'attaquer avant qu'il nous attaque. Nous demande-t-il quartier, en mettant bas les armes ? donnons-le-luy : il s'avoue par là vaincu, et nous reconnoît en même temps pour être les vainqueurs ; mais assurons-nous-en de telle sorte qu'il ne puisse nous nuire, quelque envie, quelque dessein qu'il en eût. Appliquons-nous à tirer adroitement de luy des connoissances qui peuvent nous être nécessaires ; faisons-le de telle sorte que luy même ne s'en aperçoive pas, parce qu'en s'en apperce vant il pourroit mieux réussir à nous tromper ; cachons-luy tout ce que nous sommes, et jamais ne luy donnons notre confiance. S'il y a des cas où on soit comme nécessité à ne pas laisser vivre les prisonniers à qui on a fait quartier, c'est quand on ne le peut vrayment faire qu'à son préjudice ; alors, quand on voit

qu'il n'y a point d'autre parti à prendre que de s'en défaire, on les regarde comme un butin qui embarrasse, qu'on ne peut ni garder avec soy, ni transporter ailleurs sans courir évidemment risque de sa propre vie ; on se défait donc de ces gens-là, puisqu'il faut s'en défaire, par les voyes les plus simples, les plus courtes, et en même temps les plus douces. C'est ainsi qu'en agissent toutes les nations les unes envers les autres dans toutes les guerres, les débats et les différents qu'elles ont entr'elles. Il n'a point fallu leur en faire aux unes et aux autres le commandement : quiconque est homme, porte gravez dans son cœur tous ces sentimens, qui le guident et le font agir selon les loix de l'humanité dans ces rencontres. Prenez garde à ce que je vais dire. L'homme, Priant ou non Priant, est toujours homme ; tant pis pour luy s'il n'est pas dans la bonne voye, tant mieux pour luy s'il y est. Que l'homme soit Priant, ou qu'il ne le soit pas il est toujours homme, c'est-à-dire un être vivant, bien différent du chien, du loup, du renard, du castor, de l'orignal et de tous les autres êtres vivans qui sont sur la terre. Rappelez-vous en quoy il diffère comme homme de toutes les autres bêtes ; il vous est facile de le faire, après m'avoir entendu tant de fois vous expliquer cette différence tirée du grand livre de la Prière. S'il faut que je vous la fasse encore aujourd'huy, j'en ressens d'avance une vraye peine : parce qu'en vous la faisant, il ne me sera pas possible, par rapport à ce qui vient tout récemment d'arriver parmi vous, de ne vous point faire sentir que vous êtes fort

au-dessous de ce que vous devriez être ; que dis-je? que, quoique Priants, vous ne valez pas les nations non Priantes ; quoi encore? que, pour peu que vous réfléchissiez dès à présent sur les indignes traitemens que vous continuez de faire à vos prisonniers, qui sont vos semblables, hommes comme vous, créés comme vous, à l'image du Grand Dieu, à sa semblance, vous vous mettrez vous-mêmes dans la nécessité de conclure que toutes les nations connues, Priantes ou non Priantes, qui entendroient parler des Mikmaques comme de gens qui traitent avec tant de cruauté et de barbarie leurs prisonniers, hommes comme eux, ne pourroient s'empêcher de les croire non-seulement pires que des bêtes féroces, mais encore de les regarder comme vraye engeance de diables. Je le répète : qui ne vous croira pas tels, en apprenant les horribles tourmens que vous faites souffrir à des gens dont le sort n'est déjà que trop à plaindre dès là qu'ils sont faits prisonniers de guerre. Mais, quand on sçaura de plus que cette nation qui se laisse aller à ces excès de cruauté, est une nation Priante, croyez-vous qu'on n'en sera pas dans une surprise et un étonnement inexprimables? Comment, dira-t-on, est-il bien vray qu'il y ait au monde sur notre terre un peuple Priant, un peuple qui professe ouvertement de suivre la doctrine et la morale de Jésus-Christ, aussi inhumain qu'on nous le dépeint envers ses semblables. Cela ne se peut ; autrement, disons qu'ils n'ont que le nom de Priants sans l'être effectivement ; disons plus, si ce qu'on nous raporte de leur excessive cruauté est vray,

qu'ils n'ont de l'homme que la figure, et que ce qui les anime tient de l'esprit infernal, et non de l'âme humaine ; ajoutons qu'une pareille race, si elle se trouve, doit exciter contre elle notre aversion, notre indignation, notre mépris, et que son nom doit être en exécration à tout le genre humain. O vous tous qui m'écoutez, vieux et jeunes, avez-vous des raisons qui justifient cette conduite que vous tenez envers vos prisonniers ? Produisez-les. En faisant brusler à petit feu les pieds et les mains de ces misérables ; en leur fourant par force dans les oreilles, dans les narines, et dans les parties les plus sensibles, sans distinction de sèxe, des os pointus ; en leur découvrant les vertébres par les longues incisions que vous y faites, en les forçant de prendre et de tenir dans leurs mains des pierres toutes rouges et toutes pleines du feu d'où vous les tirez ; en appliquant sur leur estomac des lambeaux de graisse de loup-marin tirez de vos chaudières où ils rendent leur huile, en leur faisant distiller de cette huile toute bouillante goûte à goûte dans les yeux, pour leur éclaircir, dites vous, la vue ; paroles qui ne peuvent être que le langage d'une âme vrayment inhumaine, sanguinaire qui n'écoute ni pitié, ni raison, car c'est ainsi que plusieurs de vous m'ont souvent raconté qu'ils avoient fait ; je frisonnais d'horreur en les entendant me faire ces récits ; en démembrant impitoyablement de petits enfans que dans vos incursions nocturnes le long de la côte de l'Est vous enleviez ou du sein de leurs mères, ou de leur berceau ; en massacrant à coups de couteau, de

poignard, de casse-tête les hommes et les femmes que vous surpreniez de nuit dormant tranquillement dans leurs lits ; en emmenant avec vous de ces quartiers, quand vous le pouviez faire, de jeunes garçons et de jeunes filles, qu'ensuite vous livriez dans vos parties de débauche à vos jeunes gens, qui, selon vos intentions criminelles, les exposoient tout nuds à vos yeux, qu'ensuite ils conduisoient hors de vos cabannes pour les aller attacher à des arbres, où, après les y avoir attachez, ils les laissoient jusqu'à ce qu'ils vous eût plû, à vous autres vieillards, de prononcer sur le sort de ces malheureux ; il est remarquable que dans toutes ces occasions, il n'a parû dans vos paroles ni clémence, ni pitié, ni humanité, encore moins de justice. Avouez de bonne foy que ces traits ne font pas reconnoître icy l'homme, encore moins le Priant, cependant vous ne voulez pas qu'il y ait sur la terre d'autres êtres vivants qui méritent ce nom que vous seuls ; vous prétendez de plus être les seuls entre toutes les nations Priantes qui méritiez plus ce titre. Comment pourriez-vous soûtenir ces deux prétentions, s'il arrivoit qu'on vous y obligeât ? Mais je reviens à ce que je n'ay quitté que pour un petit moment. Enfin après vous être donné tour à tour le grand calumet, vous affectiez de garder quelque temps un grand silence entre vous ; vos femmes alors partoient par le commandement que vous leur en faisiez par signe, qui étoit d'en décoiffer une d'entre toutes celles qui se trouvoient dans votre cabanne, et de jetter son bonnet dehors. Cela fait, le plus vieux d'entre vous

disait en chantant, ou annonçoit par signes ce que l'on devait faire de ces misérables, attachez hors de vos cabannes à des arbres. S'il prenoit son poignard et en touchoit sa tête et son ventre de la pointe, il faisait par là comprendre qu'il falloit leur lever la chevelure, et ensuite leur ouvrir le ventre, s'il se mettait dans la posture d'un homme qui vise avec l'arc ou le fusil à quelque objet, à quelque but, les jeunes gens concevoient qu'on les leur livroit pour qu'ils leur servissent de blanc. Si le vieillard paroissoit comme se donner de la pointe de son poignard dans différens endroits de son corps, vous entendiez par là qu'ils étoient laissez à la discrétion de vos femmes, qui ne tardoient pas à être averties de cette résolution que vous aviez prise, et de ce présent que vous leur faisiez par un de vos jeunes gens que vous leur députiez aussitôt, chargé de votre part de vous rapporter le même bonnet de femme que vous aviez quelque temps auparavant jetté hors de votre cabanne. Alors il faisoit beau voir un troupeau de femmes et de filles venir à pas cadencez vous trouver pour vous témoigner par leurs chants, accompagnez de mille grimaces et de toute sorte de gesticulations ridicules combien elles étoient sensibles au présent que vous leur faisiez. Ces misérables une fois entre leurs mains, qu'en faisoient-elles ? Je n'ose le rapporter. Si ce vieillard faisoit semblant de se percer dans un certain endroit du corps que je ne nomme point, et affectoit en même temps de pousser un cri plaintif, comme le pousseroit naturellement quiconque se sentiroit effec-

tivement blessé de même, vous compreniez par ce signe qu'au lieu de vous rendre sensibles aux contor sions et aux cris de vos patients causés par les longs et cruels tourmens que vous alliez leur faire souffrir, il ne fallait qu'en rire, les contrefaire dans leurs cris lamentables, et chercher en eux des endroits par où vous pourriez encore leur faire sentir des douleurs plus aiguës ; pourquoy ? afin que par leurs nouveaux cris plus forts que les premiers, et par de plus violentes agitations de leurs corps, vous fussiez excitez à leur insulter plus vivement du geste et de la voix. Ne dites pas dans tout ce que je viens de vous raconter, qu'il y a du plus ; dites qu'il y a du moins. Mais je n'ai pas encore fini, quoique je n'aye pas envie de tout dire. En éventrant des femmes enceintes qui avoient eu le malheur de devenir vos captives, comme il ne vous est que trop souvent arrivé de faire, comme aussi de boire le sang de ceux de vos prisonniers qui paroissoient supérieurs à tous les maux que vous leur faisiez endurer, et que vous étiez pour cela, dites-vous, obligez d'égorger ; dites, qui vous inspiroit d'agir ainsi ? Etoit-ce le grand Dieu ? En me répondant, Oui, ne sentiriez-vous pas que ce seroit mentir bien formellement ? Rappelez-vous les idées que vous donne de cet être par excellence le grand livre de la Prière. Rappelez-vous surtout ces paroles qui en sont tirées, paroles sorties de la bouche de celuy qui l'a pour Père ; paroles que cet engendré de toute éternité nous adresse, pour nous porter à imiter de notre mieux la bonté, la clémence, la miséricorde

dont cet Etre grand et bon au-dessus de tout use à l'égard de tous les hommes justes ou injustes, Priants ou non Priants ; paroles que j'ai souvent eu occasion de vous citer, mais assez inutilement jusques à présent ; sur lesquelles je désire pourtant que vous fassiez aujourd'huy de sérieuses réflexions, eû égard aux atrocitez que vous venez de commettre. Jésus-Christ nous dit : Traitez tous les hommes de la même manière que vous voudriez vous-mêmes qu'ils vous traitassent. O homme sauvage, consulte maintenant ton cœur sur ces excellentes paroles sorties de la bouche du Sauveur. Il peut t'arriver, dans le cours de ta vie, de tomber quelque jour entre les mains d'une nation étrangère, dont tu n'as jamais ouï parler : dis de bonne foy, comment tu voudrois qu'elle te traitât ? Suppose, si tu veux, qu'elle t'est ennemie cette nation : diras-tu que tu n'en attends pas d'autre traitement que celuy que tu fais à ceux de tes ennemis que tu as entre les mains. Si tu le dis, tu tire de ton cœur ce que le grand Dieu n'y a jamais mis ; tu prouve par là que tu as dépravé son ouvrage ; ta férocité t'aveugle, et tu ne conserves plus de l'homme que la figure. Cependant tu veux à quelque prix que ce soit être homme. Ecoute : je reconnois que tu es homme ; oui, j'avoue que tu l'es ; mais que tu ne l'es que comme le vin meslé d'eau est vin ; tu es homme comme moy par rapport aux deux êtres qui te composent, sçavoir ton Toy-même et ton âme. C'est de ce Toy-même et de cette âme joints, unis et mariez ensemble pour un temps, que résulte ton être d'homme.

Te voilà donc homme ; mais comment le prouves-tu à d'autres qui sont tes semblables, si ce n'est en leur faisant voir que tu en as comme eux les sentiments, les affections, les inclinations ; que tu sçais surtout faire usage de cette grande maxime que Dieu a gravée aussi bien dans ton cœur comme dans le leur ; que tu sçais, dis-je, en faire usage à la façon d'une être qui est vrayment homme et qui pense en homme, non autrement ? Or, pour qu'on te sache homme à n'en pas douter, il faut que tu commences par te conformer à cette loy que le grand Dieu a mise dans ton cœur. Je ne dis pas que tu t'appliques d'abord à chercher dans ton cœur si cette loy y est écrite, tu ne le sçaurois nier, si tu es homme ; appliques-toy plûtôt maintenant à mieux écouter la voix du dedans de toy-même, tu ne sçaurois manquer par ce moyen de reconnaître que cette loy est en toy, née avec toy ; comment cela ? parceque tu es homme, né pour vivre avec les hommes qui sont tes semblables, et dont l'origine n'est autre que la tienne. Quand Jésus-Christ est venu d'en haut sur ce dessus de la terre que nous habitons, pour nous enseigner, et nous dire entr'autres choses ces belles paroles que je t'ay citées cy-dessus, ne penses pas que c'ait été pour apprendre aux hommes ce qu'ils n'avoient jamais sçu. Il est venu faire à cet égard vis-à-vis de nous, ce que toy, ce que moy, faisons tous les jours vis-à-vis de jeunes gens que nous voyons qui manquent à leurs pères et mères du côté de l'obéissance et du respect qu'ils leur doivent. Nous sçavons, et ils sçavent eux

mêmes indépendamment de la Prière, que tout ce qui est né homme a en soy cette loy écrite : Porte respect à ceux de qui tu sors par voye de génération, et obéis-leur. C'est ce que nous leur disons aussi en termes exprès, mais moins pour leur apprendre ce devoir, que pour les en faire ressouvenir, et les porter par là à s'y conformer. De même Jésus-Christ est venu nous dire : Traitez tous les hommes de la même manière que vous voudriez qu'ils vous traitassent. Vous montrerez par là que vous êtes les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon aux ingrats même et aux méchants ; il fait lever son soleil sur les bons et sur les méchans, et fait pleuvoir sur les justes et sur les pécheurs. Soyez donc vous autres parfaits comme votre Père céleste est parfait. C'est sans doute, mes enfans, en traitant humainement nos semblables, Priants ou non Priants, étrangers ou non, ennemis ou amis ; en les aimant, en leur faisant tout le bien que nous pouvons, comme Dieu nous fait mille grâces dans le temps que nous sommes ses ennemis ; c'est sans doute en agissant de même que nous approcherons de cette perfection du Père céleste. Je n'ajoûte rien à ce que je viens de vous citer icy. Vous l'entendez assez pour former dessus des raisonnemens qui aillent à la réforme de la conduite que vous tenez à l'égard de ceux qui ont le malheur et le grand malheur de tomber en temps de guerre entre vos mains. Remarquez seulement que cette conduite si irrégulière, si peu humaine, et par conséquent diamétralement opposée à l'esprit de celuy dont vous faites profession de suivre la

doctrine ; que cette conduite, dis-je, une fois reformée sur ce que je viens de vous rapporter tout à l'heure, n'a rien d'opposée aux règles d'une bonne guerre ; vous devez comme moy le comprendre, c'est pourquoy je ne m'expliquerai là-dessus que quand vous l'exigerez.

Si vous m'avez suivi dans tout ce que je viens de vous dire, vous concluerez avec moy qu'il n'y a jamais eû que le démon seul qui vous ait poussez à commettre les excès dont je vous faisois il n'y a qu'un moment l'énumération. Avoir été portez à les commettre de vous mêmes, cela ne s'est pû : car le grand Dieu qui est votre créateur, que vous connoissez pour être tout bienfaisant, ne peut pas vous avoir formez avec de semblables inclinations. Voyez vous-mêmes d'où elles pourroient venir si vous reconnoissiez qu'elles vous sont naturelles. Ce qui m'étonne, c'est que vous recidivez, après avoir beaucoup de fois, et surtout au Port Toulouze, solemnellement promis en présence du Gouverneur et de ses officiers, que jamais ces sortes d'actions ne se commettroient parmi vous ; que vous seriez désormais exacts à remettre tous les prisonniers que vous feriez entre les mains des commandans françois. Aujourd'hui je vois que j'ay très-justement lieu de vous comparer à un animal dont l'idée vous révolte, quand il m'arrive quelquefois dans mes prédications de le faire entrer à certains égards en comparaison avec l'homme. Le chien qui retourne manger ce qu'il a vomi, à quipeut-il ressembler icy ? Amendez-vous, réformez-vous, devenez plus hommes que vous ne l'avez fait voir jusqu'aujourd'hui, vous ne sçauriez

mieux prouver que vous êtes vrayment hommes, et en même temps hommes priants, qu'en vous rendant dociles à tout ce que je viens de vous dire. Si vous me faites connoître que vos cœurs ne se sont pas endurcis en m'écoutant, vous me faites par là espérer que tout va parmi vous aller de bien en mieux ; vous me faites en même temps abandonner pour jamais le dessein que j'avois de faire connoître par écrit à d'autres peuples, à d'autres nations, toutes les atrocitez cy dessus mentionnées, tous vos actes de cruauté du temps passé et du temps présent ; ces marques de docilité que j'attends de vous me font déjà d'avance faire les réflexions suivantes. 1° Je dois pour jamais me taire sur toutes vos inhumanités passées et présentes, parce que je ne serois pas bien aise, en supposant que j'eusse été moy-même capable d'en commettre de semblables, qu'on en informât le monde. 2° C'est qu'étant priant comme vous par la grâce du Grand Dieu, je connois que je suis obligé de vous aimer comme moy-même pour l'amour de luy, par conséquent de soustraire aux yeux du monde cette multitude effroyable d'actions cruelles et inhumaines tant de fois commises et par vos pères et par vous. N'est-il pas vray que si je vous aime en vray Priant, je dois avoir pour vous ces égards ? 3°. Ce n'est pas seulement parce que je suis Priant comme vous, et votre frère par le baptême, c'est que de plus je suis par la Prière votre Patriarche, et votre père ; par là même vous êtes tous devenus mes enfans, et je vous regarde comme tels. Que ne dois-je pas encore faire pour vous en cette qualité ? Mais en

m'abstenant de tenir mémoire de tous vos forfaits, n'est-ce pas vous prouver que je vous aime en père ? Je ne veux pas que ce qui vous terniroit, et vous rendroit infailliblement odieux chez toutes les autres nations, parvienne à leur connaissance. Voilà comme je prends vos intérêts à cœur, à la façon d'un bon père, qui, ayant luy seul connoissance de certains traits de la vie de ses enfants qui les rendroient infâmes aux yeux du public s'il en étoit instruit, se donne bien de garde de les révéler; en persistant à demeurer avec vous, comme vous voyez que je fais, quoique j'y aye souvent couru risque de perdre bien misérablement la vie, surtout trois fois: vous en souvient-il ? une fois dans la Rivière de Sainte-Marie, derrière Nalkitkonneich, une autre fois dans le chemin qui conduit de Louisbourg à la Grande Batterie, et une troisième à Marigaouèche, notre ancienne mission; quoique vous ne cessiez de me donner presque tous les jours de vrais sujets de mécontentement en mille manières, surtout par votre furieux acharnement à l'eau de vie, dont vous aimez tant à vous enyvrer, que vous n'en manquez par les occasions autant de fois que vous les trouvez. Vous ne les attendez pas, ces occasions ; vous les cherchez au péril de votre vie, et au prix de ce que vous avez de plus cher au monde, qui est sans contredit le salut de votre âme. De là qu'arrive-t-il ? mille désordres parmi vous, sur lesquels je vous ay tant de fois fait de très-sérieuses remontrances, celuy-cy entr'autres, qui est de vous jetter les uns sur les autres comme des furieux

et des enragez, de vous mordre et de vous écharper à coups de couteau, de vous porter réciproquement de si rudes coups de têtes, de poings, de pieds, au ventre, qu'il n'est que trop ordinaire de vous en voir cracher le sang jusqu'à la fin de vos jours, qui sont considérablement abrégez et par ces excès que vous faites de boissons enyvrantes, et par ces mauvais traitemens que vous ne pouvez manquer de vous faire les uns aux autres, aussitôt que par l'yvresse vous êtes devenus bêtes féroces, car c'est ainsi que vous métamorphose l'eau de vie, quand vous en avez trop pris. Ne doutez pas qu'en vous opiniâtrant dans la violente passion que vous avez pour cette liqueur ; vous ne précipitiez vos jours, et qu'en même temps vous ne vous prépariez un sort des plus malheureux pour l'avenir. Dieu sçaura vous payer selon vos œuvres.

Dites donc maintenant en gens qui ne sçavent ce que c'est que de produire leurs pensées avec déguisement, qu'il faut que ce que j'ay dans le cœur d'amour, de tendresse, d'attache, d'affection pour vous, soit bien fort, comme vous le voyez, puisque malgré tout ce détestable train de vie que je vous ay toûjours vû mener sans relâche, malgré tous les outrages que l'on m'a faits parmi vous depuis que je suis votre Patriarche, malgré tous les mauvais tours que vous m'avez déjà jouez, et que vous ne discontinuez pas de me jouer autant que vous le pouvez, malgré toutes les peines que vous sçavez que je me suis données, et que je me donne encore de vous instruire à la science de la grande affaire, sans pouvoir réussir à vous faire aimer

l'étude; puisque, dis-je, malgré toutes ces choses et tant d'autres que j'obmets, qui auroient dû pour toujours me rebuter et me dégoûter absolument, j'y reste néanmoins, et me sens de plus dès à présent déterminé à plutôt aimer à finir mes jours au milieu de vous que partout ailleurs où je pourrois plus gracieusement les finir, et avec plus de tranquillité. Il n'est pas possible qu'avant de mourir je ne reçoive de vous de grands sujets de consolation, je pense que tel doit être le fruit de ma longue patience, fruit que Dieu fait meurir dès à présent dans vos cœurs, qu'il fera sans doute parvenir à maturité avant que la mort me sépare de vous. J'en goûterai donc de ce fruit: qui d'entre vous oseroit me dire que je serai frustré dans mon attente?

Je vous ay parlé cy-dessus des Anglois, qui assiégent maintenant Louisbourg: il est nécessaire que vous et moy mettions une seconde fois tout en œuvre pour pouvoir nous y rendre; que nous emmenions avec nous ce vieillard anglois que vous avez pris depuis huit jours, et qui par bonheur est encore en vie, quoiqu'entre vos mains. Peut-être serons encore obligez de revenir sur nos pas; il m'importe, il faut faire en sorte que ce prisonnier passe jusqu'à la ville à quelque prix que ce soit, parce qu'on pourra en tirer là par interprète quelque connoissance avantageuse. S'il nous est pas possible de pénétrer jusques-là, et que nous apprenions que le détachement de françois qui doit se rendre incessamment à Miré, y est actuellement, nous irons le joindre. Il faut

penser avant toutes choses à vous réconcilier dès maintenant au Seigneur par une humble et sincère déclaration de vos fautes que je vous exhorte à faire au plûtôt à son ministre ; bien entendu que vous devez commencer par marquer à Dieu un vif repentir de l'avoir offensé. Purifiez d'abord vos consciences par ce sacrement. Marchez ensuite, sans que rien soit capable de vous arrêter, à la deffense d'une ville que notre prince Louis XV votre Père a fait exprès bâtir sur cette Isle pour mettre par cette précaution tous ces pays-ci à l'abry des insultes, des incursions et des ravages que viendroient souvent sans cela faire des nations non Priantes. Voyci, mes enfans, voicy le moment venu de vous signaler en zèle, en valeur, et en obéissance ; en zèle pour votre Prière, dont ceux qui maintenant nous assiégent sont les ennemis jurez ; belle occasion aujourd'hui pour vous de faire voir que vous sçavez effectuer ce que vous avez solemnellement promis par la bouche de vos parrains et marraines lors de votre baptême. Vous dites alors, un peu avant qu'on vous versât l'eau de salut sur la tête : Non je ne manquerai jamais à la grâce que Jésus-Christ va me faire par ce sacrement de croire et de prier ; je serai fidèle croyant et Priant ; jusqu'à ma mort, toûjours obéissant et soumis au Grand Patriarche qui tient sur la terre la place du Sauveur.

Je regarde, mes enfans, ce temps-cy comme un vray temps de séduction ; c'est pourquoy je vous tiens ce langage. Cependant je sçay que vous n'êtes pas des gens à vous laisser séduire à cet égard ; j'ay au moins

cette consolation d'avoir appris et de sçavoir par moy-même que depuis que vous êtes incorporez dans l'assemblée des Priants, pas un seul de vous n'a encore prêté l'oreille à aucune Prière étrangère. J'ai connoissance que depuis que vous êtes Priants par la grâce du Grand Dieu qui s'est servi du Roy très-Priant votre père pour vous faire annoncer la parole de Jésus-Christ, vous êtes jusques à présent demeurez constans, fermes et inébranlables dans les sentimens de vrais Priants, quoi qu'on vous ait plusieurs fois sollicitez en mille manières à en prendre d'autres. Que n'a-t-on pas étalé à vos yeux en étoffes de toute espèce, de toutes couleurs, en rubans, en toiles, en galons d'or et d'argent, en armes, en vivres, en boisson même, pour venir plus sûrement à bout de vous faire abjurer la prière ? Outre tout ce que l'on vous proposoit d'accepter, quelles flatteuses promesses ne vous faisoit-on pas encore pour l'avenir ? Voyci comme raisonnoit le séducteur : le sauvage est tout nud, et il a faim, offrons-lui gracieusement de quoy se vêtir, et de quoy manger ; le sauvage aime beaucoup les étoffes de couleur rouge et bleue, il aime plus les fines que les grosses, il est extrêmement amoureux des toiles les plus blanches, des chemises faites de ces toiles et garnies de larges dentelles l'enchantent, les armes à feu neuves et luisantes le charment, et quand il se voit la tête couverte d'un beau chapeau bordé, et sur le corps une couverture écarlatine bordée d'un ruban de couleur éclatante, avec des mitasses aux jambes brodées de rassades sur leurs bords, l'air de

son visage, sa façon de marcher annoncent alors que de toutes les parures aucune ne lui plaît plus que celle-cy : croyez-vous qu'en le mettant à même de toutes ces choses, ce ne seroit pas le vray moyen de le bien disposer à faire tout ce qu'ensuite nous pourrions exiger de luy ? Mais il y a à observer, continue le séducteur, qu'en traitant le sauvage de même, nous ne devons luy faire envisager de notre part que le pur désir de l'assister dans son indigence, nous devons paroître sensiblement touchez de sa misère, nous devons même la luy exagérer, et toujours affecter d'y prendre plus de part que personne au monde. Ce ne sera certes pas de luy dire : Mon frère, si tu veux prier comme nous, tu es à même de te procurer parmi nous tous tes besoins, toutes tes aises. Un pareil propos de notre part pourroit peut-être luy faire naître ou des idées de défiance, ou le désir de se vendre plus cher qu'il ne vaut, et que nous ne voudrions l'acheter ; car que vaut le sauvage, je vous le demande, laissé à luy même ? Ce n'est qu'en le tenant une fois sous notre domination, qu'on pourroit malgré luy le réduire à un genre de vie bien différent de celuy qu'il a mené jusques à présent. Nous avons des colonies, et dans ces colonies plusieurs Isles qui restent incultes faute de monde que nous n'avons point pour y mettre. En supposant que cette nation-cy se laissât gagner par ce que nous nous proposons de luy dire et d'étaler à ses yeux, ne pourrions-nous pas par la suite nous en rendre tellement maîtres que nous l'obligeassions de gré ou de force d'aller habiter ces Isles sous le com-

mandement de gens choisis exprès qui sçauroient bien les rendre laborieux, cultivateurs? que ne fait-on pas des nègres dans les Isles chaudes? Mais, me direz-vous, ces gens-là transférez de leur pays natal dans un autre d'une température toute différente n'y vivroient jamais; bien loin de là, vous les y verriez mourrir à mesure qu'on les y débarqueroit. A cela je réponds qu'il seroit fort à souhaiter que nous les vissions dès aujourd'hui tous jusqu'au dernier d'eux, expirer de cette sorte, à peine d'être nous-mêmes obligez de leur servir de fossoyeurs. Ne voyez-vous pas que cette nation une fois éteinte, nous restons alors paisibles possesseurs de tous ces pays-cy? au lieu que tant que nous ne nous mettrons nullement en peine d'user de quelque stratagême pour les attirer à nous, et nous les soûmettre au point d'en pouvoir faire ce que nous voudrons, ces animaux à figure humaine ne cesseront de nous causer du trouble et de l'inquiétude. Ne m'objecterez-vous point encore que toutes ces terres-cy, et beaucoup d'autres sur lesquelles nous nous sommes établis, paroissent plus leur appartenir qu'à nous? S'il s'agit maintenant d'en venir à cette discussion des droits respectifs, j'aime tout autant à vous entendre me dire: Ou soûmettons-nous à ce troupeau d'animaux pour en faire nos maîtres, ou retirons-nous de leurs forêts. Cet examen, croyez-moi, ne doit pas présentement nous occuper. Envisageons plutôt tous ces sauvages cy comme une espèce particulière de fort mauvais animaux, dont il est absolument nécessaire que nous purgions la terre sur

laquelle nous nous trouvons actuellement établis. C'est ainsi qu'un de nos rois fit autrefois exterminer tous les loups jusqu'au dernier, dans le pays d'où nous sortons. Ou disons, si vous voulez, qu'eû égard à leur petit nombre, ils doivent recevoir de nous la loy. Cependant il est avant toutes choses à propos de ne pas négliger notre premier projet, qui est de nous appliquer à gagner cette nation en luy faisant d'abord de plus riches présens en qualité et en quantité qu'on ne luy en fait dans les colonies françoises, à la mettre dans nos intérêts par des dépenses réitérées, à ne pas manquer à luy promettre encore au-dessus de ce qu'on luy donne pour l'avenir; ces sortes de promesses ne s'effectueront de notre part qu'imparfaitement, mais en partie, si nous réussissons à leur faire perdre le goût de leur prière ; ce qui ne se fera pas si vîte, mais avec le temps. Je ne trouve rien de plus propre à nous faire réussir à cet égard, quand nous nous les serons une fois rendus familiers, que de ridiculiser tout ce que nous leur verrons faire parmi nous d'actes de leur prière, ce qui nous donnera aussi occasion de parler de leurs prêtres missionnaires comme de gens qui les dupent, qui les trompent, qui les leurent, et qui ne leur ont été envoyez qu'exprès pour les empêcher de jouir de la liberté de penser comme nous, par exemple, et comme tous les autres hommes ; nous pourrons encore ne pas inutilement leur faire quelques portraits de la vie privée de ces mêmes missionnaires parmi eux. Comme j'ay oui dire que cette nation étoit non seulement extrêmement encline à médire,

mais encore extrêmement portée à croire tout ce qu'elle entendoit dire de mal sur le compte d'autruy, je pense que nous ne ferons pas mal de profiter de ce foible qu'on luy connoît, en leur débitant des histoires vrays ou fausses, toujours telles qu'elles tendent à leur rendre odieux les objets qu'ils chérissent, et surtout à les dégoûter de leur Prière. S'agit il icy de tant faire les scrupuleux sur le choix des moyens que nous voulons prendre pour arriver à notre fin ? c'est dans d'autres conjonctures que se montrera plus à propos notre délicatesse de conscience. Enfin à tout ce que nous nous sommes proposez d'étaler à leurs yeux, ajoûtons-y l'eau de vie ; il n'est pas nécessaire de vous dire que le plus sûr moyen de les subjuguer est celuy-là, car vous sçavez aussi bien que moy, que quand l'odeur de cette liqueur a saisi leur odorat, ils ne sont plus maîtres d'eux-mêmes ; à quelque prix que ce soit il leur en faut, non pas pour en boire raisonnablement et avec modération, mais toujours sans mesure et avec excès, jusqu'à ce qu'enfin ils en perdent la connoissance et le mouvement ; alors cet état est pour eux de tous les états le plus heureux où ils puissent se trouver. Il ne faut pas craindre, continue toujours le séducteur, que du côté des femmes de cette nation nous ayons de nouveaux obstacles à vaincre ; elles ont toutes les mêmes passions que les hommes. Elles aiment le tabac et l'eau de vie tout comme eux ; il n'y aura qu'à seulement ajoûter à la montre que nous devons faire, des miroirs, des couteaux, des aiguilles, du vermillon et de la rassade.

Vous sçavez, mes enfans, que c'est ainsi qu'on a cherché plusieurs fois à vous séduire ; mais toûjours en vain. Quel affreux et dégoûtant portrait ne fait-on pas de vous icy ? voyez quelle désavantageuse idée se formeroient de vous les autres nations entre les mains de qui tomberoit ce tableau qu'on a prétendu donner de la nation mikmaque ? avez-vous jamais donné dans le panneau de ceux qui vous dépeignent ainsi, pour qu'il y ait fondement à les croire ? Je veux bien que vous soyez excessivement amateurs de tout ce qu'ils disent, que vous soyez excessivement passionnez pour la guildive ; mais avez-vous été tellement amateurs des belles étoffes, des galons d'or et d'argent, des larges dentelles, des calemandes de couleur éclatante, des chapeaux bordez, des belles vestes brodées, des chemises garnies les plus fines, de la guildive même, qu'il vous soit arrivé de faire pour toutes ces choses ce que fit autrefois Judas Iscariote pour trente pièces d'argent ? Je ne sçais plus m'exprimer, mes enfants, sur la triste idée qu'ont de votre nation ceux qui pensent qu'immanquablement ils vous auront par ces voyes. Est-ce ainsi qu'en France chez Louis notre Roy votre Père on a pensé ? y a-t-on eû les mêmes idées, les mêmes vûes à votre sujet qu'avoient alors et qu'ont encore aujourd'hui vos ennemis et les nôtres ? Quand on annonça pour la première fois au Roy très-Priant qu'on avoit découvert dans toutes ces contrées-cy différentes nations qui ne connoissoient point le Grand Dieu, ni son envoyé par excellence, le party fût aussitôt pris de vous envoyer de sa part et

en son nom des Patriarches, qui, après avoir travaillé fortement à apprendre toutes vos langues, s'appliquassent à vous instruire de tout ce qu'il faut absolument croire et faire pour mériter de voir et de posséder le Grand Dieu dans le séjour de sa gloire après avoir quitté ce pays de mort que nous habitons. Quand quelque temps après on eût appris au Roy votre Père, que l'on vous avoit trouvez très-disposez à écouter les véritez du grand livre de la Prière, que plusieurs de vous avoient déjà reçu le Baptême de Jésus-Christ, et qu'il ne se passoit presque pas de jours que quelqu'un parmi vous ne le reçût, le Roy très-Priant pensa alors à vous prendre tous tant que vous êtes sous sa protection royalle ; c'est ce qui fait que d'abord il voulut et ordonna que l'on ne cessât d'entretenir au milieu de vous des Patriarches, que l'on vous fit bâtir des Eglises pour vous y assembler, vous y faire prier, y rendre vos enfants Priants par le Baptême, vous y faire participer au Grand Bienfait, y recevoir la déclaration de vos fautes toutes les fois que vous voudriez la Pénitence, y offrir tous les jours à Dieu le Grand Bienfait pour nous vivants et pour le soulagement des âmes de nos frères Priants après leur décès ; enfin pour y lier indissolublement au nom de Dieu et aux pieds de sa table sainte, l'homme et la femme qui se prendroient mutuellement pour vivre ensemble. Il s'agissoit alors, mes enfans, de vous faire connoître ce qui vous intéressoit le plus ; je veux dire, toutes les grandes véritez renfermées dans la Prière, qu'il vous importoit nécessairement de

sçavoir; autrement vous fussiez toûjours restez dans l'impossibilité de parvenir après votre mort à la jouissance des véritables biens. Ces premières attentions pour vous de la part du Roy votre Père sont seules capables de captiver vos cœurs. Une seconde attention du Roy votre Père, après avoir suffisamment pourvû au bien de vos âmes, fut d'ordonner que l'on vous conservât votre païs, que l'on vous y laissât libres, maîtres de vos volontez, tranquilles; que vos rivières à castor et à saumon, que vos montagnes où se tiennent d'ordinaires les orignaux et les karibous pendant l'hyver, qu'en un mot tous vos endroits de chasse et de pêche ne fussent fréquentez que de vous seuls. Que les grands officiers envoyez de sa part pour commander dans toutes ces contrées-cy, vous protégeassent spécialement, et vous fissent trouver, dans ce païs extrêmement dûr que vous habitez, les moyens de mener une vie plus conforme à ce que le Grand Dieu vous a fait être en vous créant; que ces mêmes officiers vous visitassent de temps en temps pour sçavoir au vray l'état et les dispositions où vous vous trouveriez alors par l'exposé que vos chefs seroient priez d'en faire dans vos assemblées, afin que ces mêmes officiers commandans en pûssent rendre un fidèle compte au Roy votre Père; qu'enfin au nom et de la part du Roy très-Priant ils vous distribuassent eux-mêmes des présens par chaque été, non jusqu'à un certain nombre d'étez révolus, mais par chaque été pour toûjours; car ces bienfaits partent d'une source intarissable, ces présens qui vous sont faits

ne sont pas pour vous séduire, vous le sçavez, et vous le sçavez si bien que toutes les fois qu'il s'agit de vous distribuer le présent du Roy, on vous donne auparavant un festin, pendant lequel vous buvez trois fois à la santé du Roy votre Père. Chaque fois que vous prenez la coupe à cette intention, que vous dit alors l'officier commandant ? que vous dit le Patriarche ? Soûvenez, mes enfans, vous dit-on, d'user modérément de la liqueur que vous prenez. Elle est, sans doute, aussi bien faite pour vous que pour nous, tant qu'elle n'est pas prise avec excès. L'intention du Roy votre Père, à qui vous êtes chers, et qui veut votre conservation, n'est donc pas que vous en preniez trop. Souvenez-vous, mes enfants, que ce que vous allez boire, pris avec excès, ne peut causer parmi nous que beaucoup de désordres. Vous êtes tous Priants, par la grâce de Dieu, veillez dans ce moment sur vous-mêmes. Voilà, mes enfans, ce que l'on vous dit au commencement de votre festin, paroles qui doivent vous faire comprendre, toutes les fois qu'elles vous sont adressées, que si vos âmes et vos corps ne nous étoient pas chers, que si nous ne voulions pas vous conserver et pour le temps et pour l'éternité, que si nous voulions agir avec vous à la manière de ceux qui ne cherchent qu'à vous séduire surtout par cette voye, nous ne prendions nullement la peine de vous les adresser dans ces circonstances, que dis-je ? nous vous exciterions au contraire à commettre des excès en ce genre. Mais qui de nous Priants est capable de le faire, sinon celuy qui n'en a précisément que

l'apparence? Ces présens vous sont donc faits pour vous prouver cet amour paternel que le Roy très-Priant a constamment pour vous. Vous avez vû qu'en temps de paix on n'a cessé de vous les faire aussi bien qu'en temps de guerre ; parce que la tendre affection du Roy très-Priant pour vous ne dépend pas de la différence des temps. Il a une fois dit qu'il vous adoptoit pour enfans : c'en est fait, vous avez pour jamais en luy un véritable Père, vos intérêts seront toujours les siens, il ne discontinuera pas de vous faire sentir les marques de sa bonté pour ce qui concerne les besoins tant de vos âmes que de vos corps. Voicy ce que vous a valu la docilité de vos cœurs, dont le rapport fidèle luy a été fait. Voyci ce que vous procure cette constante fidélité avec laquelle vous vous êtes toujours jusques à présent conformez aux desseins et aux vues qu'il a sur vous. O ! que j'aime à me rappeler ces beaux endroits de votre vie, où je vois que votre amour pour la Prière, et vos sentimens de reconnoissance pour tous les bienfaits que vous avez reçus du Roy votre Père, vous ont jusqu'aujourd'huy tellement dominez, qu'il n'a pas encore été possible à aucune nation non Priante de vous faire changer de disposition à ces deux égards. Ceux qui les savent comme moy, ces beaux endroits de votre vie, en ont conçû pour vous un amour et une estime des plus grands. Quand, parmi les nations Priantes, on lit des lettres envoyées de ces païs-cy, dans lesquelles on apprend qu'il n'y en a pas encore eû un seul de tous tant que vous êtes de Mikmaques dont le cœur se soit

laissé séduire par une nation non Priante qui met déjà depuis longtemps tout en œuvre pour vous attirer à elle, et vous obliger par là à ne plus être membres de cette sainte assemblée, hors laquelle il n'y a point de salut, sçavez-vous ce qu'on dit ? le voyci. Il s'est vu autre fois des Priants qui après avoir généreusement confessé la Prière au milieu de cruels et de longs tourmens, se rendoient facilement aux volontez de ceux qui, n'ayant pu ébranler leur Foy par les supplices, entreprenoient de les caresser, de les cajoler, de leur faire des présens, et de les flatter par mille belles promesses qu'ils leur faisoient. Il étoit assez ordinaire aux ennemis de la Prière de réussir par cette voye de séduction. En effet, de tous les moyens dont on puisse se servir pour parvenir à faire telle impression qu'on voudra sur le cœur humain, il n'y en a point de plus efficace que celuy-là. Mais nous lisons icy que cette nation mikmaque représentée cy-devant dans différents écrits comme nation extrêmement grossière, presque incapable de concevoir un souverain être qui tient en sa main tout l'univers, et par conséquent encore moins capable de connoître qu'il y a dans chaque individu de son espèce une ombre qui ne connoît point la mort ; que cette nation si légère, si inconstante, si volage, si peu capable de réfléchir (car c'est ainsi qu'on nous l'a ci-devant dépeinte), depuis qu'elle s'est donnée à Jésus-Christ par le Baptême, n'a pas cessé depuis ce temps-là de constamment persévérer dans ce party qu'elle avoit une fois embrassé, jusques aujourd'hui, malgré tout

ce que certains ennemis de la Prière ont employé de ruse et d'artifice pour le luy faire abandonner. Bien plus nous apprenons que le souvenir de ce bienfait qu'ils ont reçu du Grand Dieu par le canal du Roy de France, leur est toujours si cher, et tellement présent, que conséquemment ils préféreroient d'être démembrez tout vivants, plutôt que de manquer à luy être fidèles et obéissants en tout ce qu'il luy plaît d'exiger d'eux.

A ces derniers, mots je suis interrompu par toute l'assemblée, qui se lève tout à coup, et me dit tout d'une voix : " Oui, mon Père, nous sommes serviteurs du Roy jusqu'à la mort, nous sommes bien aises de t'interrompre pour te le dire du fond de nos cœurs. Nous sortons tous dès ce moment d'icy pour mettre au plutôt nos fusils, nos casse-têtes et nos poignards en état de nous servir ; après quoi nous partons tout de suite pour aller joindre nos frères commandez par Marin, qui, comme tu nous l'as dit, sont peut-être déjà rendus sur cette Isle. Nous allons d'abord joindre le détachement des François qui nous attend dans le chemin de Miré. Croy fermement que nous ne reviendrons pas icy sans que nous te donnions des preuves suffisantes du zèle qui nous anime tout pour le service du Roy notre Père. Quoique nous ne soyons pas dignes d'entrer dans l'Eglise, donne-nous cependant d'y entrer ce matin pour assister à la messe pendant laquelle nous désirons ardemment de nous recommander à Jésus-Christ qui s'y offre pour nous à Dieu son Père. Ne rejette pas cette prière que nous te

faisons. Nous jurons en présence de celuy qui voit tout, et devant toy, que nous ferons notre possible pour nous conformer à toutes les excellentes règles de conduite que tu nous viens de donner. Dès maintenant nous vouons à Dieu de ne pas approcher de nos lèvres la moindre goûte d'eau de vie tant que durera le siége de Louisbourg, et de t'amener tous ceux des ennemis qu'en chemin faisant nous pourrons faire prisonniers. A notre retour, tu trouveras en nous des cœurs tout disposez à recevoir la pénitence que tu voudras alors nous imposer. Nous partons, mon Père ; nous te laissons avec nos vieillards, nos femmes et nos enfans. Prie pour nous."—Je leur répondis sur le cha.np : Les bonnes dispositions où je vous vois maintenant m'engagent à vous accorder la grâce que vous me demandez. Je vous donne à tous le baiser de paix ; allons de ce pas tous ensemble prier."—" Mais, mon Père, me dit un des vieillards avant que nous fussions sortis de la cabanne, permets-tu aussi aux femmes d'entrer avec nous ? les voilà toutes qui t'attendent à la porte de l'Eglise? "—Non, luy dis-je, elles n'y entreront pas que je n'entende de leur bouche qu'elles renoncent pour jamais à l'eau de vie, et au droit qu'elles s'arrogent sur les prisonniers que vous leur livrez ; ce ne sera qu'en votre absence que je leur proposerai ces deux conditions." Le vieillard se dépêcha d'aller devant nous rendre en mêmes termes aux femmes ce que je venois de luy dire. Elles ne quittèrent pas pour cela leur poste, elles m'attendirent à la porte de notre petite Eglise faite de perches de sapin, entourée et

couverte par dehors d'écorces de bouleau que l'on nomme icy bergamots. Lorsque je fus arrivé jusqu'à elles, je m'en vis tout subitement entouré; elles me dirent toutes ensemble les larmes aux yeux: Quoi mon Père, il n'y a point pour nous de baiser de paix?" Je leur répondis pour m'en débarrasser au plûtôt: "Vous sçavez ce que je vous ai déjà fait dire; quand les guerriers seront partis, je vous écouterai, et vous m'écouterez aussi: tenez-vous icy, n'entrez pas; occupez-vous pendant tout le temps de la messe à demander au Grand Dieu qu'il vous pardonne par Jésus-Christ son fils; que qui que ce soit de toutes ce que vous êtes icy de filles et de femmes ne s'avise pas d'entonner aucun chant, tandis que je serai à l'autel." Je leur fis cette défense exprès pour qu'elles comprissent que ce jour-là était pour elles un jour de deuil. Il est bon de dire ici que nous permettons aux filles et aux femmes de chanter alternativement avec les hommes dans tous nos offices: 1°. Afin que rien parmi eux ne se perde de tout ce que nous leur avons appris; c'est aussi ce que les filles et les femmes, qui sont plus sédentaires que les hommes et beaucoup plus portées qu'eux à apprendre tout ce que nous leur enseignons, ont grand soin de répéter souvent à leurs enfans, soit en chantant, soit en récitant conjointement avec eux ce qu'elles entreprennent de leur mettre dans la mémoire, et cette liberté qu'elles ont de chanter à l'église, fait que leurs enfans les y suivent, les y entendent, et se mettent par là bientôt en état de faire comme elles. 2°. De ce que les femmes

chantent à l'Eglise, il suit que les hommes seroient fâchez de les y voir chanter seules, si au moins ils ne mesloient leurs voix aux leurs, c'est ce qui les oblige à ne pas absolument négliger cette étude. D'ailleurs nous avons soin d'exciter à cet égard leur émulation. 3°. Dans la saison de l'hyver, nous n'avons d'ordinaire que des femmes dans nos missions, les hommes allant alors au loin pour découvrir des cabannes de castor, pour chasser aux orignaux, et aux kariboux, pour visiter leurs attrapes de martres, de visons, de loups-cerviers, de loutres ; pour dresser des piéges aux renards dont ils ont apperçû des traces ; pour découvrir les endroits où s'échouent les loups-marins. Ces hommes sont quelquefois quinze jours, un mois, et même plus sans revenir ; car ils ne reviennent jamais qu'ils n'apportent avec eux ou huile, ou viande, ou pelleterie ; et à peine sont ils arrivez qu'ils pensent à retourner d'où ils viennent, parce que tous les jours de cette saison leur sont précieux ; c'est surtout quand les neiges sont abondantes que leurs courses dans les bois sont plus fréquentes et plus longues. Pendant tout ce temps de leur absence, les femmes, les grandes filles et quelques vieillards demeurent aux environs de la mission, et s'occupent à casser les glaces pour avoir du poisson avec le harpon, si c'est anguille, ou avec la ligne, si c'est petite morue, ou truite. Quand ces deux sortes de pêche ne leur réussissent pas, soit parce que la glace se trouve trop épaisse et trop dure, ou trop foible, soit par quelque trop grande poudrerie excitée par un violent vent de nord-ouest, soit enfin

parce que les fonds d'où ils ont coutume de tirer l'anguille se trouvent épuisés, ou que le poisson qu'ils prennent à la ligne ne veut pas mordre, ils viennent sans façon demander au Patriarche qu'il leur donne de quoy manger jusqu'à ce qu'ils puissent eux-mêmes s'en procurer. On les assiste alors en pois et en farine avec un peu de lard gras; on demande le nombre de leurs cabannes, et combien ils sont dans chaque cabanne, là-dessus on voit ce qu'il convient de donner à chaque cabanne. La principale occupation des filles et des femmes pendant l'absence des hommes, est de faire des raquettes, instrument dont on se sert dans ces païs-cy pour marcher plus commodément sur la neige. Elles font aussi des boîtes d'écorce de bouleau qu'elles sçavent enjoliver avec du toubi, autrement, avec la racine d'un arbre qu'on nomme icy Prussier, et avec les aiguillons du porc-épic. Elles s'occupent encore à faire des blaques avec de la peau de loup-marin, qu'elles sçavent fort bien ouvrager en grains de rassade de différentes couleurs; elles font des soûliers de même peau et de peau d'orignal passée. C'est par ce travail et cette industrie qu'elles gagnent de quoy avoir de belles chemises garnies, de beaux mantelets de calemande, de perse ou d'indienne, de beaux rubans, &c. pour paroître aux jours de Dimanche et de fêtes, mais surtout pour avoir de quoy s'orner le jour qu'elles font leurs dévotions. Nous n'avons donc que ces filles et ces femmes dans notre Eglise pendant tout le temps de l'hyver; ce qui fait que nous sommes bien aises qu'elles y chantent tant à la prière du

matin, qu'à la messe et à la prière du soir ; afin que les hommes et les garçons à leur retour puissent apprendre tout ce qu'ils ont oublié par inapplication pendant tout le temps qu'ils ont été absents de la mission. J'ajoûte que la plupart des femmes sauvages ont le son de la voix fort gracieux et fort doux, qu'elles sçavent merveilleusement bien s'accorder entr'elles en chantant, et qu'elles chantent avec un air de modestie qui édifie. Pour leur faire apprendre plus promptement et avec beaucoup plus de facilité qu'ils ne faisoient cy-devant les prières, les chants et les instructions que nous souhaitons qu'ils sachent, nous leur distribuons des cahiers sur lesquels nous leur avons tracé en hiéroglyphes, que nous avons inventez nous-mêmes (*), tous les mots dont se trouvent composez ces prières, ces chants et ces instructions. A l'aide de ces différens caractères, ils apprennent en très-peu de temps tout ce qu'ils veulent apprendre ;

(*) M. Maillard parle-t-il ici comme au nom de tous les missionnaires qui ont évangelisé les Micmacs? ou bien serait-il vraiment l'inventeur des caractères hiéroglyphiques aujourd'hui en usage parmi cette nation ? Toujours est-il que, plus d'un demi-siècle auparavant, le Père Leclercq avait imaginé une écriture analogue, pour faciliter l'instruction de ses chers Gaspésiens ; voici ce qu'il en dit lui-même, dans sa Gaspésie, ch. VII : " La facilité et la méthode " que j'ai trouvée d'enseigner les prières à nos Gaspésiens avec " certains caractères que j'ai formés, me persuadent aisément que la " plupart se rendroient bientôt savants : car enfin je ne trouverois " pas plus de difficulté à leur montrer à lire, qu'à prier Dieu par " mes papiers, dans lesquels chaque lettre arbitraire signifie un " mot particulier, quelquefois même deux ensemble. Ils ont tant " de facilité pour concevoir cette sorte d'écriture, qu'ils apprennent " dans une seule journée ce qu'ils n'eussent jamais pu retenir en " une semaine entière sans le secours de ces billets, qu'ils appellent " *Kignamotinoer*, ou *Kateguenne*...... Je m'en suis servi si utilement

et quand ils ont une fois bien mis dans leur tête la figure et la valeur de chaque caractère, ils nomment avec une facilité étonnante tout ce qui se trouve écrit de même dans leurs cahiers. Nous les faisons lire de gauche à droit comme nous, tous les hiéroglyphes étant placez horizontalement sur une ligne droite, et séparez les uns des autres par un petit trait horizontal. Quand ils sont venus à bout de nommer chaque caractère posé de même, nous les leur faisons nommer de droit à gauche ; cette répétition de mots de gauche à droit, et de droit à gauche ne cesse pas qu'on n'en voye deux ou trois dans l'assemblée qui soient en état de répéter aussi bien que celuy qui leur a montré. Quand on les en voit capables, on les charge de mettre les autres en état de s'en acquitter comme eux ; avant qu'aucun de l'assemblée puisse nommer tous les caractères placés comme je viens de le dire, en les appellant de gauche à droit, et de droit à gauche les uns après

" l'espace de dix ans, que, si le mérite de l'obéissance me destinoit " aux missions nombreuses du golfe de Mexique,.. je les présenterois " à ces barbares comme le moyen le plus efficace pour les instruire " en fort peu de temps des vérités les plus saintes de notre " Christianisme. Notre Seigneur m'en inspira la méthode la seconde " année de ma mission, où, étant fort embarrassé de quelle manière " j'enseignerois les sauvages à prier Dieu, je m'aperçus que quelques " enfants faisoient des marques avec du charbon sur de l'écorce de " bouleau, et les comptoient sur leurs doigts fort exactement à " chaque mot de prière qu'ils prononçoient : cela me fit croire qu'en " leur donnant quelque formulaire qui soulageât leur mémoire par " certains caractères, je pourrois beaucoup plus avancer, que de les " enseigner en les faisant répéter à plusieurs fois ce que je leur " disois. Je fus ravi de reconnoître que je ne m'étois pas trompé, et " que ces caractères que j'avois formés sur du papier, produisoient " tout l'effet que je souhaitois ; en sorte qu'en peu de jours ils " apprirent sans peine toutes leurs prières. "

les autres, sans maître, il faut que la répétition de cette façon s'en soit faite au moins une douzaine de fois, rarement davantage, et que pour cela le nombre de lignes ne passe pas vingt sur le premier côté d'une feuille in-quarto. Nous nous félicitons fort d'avoir trouvé ce moyen de leur faire apprendre si facilement par cœur les prières et les chants aussi bien que les deux catéchismes, avec l'histoire abrégée de l'ancien et du nouveau testament, tirée du catéchisme historique de M. l'abbé Fleury ; car c'est ce qui diminue beaucoup des peines qu'autrement nous aurions à graver toutes ces choses dans leurs mémoires. D'ailleurs cette façon de lire et d'apprendre par le moyen de ces caractères, leur plaît, quoiqu'elle les occupe fort sérieusement. Ils rassemblent eux-mêmes les feuilles écrites qu'on leur a distribuées, et à leur loisir ils en transcrivent les caractères très-fidèlement et dans le même ordre qu'ils les trouvent tracez sur d'autres cahiers qui doivent leur servir à l'Eglise pour prier, pour chanter, et pour suivre le Patriarche dans ses interrogations aux enfants et aux autres jeunes gens plus grands; et dans les réponses de ces jeunes gens au Patriarche, dans les temps que se fait le catéchisme. Ce qu'ils ont particulièrement de bien écrit en ce genre, est le catéchisme de la communion avec tous les actes à faire soit devant, soit après la communion, cahier qu'ils ne manquent pas de porter avec eux à l'Eglise toutes les fois qu'ils doivent y recevoir le Saint Sacrement ; de sorte qu'ils font eux-mêmes, les femmes comme les hommes, leurs livres de chants, de prières

et d'instructions. Quand ce que l'on leur donne en hyéroglyphes doit être chanté, il faut qu'auparavant ils le sachent bien lire et bien réciter sur le papier, si on veut qu'ils ne tardent pas à le sçavoir bien chanter. Cependant il faut beaucoup plus de fois le répéter en chantant qu'en récitant, afin qu'entr'eux ils sachent bien s'accorder dans le ton et dans les différentes inflexions de la voix ; qu'ils ne précipitent point leur chant, qu'ils s'arrêtent tous ensemble aux endroits marqués, et qu'ils finissent tous ensemble en même temps. Pourquoi, me dira-t-on, ne leur avoir pas plûtôt donné d'abord notre alphabet, et ne leur avoir pas appris à s'en servir comme nous ? n'eussiez-vous pas abrégé, messieurs, par là beaucoup de votre travail et de vos peines, pour les rendre capables de lire et d'apprendre par cœur tout ce que vous voulez qu'ils sachent ? A cela nous répondons que s'ils étoient une fois en état de se servir comme nous de notre alphabet soit pour lire, soit pour écrire, ils abuseroient infailliblement de cette science par cet esprit de curiosité, que nous leur connaissons, qui les domine pour chercher avec empressement à sçavoir plutôt les choses mauvaises que les bonnes. Si on nous dit que nous ne devons pas craindre parmi eux ces abus, vû qu'ils ne pourront lire que ce qui sera émis en leur langue, et ne pourront écrire que des mots de leur langue, c'est qu'on ne sçait pas que plusieurs d'entr'eux entendent et parlent assez bien notre langue. Ce dont ils ne sçavent que trop se prévaloir dans nos assemblées, où je les ay souvent

vûs fort mal à propos interrompre l'interprète qui rendoit au mieux de leur langue en la nôtre leurs harangues et les représentations qu'ils faisoient au Gouverneur François y présidant. A moy-même qui, au défaut d'interprête, voulus bien une fois leur en servir, ces mêmes me dirent : T'apperçois-tu, mon Père, que ce que tu rends en françois, n'est pas ce que nous disons ?—Eh quoy ? leur dis-je, voyci vos paroles : Echk m8 p8ni chᴋedaᴋ8 k'8̆schin8 k'téléguèmin8, èchk m8 p8ni déléīk8 tān délidèlm8lk, kin8 mikma8k8̆i tān dèchīk8̆, aᴋ 8aᴋela chaᴋmaᴋ napkachi tān dèlkim8lk8ik, ᴋedaïk kechpa8ᴋ mikchidekchn8. Voicy comme je les viens de rendre : Nous nous sentons disposés tous tant que nous sommes de Mikmaques à plûtôt renoncer à la vie, qu'à cesser d'obéir au Roy notre Père en tout ce qu'il lui plaira de nous ordonner, aussi bien qu'aux officiers qui le représentent. Je leur fis voir qu'il étoit impossible de conserver en françois le sens de ce qu'ils vouloient dire, en le rendant de mot à mot ; que le tour que j'avois pris, étoit le véritable ; qu'il étoit au-dessus d'eux d'exprimer aussi fidèlement en françois de pareilles phrases mikmaques. Vous ne connoissez, leur dis-je, ni le génie de votre langue, ni le génie de la nôtre ; à peine êtes-vous cordonniers que vous voulez déjà vous donner des airs de philologues ; pour rendre en notre langue ces mots de la vôtre : kij8̄lk tān dél8igit m8i8alk8gich, qui, traduits littéralement, veulent dire : Que le créateur, selon comme il se nomme, soit béni par paroles de remercîment. Croyez-

vous qu'il faille s'en tenir à cette traduction pure et littérale, que je viens de vous en faire, parce que vous mêmes ne la pourriez pas faire, tant peu êtes-vous capables de vouloir icy me redresser dans ma manière d'interpréter ? croyez-vous, dis-je, que cette phrase est rendue en françois comme il convient qu'elle le soit ? Je vous conseille de ne dire ni oui, ni non, parce que vous n'éviteriez pas de vous rendre ridicules en affirmant, ou en niant. Voyci donc comme il faut traduire en françois ces mots : Kij8lk, tān dél8igit, m8i8alk8gich ; Que le nom du Seigneur soit béni. Ils sont alors aussi bien exprimez en notre langue qu'ils le sont dans la vôtre. C'est ainsi qu'il faut relancer et humilier ces tristes Aristarques, pour s'en faire respecter et craindre ; autrement vous les verriez sans cesse épiloguer sur tout ce que vous pourriez dire et même faire. Mais ils s'émanciperoient bien autrement, s'ils pouvoient faire usage de notre alphabet soit pour lire, soit pour écrire ; ils ne tarderoient pas à se fortement persuader qu'ils en sçavent beaucoup plus que ceux qui sont faits pour les instruire. Je m'aperçois depuis longtemps que l'esprit de subordination n'est pas dans ces docteurs manquez comme dans les autres, tellement orgueilleux et vains qu'ils en sont insupportables, fort mauvais chrétiens, quoiqu'à les entendre vous les prendriez pour ce qu'il y a de plus saint, de plus pieux, de plus juste dans la nation. Pour peu qu'on s'applique à les observer dans leurs démarches, on ne tardera pas à connaître l'énorme différence qu'il y a entre ce qu'ils sçavent

dire, et ce qu'ils sçavent faire. Pour tâcher de persuader aux autres qu'ils sont fort au-dessus du chagrin que leur cause le peu de cas qu'ils n'ignorent pas que je fais d'eux, ils leur disent : Si nous étions comme le kokōouèch, dont les yeux ne peuvent supporter le grand jour, ah ! que nous serions chéris du Patriarche ! Mais nous avons ce malheur, si ç'en est un pour nous, d'être nez trop clairvoyans. Ils ne disent pas que par ce dernier mot ils entendent, plus spirituels, plus intelligens, plus avisez que beaucoup d'autres de leur nation ; mais qui ne le dévineroit pas ? C'est ainsi que les fait parler cette enflure que leur cause ce peu de françois qu'ils sçavent. D'où il est tout naturel de croire que, s'ils sçavoient comme nous, faire usage de l'alphabet tant pour lire que pour écrire, non-seulement ils ne seroient pas supportables dans le débit de leurs pensées, mais encore seroient-ils capables de causer de grands maux parmi la nation, tant par rapport à la religion et aux bonnes mœurs, qu'au gouvernement politique. Nous ne sommes pas bien venus, continuent-ils, du Patriarche, quand nous nous présentons aux sacremens : il croit apparemment que parmi les françois nous ne pouvons pas trouver de Patriarche à qui il nous sera aussi facile de nous confesser qu'à luy. Je ne néglige point de répondre à ces sots discours, quand ils me parviennent, non ailleurs que dans mes prônes, ou dans la courte instruction que je suis en usage de toûjours faire à la fin de notre prière du soir ; et je fais en sorte, en les raportant que rien ne paroisse affecté de ma part à cet égard. Ce que

j'allègue dans ces occasions contre les vains raisonneurs, se retient et fait du bien. J'assure donc, après ce que je viens de rapporter, que de vouloir substituer notre alphabet aux caractères dont nos sauvages se servent pour lire et pour écrire, ce seroit fort mal travailler et pour eux, et pour nous. Le sauvage s'imagine que tout ce que contiennent nos livres imprimez, tant petits que grands, n'est que pour le porter à Dieu, l'exciter à être bon priant, luy parler de vertus à pratiquer, et de vices à fuir, l'entretenir sur l'état où se trouvent nos âmes détachées de nos corps par la mort ; luy apprendre ce qu'ont fait autrefois les premiers priants, les austérités des uns, la force et la constance des autres à confesser la prière au milieu des supplices que leur faisoient endurer les ennemis du nom de Jésus-Christ ; en un mot le sauvage croit que tout ce que contiennent nos imprimez est ou pure parole de Dieu consignée par écrit, ou paroles de quelque grand serviteur de Dieu mise par écrit pour le bien de l'homme Priant, qui peut luy-même la lire, ou se la faire lire par d'autres. Ouvrez devant un sauvage un livre, duquel vous entrepreniez de luy interpréter ce que vous voulez alors y lire. Si ce que vous en lisez en sa présence ne luy frappe pas l'oreille des noms de Dieu (Nixkam), de Jésus-Christ (jèchouk'lit), de sauveur (ouèchtaoulk), de Rédempteur du genre humain (mechta ouscheda-ouī ouet), de Marie Vierge par excellence (ouèlinax-kouet Mali), de Prière (Elajoudmakan) &c, au moins de quelque chose qui ait relation à la Prière, il croira

vrayment que vous badinez, et que vous faites dire au livre tout ce qu'il ne dit pas. D'où vient cette façon de penser du sauvage ? c'est qu'il croit fermement que ce que je viens de rapporter ci-dessus, est ce qui mérite seul d'être consigné par écrit, et imprimé de même. Un d'entr'eux, qui entend fort bien le françois, me comptoit un jour qu'ayant été obligé de séjourner pendant quelque temps à Louisbourg en maison bourgeoise, il voyoit tous les soirs le maître de la maison prendre un livre, dans lequel il lisoit en présence de toute sa famille ces paroles : De tous les Dieux le plus puissant est le Dieu de l'amour. Dans l'univers tout luy obéit, tout luy est soûmis ; son souffle et ses traits l'emportent en vertu et en efficace sur tous les bruslots que Jupiter souverain de l'Olympe tient en sa main. Mars, ce Dieu de la Guerre, ne luy résiste pas ; c'est par ce Dieu que le cœur de tous les cœurs le plus dur s'amolit, que l'humain de tous les humains le plus farouche, le plus barbare, le plus insensible, le plus intraitable &c. se métamorphose tout à coup. Voyez ces maîtres du monde aux pieds d'une beauté qu'ils adorent, etc. Je ne pouvois, continuoit le sauvage, m'imaginer qu'il tirât de son livre ce qu'il nous disoit tantôt en chantant, tantôt en récitant : car cet homme là est Priant aussi bien que toute sa famille ; ce qui me porte à croire qu'il badinoit, et qu'il ne disoit point ce qui étoit dans son livre. Mais ce qui me fait encore croire qu'il badinoit, c'est qu'il répétoit souvent en chantant, qu'avec de l'or qui tomboit du ciel comme de la pluie, le grand Dieu de l'Olympe

avoit sçu tromper une fille enfermée dont je ne sçaurois te dire le nom. Si tu avois vû comme moy cet homme le livre à la main chanter et réciter de même, tu aurois, je pense, juré qu'il tiroit tout cela de son livre. Tu crois, lui répondis-je, que j'aurois juré que son livre contenoit de pareilles sottises ? Que penses-tu donc de moy ? voyci ce que tu m'aurois vû faire alors, si j'y avois été toy présent. J'aurois dit au maître de la maison : L'instrument que vous avez entre les mains ne peut rendre les sons que vous voulez luy faire rendre ; laissez-le donc là, et contentez-vous de les exécuter de bouche. C'est comme si je luy avois dit : Le livre que vous avez entre les mains ne peut rendre à vos yeux ce que vous récitez et ce que vous chantez; laissez-le donc là, et contentez-vous de nous réciter et de nous chanter sans livre tout ce que vous suggère votre humeur badine. Mais, mon Père, repartit le sauvage, je n'ay guère manqué en te disant que tu aurois vrayment cru, si tu l'avois vû, qu'il tiroit de son livre les récits et les chants qu'il nous faisoit, d'autant qu'il avoit des lunettes plantées sur le nez, à l'aide desquelles il paraissoit facilement trouver dans le livre ses récits et ses chants. Non, luy dis-je une seconde fois, les lunettes ne m'auroient pas imposé; j'aurois seulement pensé que c'étoit un second badinage ajoûté au premier. Comment veux-tu que ce n'ait pas été un pur badinage de sa part, puisque tu sçais comme moy que ce qu'il récitoit et chantoit ne pouvoit se trouver dans le livre ? Cependant je trouve qu'il faisoit très-mal en affectant de tirer de pareilles

sottises d'un livre où elles ne peuvent se trouver. Cette dernière raison parut plus satisfaire le sauvage que la première. Quand ce ne seroit seulement que par rapport à cette façon de penser des sauvages touchant les livres imprimez, je pense que nous faisons sagement de nous en tenir à nos hiéroglyphes, avec lesquels nous leur donnons facilement connoissance de tout ce qu'il faut qu'ils sachent de la religion qu'ils professent, et des maximes qu'elle établit pour les bonnes mœurs. Mais lorsque nous considérons encore que nous avons à vivre avec une nation qui, quoiqu'elle ait toûjours été jusqu'aujourd'huy très-attachée et très-soumise au gouvernement françois, pourroit peut-être à l'avenir nous manquer, nous trahir, enfin se détacher de nos intérêts, qui sçait s'ils ne se serviroient point à cette fin de cet art d'écrire, que nous leur aurions communiqué? Il ne faudroit pour cela parmi eux que quelque mécontent, que quelque homme ou quelque fille subornez, gagnez corrompus, qui par lettres agiroient au loin sur le cœur des autres, et par là nous plongeroient dans des maux que nous n'aurions sans doute pas prévus. Il y a parmi eux des esprits remuants, inquiets, chagrins, turbulents, à qui je connois qu'il ne manque que ce sçavoir faire, pour être bien capables de manœuvrer de même, surtout en temps de guerre. C'est dans nos assemblées que ces sortes de génies là se font connoître. Jamais ils ne sont de l'avis de la plus saine et de la plus considérable partie. Vous voyez, dans tout ce qu'ils proposent, toujours quelque chose d'inique à

faire, à machiner entr'eux, contr'eux mêmes, ou contre quelques habitans des côtes françoises. Pourquoy, par exemple, diront-ils, trouver mauvais que nous sortions de ces terres-cy pour aller hyverner dans d'autres endroits où nous ne pouvons manquer de trouver abondamment de quoy manger, et où nous ferons en pelleterie bien au-delà de ce qu'il nous faut pour payer nos dettes ? Tous les jours le Patriarche nous dit : Mes enfans, soyez fidèles à payer ce que vous devez ; souvenez-vous pour cela de ne pas perdre votre temps. Nous ne demandons pas mieux que de nous conformer à ses avis, et c'est bien vouloir nous y conformer que d'entreprendre d'aller au loing chercher ce que nous sommes plus sûrs d'y trouver qu'icy; pourquoi donc s'y oppose-t-il ? D'ailleurs notre dessein est de faire un présent à notre Eglise aussitôt que nous serons de retour. Voilà le vray langage du sauvage quand il a réellement envie de tromper et de ne pas seulement accomplir un *iota* de tout ce qu'il promet. Il va effectivement au loin, comme à l'Isle de Terre-Neuve, où il ne manque point de faire fort bonne chasse ; mais il n'en rapporte jamais rien qui vaille, parce que le vray dessein qu'il avait en y allant n'étoit autre que d'employer toute la pelleterie qu'il y devoit faire, en eau-de-vie et en vin de Navarre, que les pêcheurs de ces côtes-là leur donne sans scrupule en échange. Un autre me dira en pleine assemblée : Mon Père, nous avons trouvé des bestiaux éloignez de beaucoup plus de trois lieues des habitations françoises ; nous les regardons comme perdus et égarez

pour jamais dans les bois : ne seroit-il pas mieux que nous les tuassions pour profiter de leur chair et de leur peau, plutôt que de les laisser perdre ? Je réponds alors : Quand je sçaurai que ce n'est pas vous mêmes qui les avez fait fuir jusqu'à cette distance dans les bois, je sçaurai à vous dire s'il convient que vous vous en empariez. Si vous vous avisez de le faire avant la réponse que je vous dis d'attendre, M. le Gouverneur en sera informé, et l'entrée de l'Eglise vous sera refusée jusqu'à ce que vous m'ayez apporté soit en argent, soit en effets ce que ces bestiaux seront reconnus valoir : car que ces bestiaux se soient écartez d'eux-mêmes sans que vous les ayez fait fuir, je le veux bien ; mais, en mettant vous mêmes la main dessus sans avoir égard à ce que je viens de vous dire, il ne se pourra que vous ne vous fassiez violemment soupçonner de les avoir vous-mêmes chassez jusques dans l'endroit où vous les aurez tuez. Un troisième après celuy-ci me dira : Sçais-tu, mon Père, que j'ai dernièrement voué d'aller incessamment avec ma famille à notre grande mère Sainte Anne ? Si j'y allois sans t'en avoir donné avis, tu m'en voudrois. A cela je réponds : Ce ne seroit pas sans raison que je t'en voudrois, comme j'en veux à tous ceux qui y vont, soit qu'ils me le disent, ou ne me le disent pas. Je m'explique : quand on entreprend de faire des pèlerinages dans des vues et des intentions tout autres que celles que je sçai que vous avez en allant à Sainte-Anne du Canada, je m'en réjouis, bien loin de m'en attrister. Je sçay alors qu'on y va dans l'intention de marquer

sa reconnoissance à la Mère de Marie Vierge par excellence dans l'endroit où elle est spécialement honorée, pour les grâces particulières que l'on croit avoir reçues dans certaines conjonctures de Dieu par son intercession. Or, en y allant de même, que peut-on avoir dans le cœur sinon le désir de se rendre le plutôt que faire se peut au lieu de dévotion marqué ? d'y accomplir aussitôt qu'on y est arrivé ce qu'on a promis d'y faire ? de prendre ensuite le party de s'en revenir, toûjours dans les dispositions de mettre à profit toutes les grâces qu'on reconnoît avoir reçûes de Dieu par l'intercession de la sainte invoquée ? Dites si c'est ainsi que vous accomplissez les vœux que vous faites à Sainte Anne du Canada ? Vous y allez, et, pour vous y rendre aussi bien que pour en revenir, vous mettez des années. Pourquoy ? c'est qu'en y allant, vous n'êtes pas bien intentionnez. Vous sçavez que chemin faisant vous ne manquerez point de trouver des buveurs d'eau-de-vie comme vous, avec qui il vous faudra visiter de compagnie toutes les habitations françoises de ces côtes les unes après les autres, non à d'autre dessein que d'y aller chercher de l'eau-de-vie, qui ne vous est donnée que pour la pelleterie, ou l'huile que vous portez, dites-vous, à votre Grande mère Sainte Anne, mais qu'en bonne vérité vous ne portez avec vous que pour avoir de quoy commettre à votre aise les plus grands excès en boisson. Ensuite de ces excès, dans quels autres ne tombez-vous pas ? Quand vous avez ainsi dépensé, perdu, dissipé ce que vous aviez mis de réserve pour

être déposé dans le lieu où votre Grande Mère Sainte Anne est spécialement vénérée, vous entreprenez ni plus ni moins de vous y rendre ; mais hélas ! quelle figure y allez-vous faire ? le dirai-je ? non, il faut que je sache quelquefois me taire sur certains endroits de votre vie dont je sens que le récit n'est réellement pas supportable ; sachez-m'en gré, si vous voulez, ou non. Enfin, ce lieu de dévotion que vous avez visité, vous en revenez, en quel état, en quelles dispositions, en quel équipage ? Dieu le sçait. L'état où se trouvent de pauvres gens qui en voyageant ont eu le malheur de tomber entre les mains de coquins, de larrons, de pillards, tel est le vôtre, quand vous arrivez au bout de deux ou trois ans de Sainte-Anne du Canada ; de plus grandes dispositions à mal faire sont tout ce que vous raportez pour fruits de votre pèlerinage, et vous paroissez, en arrivant chez nous, dans l'équipage de vrais mendians. Ce spectacle que vous me donnez alors, me fait hausser les épaules sans vous plaindre. Ce sont ces grands enfans tant garçons que filles qui vous appartiennent, que vous avez rendus témoins de tous vos déréglemens, qui n'ont pu prendre sur vous que de fort mauvais exemples, et que je dois véritablement plaindre. Faites plûtôt ce que vous voyez faire icy aux plus sages d'entre vous. Rendez dans notre Eglise vos vœux au Grand Dieu par l'entremise de Sainte Anne, qui, je vous assûre, est autant icy en état de prier pour vous, de vous protéger, de vous faire obtenir l'effet de vos demandes, qu'au lieu où est son oratoire, n'en doutez pas. Mais, pour vous faire

voir qu'en vous détournant d'y aller, je n'ay précisément en vûe que le bien de vos âmes, demandez à tous ceux qui m'ont obéi à cet égard ce que je leur ay dit de faire en conséquence ? Vous n'irez point, leur disoi-je, mes enfans, à Sainte-Anne en Canada, mais ce que vous vous êtes engagez par vœu d'y donner, y sera remis fidèlement par des occasions sûres que je vous en ferai trouver.

Il se tient, dans ces assemblées, de la part de ces mêmes génies caractérizés cy-dessus beaucoup d'autres propos de cette nature que je ne rapporte pas. J'en ay déjà assez dit pour vous ennuyer, et même pour vous dégoûter de lire la suite de ces tristes mémoires. Dans cette intention que j'ai de faire connoître à fond ces sauvages-cy, je ne puis guères omettre ces sortes de détails, heureux suis-je d'avoir au moins à m'excuser de même pour me rendre tant soit peu plus supportable. Il faut toûjours, autant que faire se peut, donner à nos raisonneurs des raisons qui l'emportent sur les leurs. S'ils ne s'y rendent pas, ils en sont au moins humiliez, et n'osent plus entreprendre qu'en cachette de faire valoir leurs propositions qui n'ont pas été goûtées dans l'assemblée. J'ai heureusement réussi à leur faire perdre la coûtume de tenir des assemblées uniquement entr'eux, autant de fois qu'ils se voyoient tous réunis soit à Maligaouèche notre ancienne mission, soit sur notre Isle de la Ste. Famille, où nous nous sommes installez depuis 1750 ; actuellement, quand il est nécessaire que nous nous assemblions, c'est toûjours chez le comman-

dant du Port-Toulouze avec le chef décoré de sa médaille. Si le chef ne s'y trouve point, ils ont beau demander à s'assembler, on ne le fait point, et l'assemblée est remise jusqu'à l'arrivée du chef, c'est ainsi que nous travaillons à leur inspirer de plus en plus l'esprit de subordination, et nous avons la satisfaction de voir que messieurs nos commandans maintiennent avec fermeté cet arrangement que nous avons pris déjà depuis longtemps. Hors de ces assemblées, rien ne se décide de ce qui les importe. Quelle digression !

Je reviens aux sauvages que j'ai laissez à la porte de notre petite Eglise ; nous y entrons tous, excepté les femmes qui se tiennent à l'entrée. La messe se dit, à la fin de laquelle j'avertis tous nos guerriers de se confesser avant de partir. Je leur demande une heure de temps pour moy, après quoy je reviens les trouver pour les écouter. Soixante-et-dix-sept se présentent. Je suis à les confesser depuis midy jusqu'à six heures du soir. Je fais ensuite la prière, et ils partent. René, chef des sauvages de l'Akadie, un des plus vaillans mikmaques qui fût alors, se met à leur tête. Ils traversent en cannots le Bras de mer qui nous sépare du Portage, et marchent en chantant leurs chanson de guerre jusqu'au Grand lac de Miré, qu'ils traversent pendant la nuit par le moyen de radeaux qu'ils font. Au jour ils se trouvent dans les plaines de Lorenbec où ils rencontrent un détachement de cent cinquante françois commandez par M. Beaubassin de la Vallière, auquel ils se joignent sur le champ. Ils apperçoivent, un gros pelotton de troupes angloises, composé au

moins de six cents hommes, qui fait mine de vouloir fondre sur eux en tirant et en précipitant le pas vers l'endroit où ils ne font que d'arriver. Aussitôt René se dépouille, et ne garde sur luy que sa médaille ; il dit aux autres en la leur montrant : Mes frères, voyci l'image de notre Père, battons-nous ? Todoue, nan K'ouschinou outouikatiguen, madeundik ? Les autres, pour la plus part dépouillez comme luy, répondent à ce qu'il leur a dit par le cry de guerre, et luy disent : Çà, battons-nous; Tok madeundinèch. Aussitôt, voyant les anglois s'arrêter tout à coup à portée de fusil, et prets à faire feu sur eux, ils ne perdent point de tems, font leur décharge sur la première ligne des ennemis, qu'ils éclaircissent notablement. Ils rechargent prestement et promptement, et tirent ; ils ne font autre métier depuis six heures du matin jusqu'à ce que le soleil se couche, les ennemis de leur côté tirant sans cesse sur eux. René va aux uns, revient aux autres, les encourageant tous, en leur criant : Nous sommes sur une terre pelée, qu'importe, vive le Roy notre Père ; les françois y sont aussi comme nous, nous ne faisons tous qu'un. Mourrons s'il le faut, c'est pour la Prière ; mais tuons auparavant. Presqu'aussitôt après que ce brave sauvage eût cessé de parler de même, il reçoit un coup de feu dans l'estomac qui le renverse par terre. Il veut se relever pour tirer de nouveau, mais les forces luy manquent totalement. Il fait le signe de la croix, et dit en présence de plusieurs françois et sauvages qui l'entourent : Allez, mes frères, allez vous battre pour la Prière et

pour le Roy notre Père qui en est dans ce païs cy le soutien. O mon Dieu, que je ne tombe pas entre les mains des anglois ! portez-moy, mes frères, dans quelque petit enfoncement à l'écart, et couvrez-moy de quelque chose. Quatre sauvages le portent à environ cent pas de l'endroit où on se battoit, le mettent dans une espèce de petit fossé qu'ils rencontrent heureusement, le couvrent de mousse, après avoir bien à la hâte appliqué sur sa playe plusieurs morceaux et lambeaux de leurs chemises imbibées de thérébentine, et reviennent se battre. Les anglois ne remuent pas, mais ils font et sur les sauvages et sur les françois de si fréquentes décharges, que s'ils tuent peu des uns et des autres, ils ne manquent pas à chaque de leurs décharges d'en blesser beaucoup. Hélas ! que n'auroient-ils pas fait, s'ils avoient sçu mieux s'y prendre ! Cinq des sauvages se trouvent tout à coup hors de combat, l'un pour avoir le bras cassé à deux endroits, l'autre pour avoir reçu un grand coup de fusil dans l'épaule, un troisième pour se trouver dangereusement blessé de même, mais un peu plus bas que l'épaule, un quatrième pour avoir été frappé à la joue gauche d'une balle qu'il reçut dans sa bouche, et qu'il avala tout de suite avec cinq dents molaires, deux supérieurs et trois inférieurs. Enfin le cinquième pour avoir reçu un coup presque tout semblable au quatrième, à la joue gauche, avec cette seule différence, que la balle luy endommagea la langue, et lui fendit la lèvre inférieure au côté droit. Un autre tombe tout de suite après ceux-cy d'une balle qui luy casse l'os de

la cuisse. Les soixante-et-trois continuent de se battre, parce que, quoiqu'ils croyent leur chef mort, ils retrouvent dans celuy qui est à la tête du détachement françois un homme qui a l'art de les exciter à bien faire, et qui sçait bien comment il faut agir avec eux dans ces occasions, pour qu'ils ne lâchent pas pied. Trois se trouvent subitement blessés sans qu'ils sachent comment. C'est par leurs fusils qui crèvent entre leurs mains. Ils ne reconnoissent cet accident qu'après avoir repris leurs sens. Deux de ces trois ainsi blessez veulent revenir à la charge ; mais ils reconnoissent leurs mains gauche hors d'état de leur pouvoir servir alors. Le troisième reste comme privé pour toujours de la faculté de voir par le trop de poudre enflammée qu'il a reçu dans les yeux. Trois du détachement françois tombent morts des balles qu'ils ont reçûes dans la tête ; plus de quinze se trouvent mortellement blessez aux cuisses, aux jambes, aux bras et dans l'aine. Ils continuent de faire feu sur l'ennemi jusqu'à ce que la poudre et les balles viennent à leur manquer. Cependant les anglois voyant plusieurs des leurs tomber morts, et plusieurs blessez à mort à chaque décharge que font sur eux les françois et les sauvages, n'observent plus d'ordre dans leurs rangs, on les entend crier mille et mille fois *ouras*. On les voit se tenir fort écartez les uns des autres, toujours néanmoins sur une espèce de ligne droite parallèle à la nôtre, mais beaucoup plus longue. On ne discontinue pas de faire feu de part et d'autre ; plusieurs sauvages se trouvent blessez, les uns aux bras, les autres aux

jambes, sans qu'ils s'en apperçoivent. Il en est de même des françois, dont le commandant se trouve blessé aussi d'une balle à la jambe. Les anglois de leur côté entrent en désordre, se trouvent désolez par le feu continuel que font sur eux les sauvages dont les coups ne manquent guères de tuer ou de blesser ceux sur qui ils sont portez; on les voit de plus se ramasser tous précipitamment et en foule autour de leur commandant qui apparemment vient d'être tué ou grièvement blessé. Ce commandant ne paroît plus, et les anglois paroissent de nouveau vouloir recommencer leur feu. Mais la poudre et les balles venant à manquer totalement aux nôtres, ils sont obligez de se retirer. D'ailleurs le jour finit, il est temps de gagner les bois, plus de vingt du détachement françois qui ne peuvent se sauver comme les autres sont faits prisonniers. Les anglois toûjours fort supérieurs en nombre, malgré le monde qui leur a été tué, se trouvent maîtres de la plaine, tous les sauvages tant blessez que ceux qui ne l'étoient pas gagnent avec les françois et leur commandant les bois de Miré. Là ils se divisent, les uns pour tâcher de se rendre à Louisbourg pendant la nuit, les autres, qui sont les sauvages, pour se rendre de l'autre côté du Portage de L'abrador, qui étoit l'endroit où nous les attendions. Ils travaillent à faire le plus promptement qu'il leur est possible des civières et des brancards pour emporter avec eux les estropiez et les rendre au Portage. A la pointe du jour, trente-huit des leurs viennent à leur rencontre dans le dessein de se joindre à eux pour se battre; mais ils voyent

bien qu'il faut revenir avec les autres extrêmement fatiguez ; ils se chargent eux-mêmes du transport des blessez, et les rendent au Portage vers les huit heures du soir du lendemain de l'action, dans les plaines de Lorenbee. Ces trente-huit plus vieux que jeunes étoient restez avec nous faute de fusils et de munitions. La nouvelle nous étant venue que M. Beaubassin avoit à donner tout ce qui leur manquoit en munitions et mêmes en vivres, ils ne tardèrent pas d'entreprendre de venir joindre leurs camarades quoique fort inutilement ; car ce n'étoit pas seulement les fusils, la poudre et les balles qui manquoient, mais encore les vivres, qui furent pillez et enlevez par des fuyards du détachement françois bien auparavant l'arrivée des premiers sauvages dans les plaines de Miré. Pendant plus de trois semaines que nous restâmes de l'autre côté du Portage, nous n'y vécûmes que d'huîtres, d'anguilles et d'épelans que nous attrapions comme nous pouvions. Pendant tout ce temps là, les anglois passent et repassent cent et cent fois auprès du pauvre René couvert de mousse dans un fossé, qu'ils n'apperçoivent pas. René, qui depuis quelques heures a repris ses esprits, se sent en état de pouvoir sortir de l'endroit où il est ; il n'ose pourtant l'entreprendre, parce qu'il entend trop près de luy des soldats anglois qui vont et viennent, cherchent et furtent de tous côtez, il tremble qu'ils ne le découvrent. Enfin la nuit absolument venue, n'entendant plus personne, il sort de son fossé, gagne le bois et le grand chemin qui conduit à Louisbourg. Il a le bonheur de rattra-

per une partie du détachement françois, à la tête duquel il connoît qu'est M. de La Vallière, qu'il prie aussitôt de le faire passer avec luy jusque dans la ville. On le fit embarquer avec plusieurs autres dans une chaloupe, et ils eurent le bonheur de se rendre tous à Louisbourg avant le soleil levé. Tous les autres sauvages étoient aussi bien que moy dans l'intention de faire le même chose ; nous avions déjà essayé de nous y rendre par deux fois, ce qui ne nous réussit pas, vû que dès lors la Batterie Royale étoit au pouvoir de l'ennemi, et que depuis cette batterie jusqu'à la porte Dauphine, tout le chemin qu'il y a à faire étoit rempli de Londrins et de Bastonnois ; d'ailleurs les voitures par eau nous manquoient, l'ennemi ayant fait brusler à sa descente tout ce qu'il avoit pu trouver d'esquifs, de chaloupes, de cannots et de pirogues échouez le long de cette côte. René, fort connu de messieurs Du Chambon et Bigot et de la plupart des officiers de l'état major, fut bien reçu. On le mit à l'hôpital, où son mal, bien loin de diminuer, ne fit qu'augmenter. Il en sortit de luy même le jour qu'il sçut qu'on devoit capituler avec l'ennemi. Il alla trouver M. le Commandant, à qui il dit : Je vois bien que nous voilà rendus à la veille de voir icy un autre maître que notre Père Louis ; cette idée m'est insupportable, mais je mourrai à moitié avant de voir de mes yeux ce que je te dis : je prends donc dès maintenant mon party, je te dis adieu, et je parts pour aller trouver mes frères. Il ne partit pourtant que le lendemain de la capitulation faite, avec plusieurs

françois, qui le conduisirent jusqu'à plus d'une lieue de distance de la ville. Quand nos sauvages furent tous arrivez et rendus au Portage de L'abrador, ils nous firent voir trois feux à la distance de cent pas les uns des autres. De l'endroit de la côte où étoit le premier feu à droite, nous vîmes le feu de trois coups de fusils tirés successivement, et en entendîmes de même le bruit ; deux ou trois minutes après, nous vîmes, et entendîmes le feu et le bruit de trois coups de fusil au feu du milieu. Nous vîmes et entendîmes de même, trois minutes après, au dernier feu. Ce signal, dont nous étions convenus lors de leur départ, fut si exactement fait et donné, que sur le champ les filles et les femmes s'embarquèrent dans nos cannots pour aller prendre tous nos guerriers et les passer de notre bord ; ce qui nous occupa toute la nuit jusqu'au jour, à cause de ceux qui étant dangereusement blessez ne pouvoient s'embarquer et se débarquer qu'avec beaucoup de peines. Je passai toute ma nuit à la côte à les recevoir les uns après les autres, à les embrasser tendrement, à consoler les blessez, à leur dire que s'étant battus dans de si bonnes intentions, j'espérois qu'aucun d'eux ne mourroit de ses blessures, pas même de ceux de qui les playes paroissoient mortelles. " A ce coup, leur dis-je, je vous reconnois pour de vrais enfans et serviteurs de Louis. Les plus belles médailles dont puissent être décorez les chefs soit françois, soit sauvages, ne valent pas toutes ensemble ce que ceux d'entre vous qui ont été les plus légèrement blessez en montrent de marques. Vous n'êtes en

tout pour le présent que cent quinze, nombre que je préfère à un plus grand qui ne m'auroit peut être pas donné en semblable occasion d'aussi grands sujets de contentements, que ceux que vous me donnez aujourd'huy. Je vois en vous un cœur vrayment attaché à la Prière, je vois en vous de vrais guerriers. A l'aspect des plaines où il a fallu vous battre et tenir tête à un ennemi qui vous étoit fort supérieur en nombre, et beaucoup mieux muni que vous, vous ne vous êtes nullement déconcertez. Quatorze de vos plus jeunes garçons qui peuvent à peine soutenir le poids et la pesanteur de vos armes à feu, et que nous croyions tous qui ne vous suivoient que pour voir, ou du moins apprendre ce que vous deviez faire, et ensuite nous le rapporter ; ces quatorze, dis-je, que je nommerai plûtôt enfans que garçons faits (car vous sçavez qu'ils n'étoient et ne devoient pas non plus être compris dans votre nombre de soixante-et-quinze), j'apprends de la bouche de Petit-Jean votre major, qu'ils ont aussi constamment que vous fait feu sur l'ennemi, qu'ils ne se sont retirez qu'avec vous des plaines, qu'un de ces quatorze est blessé à la cuisse droite, et trois autres aux jambes. " Un des blessez me dit : " Mon Père, je m'apperçois que tu te fatigues extraordinairement en nous parlant, car tu me parois avoir le visage comme ensanglanté, et même je crois que tu rends le sang par la bouche. " M'étant aussitôt frotté le visage et surtout les lèvres avec mon mouchoir, je le vis teint d'un peu de sang que je reconnus être du leur, surtout de ceux qui avoient été blessez au visage,

duquel en les embrassant tous fort tendrement, je m'étois coloré le menton, la bouche et les joues. " Tu ne me verrois pas tel, luy dis-je, si à votre arrivée je n'avois pas si amoureusement collé mon visage sur tous les vôtres. Enfin je vois en vous tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, depuis le plus jeune jusqu'au plus vieux, de vrais serviteurs du Roy Très-Priant, dignes par conséquent de ses attentions. J'espère, Dieu aydant, que vous guérirez tous de vos blessures, il ne vous en restera que les marques qui seront à jamais glorieuses pour vous. Bénissez Dieu, de ce qu'aucun de vous n'est tombé entre les mains de l'ennemi, de ce que vous avez eû le bonheur de vous rendre tous icy à l'exception de René, dont nous ne sçavons pas encore le sort. Vous pouvez bien penser que pendant votre absence je n'ay pas cessé de vous avoir tous présens au saint autel, et que dans nos prières du soir nous avons demandé à Marie Vierge par excellence qu'elle vous protégeât spécialement." Alors Petit-Jean leur major me raconta fort exactement tout ce qui s'étoit passé entre eux et les anglois dans les plaines de Lorenbec. " Après, me dit-il, que René nous eût tous exhortez à faire notre devoir en bons guerriers, nous offrîmes tous à Dieu nos vies pour la Prière et pour la deffense de ce païs appartenant au Roy notre Père. Dès ce moment tu nous aurois vû agir en gens qui ne pensent plus ni à vie, ni à mort. Il n'y eut que la poudre et les balles qui vers le soir, étant venus à nous manquer, rallentirent notre vivacité et notre feu. Sur le champ l'idée me

vint d'aller avec deux de mes frères au lieu ou étoient les françois et les sauvages hors de combat par les blessures qu'ils avoient reçues. En y allant à toutes jambes, nous faisons rencontre de trois françois étendus morts, dont nous prenons les fusils, la poudre et les balles, et sans aller plus loin, nous revenons faire part aux autres de notre trouvaille ; ce qui ne nous fournit pas plus de trois coups à chacun." Ensuite il me raconta comment ils s'étoient retirez, et, en finissant, il me dit : " Puisque tu t'es tant plû à embrasser mille et mille fois les blessez, fais cette grâce à mon chapeau, fais cette grâce à mon habit, qui sont du nombre ? " Je regardai son chapeau, qui étoit percé dans son bord de deux coups de balle, l'un à droite et l'autre à gauche, j'examinai son habit qui étoit un habit de munition dont feu M. du Quênel luy avoit fait présent quelques jours avant sa mort, aussi bien que du chapeau et d'un hausse-col. J'apperçus sur les pans ou les plis de cet habit plusieurs trous de balles. " Je ne veux pas te tromper, me dit-il, tant que je me suis battu, je n'ay pas eû mon habit sur moy, ainsi il les a reçus sans moy ; mais pour mon chapeau, je l'ay toûjours eu sur la tête, et l'image de notre Père a toujoûrs été pendue à mon col. " Après luy tous les autres me racontèrent à l'envy de quelle façon ils s'étoient comportés dans cette occasion ; les blessez me parlèrent des vœux qu'ils avoient faits pour obtenir de Dieu par l'intercession de Ste. Anne la force de se rendre au moins à l'endroit où ils se voyoient actuellement rendus. Celuy qui avoient le bras cassé à

deux endroits me dit : " Regarde, mon Père, comme un vray miracle de ce que tu me vois icy. Après m'être mis en route pour m'y rendre sans l'aide de qui que ce soit, je suis tombé, environ à une lieue de l'endroit d'où j'étois parti, dans une si grande foiblesse, que je comptois bien ne te plus revoir ; j'ay dit, dans le fort de ma foiblesse, plus de cœur que de bouche : " Je te promets, ô notre grande Mère Ste. Anne, qui as pour fille Marie Vierge par excellence, et pour petit-fils Jésus-Christ notre Sauveur, que si tu m'obtiens de pouvoir me rendre seulement là où est notre Patriarche, mes enfants iront à ton oratoire, et te porteront les prémices de leurs chasses." Etant revenu de ma foiblesse, et me sentant assez de force pour marcher tout doucement, je me suis remis en chemin ; après environ deux heures de marche, j'ai senti tout à coup une grande défaillance de cœur, j'ai vu en même temps que je perdois beaucoup de sang. Je me suis tout de suite laissé tomber au bord d'un ruisseau, dans lequel j'ai pu à grande peine tremper mon chapeau pour me le porter sur le visage. Je me suis alors senti affoibli au point de croire que je ne me relèverois pas de cet endroit là. J'ay dans mon cœur répété les mêmes promesses que j'avois faites dans ma première foiblesse à notre Gde. Mère Ste. Anne. Je suis ensuite resté là sans presque sentir que je vivois, pendant près d'une heure. Après quoy me sentant un peu remis, et voyant que je perdois toûjours beaucoup de sang, j'ai de ce bras-cy déchiré ma chemise par lambeaux, n'ayant pu la tirer entière-

ment de dessus mon corps. J'ay si bien pû envelopper de ces lambeaux et en saisir ce bras que tu vois, aux endroits où sont les fractures, que depuis ce ruisseau d'où je suis une seconde fois parti pour me rendre jusqu'icy, je n'ay pû m'appercevoir que je perdois mon sang comme auparavant. Après cette précaution prise, je me suis mis en marche, et Dieu m'a fait la grâce de ne pas discontinuer de marcher jusqu'à ce que j'ay été rendu icy. " Je ne pûs m'empêcher de luy dire que sa grande confiance luy avoit fait obtenir l'effet de ses demandes. Quand ces gens-là, monsieur, demandent quelque grâce particulière à Dieu par l'intercession de ses saints, ils le font avec une foy admirable ; aussi en sont-ils mieux et plus fréquemment exaucez que nous. " La raison, me disent-ils quelquefois, pour laquelle vous sentez moins que nous le secours de celuy qui veille sur toutes choses, est que vous êtes pour l'ordinaire bien mieux que nous pourvûs de moyens humains pour pouvoir vous tirer d'embarras quand vous y êtes : or, Dieu le sçait, celuy qui a sur le dos une bonne couverture et d'amples mitasses aux jambes, avec de quoy faire de bonne sagamité dans sa cabanne toutes les fois qu'il luy prend envie de manger, a-t-il besoin qu'on luy donne de quoy couvrir son soy-même, et de quoy couvrir ses jambes, comme aussi de quoy manger ? " Un jour un de ces grands raisonneurs sur tout, qui ne sont tout au plus que *scioli*, et dont l'on trouve icy assez bon nombre, disoit par interprète aux sauvages assemblez au Port Toulouze : " Croyez-vous, mes camarades, que

les saints puissent entendre les prières que nous leur adressons et les demandes que nous leur faisons ?—Pourquoy pas, luy répondirent-ils ? veux-tu que ces excellens personnages en qui Dieu loge, et qui logent en Dieu pour toûjours, n'en sachent pas plus que toy et nous ? crois-tu qu'ils ne connoissent que comme nous, dans l'heureux état où ils sont ? crois-tu que le grand Dieu ait refusé à notre Mère Marie, à notre grande Mère Ste. Anne, et à tous les autres Bienheureux en luy, le don de connoître tout ce qui se passe icy bas ? de combien de bons Priants ne nous parle-t-on pas tous les jours qui même avant leur mort avoient reçu de Dieu le don de connoître tout ce qui se passoit dans l'intérieur d'autres hommes ?—Mais, reprenoit ce scrutatèur de la religion, le tout est de sçavoir comment vous comprenez qu'ils entendent toutes les fois que vous priez de s'intéresser pour vous auprès de Dieu.—Mon frère, luy répondit notre chef de prière, dis plutôt que le tout est pour toy et pour nous de travailler à devenir ce qu'ils sont ; alors nous ne serons plus en peine de le comprendre, et d'en rendre raison. Croy toujours en attendant cet heureux moment, qu'il t'est aussi bien qu'à nous avantageux de les invoquer ; car ils sont plus amis de Dieu qu'aucun des vivans d'icy bas, quelque bon Priant que tu le supposes ; c'est ce que tu ne sçaurois nier." Il leur fit encore cette question : " Quelle différence faites-vous des crucifix que je vois que vous portez tous pendus à votre col, à ce que vous recevez dans vos bouches quand vous allez communier ? " Le

chef de Prière, se levant et se tournant du côté des autres, leur dit : Mes frères, voyci là vis-à-vis de vous et de moy un grand miroir qui nous représente au mieux. Sommes-nous réellement dans ce miroir ce que nous sommes icy tous placez devant ? " Le faiseur de questions ayant vû ce chef de Prière se tourner du côté des autres, crût qu'il se trouvoit embarrassé à luy répondre ; mais l'interprète luy rendant ce que ce chef de prière venoit de luy dire, il en parut si surpris et si étonné qu'il s'imagina que l'interprète avoit plutôt donné cette réponse pour eux, qu'eux-mêmes n'avoient été capables de la donner. Néanmoins il ne tarda pas à croire le contraire par l'aveu sincère que luy fit l'interprète qu'il n'auroit pas été capable luy-même de donner sur le champ une pareille réponse. Je vous prie, dit-il à l'interprète, de leur demander encore ce qu'ils pensent de tous les corps de tous ceux qui sont morts depuis le commencement du monde jusques à présent, de ceux qui meurent tous les jours, et de tous ceux qui après nous mourront comme nous jusqu'à ce que le monde prenne fin. " Il n'est pas difficile de répondre, dirent-ils : le Grand Livre de la Prière porte que toute chair ressuscitera, que nous paroîtrons tous avec nos nous-mêmes et nos ombres au dernier de tous les jours devant Jésus-Christ assis. Nous ne travaillons point à comprendre comment ce rappel de tous les corps de la mort à la vie se fera. Il nous suffit de sçavoir que le Grand Dieu l'a dit par la bouche de son fils unique ; car ce qui part de Dieu est vray pour jamais. Ainsi nous croyons que cette

même chair dans laquelle nous vivons maintenant après s'être séparée de nos ombres, paroîtra de nouveau rejointe à nos ombres devant J. C. lors qu'il viendra une seconde fois d'en haut pour juger les vivants et les morts." Après cette réponse de leur part, notre faiseur de questions leur fit encore cette dernière : " Comment croire que des corps entièrement pourris depuis tant de siècles, ou dévorez par des bêtes féroces, ou, si vous voulez, par d'autres animaux à qui ils ont servi de pâture, ou noyez et perdus dans les rivières, dans les mers, ou bruslés, et dont les cendres ont été jettées au vent, ou dont les membres ont été épars çà et là ; comment, dis-je, croire que tous ces corps puissent se trouver spécifiquement et individuellement les mêmes au jour de la résurrection générale tels qu'ils étoient avant que tous ces différens accidents leur fussent arrivez ? " Le chef de Prière, à qui l'interprète avoit fidèlement rendu toutes ces difficultez ainsi exprimées par notre curieux scrutateur, donna pour luy-même et pour tous ses frères cette réponse : " Mon frère, si tu étois chargé de cet ouvrage, je veux dire, de faire retrouver tous les corps tels et en même nombre qu'ils auront été depuis le commencement du monde jusqu'à sa fin, écoutes-bien mon frère, nous ne doutons pas qu'alors la chose ne te fût absolument impossible dans son exécution. Mais connois-tu bien celuy qui s'est chargé de cette besogne ? sçais-tu que celuy qui par sa parole a donné l'être à toutes les choses visibles et invisibles, est celuy-là même par le commandement de qui tout ce

que tu crois perdu sans ressource se retrouvera en même nombre, et sans changement ou altération d'espèce ? Ecoute encore, mon frère : si quelque chose se perd à tes yeux, ne penses pas qu'il en soit de même à l'égard du Grand Dieu ; puis-je croire, mon frère, que tu ignores qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu ! cependant le grand livre de la Prière t'apprend que quand Gabriel, l'envoyé de Dieu eut annoncé à notre Mère Marie qu'elle mettroit au monde le Sauveur de toutes les nations sans que pour cela elle eût habité avec aucun homme, il luy dit de n'être point inquiète sur la manière dont s'accompliroit en elle ce qu'il luy avoit annoncé, parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu. Tu sçais sans doute ce que notre Mère Marie répondit ensuite de ces paroles. Elle se rendit humblement à croire ce qu'elle ne concevoit pas. Croy-moy, faisons icy de même. " Notre demi-savant, ayant reçu cette réponse par l'interprète, ne pût s'empêcher de dire qu'il n'auroit jamais crû que les Micmaques eussent été en état de donner d'aussi bonnes raisons sur ce qu'ils ne comprenoient pas. Il demanda encore une fois à l'interprète, s'il étoit bien vray qu'ils eussent répondu de même. L'interprète l'en assura en ajoutant : " Si vous aviez vû toutes les belles instructions que contient leur Euchologe sur les principaux points de la Religion, et surtout leur grand catéchisme, et que vous sçûssiez comme moy combien ces gens là s'appliquent à apprendre les cahiers de leurs missionnaires, vous reviendriez de votre surprise.

Ce que je viens de vous rapporter me fait souvenir d'un entretien à peu près semblable qu'un officier anglois eût, un an auparavant, avec eux dans le même endroit. Cet officier, qui se nommoit le capitaine Hau (*), homme d'esprit, et même lettré, mais extrêmement rempli des préjugés de sa secte contre l'Eglise Catholique, donnant de plus dans les idées de l'impie Volston sur les miracles de Jésus-Christ, étant venu de Canseau au Port Toulouze, y vit un grand nombre de sauvages assemblez, ce qui l'engagea à rester dans cet endroit plus qu'il n'auroit fait sans cette circonstance, où il avoua au commandant du lieu, qui étoit alors M. du Bois Berthelot, qu'il désiroit depuis longtemps se trouver. Il vint le lendemain de son arrivée à notre messe ; ce qui luy fut facile de faire, vû qu'elle ne se disait pas dans la chapelle du fort, mais dans uñe chapelle que j'avois fait construire par les sauvages à plus de huit cent pas du Fort, comme j'ay coûtume de faire tous les ans, afin que leurs chiens ne causent aucun dommage parmi les bestiaux et les volailles des habitants de ce hâvre. Là, confondu dans la foule de tous ceux qui y assistoient tant françois que sauvages, et faisant extérieurement pendant tout le temps du sacrifice ce qu'il voyoit faire aux autres catholiques, il observa exactement tout ce qu'il vit faire aux sauvages tant hommes que femmes, et tout le cérémonial du sacrifice ; il eût

(*) Howe.

de plus l'oreille fort attentive à leurs chants ; enfin il vit plusieurs personnes y communier. Etant sorti avec l'interprète à la fin de la messe, il luy dit : " Je vous avoue, M. Petit-Pas, que tout ce que je viens de voir et d'entendre de la part de vos sauvages, m'a comme extasié. Je voudrois bien avoir avec eux par votre moyen une conférence ; je voudrois bien que ce que je leur ay ouï chanter pendant la messe, me fût interprété. Je suis particulièrement curieux de sçavoir ce qu'ils ont chanté après s'être prosternez ; mais je suis encore plus désireux de connoître ce qu'ils pensent toûchant ce que je leur ay vû adorer avec un respect des plus marquez. "—" Rien de plus facile, Monsieur, que de vous contenter à cet égard, luy dit l'interprète. Je vais parler au chef de prière qui nous rendra compte de tous leurs chants d'aujourd'huy, qu'à mesure je vous expliquerai soit en anglois, soit en françois, comme il vous plaira. Cependant j'aime mieux le faire en françois, puisque vous l'entendez et le parlez comme nous, afin qu'ils n'ayent point à se douter que ce qui leur sera proposé de votre part vient d'un anglois et d'un anglican. Je ferai venir ce chef de prière, avec plusieurs autres sauvages, qui, après l'examen des chants entreront en conférence avec vous. Je vous avertis que je les ferai assembler dans une des chambres du Fort ; trouvez-vous y donc immédiatement après votre diner, mais je pense qu'avant qu'ils s'assemblent il est bon qu'ils reçoivent de votre part quelque présent en vivres pour leur donner de vous les idées que je souhaite qu'ils en ayent.

Que vous coûtera-t-il de leur faire donner un quart de farine de votre bord avec un quintal de lard ? quand je leur dirai que ce présent vient de la part d'une personne qui a grande envie de les voir, je les préviendrai par là fort heureusement pour vous, et ce qu'ils feront d'abord en vous voyant ce sera de vous complimenter en témoignage de leur reconnoissance de ce don que vous leur aurez fait. L'officier anglois fit plus en ajoûtant deux moutons à la farine et au lard. S'étant rendu à l'heure marquée au lieu où il devoit trouver l'interprète et les sauvages assemblez, il reçut d'eux tous mille remercîments et mille marques d'amitié. Alors le chef de Prière, prenant un air sérieux et grave, commença par réciter d'un ton magistral ce qu'ils avoient chanté au commencement de la messe, qui étoit l'introïte de la messe du jeudy, parce qu'alors ce jour étoit un jeudy. L'interprète ne manquoit pas de rendre en même temps à l'anglois toutes les expressions de ce premier chant, qui commence en mikmaque par ces paroles que je vais vous interprèter avec toutes celles qui suive: Kédèlba, kédèlba elnok, &c. " En vérité, en vérité je vous dis : Moyse ne vous a point donné le pain du ciel ; mais c'est mon Père qui vous donne le vray pain du ciel : car le pain de Dieu est celuy qui vient du ciel, et qui donne la vie au monde. Celuy qui mange ma chair, et boit mon sang, demeure en moy, et moy en luy." Ces paroles qui sont tirées du chapitre 6 de l'évangile selon St. Jean vv. 32, 33 & 57, sont suivies des vv. 69, et 70. du même chapître, paraphra-

sés assurément selon le sens qu'ils renferment ; les voyci : " Quoiqu'il ne nous soit pas possible, Seigneur, de comprendre ce que vous venez de nous dire, nous ne cessons pas pour cela de le croire tel que vous nous l'enseignez : car qui pouvons-nous écouter plûtôt que vous ? n'avez-vous pas en main les paroles de la vie éternelle ? Nous croyons et nous sçavons que vous êtes le Christ qui avez pour père le grand Dieu." Ces autres paroles de ce qui nous sert de Graduel luy furent interprétées après celle-cy. Elles sont tirées du chap. 10. de la I. Ep. aux Corinth. depuis le v. 15 jusqu'au 17 inclusivement ; les voyci : " Mes frères, je vous parle comme à des personnes sages, jugez vous-mêmes de ce que je dis. N'est-il pas vray que la coupe de bénédiction que nous bénissons, est la communion du sang de Jésus-Christ ? Et que le pain que nous rompons, est la communion du corps de notre Seigneur ? Car nous ne sommes tous qu'un seul pain, et qu'un seul corps, nous tous qui participons à un même pain." Ensuite se présentèrent sur le cahier du mikmaque ces paroles qui se chantent dans ce jour-là après l'élévation faite des SS. Mystères, lesquelles luy furent fidèlement rendues en françois ; les voyci littéralement traduites : " O homme, tu es présent à la célébration d'un grand mystère. Ce dont tes yeux sont maintenant témoins te fait évidemment connoître combien ton âme est chère à Jésus-Christ. Tu comprends en même temps par là le merveilleux effet des paroles que proféra le Sauveur le soir du jour qu'il mangea pour la dernière fois avec ses disciples assemblez.

Toutes les fois, ô homme Priant, que tu as dessein d'assister à ce grand acte de la Prière, qu'autant de fois il te souvienne de penser à la séparation du corps et du sang du Sauveur qui se fit lorsqu'il se présenta pour nous en se substituant à notre place." Enfin ce que nous chantons à la communion, qui est l'Antienne *O sacrum convivium*, fort bien traduit en leur langue, et qui se chante tout de même qu'en latin, luy ayant été interprété, il dit : " Dois-je croire que les ministres de l'Eglise Romaine nourrissent ainsi les ouailles dont ils sont pasteurs ? dois-je surtout croire qu'ils en agissent de même avec des gens de cette espèce ? Qu'y a-t-il encore, dit-il à l'interprète, à la suite de ce que je viens d'entendre ? ce qui suivoit étoit la Leçon Briève qui se trouve au commencement de la prière du soir de ce même jour, que le chef de Prière lut fort bien, et que Barthélemi Petit-Pas interpréta de même. La voyci : " Mes frères, ne perdez jamais le souvenir de ce que Jésus-Christ après sa Résurrection dit à Thomas. Ayez soin, pour ne le pas oublier, de vous le rappeler de temps en temps chaque jour, surtout lorsque vous faites rencontre de quelque mécréant qui veut vous débiter une doctrine opposée à celle que l'on vous a enseignée lors de votre Baptême. Car quiconque entreprend de vous enseigner des choses contraires à ce que vous croyez, celuy-là quelqu'il soit n'a pas seulement en vue d'affoiblir votre Foy, mais encore de vous la faire entièrement perdre. N'oubliez pas, dans ces rencontres, de fermer la bouche à ces gens là par cette réponse : Mon frère, il est écrit :

Parceque tu m'as vû, Thomas, tu as crû ; heureux ceux qui n'ont point vû, et qui ont crû. En allant ce soir prendre votre repos, méditez sérieusement, mes frères, sur ces paroles. Quand Petit-Pas eut fini d'interpréter, l'officier anglois dit : Voilà ce qui s'appelle un antidote de missionnaire. Je vois bien que leur habileté est icy la même qu'ailleurs ; je vois bien que quoique dispersés c'est toûjours le même esprit qui les anime ; ces gens là, par tout où ils sont, sçavent à merveille captiver les facultez de l'âme humaine. La raison, ce beau don qui nous vient de Dieu, passe, chez ces messieurs là, pour le plus funeste présent que le Ciel irriré contre la gent humaine luy ait pû faire. Je pense que si ce missionnaire entreprenoit de persuader à tous ces gens-cy que le temps de la nuit la plus obscure est quand le soleil est parvenu au méridien de ces païs-cy, il réussiroit à le leur faire croire par parité de raisons, en leur disant : Qu'aperçoivent vos yeux dans le signe devant lequel vous vous prosternez à la messe ? du pain sans doute : mais réflexion faite que vos yeux vous trompent alors, assûrerez-vous que ce que vous voyez est vrayment pain ? non certes. Hé bien, faites de même quand vos yeux sont frappez des rayons de ce que vous nommez soleil ; pensez que le rapport qu'ils vous font n'est pas fidèle. "—" Vous confondez les objets, monsieur, luy dit l'interprète : ce qui est de foy, ce qui est mystère n'est pas soûmis aux sens. Je vois bien où vous en voulez venir. Si vous avez quelques questions à leur faire sur ce point capital de

notre croyance, exprimez-vous, s'il vous plaît, de telle sorte, en les leur proposant, qu'il ne leur paroisse pas que vous nous soyez antagoniste sur ce mystère. Autrement, vous les verriez ne pas dire un seul mot, et se retirer tous."—" Ne craignez pas, répondit-il, qu'il sorte rien de ma bouche qui puisse tant soit peu les choquer. Au cas que cela m'arrive, je vous prie d'avance de ne le leur pas faire connoître ; le tout est de leur donner de moy l'idée d'un étranger qui est charmé de s'instruire des coûtumes, des mœurs, de la religion des différentes nations qu'il a occasion de voir en voyageant. Je voudrois d'abord être instruit de leur croyance sur le sacrement de la Cène ; croyent-ils que J. C. y est véritablement présent et existant selon son corps et son sang ? croyent-ils que leurs ministres, qui sont de purs hommes comme eux et comme nous, le rendent présent par la force de certaines paroles qu'ils profèrent sur le pain et sur le vin qu'ils ont entre les mains ? croyent-ils que Jésus est tellement rendu présent selon son corps et son sang dans le pain et dans le vin par les paroles de leurs ministres, que le pain et le vin ne subsistent plus du tout avec cette présence de son corps et de son sang ? Comment conçoivent-ils que Jésus puisse se rendre en un instant et à tous momens présens dans tant de différens endroits de la terre ? Faites-leur, s'il vous plaît, ces questions les unes après les autres. " François N8gintok répondit ainsi au nom de tous à la première question: " Il n'est pas possible, mon frère, qu'en te parlant actuellement comme je fais, je ne sente et ne

croye que je suis vivant ; or de même que je me crois actuellement vivant, de même aussi crois-je que notre Sauveur mangeant pour la dernière fois avec ses serviteurs le soir du jour de la veille de sa Passion, leur donna à tous, sans excepter même Judas Iscariote, son propre soy-même à manger, et son propre sang à boire. Si luy-même ne l'avoit pas dit, nous ne serions pas assez sots pour croire que ce qu'il distribua alors à ses serviteurs, étoit son soy-même et son sang. Il est certain que Notre Seigneur vouloit qu'on le crût ainsi. Autrement il auroit averti en disant : Ne croyez pas tout de bon que ce que je vous distribue soit mon propre moy-même et mon propre sang. Je n'ay pas eû intention de vous le donner à entendre par les paroles que j'ay proférées en rompant le pain pour vous le distribuer, et en vous présentant la coupe dans laquelle il n'y a que du vin. C'est ce dont je juge qu'il est fort important que je vous avertisse, afin qu'aucun de vous ne tombe à cet égard dans l'erreur, et ne soit cause que plusieurs autres par la suite y tombent de même. Tu vois, mon frère, que le Fils de Dieu, sachant dès lors ce qu'à l'avenir on penseroit sur ce qu'il venoit de faire, il ne pouvoit se dispenser d'expliquer à ses serviteurs la pensée qu'il avoit en proférant sur le pain, et sur le vin ces paroles très-remarquables : Sla n'tinin, Sla n'maldem, ceçy est mon moy-même, ceçy est mon sang. Mais avant que d'instituer ce grand signe n'avoit-il pas promis de donner sa chair en nourriture et son sang en breuvage ? c'est ce que nous croyons qu'il a fait dans son dernier

repas avec ses serviteurs. Que dire de plus ? Qu'il n'est pas douteux que, si le Sauveur dans ces circonstances eût été dans l'intention de n'opérer aucunement par ces paroles remarquables ce que nous croyons fermement qu'il a opéré, du moins quelques-uns de ses serviteurs nous eussent fait sçavoir ce qui en étoit ; j'entends que, de ces excellents Envoyez de sa part pour semer sa parole partout le monde, quelques-uns du moins s'en seroient expliquez dans leurs assemblées de Prières ; ce qui n'auroit pas manqué de nous parvenir. Par exemple, comment croire que Jean le bien-aimé du Sauveur, qui dans ce dernier repas avoit la tête appuyée sur son sein, et pour qui J. C. n'avoit rien de caché, comment croire, dis-je, que ce Jean ne nous en ait rien dit dans le grand livre de la prière où se trouve écrit tout ce qu'il a vû et entendu luy-même dire et faire à Notre Seigneur pendant les trois dernières années de sa vie dans la chair ? n'est-ce pas plutôt luy, qui, en rapportant tout ce qu'il avoit oui dire avec beaucoup d'autres à J. C. touchant cette grande merveille longtemps avant son accomplissement, nous confirme dans ce que nous croyons de ce grand signe ? c'est surtout Paul, qui a tant enseigné parmi les Priants de ce temps là, de qui nous aurions dû sçavoir au vray ce que c'est qu ece grand signe ; car il en parle, mais comment ? toûjours d'une manière à nous faire entendre que ce pain rompu dans les assemblées des Priants, n'est pain qu'aux yeux, mais non pas à l'entendement. Car il dit que la raison pour laquelle on se damne en le

mangeant mal, c'est qu'on use de ce pain, qui est le soy-même du Seigneur, tout comme d'un autre qui ne l'est pas. Nous connoissons donc encore par là que ce que nous croyons de ce grand signe est bien véritable. Cependant, comme nous faisons partie d'une assemblée avec laquelle Jésus-Christ a dit, avant que de monter aux cieux, qu'il seroit jusqu'à la fin du monde, quoiqu'assis à la droite de son Père, nous ne devons pas douter que ce que cette assemblée nous enseigne touchant le Grand Bienfait, ne soit pure vérité ; autrement ce seroit faire injure au guide qui la conduit. C'est ce qui nous suffit." L'anglois luy fit demander par l'interprète ce qu'il entendoit par grand signe kchikèguinSataкan ? " J'entends, répondit le sauvage, les enveloppes sous lesquelles se trouvent véritablement le soy-même et le sang du Sauveur, et par le moyen desquelles nous sommes assûrez que nous recevons l'un et l'autre toutes les fois que nous communions. Car tel est le tempéramment que le Fils de Dieu a bien voulu prendre pour se donner à nous en nourriture." La seconde question ayant été proposée, le sauvage répondit : Qui veux-tu donc que soient nos patriarches, s'ils ne sont pas hommes comme nous pour pouvoir communiquer avec nous ? Que penses-tu qu'ils doivent avoir au-dessus de ces grands personnages dont le grand livre de la Prière fait mention, par qui le grand Dieu a opéré tant et de si grandes choses ? Eh bien, faisons-en, si tu veux, des anges, puisqu'il ne t'est pas possible de t'imaginer que Dieu ait pû donner une telle puissance aux hom-

mes ; faute à toy de considérer que si l'homme avec Dieu a reçû (en J. C.) toute puissance au ciel et en terre, il n'est plus douteux que le grand Dieu ne puisse faire de l'homme un ministre capable d'opérer le merveilleux changement dans le grand bienfait. Que penses-tu de Moyse, qui avec une baguette à la main fit autrefois de si grands prodiges ? Etoit-il homme, ou ne l'étoit-il pas ? Assures, sans crainte de te tromper, que le mari de Séphora étoit ce que nous sommes. Parce que nos patriarches sont de purs hommes, tu ne veux pas que le grand Dieu s'en puisse servir, comme il s'est servi de tant d'autres qui n'étoient ni plus ni moins qu'hommes, pour l'exécution de ses volontez. Est-ce que Dieu ne peut plus maintenant ce qu'il a pû autrefois ? Mais je vois bien ce que tu penses ; car tu es anglois, ton langage et ton geste me le font connoître. Or voyci ce que disent de nous les anglois : Ces pauvres sauvages Papistes croyent bien fermement que leurs Patriarches rendent Jésus présent dans plusieurs petits pains ronds et plats, et que c'est la chair de Jésus qu'ils mangent quand ils les ont reçûs dans leurs bouches. J'ay entendu cent et cent fois faire ce raisonnement à Canseau par des gens à qui je ne le puis pardonner, parcequ'ils ne le faisoient pas par ignorance, mais bien pour nous donner un ridicule que nous ne méritons pas. Je ne pardonne pas non plus à ceux qui me disoient : Mon camarade, tu dois être bien rassasié quand tu sors de la table de ta communion, car alors tu as une homme de six pieds dans le ventre. Je pense bien que tout

anglois que tu es, tu n'es pas capable de nous tenir de pareils propos." Comme l'interprète rendoit presqu'à tous momens à l'anglois ce que disoit le sauvage, quand il luy eut rendu ces derniers mots, l'anglois parut comme déconcerté ; mais Petit-Pas l'ayant rassuré, il fit dire aux sauvages : "Mes amis, j'avoue que parmi nous il y a de fort mauvais plaisants ; je les déteste comme vous, quoique gens de ma nation. Je ne méprise pas votre façon de prier pour être différente de la mienne ; je ne cherche qu'à m'en instruire avec des intentions que je ne puis maintenant vous déclarer. Je peux seulement vous dire que vous ne pourriez que les approuver, si vous les connoissiez." Le sauvage repartit : " Plus je t'envisage, depuis que tu as parlé en anglois, plus tu me fais ressouvenir d'un anglois que j'ai vu il y a environ trois ans au petit Dégrat. Cet anglois étant entré chez madame Saint-Martin, principale habitante de ce lieu là, où j'étois alors avec plusieurs de nos frères de l'Akadie, et nous y ayant apperçûs il nous apostropha ainsi : Bonjours, messieurs les mikmaques, serviteurs de Marie : ô la grande Dame pour vous auprès de Dieu ! sans elle pourriez-vous jamais naviguer en sûreté dans vos cannots, surtout quand vous êtes bien saouls, ce qui vous arrive souvent. Vous êtes sages dans le choix que vous avez fait de Marie pour être votre protectrice : la bonne Dame aimoit le vin, et elle pouvoit si peu s'en passer, qu'elle obligea un jour son fils comme malgré luy à faire un miracle, pour qu'elle n'en manquât pas." Ces paroles furent outrageantes

pour nous. Un de nos frères qui n'est pas maintenant icy, mais qui ne tardera pas à s'y rendre, nommé petit Jacques, nous ayant regardez, dit : Tirerai-je mon poignard pour sauter sur cet anglois et l'éventrer ? Mon père, qui aimait beaucoup Saint-Martin et toute sa famille, dit aussitôt à petit Jacques pour l'empêcher de rien faire de semblable dans cette maison-là : "Sortons, mon frère, j'ay quelque chose à te communiquer auparavant." Nous sortîmes tous sans rien dire. A vingt ou trente pas de cette maison-nous rencontrâmes notre Patriarche qui y alloit, à qui nous racontâmes aussitôt ce qui nous y venoit d'arriver, et le dessein que nous avions formé de ne pas laisser impunis les blasphêmes de l'anglois. Il nous parla ainsi : Mes enfants, quand les Juifs dirent à J. C. qu'il étoit possédé du diable, il ne leur répondit autre chose sinon qu'il ne l'étoit pas, et c'est toute la vengeance que le Sauveur tira de cette insulte atroce qu'ils luy avoient faite en le traitant de même. Croyez vous pouvoir mieux faire que de le prendre icy pour modèle dans cette façon de se venger de ceux qui vomissoient contre luy les plus horribles blasphêmes ? Que ce que vous avez oui sortir de la bouche de cet impie vous porte plûtôt à le plaindre de ce qu'il est dans de si monstrueuses idées au sujet de la Vierge par excellence, qu'à luy faire, à cause de cela, aucun mal. Cette réponse de notre Patriarche eût la force d'appaiser le feu de notre indignation, mais elle ne l'éteignit pas : il vit encore et vivra longtemps ce feu. Il est certain que cet anglois à qui François N8gin'tox

faisoit cette histoire, étoit celuy-là même qui en avoit donné le sujet au petit Dégrat. Plusieurs sauvages présents à cette conférence dont je fais le récit, disoient bien entr'eux avec le chef de la Prière, que c'étoit le même homme ; cependant ils ne l'assuroient pas, le voyant sous de tout autres habits que ceux qu'il avoit alors, et luy remarquant un visage plus plein qu'il ne l'avoit dans ce temps-là. Petit-Pas, voyant qu'ils ne cessoient plus d'avoir les yeux attachez sur luy et qu'ils n'étoient occupez qu'à pouvoir le reconnoitre, leur dit : Mes camarades, il s'agit de répondre à la seconde question proposée par l'étranger. Contentez-le après quoy je luy rendrai mot pour mot ce que vous venez de dire. En même temps il dit à l'oreille d'un soldat du détachement qui étoit à côté de luy : Sortez et rentrez dans deux ou trois minutes pour dire tout haut devant nous tous que M. le Commandant demande cet officier anglois, et qu'il a quelque chose à luy communiquer tout à l'heure qui ne peut se différer. En même temps François répondit ainsi : Puisque tes intentions en nous interrogeant sur notre prière ne sont pas telles que nous les pensions, et que tu nous en assures, écoute pour dernière réponse ce que nous t'allons dire.—Mais, dit l'anglois à Petit-Pas, vous ne m'avez point rendu ce long discours qu'ils viennent de faire. Cela est vray, répondit Petit-Pas, j'avois alors l'esprit ailleurs, c'est pourquoy je les prie de recommencer ce qu'ils ont répondu et de l'abréger ; c'est ce que le chef de Prière fait maintenant, et voilà ce qu'il dit : Nos Patriarches, considérez purement et

simplement comme hommes qu'ils sont, ne peuvent opérer le changement du pain et du vin au soy-même, et au sang du Sauveur ; ce n'est que comme ministres de celuy qui leur en a donné le pouvoir, au nom de qui ils agissent, et des mêmes paroles de qui ils se servent toutes les fois qu'ils vacquent à la célébration de ce mémorial de ses souffrances, et de sa mort ; et c'est dans ces circonstances que J. C. opère par eux le merveilleux changement. A peine Petit-Pas eût-il fini de rendre ces derniers mots que le soldat entre, et dit tout haut en s'adressant à l'anglois : Monsieur, je viens de la part de M. notre Commandant, qui vous prie de vous transporter tout à l'heure et dans ce moment jusques chez luy. Petit-Pas en habile homme dit aux sauvages : Il est bon, mes camarades, que je ne quitte pas cet étranger. Je vais donc le suivre, pour sçavoir ce qu'on veut luy dire, et vous l'apprendre. Je veux aussi découvrir par luy-même, ou par d'autres qui pourront peut-être le connoître mieux que vous et moy, qui il est, pour pareillement vous en instruire. L'anglois en sortant, leur dit : Je souhaite qu'avant que que je parte d'icy, vous me donniez encore une fois la satisfaction de m'entretenir avec vous. Les sauvages sur l'espérance que Petit-Pas leur avoit donnée de les instruire de ce qu'il apprendroit touchant cet anglois, retournèrent paisiblement à leurs cabannes. L'interprète étant sorti avec l'anglois, luy dit : M. le Commandant ne vous demande pas ; c'est moy qui vous l'ay fait dire par un soldat de cette garnison, pour obvier à la mauvaise

issue que je commençois à connoître qu'auroit infailliblement eue notre conférence, si nous fussions restez plus longtemps. Les sauvages depuis qu'ils ont eû reconnu que vous êtes anglois, n'ont cherché qu'à trouver en vous un anglois qui, disent-ils, vous ressemble, et de qui il y a environ trois ans qu'ils reçûrent un bonjour au petit Dégrat chez Mde. Saint-Martin, dont ils n'ont pas perdu, et ne perdront jamais le souvenir. Vous sçavez bien qu'après que vous leur avez eû dit que vos intentions en conférant avec eux sur certains points de leur Prière, ne manqueroient que de leur être connues pour qu'ils les approuvassent ; le chef de la Prière vous a tenu un long discours ayant toûjours les yeux fixés sur vous. Vous avez sans doute crû que ce long propos qu'il vous tenoit étoit une réponse qu'il faisoit à ce que vous veniez de luy dire ; point du tout c'étoit cette histoire du petit Dégrat qu'il racontoit. C'étoit en vous, qu'il commençoit, disoit-il, à plus qu'entrevoir le même homme de qui ils avoient dans ce même endroit été apostrophez en paroles très-choquantes, et de la bouche de qui ils avoient oui sortir de fort vilaines expressions sur la Sainte Vierge. Or comme je sçay que vous êtes cet homme-là même, j'ay jugé à propos de ne vous rien interpréter alors, de tout ce récit que François NSgin'tok vous faisoit, parceque je craignois qu'à force de vous examiner comme luy et tous les autres faisoient, ils ne vous eussent vrayment reconnu. Qui sçait ce qu'ensuite ils n'auroient point fait ? Retirez-vous donc au plûtôt, monsieur, à votre bord, et dès

ce soir même, pour mettre en sûreté votre vie, de laquelle je n'ose autrement vous répondre. L'anglois fut docile à l'avis, et dès ce moment il s'embarqua pour ne plus reparoître. Le lendemain l'interprète se tira ainsi d'affaire avec les sauvages, en leur disant que cet anglois avoit reçu des nouvelles de Canseau qui l'obligeoit à partir sur le champ pour s'y rendre ; que dans peu de temps il reviendroit au Port Toulouze pour y terminer des affaires qu'il y avoit. Les sauvages crurent bonnement de même jusqu'à un certain temps, après lequel ils dirent : On nous a trompez ; mais nous sçaurons désormais nous y mieux prendre si l'occasion se présente aussi belle. Il leur a fallu attendre onze ans révolus pour la retrouver aussi belle cette occasion, c'est-à-dire, depuis 1740 jusqu'à 1751, qui est l'année que, s'étant trouvez pour la plûpart rassemblez aux environs du Port de Beauséjour dans l'Akadie, ils apprirent par d'autres sauvages que cet anglois étoit dans le fort de Méjagouéche, autrement dit, de Beaubassin. Ceux-cy s'informèrent s'il sortoit souvent ou quelquefois de ce fort. Il ne se passe pas de semaines, dirent les autres, que nous ne le voyons de très-près. C'est jusqu'au bord de cette petite rivière qui sépare les deux terres (la françoise et l'angloise) qu'il vient pour avoir des pourparlers avec les officiers du fort de Beauséjour. A quelque prix que ce soit, dit l'un de ceux-cy, j'aurai sa vie ; que ce soit au dépens de la mienne, il n'importe, j'aurai sa vie. Il en dit assez devant les autres pour les engager à se joindre à luy, et à chercher tous

ensemble le moyen de parvenir à cette fin. Ils le trouvèrent ce moyen, et le voyci. Rendons-nous, dirent-ils, au bord de la petite rivière avec un pavillon blanc ; celuy qui le portera, sera vêtu à la françoise. Et moi, dit Etienne le bâtard, qui étoit l'un de ceux qui en vouloit le plus aux jours du pauvre capitaine Hau, après m'être bien débarbouillé, je couvrirai ma tête d'une perruque bien poudrée ; je prendrai un habit de soldat qui me tiendra lieu d'uniforme et qui paroîtra tel, à cause d'un hausse-col ; il ne me manque qu'une épée, et sans l'avoir je l'ay déjà trouvée, parceque je sçay qui m'en donnera une. Après l'épée, la perruque et le pavillon trouvez, ils vont tous à l'endroit marqué du bord de la petite rivière, précédez de leur porte-pavillon. A peine y sont-ils arrivez, qu'ils voyent sortir du fort anglois plusieurs tant officiers que soldats qui viennent à eux avec leur pavillon rouge. Comme la distance du bord de la rivière où ils étoient jusques au fort anglois, qui est de l'autre côté n'est guère plus que de huit cents pas, ils purent fort bien de là distinguer le capitaine Hau entre tous les anglois qui venoient à eux. Ils le reconnurent effectivement parmi les autres ; ils s'en réjouirent, et cet Etienne leur dit alors : Mes frères, j'ai plus l'air d'un officier que vous, je sçay mieux parler françois que vous ; tenez vous donc derrière cette levée, qu'il ne paroisse avec moy que ceux qui sont vêtus à la françoise, que je sois le premier en tête d'eux. Sur tout qu'aucun de ceux qui seront derrière la levée ne s'avise pas de faire seulement

paroître le moindre petit bout de sa tête, que lorsqu'il aura entendu partir le premier coup de fusil que je veux tirer moy-même, et je ne tirerai ce coup que lorsque j'auroi vu le capitaine Hau descendu à l'endroit où l'on embarque pour traverser. Les anglois, presque rendus à la rivière, s'arrêtent, et font tout comme des gens qui ne sçavent s'ils doivent plutôt reculer qu'avancer. On voit un moment après le capitaine Hau se mettre à leur tête, et s'avancer à grands pas vers le rivage, suivi de quelques officiers qui presqu'aussitôt que luy paroissent à l'endroit où le sauvage désire de les voir. Il les salue en françois, mais avec des manières et des expressions si peu françoises que d'abord ils entrent en soupçon de supercherie de sa part. Cependant ils s'arrêtent et le regardent pour voir ce que sa physionomie porte. Ce qu'ils en apprennent de leurs propres yeux ne fait que les fortifier dans leur premier soupçon. C'est pourquoy ils prennent tout de suite le party de tourner le dos au sauvage travesti, et de s'en retourner come ils étoient venus. Le sauvage qui les observe dans ce qu'il leur voit faire, prend à l'instant son fusil et en fait feu sur le capitaine Hau, qui tombe mortellement blessé de ce coup dans les reins. Aussitôt tous les sauvages paroissent sur le rivage au bruit de ce coup, tirent et blessent quelques anglois. Ils ne peuvent pourtant empêcher qu'on n'enlève le corps de celuy qui venoit d'être tué. Dès qu'ils voyent tous les anglois retirez, ils se retirent aussi fort contents et fort satisfaits d'avoir pû trouver ce moyen de faire

périr celuy qui depuis quatorze ans étoit l'objet de leur haine et de leur aversion.

Je souhaiterois fort de mettre plus d'ordre et d'arrangement, que je ne fais dans ces mémoires ; car il n'y en a point du tout. Il faudroit pour cela que je me trouvasse plus maître de mon temps qu'il ne m'est possible de l'être avec les sauvages. Sujet comme je suis à ces fréquentes interruptions de travail, je prends le parti, autant de fois que je me mets à écrire, de saisir tout ce que ma mémoire me présente de faits dont j'ai été témoin, ou que les sauvages qui en sont les auteurs m'ont eux-mêmes racontés, et je les écris tout de suite avec intention de revoir un jour à tête reposée ce triste assemblage pour le mieux assortir.

La mort du capitaine Hau, arrivée comme je viens de le dire, a donné occasion à plusieurs tant anglois que françois d'en juger tout autrement que les uns et les autres n'auroient dû faire. Ce qu'il y a à dire là-dessus de bien vray, c'est qu'il falloit que cet homme, pour ne pas périr de même, évitât soigneusement toute rencontre de mikmaques. L'avis luy en avoit été donné peu de temps avant que ce malheur luy arrivât ; que n'en profitoit-il ?

Avant cette longue digression que je viens de faire, je vous disois, monsieur, que d'ordinaire ces gens-là sont mieux écoutez de Dieu que nous dans les demandes qu'ils luy font par ses saints, parce que la foy avec laquelle il les font est grande et vrayment grande. Ce que je n'aurois pas avancé, si je ne

connoissois pas cette confiance avec laquelle ils agissent en formant leurs vœux quand ils se trouvent en quelque danger sur terre ou sur mer ; confiance, je l'assure, dont ils manquent bien moins que nous d'éprouver d'heureux effets, parcequ'elle n'a rien d'exténué. C'est particulièrement plus sur mer que sur terre qu'il leur arrive de faire des vœux et des promesses ; car ils courrent souvent de grands risques en faisant avec leurs frêles cannots d'écorce des trajets considérables, comme de quatre, cinq, six, quelquefois sept lieues pour se rendre d'un rivage à un autre. Cependant ils ne sont pas gens à s'exposer témérairement. Je sçay toutes les précautions qu'ils prennent pour faire ces sortes de traversées, ayant été beaucoup de fois obligé de m'enbarquer avec eux à même fin ; ce n'est jamais que quand il fait calme, que ces traversées s'entreprennent, avec des cannots que l'on a eu soin de bien visiter et de bien souffler auparavant pour découvrir les endroits par où ils auroient peut-être pû prendre de l'eau. Plus on s'éloigne de la terre que l'on vient de quitter, plus on s'efforce de nager pour parvenir le plutôt que faire se peut à moitié traversée. Quand on y est rendu, et que l'on s'est apperçu que le vent s'élève et souffle de côté, ou qu'il est absolument contraire, on ne cesse de nager avec la même activité dans l'espérance que l'on a de gagner par ce moyen la terre que l'on sçait avoir devant soy, avant que le vent devenu plus fort puisse en empêcher. Si on ne voit que calme, après être parvenu à moitié traversée, on nage, mais avec beaucoup moins

de force qu'auparavant ; on fume, on chante, on compte des histoires, on mange si on a de quoy manger. Ma coûtume, dans ces temps de calme, est de m'occuper de la lecture de quelque bon livre que je porte toûjours avec moy dans mes voyages. Quand je ne suis pas dans le goût de lire, je leur fais chanter, quoiqu'ils nagent, quelques uns de nos psaumes traduits en leur langue, ou je leur fais réciter quelques autres morceaux de nos cahiers de prières que je sçay qu'ils ne possèdent pas bien par cœur. Souvent il leur arrive de me demander l'explication de ce que nous aurons chanté, surtout de quelque psaume qui quoique fort bien rendu en mikmaque, ne leur est pas intelligible. Ils me disent : Nos vieillards conviennent que tout ce que tu nous donnes à apprendre, est vrayment mikmaque quant aux mots, et quant à l'arrangement ; mais ils n'attrapent pas le sens de ce que tu veux dire ; il n'y a que quand tu le leur fais voir par tes explications, qu'ils sont contents. Ce qu'ils disent est vray : car il ne m'arrive jamais de leur donner l'explication de quelque passage tiré de l'Ecriture, que je ne les rendent contents, satisfaits, et comme fiers de sçavoir ce qu'ils ne sçavoient pas. En outre, ces explications les rendent extrêmement admirateurs de l'économie de notre sainte Religion. Ne croyez pas, monsieur, qu'ils oublient quoique ce soit de ce que je leur explique dans ces occasions. Ils écoutent alors avec une attention des plus grandes, parcequ'ils veulent tout de bon que ce qu'ils entendent leur reste bien gravé dans la mémoire. Si ce

qu'ils ont écouté de même, leur échappe, ils se le font répéter par le patriarche ; ils vont même jusqu'à le prier instamment de leur tracer en caractères ce qu'ils voyent ne pouvoir aussi fidèlement retenir qu'ils le souhaiteroient. Toutes ces réponses que vous avez vues cy-dessus faites par François N8gin'tok, il les a depuis longtemps très-bien écrites dans ses cahiers. La plupart les ont comme luy. Entr'eux ils s'en entretiennent dans les longues soirées de l'hyver. Mais ils ont une explication de symbole qui vaut pour eux ce que vaut à nos françois catholiques le catéchisme de Montpellier ; c'est de ce symbole expliqué qu'ils tirent toutes sortes de bonnes et d'excellentes réponses, quand on les interroge sur quelque point que ce soit de la religion, car ils sçavent tous leurs cahiers par cœur, et pour qu'ils n'en oublient rien, nous en lisons tous les jours quelques feuilles à l'église avant la messe, ou à la fin de la prière du soir. Ces explications qui leur sont faites, les portent et les excitent assez souvent à me questionner sur certains passages de l'Ecriture qu'ils auront retenus, parce qu'on les leur aura citez à propos de quelque chose qu'ils croyoient bonne ou mauvaise à faire. Ils rapportent ces passages assez fidèlement. Il n'y a que quand ils veulent se mesler de les expliquer à la façon de ceux de qui ils les ont appris, quant à la lettre et quant à l'interprétation, qu'ils voyent bien qu'ils ne sont pas d'accord avec ce qui se croit et se pratique dans l'Eglise catholique. Par exemple, comme la plupart tant hommes que femmes, filles et

garçons, observent fort religieusement et fort exactement le jeûne du Carême, quoiqu'ils soient moins à même de le faire que les plus pauvres d'entre tous les habitants de cette colonie-cy, il arrivera à quelques uns d'eux d'aller aux habitations françoises en temps de Carême. Si ce qu'on y mange, et ce qu'on leur y offre à manger est chair, ils s'en scandalisent, et veulent tout de suite sçavoir pour quy on les prend que l'on ignore apparemment qu'ils sont Priants, et que c'est le temps du grand jeûne. Voyci, me disent ils, mon Père, ce que l'on nous répond : Mange toûjours, camarade ; ne sçais-tu pas que Dieu a dit : Mangez ce qu'on vous présentera ? que ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme ? que St. Paul dit qu'il faut manger de tout ce qui se vend à la boucherie sans s'enquérir d'où il vient ? Si ces paroles t'étoient adressées, mon Père, que répondrois-tu ?—Voyci, leur dis-je alors, ce que je répondrois à ces tristes priants-là. Vous allez l'entendre ; mais pour que vous ne l'entendiez pas sans le comprendre écoutez auparavant ce que j'ay à vous dire. Quand parmi vous autres quelque sauvage de tête épaisse qui ne vous est supérieur que par l'âge, s'ingère de vouloir vous apprendre ce que vous êtes persuadez que vous sçavez assûrément mieux que luy ou faire ou dire, que luy répondez-vous ? vous luy dites. Ah ! ToSei, pourquoy nous as-tu tenu si longtemps caché ce que tu nous découvres aujourd'huy ? quel malheur pour nous d'avoir ignoré jusques à présent tout ce que tu vaux en étendue d'esprit et d'intelligence ? certes nos

ancêtres auroient été vis-à-vis de toy ce qu'est le sapin traînard vis-à-vis des grands arbres aux pieds desquels il se tient toûjours rempant : voilà comme je sçay que vous répondriez à votre tête épaisse. Telle seroit aussi ma façon de répondre à ces pauvres génies qui ont prétendu vous démontrer par les paroles qu'ils vous ont citées du grand livre de la prière que vous pouviez sans souiller vos âmes manger de la viande en tout temps. Voyci donc ce que je leur répondrois : Que n'ai-je plutôt sçu, messieurs, que vous êtes ceux à qui le Fils de Dieu a dit : Paissez mon troupeau, instruisez dans l'assemblée des priants ; celuy qui vous écoute m'écoute, et celuy qui vous méprise, me méprise. Certes je n'ay garde, vous reconnoissant aujourd'huy pour tels, de ne pas me conformer à ce que vous me dites. Je dois sur votre parole manger sans scrupule la viande que vous me présentez. Que j'ay tardé à vous connoître, ô admirables interprètes de la parole de Dieu ! croiriez-vous que jusques à présent j'ay pensé que ces paroles, Mangez ce qui vous sera présenté, ne vouloient dire autre chose, sinon ce que je vais naïvement vous exposer ? O vous que je choisis aujourd'huy au nombre de soixante et douze, outre douze autres dont j'ay déjà fait choix, pour aller prêcher la bonne nouvelle dans toutes les villes et les autres lieux de la Judée, souvenez-vous de ne pas faire les difficiles et les délicats sur ce qui vous sera offert à manger et à boire de la part de ceux qui vous auront reçus chez eux pour y loger. Ne prenez pas garde si ce qu'ils vous serviront sera froid ou

chaud, délicat ou grossier, tendre ou dur, mangez alors de ce qui vous sera peésenté. Voilà, Messieurs, l'erreur où j'étois avouant que je ne me serois jamais imaginé que ces paroles du Fils de Dieu à ses 72. Disciples vouloient dire : Si on vous présente à manger quelques viandes dont la loy défende alors l'usage, passez par-dessus ces considérations, mangez-en sans scrupule, comme de tout autre mets qui vous sera présenté. Je n'aurois aussi jamais pû me croire authorisé à manger de la viande dans les jours où la sainte assemblée me défend d'en faire usage pour ma nourriture, par ce passage que vous me citez : Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme : car c'est ainsi que je me serois expliqué là-dessus avec simplicité : Je sens bien, me serois-je dit à moy-même, que tout ce que je prends d'extrinsèque pour le mettre dans ma bouche et ensuite l'avaler, soit fruit, soit chair, soit poisson, ne peut par soy-même me souiller ; qu'en quelque jour, qu'en quelque temps que je mange de la viande avec des mains sales ou propres ces circonstances dans lesquelles j'use de cet aliment n'ont et ne peuvent avoir par elles-mêmes rien qui puisse préjudicier au bien de mon âme, aussi bien que l'aliment dont je suppose que je fais alors usage ; mais que ce qui me souille et me rend coupable, est cette volonté déterminée que j'ai de violer le précepte de la sainte assemblée. Je n'ay garde de penser, messieurs, que vous erriez en donnant à ces deux endroits de l'écriture un sens tout contraire au mien. Je dis présentement anathême à quiconque ne sera pas

là-dessus de votre sentiment. Ce que vous citez encore de St. Paul à cet égard avec l'explication que vous en donnez, me confirme de plus en plus dans l'idée que j'ay, qu'entre tous ceux qui composent l'assemblée des Priants il n'y a guères que vous qui soyez capables de nous ouvrir l'esprit pour entendre les Ecritures. Voyci comme j'entendois ces paroles de St. Paul : Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous enquérir d'où il vient. Je suis persuadé comme vous, ô habitants de l'Isthme de Corinthe, que toutes les viandes offertes à des statues d'or, d'argent, de cuivre, de bronze, de pierre, de bois d'argile, de figure d'homme ou de bête, dont les nations se sont faites des dieux, je suis persuadé, dis-je, comme vous que ces viandes n'ont rien par elles-mêmes qui puisse souiller l'âme du vray Priant qui en mange avec intention d'en user comme de tout autre aliment pour s'en nourrir, non à dessein d'honorer les statues auxquelles ces viandes auront été offertes. Si c'est ainsi que vous usez de ces viandes, vous ne péchez pas : mangez donc de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous informer par scrupule de conscience si ce que vous avez acheté a été offert à ces statues, ou non. Observez néanmoins de ne manger de ces viandes qu'en présence de ceux qui, étant persuadés comme vous qu'elles ne peuvent par elles-mêmes préjudicier à la pureté de l'âme du Priant, n'en seront pas scandalisés ; ne faites pas de même devant ceux dont vous connoissez que la conscience est scrupuleuse à cet égard, car il faut ménager les foibles. Tel est

le sens, messieurs, que je croyois devoir donner à ces paroles de St. Paul, Mangez etc. Mais je suis dans l'erreur ; voyci plutôt comme il faut le faire parler : O fidèles Priants, j'ay à vous dire, que quand notre Assemblée aura pris certains arrangements qu'elle sçait qui luy sont nécessaires pour vivre sous une forme de gouvernement qui luy convienne, mais qu'elle n'a encore pû prendre jusqu'à présent, remarquez entre toutes les lois qu'elle aura faites celle-cy : Ne manque pas de jeûner trois jours dans chaque saison, et d'observer le temps du grand jeûne dans toute son étendue ; ne manque pas de faire de même le jour qui précède immédiatement une grande fête, ne mange point de viande dans les deux jours qui précèdent le Dimanche. Si vous voulez vous tenir à ce que je vais vous dire, au cas que vous voyez ces arrangemens pris de votre temps, ce sera de ne pas faire attention à ces sortes de défenses-là, mais de manger de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous donner la peine de considérer s'il vous est permis de le faire à raison du jour, ou du temps où vous vous trouverez alors. Profitez de cet avis que je vous donne, et faites-le passer à la postérité. Heureux et très-heureux me crois-je aujourd'huy, messieurs, d'apprendre de vous-mêmes le vray sens de ces paroles ; cependant quelqu'authorité que je me sente par votre docte explication, à manger dès à présent de la viande sans courrir le moindre risque de souiller mon ame, je juge à propos d'attendre pour en manger jusqu'à la fin du quarante-sixième jour du grand jeûne. Je n'en

serai qu'un peu plus maigre à Pâques." Vous avez bien entendu, dis-je aux sauvages qui m'ont fait ces questions, et vous avez bien du comprendre ces réponses que je ferois à ces gens qui n'ont que l'apparence de Priants ; retenez-les pour vous en servir dans l'occasion.

Ils me disent encore quelquefois. Pourquoy vous autres nations priantes tant François qu'autres, vous servez-vous plûtôt d'une langue étrangère pour parler à Dieu dans les oratoires, que de la vôtre propre ? Ce n'est pas, mes enfans, leur dis-je, que nos langues manquent de termes bien capables d'exprimer tout ce qui est contenu dans la Prière ; mais c'est 1°. par respect pour la Prière, que nous luy consacrons une langue de laquelle seule nous nous servons dans nos oratoires pour bénir, louer, et glorifier le saint nom de Dieu, luy demander son secours et ses grâces, et luy marquer notre reconnoissance des bienfaits que nous recevons tous les jours de sa bonté. C'est 2°. qu'en nous servant de nos langues vulgaires, on seroit souvent obligé de substituer de nouveaux termes à ceux qui commenceroient à vieillir, et par conséquent à n'être presque plus entendus de la plus grande partie de ceux qui forment l'assemblée des priants : car vous sçavez que toutes les langues vulgaires sont nécessairement sujettes à ces changements. Votre propre langue vous le prouve. Il n'y a pas cinquante ans qu'au lieu de déléchip vous disiez dougiou, que pour chabōnouk vous disiez chabōk, que pour yapchiou vous disiez ounichok, que pour délé

vous disiez délāchi, que pour m'kechen vous disiez makchen, qu'au lieu de dire m'chidouaĸan comme aujourd'huy vous prononciez m'chkidouaĸan, etc. Or il ne convient pas que ce qui sert à exprimer toutes les véritez contenues dans la Prière soit sujet à cette fréquente réforme de mots, par la raison qu'à succession de temps le grand livre de la Prière pourroit se trouver rempli de mots qui ne donneroient point le vray sens qu'il enseigne, et de ce que nous sommes obligez de croire ; c'est pour obvier à ce grand inconvénient que le grand Patriarche qui tient la place de Jésus-Christ sur terre, veut que tout ce qui se dit, se chante et s'enseigne dans l'assemblée des vrais Priants, se fasse dans une langue dont les expressions soient toujours et constamment les mêmes tant que durera la Prière sur cette terre que nous habitons. —Mais, mon Père, me dit par manière d'objection un sauvage qui avoit autrefois fort familièrement vécu avec les anglois à Canseau, on m'a dit que Saint Paul condamnoit formellement cette manière de prier en langue inconnue, parceque, quoiqu'on eût intention de tenir son cœur élevé à Dieu en priant de cette sorte, néanmoins l'esprit restoit sans fruit ; de plus qu'il n'étoit pas possible de répondre Amen à la fin des prières récitées par un autre en langue inconnue ?—Ecoute, luy dis-je, ceux qui t'ont dit cela se sont trompez et t'ont trompé aussi. Je dis qu'ils se sont trompez, n'ayant pas compris eux mêmes que St. Paul ne défend point que l'on prie en langue étrangère, au contraire il le permet expressément pourvu

que l'interprétation s'en fasse. Or c'est ce qui se fait parmi tous les priants dans leurs assemblées. Tu sçais comme je fais parmi vous dans nos oratoires tous les Dimanches et toutes les fêtes ; tu sçais comme je vous interprète les paroles du Grand Livre de la Prière, d'où nous tirons nos prières, nos chants et nos instructions. Tu sçais que je vous donne à tous des cahiers sur lesquels se trouvent écrits et translatez du latin en mikmaque mille beaux traits du Grand Livre de a Prière qui se récitent ou se chantent dans nos oratoires soit à la messe, soit aux autres prières que nous faisons le matin et le soir : peux-tu maintenant te plaindre, et dire qu'on te fait prier sans pour cela que ton esprit s'en ressente, et que les Amen que tu réponds à la fin de nos oraisons sont proférées en l'air ? La même chose qui se fait icy se fait chez toutes les nations priantes. On bénit Dieu, on chante ses louanges en langue de Prière dans leurs assemblées. Chacun des Priants tient à sa main un livre dans lequel il voit d'un côté tout ce qui se récite et se chante chaque jour selon le temps à l'oratoire en langue de Prière, et de l'autre il voit le tout rendu et traduit en sa langue qui est la langue de son païs. En outre, les patriarches ne manquent point dans ces assemblées de donner par des explications l'intelligence qu'il convient que chaque Priant ait de ce qu'il voit faire, et de ce qu'il est obligé luy-même de faire dans le lieu de prière où il se trouve ; non seulement les patriarches donnent ces explications-là, mais encore expliquent-ils aux priants ce qui se trouve écrit

en langue du païs dans les livres qu'ils ont à la main. Car ne t'imagine pas que ce que chaque priant a de traduit en sa propre langue dans son Euchologe luy soit en tout tellement intelligible qu'il ne faille pas encore qu'on le luy explique ; juges-en par ce que je te vais dire : Dans l'histoire des souffrances et de la mort de Jésus-Christ que je vous fais réciter, et même chanter le grand jour de la Croix, te souviens-tu de ces paroles qui s'y trouvent du Sauveur à Judas, *Fais au plutôt ce que tu fais ?* Tu t'en souviens, sans doute, toy et beaucoup d'autres qui m'avez tant fait de questions sur ces mêmes paroles, et qui me disiez : explique-nous donc, mon Père, ce que Jésus-Christ veut dire à Judas par ces mots qu'il luy adresse, *fais aû plutôt &c.* Serait-il possible de croire qu'il luy commandât d'aller le vendre aux Juifs ? Non, vous répondois-je, Jésus-Christ ne commandoit point à Judas de commettre un si grand crime ; car Dieu n'a commandé à personne de faire mal, et n'a donné à personne la permission de pécher. Mais observez qu'après que Judas eût avalé le morceau de pain trempé que le Sauveur luy avoit donné, le diable entra en luy pour luy faire exécuter le dessein qu'il avoit déjà conçu et tout formé dans son cœur de livrer son Seigneur et son maître entre les mains des juifs : or c'est ce que Jésus connût alors ; voilà pourquoy il luy dit, *fais au plûtôt ce que tu fais* vous comprenez maintenant que c'est comme s'il eût dit : Tu crois, malheureux, me surprendre ; tu te trompes, je connois tout ce que tu trâmes contre moy

dans ton cœur. Va, achève au plutôt la belle œuvre que tu as commencée. Tu te perds sans ressource ; mais d'où vient ta perte, ô fils d'iniquité ? si ce n'est de toy même ? Ces autres paroles que nous lisons encore le même jour, qui sont de Jésus-Christ au bon Larron : " En verité, je te dis que tu seras aujourd'huy avec moy dans le Paradis " que n'ont-elles pas fait dire à l'un de vous qui me fit part de ce qu'il avoit pensé là-dessus, en m'avouant qu'il ne sçavoit comment s'y prendre pour croire Jésus-Christ en Paradis avec le bon Larron dans un temps où il ne pouvoit certainement pas y être, vu qu'immédiatement après sa mort il descendit dans les bas lieux de la terre où étoient les âmes des justes pour les en retirer? Ce qui te trompe, luy dis-je, c'est le mot Paradis ouléiouèkady. Tu t'imagines que ce qui fait la félicité des saints réside uniquement dans un certain lieu, hors duquel il n'est pas possible d'en jouir. Mais détrompe-toy en faisant attention que ce qui fait le bonheur, la joye et la félicité de l'âme du juste aussitôt qu'elle est sortie de son corps, est Dieu qu'elle voit, qu'elle aime et qu'elle possède pour toujours ; voilà ce en quoy consiste véritablement l'état heureux de l'âme du juste. Or il est certain que cette âme, aussitôt après être sortie de son corps, peut se trouver en cet état indépendamment du lieu où il nous plaira de supposer qu'elle est alors. Pourquoy ? parce que Dieu, qui est partout, peut partout se communiquer à elle de cette sorte. C'est ainsi que l'âme du bon Larron, immédiatement après être sortie de son

corps, a pû goûter les délices du Paradis, sans avoir eû pour cela tout de suite entrée dans le lieu où il plaît à Dieu de faire jouir toutes les âmes justes en personne de toutes ces délices par la manifestation qu'il leur y fait de sa divine essence. Comprens-donc par ces paroles, En vérité, je te dis etc., que c'est comme si Jésus-Christ eût dit : Tu seras avec moy en possession du souverain bonheur dans le lieu même où sont les âmes des justes comme en dépôt ; auxquelles va se manifester la divine essence en vertu de ma mort, que tu vois qui est bien prochaine. Parlons présentement de ce répons tiré du grand livre de la prière que je vous donnai bien traduit en votre langue il y a quelques années, et sur lequel toy et plusieurs autres me tîntes ce propos : Mon Père, on ne peut disconvenir que notre Mère Marie qui est la Vierge par excellence, ne soit élevée dans le ciel à un très-haut degré de gloire. Elle est nommée dans le grand livre de la Prière pleine de grâce, bénite entre les femmes Le Grand Dieu l'a expressément choisie pour en faire la Mère de son Fils unique. Il ne se peut, qu'après tout ce que nous sçavons que le Grand Dieu a fait d'Elle et en Elle, nous ne la reconnoissions pour être élevée en honneur et en gloire dans le ciel au-dessus de tous ceux qui y sont : voilà, mon Père, notre idée sur notre Mère Marie. Mais toy, quelle est la tienne ? Il paroît par ce chant que tu nous donnes à apprendre qu'elle est toute différente de la nôtre : écoute, mon Père ; cette femme dont il est parlé dans le Grand Livre de la Prière, qui après avoir écouté

avec beaucoup d'autres Jésus-Christ instruisant, luy dit en élevant sa voix : Heureux le ventre qui t'a porté, et heureuses les mamelles que tu as succées ; n'est-il pas vray, mon Père, que cette femme-là avoit les mêmes idées que nous touchant notre Mère Marie ? Pourquoy donc reçoit-elle cette réponse du Sauveur : Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ? Nous avons déjà lu cet endroit de notre cahier mille et mille fois, à dessein de découvrir le vray sens de la réponse de notre Seigneur à cette femme ; car te dire ce que les paroles de cette réponse nous ont fait penser, tu t'en moqueras. Qu'importe, nous te rappellerons ces pensées telles qu'elles nous sont venues à l'occasion de ces paroles. Il nous semble que Jésus-Christ veuille dire : Tu te trompes, ô femme, de croire que celle qui m'a mis au monde et qui m'a allaité est heureuse ; dis plutôt qu'heureux seulement sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. Il nous semble encore une fois que par ces paroles notre Mère Marie est exclue du bonheur éternel, et qu'elle n'est pas même reconnue pour avoir été fidèle gardienne de la parole de Dieu. Peut-être, mon Père, n'auras-tu pas rendu cet endroit là du Grand Livre de la Prière comme il devroit l'être. Nous sçavons bien que tu penses tout le contraire de ce qu'il nous paroît que ces dernières paroles signifient. Car combien de fois ne nous as-tu pas dit que si nous voulions être de dignes serviteurs de Marie, et nous ressentir de sa protection, il falloit que comme elle nous fussions petits à nos yeux,

humbles dans nos pensées, modestes et retenues dans nos paroles, obéissants à la loy du Grand Dieu comme notre Mère Marie qui l'avoit été jusques à faire à cet égard plus qu'elle n'étoit tenue de faire; que nous veillassions sans cesse à la garde de nos cœurs pour les conserver toujours purs, afin que par cette vigilance et cette attention sur nous-mêmes nous devinssions surement chers à cette Vierge par excellence qui aime surtout qu'on cherche à luy ressembler par la pureté du cœur ; enfin qu'elle étoit pour nous le miroir de toutes les vertus. A ce mot de Pibenoujakinati (miroir), je vous interrompis pour vous donner cette réponse qui fut, que j'avois autant fidèlement rendu en mikmaque ces paroles : Mais plutôt heureux, &c., quelles le pouvoient et le devoient être; que par faute à vous de n'avoir pas fait un peu plus d'attention au sens quelles doivent avoir, vous aviez inconsidérément avancé que je vous les avois données mal traduites. N'ayez plus ces pensées, vous dis je alors ; dites plutôt : C'est ainsi qu'il falloit que nous raisonnassions avant d'aller trouver le Patriarche. Il n'est pas douteux que le Sauveur en faisant cette réponse, ne connût très-bien qu'il n'y avoit personne au monde plus fidèle à garder la parole de Dieu que notre Mère Marie : donc par ces mots, Mais plutôt heureux, &c. il faut comprendre qu'il a voulu dire : O femme, ce que tu penses de celle qui m'a porté dans son sein, et qui m'a allaité est vray et très-vray. Oui c'est un bonheur pour Marie d'être ma Mère selon la chair ; mais ce qui me la fait plutôt dire heureuse, est que je sçay qu'elle a crû à ce qu'elle

a entendu ; je sçay ce qu'en Vierge pleine d'obéissance et de Foy elle répondit à l'envoyé de mon Père, lorsqu'il luy eût annoncé le mystère qui devoit s'opérer en elle. Dès lors elle m'avoit conçu dans son cœur, avant que de m'avoir conçu dans son sein. Je sçay que ses plus chers délices ont toujours été d'entendre la parole de mon Père, et de s'en occuper intérieurement. Voilà ce que je considère particulièrement en celle de qui j'ai voulu prendre un corps. C'est aussi certes ce qui me la rend plus recommandable que si elle n'avoit uniquement pour elle que de m'avoir enfanté. Ainsi, ô femme, en convenant avec toy que celle qui m'a porté dans son sein, et qui m'a allaité, est sans contredit heureuse par cet avantage qu'elle a au-dessus de toutes les personnes de son sèxe, conviens aussi avec moy que ce qui la rend plutôt heureuse, est d'avoir été telle que tu l'apprends aujourd'huy de moy. Donc loin de faire tort à son état heureux, tu vois qu'au contraire je le relève en te répondant : Mais plutôt heureux &c. Mèl8ich Sélèguik, &c. Vous fûtes alors contents de cette explication, non parce qu'elle venoit de moy, me dites-vous, qui homme comme vous pouvois avoir là-dessus ma façon de penser, comme vous aviez la vôtre, mais comme Patriarche, qui étant fait pour enseigner les autres, ne pouvoit manquer de leur donner à connoître le vray sens de ce qu'ils lisoient ou entendoient sans le comprendre. Ce que je suis, vous répliquay-je, par rapport à vous, n'est point ce qui m'engage à vous expliquer de même la réponse que le Sauveur donna à cette pieuse femme touchant notre Mère Marie ;

pensez plutôt que c'est parce qu'on ne peut pas en trouver un plus vray que celuy que je viens de vous exposer, qui à la vérité est celuy que la sainte Assemblée a toujours donné à ces paroles : Mais plutôt heureux, &c. Vous commençâtes dès ce temps-là à connoître que de Prier en langue vulgaire n'étoit pas ce qui rendoit le Priant capable de comprendre tout ce qu'il pouvoit lire dans le Grand Livre de la Prière si on ne le luy expliquoit ; ce qui me donna tout de suite occasion de vous dire : Remarquez de plus, mes enfans, que ce n'est pas non plus ce qui rend meilleur Priant, comme le veulent persuader les ennemis de la sainte Assemblée ; car, depuis déjà deux cents ans qu'ils se sont séparés de nous, et qu'ils prient dans leurs assemblées en langue de leur païs, en quoy par là sont-ils devenus meilleurs qu'ils n'étoient auparavant ? en sont-ils devenus plus chastes, plus tempérans, moins calomniateurs et médisans, plus amateurs de la paix et de l'union, plus humbles, plus obéissans, &c. ? Pour sçavoir ce qui en est, il ne faut qu'aller chez eux, et y séjourner quelque temps.—Tu es cause, dis-je au sauvage qui m'avoit interrompu par son objection contre la langue de la Prière, que je me suis un peu trop écarté de mon sujet, j'y reviens en vous alléguant une troisième raison qu'a la sainte Assemblée de s'exprimer dans ses prières publiques en langue non vulgaire : c'est pour faire voir comme sont admirablement unis entr'eux tous les Priants, de quelque païs, de quelque nation, de quelque qualité et condition qu'ils soient, professant tous la même Foy, baptisez tous du même baptême, participant tous

au même pain, à la même nourriture qui est le soy-même de Jésus-Christ, et usant tous du même langage dans les offices divins. Car vous autres Mikmaques Priants, en quelques païs de Priants que vous alliez autant éloignez du vôtre qu'il vous plaira de le supposer, quelque difficulté que vous puissiez avoir à vous faire connoître et entendre de ceux que vous aurez trouvé qui les habitent, parce qu'ils ignorent votre langage, et qu'aussi vous ignorez le leur, allez avec eux à leurs oratoires, vous verrez que ce qu'ils y font, et ce qu'ils y profèrent de bouche, est ce que nous faisons et proférons aussi dans nos oratoires, Vous connoîtrez que dans leurs prières et leurs chants ils se servent comme nous de la langue de la Prière. Pour peu que vous vouliez faire comme eux, en joignant votre voix à la leur, comme il vous est très-facile de le faire, il n'y a plus d'embarras pour eux à connoître que vous êtes autant vrais Priants qu'ils le sont. Dès là ils sçauront que vous leur êtes vrayment unis par les liens dont je viens de vous parler. Ce livre que vous me voyez entre les mains qui est tout en langue de Prière, peut me servir par tout païs de Priants que je n'aurai jamais ni vus ni connus, non seulement pour prier avec eux et comme eux, mais encore pour leur faire connoître que je suis Priant comme eux, baptisé comme eux au nom des Trois......

Note.—Ici finit le manuscrit de l'abbé Maillard, que nous venons de reproduire, tel qu'il l'a laissé.

TABLE.

VOLUME DE 1863.

